

VOYAGES

ET

AVANTURES

DU CHEVALIER DE***:

TROISIEME PARTIE.

VOYAGES

E T

AVANTURES

DU CHEVALIER DE ***.

*Aux Isles Caraïbes de Saint-Vicent , Sainte-Lucie
& la Dominique , aux fins d'en faire évacuer les
Anglois & les François qui y étoient répandus ;
à la Barbade , Isle Antille du vent de l'Améri-
que Septentrionale , appartenante aux Anglois ;
à la Grenade , Isle Antille Françoisse ; à Cura-
çao , Isle de la mer du Nord , appartenante aux
Hollandois ; à Cayenne , Isle de l'Amérique Mé-
ridionale , dans la Guyanne , appartenante aux
François ; à Surinam , pays de la Guyanne , en
terre ferme , appartenante aux Hollandois ; à
Lisbonne , Capitale du Royaume de Portugal ,
& son troisieme voyage à la Martinique.*

TROISIEME PARTIE.



A L O N D R E S ,

Et se trouvent

A P A R I S ,

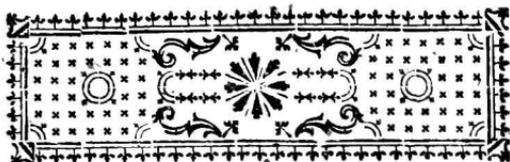
Chez D E S S A I N Junior , Libraire , Quai des
Augustins , à la Bonne-Foi.

M. D C C. L X I X.

E R R A T A

De la troisieme Partie.

- P**AGE 13, *lig.* 3, 1735, *lis.* 1635.
75, *lig.* 11, bien celui, *lis.* bien à
celui.
160, *lig.* 17, souvent les, *lis.* souvent
aux.
167, *lig.* 13, dessous, *lis.* dessus.
172, *lig.* 8, équivalent nos, *lis.* équi-
lent à nos.



VOYAGES

ET

AVANTURES

DU CHEVALIER D****.



TROISIEME PARTIE.

 O M M E M. Panier, d'Orgeville, Intendant de cette Colonie, avoit fait promettre à Mylord Aubry & à M. de Karny de souper chez lui, au Fort S. Pierre, avant de partir pour notre expédition ; nous résolûmes d'aller mouiller dans la rade de cette ville. Nous y arrivâmes à huit heures

A iij

du soir , nous descendîmes à terre & nous nous rendîmes à l'Intendance , où on nous servit un grand & magnifique repas , qui fut suivi d'un Pharaon , où Mylord Aubry eut la complaisance de laisser près de deux cens guinées.

Pour le consoler , M. de Brach , Gouverneur de cet endroit , lui proposa de lui faire prendre le lendemain sa revanche , s'il vouloit dîner chez lui. Il accepta la partie , mais il n'en fut pas plus heureux ; & il étoit près de dix heures du soir quand nous nous embarquâmes dans nos canots , pour nous rendre à bord de nos bâtimens , dont nous étions absens depuis plus de vingt-quatre heures ; nous appareillâmes le 14 Mai 1730 , à trois heures du matin , & nous portâmes le cap sur S. Vincent , où nous jettâmes l'ancre le 15 , entre onze heures & midi.

Notre premier soin fut d'envoyer de part & d'autre un trompette à terre , pour sommer tous les habitans des deux nations qui s'y trouveroient , de s'assembler le lendemain à midi sur la savanne la plus prochaine de la mer ,

où on iroit leur faire part des ordres des Rois de France & d'Angleterre , afin qu'ils n'en prétendissent cause d'ignorance , & qu'ils eussent à s'y conformer sous peine de désobéissance.

Cette opération finie , nous allâmes dîner à bord de la patache où nous avions été invités dès la veille ; on nous y régala au mieux à la françoise ; les fantés des deux Monarques y furent célébrées au bruit de toute l'artillerie , & nous retournâmes ensuite dans notre brigantin , après avoir engagé Mylord Aubry & ses Officiers à venir le jour d'après , à notre retour de l'Isle , manger la soupe avec nous.

Le lendemain nous descendîmes à terre & nous nous rendîmes sur la savanne , où nous trouvâmes soixante-quatre personnes , parmi lesquelles étoit une seule famille angloise , composée de neuf , & cinquante-cinq françois. Nous leur notifîâmes la volonté des deux Couronnes , pour qu'ils évacuassent cette Isle , dans l'espace de trois mois pour tout délai , & sans espoir d'aucune autre prorogation.

Il est aisé de sentir que si le nombre

des Anglois eût excédé le nôtre , dans cette Isle , de même que dans les deux autres , la Cour d'Angleterre ne se feroit jamais avisée de requérir cette évacuation avec autant d'instance qu'elle le fit ; mais il y avoit long-tems qu'elle favoit à quoi s'en tenir à cet égard ; & la jalousie ordinaire à cette nation lui suggéra , pour fervir de motif à sa demande , que les Caraïbes , qui autrefois occupoient la plupart des Isles , qui alors étoient possédées par les deux nations , ayant été relégués dans celles-ci , elles ne pouvoit être considérées que comme neutres ; & qu'en conséquence des traités faits anciennement , elles ne devoient être habitées que par ces sauvages , à l'exclusion des François & des Anglois. Ce n'est pas dans le fond qu'elle se souciât beaucoup que nous habitassions l'Isle de S. Vincent , sur laquelle il ne lui étoit pas encore venu dans l'idée de rien prétendre ; mais elle avoit fortement à cœur Sainte-Lucie & la Dominique ; elle auroit bien désiré se les approprier , si elle n'avoit pas trouvé autant de résistance de notre part que de celle

des Caraïbes : elles étoient à la vérité à sa convenance ; la première , comme faisant la clef de la Martinique , & sa séparation d'avec la Barbade , où le Mylord de Londondery avoit déjà tenté en 1724 ou 1725 de former un établissement , en y construisant un Fort , d'où il avoit été chassé par M. le Marquis de Champigny , ainsi qu'on a du le voir dans ma première Partie. La seconde afin de pouvoir nous ôter à son gré la communication de la Martinique à la Guadeloupe & à Marie-Galante , où cette nation entreprenante avoit également fait plusieurs tentatives pour s'en emparer , ce qui nous avoit pareillement obligé de l'en expulser ; mais alors elle n'étoit pas si délicate sur l'exécution des traités.

Cette notification une fois faite ; nous emmenâmes avec nous à bord de notre brigantin les Officiers Anglois , que nous festâmes si bien , que plusieurs d'entre eux , en descendant dans leur chaloupe pour s'en retourner , faillirent à tomber à la mer.

Au moment que nous allions nous séparer , nous fûmes abordés par une Pirogue Caraïbe ; elle contenoit dix-

sept personnes, qui demanderent à parler à Mylord Aubry. Aussitôt qu'elles furent en sa présence, un vieux barbon de 95 ans, qui par son air grave & assuré, attira toute notre attention, s'avança vers lui, & parla ainsi.

» Vous voyez, mylord, le seul Anglois qui soit dans cette Isle ; il y a soixante ans que j'y fais ma résidence, & j'en avois trente-cinq quand j'y suis arrivé : les huit personnes qui m'entourent sont ma femme, qui est une Caraïbe, mes deux fils, leurs femmes & mes trois petits enfans. Un Ministre Anglican qui passa ici il y a environ dix ans, nous donna à tous la bénédiction nuptiale, qui étoit la seule chose qui manquoit à notre union, pour la sanctifier & la rendre légitime. J'ai administré le Baptême à ma femme avant de l'épouser, j'en ai fait autant à mes fils qui en ont usé de même envers leurs compagnes & leurs enfans, je leur ai enseigné les principes que j'ai reçus lors de mon éducation ; ils ont été fort dociles à mes instructions, & mes desirs auroient

» été remplis si tous les soins que je me
 » suis donné, avoient pu opérer aussi
 » efficacement sur le reste d'une na-
 » tion difficile à persuader ; mais la
 » Providence n'a pas jugé à propos de
 » donner sa bénédiction à mes travaux ;
 » elle la réserve , sans doute , à quel-
 » qu'autre plus méritant que moi ,
 » pour amener à la vraie foi des Insu-
 » laires bien dignes d'être Chrétiens.
 » Tous les Caraïbes qui sont à ma suite
 » composent la famille de ma femme
 » & celle de mes enfans , hors un
 » seul , qui est le Chef que la nation
 » vient d'élire à l'instant , à l'effet de
 » cette députation , qui a pour objet
 » de vous supplier , tant en son nom
 » qu'au mien , & en celui de mes en-
 » fans , de ne point contraindre un
 » homme de mon âge , à la veille de
 » terminer sa course , à se séparer de
 » sa famille ; il tient encore plus à la
 » nation chez laquelle il vit depuis
 » tant d'années , qu'à sa propre patrie ;
 » il ne pourroit même l'obliger à le
 » suivre (n'étant pas , comme lui , née
 » sujette du Roi d'Angleterre) dans
 » des pays , où sa vieillesse & ses in-
 » firmités l'empêcheront peut-être d'a-

„ border , & où d'ailleurs il ne pourra
 „ être qu'à charge à l'Etat , n'ayant
 „ plus ni parens , ni amis , ni aucunes
 „ connoissances. J'ose donc me flatter ,
 „ Mylord , que touché de nos justes
 „ représentations , vous voudrez bien
 „ nous accorder la grace que nous
 „ vous demandons ; & nous sommes
 „ d'avance convaincus que la nation
 „ Françoisse , naturellement née géné-
 „ reuse & compatissante , & que
 „ Monsieur de Karny représente ici ,
 „ ne refusera pas de donner son con-
 „ sentement.

Nous joignîmes nos prieres aux
 siennes , & il obtint ce qu'il desiroit
 avec tant d'ardeur. On en dressa dans
 le moment un acte double , qui fut
 signé de M. de Karny , du Mylord
 Aubry , & des principaux Officiers
 qui étoient présens.

Nous interrogeâmes ensuite ce bon
 vieillard , nous lui demandâmes par
 quel hazard il étoit venu dans cette
 Ile , quels étoient les motifs qui l'a-
 voient déterminé à y passer sa vie ;
 & nous lui fîmes boire une bonne
 jatte de punch , pour l'encourager à
 nous raconter son Histoire , qu'il com-
 mença ainsi.

HISTOIRE

DE LORD TONKSON.

JE suis né le 17 Juin 1735, dans le Comté d'Oxford, d'un pere qui avoit toujours été fort attaché à Charles I, Roi d'Angleterre ; sa fidélité, qui ne se démentit jamais envers cet infortuné Prince, lui attira autant d'ennemis que le Protecteur avoit de partisans ; il se soutint pendant quelque tems, mais enfin il succomba & devint une des victimes qu'immola à son ressentiment & à son ambition démesurée le farouche Cromwel : ma mere ne survécut que deux mois aux malheurs de son mari qu'elle aimoit beaucoup. Je restai orphelin fort jeune, un de mes oncles maternels se chargea de mon éducation ; & comme ma fortune ne répondoit pas à ma naissance, il me destina au barreau. Quand j'eus atteint l'âge de 15 ans, il m'envoya à Cambridge, ville célèbre à cause de son Université,

tant pour y achever ma philosophie que pour y faire mon droit. Au bout de dix ans, je revins à Oxford, & j'y devins éperduement amoureux d'une de mes cousines à qui je n'étois pas indifférent. Je la demandai à mon oncle, qui me la refusa, parce que, me dit-il, il avoit donné sa parole au Chevalier Linck ; que Miss Clark (c'étoit le nom de ma cousine) ne pouvoit souffrir à cause de toutes les mauvaises qualités qu'elle lui connoissoit. Elle joignit ses prières aux miennes pour faire changer de sentiment à son père, mais ce fut en vain, elle ne put rien en obtenir, & cet homme toujours inflexible persista dans son refus.

Environ trois mois après cette tentative, & lorsqu'on travailloit aux préparatifs des noces, mon oncle tomba en sortant de table dans une apoplexie qui le conduisit en trois jours au tombeau, ce qui occasionna une rupture entre Miss Clark & le Chevalier Linck. Nous laissâmes écouler le tems du deuil, & j'épousai ensuite ma cousine, qui joignoit à la beauté & à

l'esprit , une douceur infinie & un très-bon caractère.

Six semaines après notre mariage , nous résolûmes d'aller passer un mois à une maison de campagne de mon beaufrere , qui nous y avoit invités , & qui étoit à 8 milles d'Oxford. A peine en eûmes-nous fait trois , qu'en passant le long de la lisiere d'un petit bois qui se trouvoit sur notre route , nous fûmes attaqués par six hommes masqués ; l'un d'eux tira son pistolet sur notre postillon pour l'arrêter ; mais une balle qui ne fit qu'effleurer l'épaule de cet homme , dont cependant il fut renversé de frayeur , vint donner dans le front de ma femme , qui tomba sur moi baignée dans son sang. Jugez , Mylord , quelle fut ma rage & mon désespoir ; je me précipitai en bas de ma voiture , & en m'avançant du côté de ces infâmes ravisseurs , je leur criai , arrachez-moi , barbares , les restes d'une vie dont vous venez de me priver de la meilleure partie , en ôtant le jour à la plus digne des femmes qui fût au monde. Un hélas ! suivi d'un juste Ciel ! quai-je fait ? que prononça un

de ces scélérats , me fit reconnoître la voix du Chevalier Linck , qui dans l'instant piqua son cheval & s'éloigna avec ceux qui l'accompagnoient Le desir de la vengeance retint mon ame prête à s'échapper , & me donna la force de retourner à Oxford , & d'y faire inhumer cette tendre & respectable femme. Grand Dieu ! que ne la suivis-je alors dans le cercueil ? Que de peines , de chagrins , de crimes & de remords ne me ferois-je pas épargnés ?

Pendant l'année de mon veuvage , j'arrangeai mes affaires , je vendis le peu de bien que j'avois , encore fallut-il l'abandonner pour un cinquieme de moins qu'il ne valoit pour me procurer de l'argent comptant. Je fis un voyage à Rotterdam , je traitai avec un Capitaine de Navire de la Compagnie des Indes Orientales , qui devoit mettre à la voile sous quinzaine , pour me donner passage jusqu'à Batavia , lieu de sa destination. Je retournai ensuite à Oxford , & la veille du jour que j'en devois partir pour n'y jamais revenir , je fus attendre le Chevalier Linck , qui étoit

à fouper chez un de ses amis , dont il devoit incessamment épouser la fille. Je l'abordai comme il en sortoit ; & après lui avoir fait tous les reproches que méritoit l'atrocité de son crime , je lui brûlai la cervelle d'un de mes pistolets , & sans rentrer chez moi , je partis pour Rotterdam , où je m'embarquai le surlendemain de mon arri-ée , & nous fîmes voile pour le Cap de bonne Espérance.

Le huitieme jour de notre navigation , nous fûmes abordés par un Corsaire Saltin-qui , après un combat des plus opiniâtres & des plus sanglans , s'empara de notre Batiment & réduisit en esclavage le reste de notre équipage , qui ne consistoit plus qu'en onze hommes. L'éloge que ces barbares firent de mon courage , ne les empêcha cependant pas de me dépouiller , ainsi que mes autres compagnons d'infortune ; il nous conduisirent à Salé , ville d'Afrique , au Royaume de Fez , fise dans les Etats de l'Empereur de Maroc. Je tombai en partage au Capitaine qui se nommoit Soliman ; il me mena à une

maison de campagne qu'il avoit à deux milles de la ville.

Pendant le premier mois que je fus avec lui, il me traita assez doucement & ne m'occupa qu'au jardinage que je n'entendois pas trop bien ; au bout de ce tems, il me fit venir, me proposa de me faire circoncire, d'embrasser le Mahométiſme, & de me donner sa fille en mariage, si je voulois lui promettre de l'accompagner dans toutes ses courses, pour l'aider à exercer ses pirateries : il m'ajouta que si je refuſois les offres avantageuſes qu'il me faisoit, il ſçauroit bien m'en faire repentir, en m'employant aux ouvrages les plus vils & les plus pénibles. L'amour de la vie, l'horreur des tourmens, la délicateſſe de mon tempérament, l'impoſſibilité de pouvoir me retirer du malheureux état où je me trouvois ; mon extrême miſere enfin, qui preſque toujours fut l'écueil de la vertu, même la plus ſolide, me déterminèrent à arborer le turban, à épouſer la fille de mon patron, & à faire la guerre aux Chrétiens. Trois années s'écoulerent ainſi, & à la fin de la dernière, une fauſſe couche

m'enleva ma femme à l'âge de dix-neuf ans ; je la regrettai d'autant plus sincèrement que j'en étois aimé , que je l'avois disposée à se faire chrétienne , & que nous étions convenus qu'après la mort de son pere , ou à la premiere occasion que nous pourrions trouver , nous passerions en Hollande , où j'abjurerois le Mahoméisme , & la ferois baptiser ; mais la providence qui dirige toutes choses à son gré , déranger nos projets , & je fus obligé de lui donner moi-même ce Sacrement deux heures avant qu'elle fermât pour toujours les yeux à la lumiere.

L'année suivante , Soliman qui étoit fort âgé & perclus de rhumatismes , m'ayant un jour fait approcher de son lit , me dit , mon cher Ali-zerben , voici le moment fatal , où l'Ange de la mort va me séparer du nombre des vivans , pour aller joindre notre grand Prophete. Si tu veux me jurer sur l'alcoran que tu seras toujours fidele à la loi des vrais croyans , je mourrai content , & tu seras l'héritier de tous mes biens. Je n'hésitai pas à faire tout ce qu'il exigea de moi , & il rendit huit jours après les derniers soupirs.

entre mes bras. Je n'épargnai rien pour lui faire des obéques convenables à ses richesses. Je me fis ensuite payer de tout ce qui lui étoit dû, je travaillai à faire réparer sa maison de la ville & à embellir celle de la campagne, j'achetai de fort belles esclaves, dont je peuplai mon sérail; en un mot, je me conduisis de façon que mes démarches, bien loin de donner l'ombre d'un soupçon, me firent regarder comme un des plus zélés Musulmans du pays. Huit mois après la mort de mon Patron, il entra dans le Port un Vaisseau Hollandois qui étoit chargé de traiter de la rançon de plusieurs esclaves de sa nation, dont j'avois deux en ma possession, ce qui me donna occasion d'avoir plusieurs entrevues, à ce sujet, avec le Capitaine de ce navire, qui étoit doué d'une probité à l'épreuve de tout. Je conçus pour lui une telle estime, que je ne fis aucune difficulté de lui faire part de toutes mes aventures, & du dessein où j'étois depuis longtems de repasser en Hollande. Il s'offrit de lui-même à me procurer ce passage, & nous convinmes ensemble

ble que pour empêcher que l'on ne s'en apperçût, le jour qu'il mettroit à la voile, je me déguiserois en esclave, que je prendrois la place d'un des deux Hollandois que l'on favoit que je devois lui remettre ; qu'il viendrait nous chercher, & qu'afin que celui que je laisserois à ma place n'en souffrît point, il alloit de ce pas payer au Consul de la Nation le prix de sa rançon, suivant la déclaration que nous en avions faite, afin qu'après notre départ, ce Consul pût le délivrer & le faire repasser en Hollande par la premiere occasion. Cet arrangement une fois pris, je ramassai ce que j'avois en pierreries, or, & argent qui pouvoit bien monter à quatre cens mille livres de notre monnoie ; je les distribuai en différentes petites caffettes, dont le Capitaine Wirdest en emportoit toujours quelques-unes chaque fois qu'il retournoit à son bord. La veille de mon départ, je fis tous les préparatifs d'un grand festin, que je feignis vouloir donner le surlendemain à ma maison de Campagne, j'y invitai les principaux de la ville, & j'eus attention, avant

de me coucher , de prévenir , celui de mes deux esclaves qui devoit rester à ma place , de ma résolution , & de ce que j'avois fait à son égard ; je lui fis présent de vingt guinées , afin qu'il se procurât ce qui pourroit lui être nécessaire. Le lendemain matin , j'envoyai le reste de mes esclaves à ma maison de campagne. J'ordonnai à mon Hollandois d'aller chez le Consul & d'y rester jusqu'à ce que notre vaisseau fût parti , je me déguisai ensuite de façon à être méconnoissable , & j'attendis avec mon compagnon de voyage l'arrivée du Capitaine Wirdest , qui ne tarda pas à venir nous prendre avec tout ce qui nous restoit à emporter , & nous parvinmes sans aucun obstacle , jusqu'à bord de notre Navire ; nous appareillâmes à l'instant , & portâmes le cap sur Rotterdam , où nous arrivâmes sans aucun accident le jour de Noël de l'année 1669.

Mon premier soin fut d'aller trouver un Ministre qui me fit faire mon abjuration , & qui me condamna en une aumône de trente mille livres , dont il fit lui-même en ma présence

la distribution à plusieurs familles qui étoient dans le besoin.

Je partis quelques jours après pour Amsterdam, où je trouvai chez les Juifs une occasion favorable de me défaire avantageusement de mes pierres. Pendant mon séjour dans cette ville, j'y fis la connoissance d'un Capitaine Anglois, dont le Navire étoit dans le Port de Rotterdam, d'où il devoit incessamment faire voile pour la Barbade. Le desir que j'avois d'augmenter ma fortune & de satisfaire un goût décidé pour les voyages, sans considérer les nouveaux risques, auxquels m'exposoit une ambition d'autant plus condamnable, que j'avois assez de bien pour vivre honorablement, me fit naître l'envie d'accompagner ce Capitaine; je lui en fis la proposition, il l'accepta avec joie, nous nous arrangeâmes ensemble, & nous retournâmes huit jours après à Rotterdam, d'où au bout de cinq semaines, nous appareillâmes & portâmes le cap sur la Barbade. Je ne tardai pas à me repentir de ma téméraire entreprise, car le seizieme jour de notre navigation, nous aperçûmes un vaisseau

qui faisoit force de voiles sur nous , il ne nous fût pas difficile , à sa manœuvre , de le reconnoître pour un Forban ; il étoit meilleur voilier que nous , nous ne pouvions le fuir , nous étions bien armés , & nous ne manquions pas de courage , ainsi nous résolûmes de nous défendre. Après nous être canonné pendant plus de deux heures , ce Forban , qui étoit François , tenta l'abordage , & nous n'étions occupés qu'à l'éviter , quand tout-à-coup nous aperçûmes une fumée épaisse qui sortoit par les écoutilles , la flamme ne tarda pas à lui succéder , & en moins de six minutes , tout l'avant de notre bâtiment fut en feu , nous nous jettâmes sur l'arrière , & n'envifageant plus d'autre ressource pour nous que celle de nous rendre , nous amenâmes ; mais le feu qui gagnoit l'arrière avec une vitesse incroyable , ne permit pas à l'ennemi de s'approcher , crainte de périr avec nous , ce qui me fit prendre le parti de me jeter à la mer , & de nager du côté du Forban ; il s'en aperçut , il envoya sa chaloupe pour me prendre , & elle me conduisit à son bord. Il n'y avoit pas

pas cinq minutes que j'y étois quand le feu prit à la soute aux poudres, & fit sauter notre vaisseau avec un fracas horrible ; & de cinquante sept personnes que nous étions dedans, en partant de Rotterdam, je fus le seul qui se sauva. Comme j'avois presque entièrement perdu connoissance quand j'arrivai à bord du Forban, on me mit dans un hamack, après m'avoir fait changer de tout ; on me fit avaler un verre d'eau de vie qui me remit un peu, deux heures après on me saigna, & le lendemain matin mon bon sens me revint ; mais hélas ! il ne servit qu'à me faire déplorer davantage mon sort. Le Capitaine de ces bandits me demanda si je voulois être des leurs, ou si j'aimois mieux que l'on me dégradât dans la premiere Isle qu'on rencontreroit ; j'optai en faveur de cette derniere proposition. Pendant que je restai avec eux, ils me traiterent avec assez d'humanité, & le vingt-unieme jour ils relâcherent dans cette Isle pour y faire de l'eau dont ils commençoient à manquer, & ils m'y mirent à terre le 17 Avril 1670. Après cependant m'avoir

donné deux chemises de toile bleue, un calçon de toile grise, une paire de bas de peau, quatre piaftres, une bouteille d'eau de vie, trois biscuits & un morceau de marfouin séché, le tout en échange de ce qu'ils m'avoient pris qui consistoit en mon vêtement qui étoit assez propre, 30 guinées, ma montre & un diamant d'environ cent pistoles que j'avois au doigt. J'avancai un peu avant dans les terres avec mes provisions qui n'étoient pas fort embarrassantes, & je ne fus pas longtems sans découvrir quelques cabannes, j'entrai dans la première, où je trouvai deux hommes & quatre femmes assis sur des nattes, je leur fis entendre le mieux que je pus le malheur qui venoit de m'arriver, le besoin que j'avois de nourriture, en portant les doigts à ma bouche & en remuant les mâchoires; ils parurent compatir à mon infortune en élevant les mains sur leurs têtes, en les descendant ensuite & les joignant sur leur poitrine, ils m'apportèrent du r's & du cabrit, & me firent boire deux coups de maby, boisson faite avec des patates, des oranges & du

sirop de cannes , que l'on fait fermenter dans de l'eau pendant deux jours ; elle a la couleur du vin clairet , elle est fort agréable à boire , elle enyvra aisément , & quand on en prend trop elle donne la colique. Je voulus aussi les régaler de mon eau-de-vie , que j'eus bien de la peine à leur faire accepter ; ils me donnerent un hamack de toile de coton , qu'ils me placèrent dans un petit retranchement de leur cabanne. J'eus le lendemain & les jours suivans la visite de tous les Caraïbes de l'Isle , qui à l'envi les uns des autres , me témoignèrent , par leurs démonstrations , leur sensibilité & la joie qu'ils avoient de me posséder. Je leur fis connoître un jour l'envie que j'avois de les accompagner à la chasse ; ils me donnerent un arc & des fleches ; mais s'étant aperçus de ma maladresse à me servir de cette arme , jusqu'alors inconnue pour moi , l'un d'eux m'apporta le lendemain un vieux fusil rouillé ; je le raccommodai & le nettoyai ; mais comme je n'avois ni poudre ni plomb , je leur donnai une de mes piastres , je leur fis comprendre l'usage que je voulois qu'ils en

fiffent , & ils s'acquitterent au mieux de ma commission , en allant le jour d'après avec leur Pirogue en chercher au Fort-Royal. Un jour que je m'étois occupé à chasser toute la journée , je remarquai qu'il y avoit dans cette Isle une quantité de terres incultes. Je témoignai à ceux avec qui j'étois , que je serois bien aise d'en avoir pour m'amuser. Ils me fournirent des graines avec lesquelles j'enfemençai une grande piece de tabac , une de mays , une de riz & une autre de millet , qui toutes produisirent une abondante récolte. Insensiblement je m'accoutumai avec eux , & ils se plurent avec moi ; la beauté & la fertilité du climat , où sans or ni argent , meurtres ni rapines , on peut se procurer aisément tout ce qui est nécessaire , la façon de vivre des habitans , la douceur de leurs mœurs , l'égalité qui regne entre eux , cette liberté enfin , le plus riche des présens de la nature , si chéri de ceux qui en savent bien connoître tout le prix , eurent pour moi des charmes si puissans que je formai dans l'instant la ferme résolution de ne jamais quitter d'aussi

généreux hôtes qui, quoiqu'on en dise, font moins sauvages, plus humains & plus droits que ces prétendus hommes polis qui sont répandus dans le reste du monde connu.

En moins de dix-huit mois, je parvins à apprendre leur langue, & à avoir avec eux des conversations suivies qui me mirent à portée de développer toute la beauté de leur âme : enfin au bout de dix années de sollicitations, je me suis déterminé à prendre une femme parmi eux. J'en ai eu des enfans qui s'y sont pareillement établis, & je demande tous les jours à Dieu la grace de ne jamais permettre qu'aucuns de mes descendans sortent de cet heureux pays pour aller vivre dans d'autres occupés par des hommes policés, de crainte qu'ils ne s'y corrompent par l'exemple, & ne deviennent en les imitant, mille fois plus féroces que les tigres & les lions qui remplissent les déserts affreux & brûlans de l'Afrique.

Fin de l'Histoire de Lord Tonkson.

Quand notre vieillard, tont en-

thoufiasmé de fon bonheur imaginaire , eut fini fa narration avec un feu qui manifeftoit bien fa prévention qui ne nous perfuada pas , il réitéra fes remercimens , prit congé de nous , & s'en alla fort content avec fa famille.

Nous réfolumes de paffer encore le lendemain à Saint-Vincent , & de parcourir cette Ifle en nous procurant le plaifir de la chaffe ; mais nous ne fûmes pas heureux , car il furvint vers les dix heures du matin un orage fi terrible , que nous nous fçûmes bon gré d'avoir différé d'un jour notre départ. Nous fûmes mouillés jufqu'aux os , & nous ne parvinmes pas fans peine à gagner nos chaloupes , qui nous conduifirent à bord de nos bâtimens ; nous changeâmes de tout , depuis les pieds jufqu'à la tête , nous allâmes enfuite à la patache , où nous paffâmes le refte de la journée à table , & nous ne nous féparâmes que le foir pour retourner à notre Brigantin.

Je n'ajouterai rien ici à la description que j'ai déjà donnée de cette Ifle dans ma Première Partie , finon

qu'elle est la plus fertile de toutes celles que les Caraïbes occupent dans les Antilles, la plus commode pour l'ancre & pour y faire de l'eau ; s'y trouvant plusieurs rivières & torrens qui ne contribuent pas peu à cette fertilité. Elle produit une grande quantité de très-beaux bois, propres à la construction des vaisseaux, à la charpente, à la menuiserie & à plusieurs autres ouvrages.

Le jour d'après nous appareillâmes & fîmes voile pour Sainte-Lucie, où nous mouillâmes le 19 Mai 1730.

Comme il étoit tard, nous attendîmes au lendemain pour envoyer nos trompettes à terre, afin d'avertir les François & les Anglois qui se trouveroient dans cette île, de s'assembler le jour suivant à midi sur la savanne, & qu'à cette heure on iroit leur notifier les ordres des Rois de France & d'Angleterre.

Nous fîmes, M. de Prépont & moi, souper & coucher chez le pere Athanase, qui fut bien charmé de nous voir, & qui nous régala du mieux qu'il put avec de la tortue & de fort-bon poisson qu'il avoit fait pê-

cher ce jour-là. Il avoit avec lui un compagnon dont il ne nous parut pas des plus contents. Il nous dit qu'il étoit trop jeune, trop borné, & peu propre d'ailleurs à le remplacer pour exercer, dans cette Ile, le ministère apostolique; qu'ainsi il étoit décidé à en écrire à ses supérieurs, pour qu'ils lui en envoyassent un autre.

Le lendemain, M. de Karny vint faire une visite à ce Pere qui, quand il fçut le motif de notre voyage, nous fit connoître la crainte qu'il avoit d'être compris dans l'ordre que nous devons faire publier, mais nous le rassurâmes & nous lui fîmes entendre qu'il en étoit excepté de droit. Ce Major dîna avec nous, & s'en retourna le soir à bord.

Le jour d'après, nous fîmes faire la publication. Il ne se trouva dans cette Ile que neuf François, quatre Anglois & deux Allemands. Ces derniers n'étant pas nés sujets d'aucuns des deux Rois, & l'Ile où ils étoient étant neutre, ils furent aussi exceptés.

Nous allâmes ensuite dîner à bord de notre Brigantin, où M. de Karny

avoit invité le Mylord Aubry & tous les Officiers de la patache, nous emmenâmes avec nous les deux Peres Capucins qui, quoique Moines, furent très-bien accueillis des Anglois, qui les engagerent fortement à venir dîner avec nous le lendemain à bord de leur patache.

Nous retournâmes, M. de Prépont & moi, souper & coucher chez le Pere Athanase, & le lendemain nous allâmes à bord du vaisseau anglois, où nous fûmes très fêtés. Je m'aperçus pendant le repas que l'on avoit envie de se divertir aux dépens du jeune Franciscain, en le faisant boire; je le fis remarquer au Pere Athanase qui étoit placé entre lui & moi, afin qu'il y prît garde, & il étoit tems, car ce jeune Moine commençoit déjà à balbutier, mais heureusement que cela ne fut pas plus loin; nous lui fîmes prendre après le repas deux tasses de café, & le Pere Athanase se priva de boire du punch pour l'interdire à son compagnon. Nous les accompagnâmes à terre M. de Prépont & moi, nous soupâmes & couchâmes chez eux. Le lendemain matin, nous

leur fîmes nos adieux, nous leur présentâmes notre offrande, qu'ils ne refuserent point, & nous retournâmes à bord de notre brigantin, où Messieurs les Anglois vinrent encore dîner, & ne nous quitterent que sur le soir.

J'ajouterai à ce que j'ai déjà dit de cette Isle, qu'elle est sous le treizieme degré cinquante minutes au nord de la ligne équinoxiale, qu'ils'y trouve de belles & agréables vallées, très-fertiles & couvertes de grands arbres fort beaux & propres à la construction des vaisseaux, à la charpente & à la menuiserie; qu'elle est arrosée de plusieurs fontaines & rivières où le poisson est excellent; que l'air y est fort sain, & qu'indépendamment des serpens & des caïmans dont j'ai parlé dans ma premiere Partie, il y a aussi des scorpions dont les morsures sont fort difficiles à guérir, & des têtes de chien comme à la Dominique, que je n'avois pas vues lors de mon premier voyage dans cette Isle.

Quoique M. de Karny & le Mylord Aubry fussent convenus entre eux en se quittant, que l'on seroit

voile le lendemain pour la Dominique, ce dernier vint à notre bord à sept heures du matin, pour nous engager, attendu le voisinage où nous étions de la Barbade, d'y aller passer quelques jours avec lui; que nous irions ensuite à la Dominique; qu'après y avoir fini notre opération, nous nous séparerions pour nous rendre chacun à notre destination. Nous ne pûmes nous empêcher d'acquiescer à cette proposition, & le 26 Mai, nous appareillâmes à six heures du matin, & nous mouillâmes le même jour dans le Port de Pont, ville Capitale de cette Isle, dont la baye, ou l'ancre est très-bon, a environ une lieue de large, d'une pointe à l'autre. Il y a sur la pointe de l'est une batterie de trente-six pieces de canons qui en défend l'entrée; sur celle de l'ouest, qui est moins avancée en mer, & qui est couverte de rochers à fleur d'eau, une autre de dix pieces qui bat la rade; & en outre une de six, entre la pointe & la jettée qui forme le Port. Le nom de Pont que l'on a donné à cette Capitale, lui vient d'un pont que l'on y a

bâti, car autrefois nous la nommions S. Michel, les Flamands S. Michael, les Hollandois Bruggeftadt, & les Anglois Bridgetown ou Indian-Bridge. Elle est située dans le fond de Carlifte, dans la partie méridionale de l'Ifle, près de la baye auffi dite de Carlifte, qui est large, profonde, assurée pour les vaisseaux, & assez vaste pour en contenir 600. Cette ville est très-mal saine, à cause de sa situation, qui est plus basse que les bancs de la mer, ce qui fait que les marées du printems forment autour un marais dont les exhalaisons donnent souvent lieu à des maladies épidémiques, surtout à la maladie de Siam, plus fréquente dans cette Ifle que dans aucune autre des Antilles. Cette ville est très-bien fortifiée; on y entretient une nombreuse garnison, elle est belle, grande & bien peuplée; les rues font larges, droites, propres & bien percées, les maisons fort bien bâties dans le goût anglois; elles font meublées magnifiquement & distribuées au mieux, tout y respire l'opulence; les fenêtres y font vitrées, mais on est obligé de les renouveler

souvent, à cause des ouragans ; la maison de ville est belle & bien ornée ; les boutiques & les magasins des Marchands sont remplis de tout ce que l'on peut desirer , il y a surtout beaucoup d'Orfèvres , de Jouailliers & d'Horlogers , qui tous sont fort aisés. Le commerce y est très-considérable , les habitans sont riches , généreux & fort affables envers les étrangers. C'est dans cette ville que le Gouverneur général , ainsi que les principaux Officiers & Magistrats , font leur résidence. Les hommes sont grands , biefaits & forts blancs , les femmes sont belles , fécondes & d'un commerce agréable ; il faut que la population y soit en grande recommandation , puisque l'on ne peut faire un pas sans rencontrer une fourmil- liere d'enfans.

Nous séjournâmes dans cette ville jusqu'au deux Juin , nous y passâmes les trois quarts de notre tems à table & au jeu. C'est dans cette ville où , pour la premiere fois , j'ai commencé à essuyer des revers de fortune ; j'en avois été , jusqu'à ce moment , traité en enfant gâté , mais elle me l'a fait.

payer bien cher depuis. Je perdis 80 guinées , qui ne m'empêcherent cependant pas de faire emplette de vingt-cinq bouteilles d'eau des Barbades, & d'autant de fine orange.

L'Isle de la Barbade est située à l'est de Sainte Lucie , à la hauteur de treize degrés vingt minutes méridionales & 40 minutes septentrionales ; elle a dix lieues de long sur six dans sa plus grande largeur , & on lui en donne trente-deux de circuit : Elle est très-peuplée , & pourroit fournir au moins dix-huit à vingt mille combattans. Elle est d'ailleurs , par sa situation , en état de se défendre contre quiconque voudroit l'attaquer , les eaux y sont fort rares ; on y trouve cependant plusieurs ruisseaux , un petit lac qui parcourt une partie de l'Isle , quelques sources , & une petite riviere que l'on nomme la Tuigh , qui est remarquable par une espece d'huile qui surnage sur sa superficie , & qui sert à brûler ; mais tout cela n'est pas à beaucoup près suffisant , pour fournir de l'eau aux habitans , qui sont obligés d'avoir recours aux citernes & aux puits. Les bestiaux y

sont en quelque sorte plus heureux que les hommes , en ce que le pays , qui est en plusieurs endroits , plein de mornes & de falaises , est dans d'autres , bas , uni & rempli de marais & étangs qui servent à abreuver ces animaux. Le terrain est fertile & produit des cannes de sucre , du coton , de l'indigo , de la casse , du rocou , du maniock , de la laine , du gingembre , des oranges , des citrons , des limons , des tamarains , des dattes , des grenades , des raisins , des papayers , des cocos , des bananes , des momins , des prunes de montbains , des pommes d'acajoux , des yacos , des bonacocs , des guaveos , des poires , des pommes , des melons d'eau & de terre , des ananas ou pommes de pin , improprement nommées ainsi ; & du tabac , mais en très-petite quantité.

Indépendamment des arbres fruitiers ; cette Isle est remplie d'une quantité prodigieuse de toutes sortes de beaux bois , propres à la construction des vaisseaux , à la charpente , à la menuiserie , parmi lesquels il y en a entre autres de très-utiles à la fanté. Tels

sont ceux que l'on nomme le locuste ; le mastic, le roodnood ou bois rouge, la fistula, le pricheld-yellera-nood, la palene, le *lignum vitæ* & le mangrostric ; dont l'écorce sert à faire des cordes.

A l'exception des tourterelles, ramiers, grives & autres petits oiseaux qui sont à peu près comme nos rouges gorges ; il y a très-peu de gibier, mais en revanche le poisson & les coquillages y sont excellens & en abondance, particulièrement les maquereaux, la seule des Antilles où j'en aye mangé, les mullets, les vieilles, les cavalles, les chirurgiens, les tortues vertes, les peroquets de mer, les cancre, les écrevisses, les crabes rouges & blanches, & les terbums.

Il se trouve dans cette mer une assez grande quantité de requins ; mais il n'y a point dans l'Isle de reptiles dangereux ; on y voit bien des couleuvres qui ont près de deux aulnes de long, qui n'effrayent que par leur longueur & grosseur ; il s'y trouve aussi quelques scorpions, gros comme des rats qui ne font aucun mal, &

beaucoup de lézards que l'on rencontre souvent dans les maisons par l'amitié, dit-on, qu'ils ont pour les hommes. Quant aux moustiques, aux chiques & aux maringouins, je n'ai point vu d'Isle où en fut aussi incommodé que dans celle-ci. On y voit aussi une espèce de mouche dont les ailes, pendant la nuit, jettent en volant une grande clarté. Les naturels de cette Isle, qui autrefois habitoient des caves fort profondes, dont il en reste beaucoup, se les attachoient aux bras, & s'en servoient comme de chandelles.

Cette Isle est divisée en douze quartiers, dans lesquels il y a seize temples.

Les Anglois possèdent encore une autre Isle du même nom, qui fait aussi une des Antilles de l'Amérique septentrionale, que plusieurs voyageurs ont mal-à-propos confondue avec celle dont je viens de faire mention ci-dessus. Celle-ci est à dix-sept degrés trente minutes de latitude; elle a environ seize milles de longueur, elle est située au nord-est de Monferrat, & au nord nord est d'Antigoa. Ils y ont

une Colonie où on compte près de 1800 ames, le pays est très-fertile, le gibier y abonde, ainsi que le poisson. Elle appartenoit autrefois à des Caraïbes qui, après plusieurs combats avec les Anglois, ont été obligés d'en déguerpir, de sorte que depuis ce tems, ces derniers en sont absolument restés les maîtres.

Le 2 Juin 1730, nous fûmes coucher à bord de nos bâtimens, & le 3 à huit heures, nous appareillâmes & portâmes le cap sur la Dominique, où nous mouillâmes le 5 de fort bonne heure, & nous eûmes le tems, dès le même jour, d'envoyer nos trompettes à terre pour ordonner aux François & aux Anglois qui s'y trouveroient de s'assembler le lendemain à midi sur la savanne, pour leur notifier les ordres des Rois de France & d'Angleterre dont nous étions porteurs; mais lorsque nous nous y rendîmes à cet effet, il ne s'y trouva qu'un seul François, à qui nous accordâmes le passage dans notre brigantin jusqu'au Fort-Royal.

Cette Isle est au sud-est de la Martinique, au nord-ouest des Saintes &

de la Guadeloupe, & au nord-est de Marie-Galante. Elle renferme, dit-on, dans son sein une mine d'or que les Caraïbes désavouent, de crainte d'attirer chez eux les Européens. Les Anglois ont fait tous leurs efforts pour y former des établissemens ; ils en avoient même déjà commencé quelques-uns, mais nous ne leur avons pas donné le tems de s'y fortifier. L'ancrage y est fort bon, mais il n'y a aucun Port ni cul-de-sac pour s'y retirer. Il ne s'y trouve que des rades foraines & quelques pointes, derrière lesquelles on peut se mettre à couvert des mauvais vents.

Nous allâmes dîner ce même jour à bord de la patache angloise, nous y passâmes toute la journée, & sur le soir, nous nous retirâmes à notre brigantin, après nous être fait des adieux mutuels.

Les Caraïbes en général, ont une singulière idée de la création ; ils prétendent que Dieu qu'ils nomment Louguo étoit Caraïbe, & qu'il fût le premier homme. Ils disent qu'il ne provient de personne ; & qu'après avoir fait la terre molle & unie, il

y descendit du ciel qui avoit été de tout tems , qu'il y vécut seul pendant un grand nombre de lunes , mais que s'étant ennuyé, il résolut de se faire des créatures pour lui tenir compagnie ; qu'à cet effet il fit sortir les hommes de son nombril qu'il avoit fort gros ; qu'ensuite il se fit une incision à la cuisse gauche , d'où il tira les femmes ; qu'après cela il ramassa des râclures de racines qu'il jeta à la mer , dont se formerent les poissons , & qu'il s'en retourna au ciel , où il créa le reste des animaux terrestres : que longtems après que Louguo eût opéré toutes ces choses , il fut si indigné de la méchanceté des Caraïbes , que pour les punir , il fit tomber pendant plusieurs semaines de si abondantes eaux , qu'il les noya tous , à l'exception de quelques uns qui se sauvèrent dans leurs pirogues , qui furent portées sur le sommet d'une montagne fort élevée , qui étoit la seule qui fût alors ; qu'ils y restèrent jusqu'après l'écoulement des eaux qui , en se retirant , charroyerent beaucoup de terres avec elles , lesquelles en se déposant , for-

merent quantité d'autres montagnes qui ont séparé leurs Isles de la terre ferme.

Ils sont persuadés qu'il y a des rivières au Ciel qui produisirent ces eaux ; que celle de la mer provient de la sueur & de l'urine des Anges qu'ils nomment Chéméens ; que c'est ce qui la rend salée ; que l'eau douce se dérobe de la mer par dessous terre, & que cette filtration l'adoucit, la purifie & lui ôte tout ce qu'elle a d'aigre.

Quoique les Caraïbes ayent une grande vénération pour la lune, c'est à tort que quelques voyageurs avancent qu'ils la regardent comme une divinité. Il est vrai qu'à chaque nouvelle lune, ils sortent tous de leurs cases pour la considérer, & que par leurs danses & leurs cris ils témoignent beaucoup de joie ; mais le soleil qu'ils regardent comme le Trône de Dieu, en face duquel ils adressent leurs prières & leur consternation quand ils le voyent obombré, les feroient plutôt passer pour Mages que pour des adorateurs de cette planète.

Je ne m'étendrai pas davantage ici

sur leur religion , leurs mœurs & leurs usages , les ayant décrits dans ma premiere Partie. Je me contenterai simplement de dire que , pendant le tems que j'ai été chez eux , je n'y ai rien vu de tout ce qu'en ont dit le Pere du Tertre , Rochefort & de la Borde. Il faut apparament que les choses aient bien changé dans l'intervalle qu'il y a eu entre les voyages des auteurs , dans lesquels ils ont puifé leurs descriptions , & les miens.

Le lendemain matin , nous mêmes à la voile , nous nous saluâmes chacun de sept coups de canon , & nous portâmes le cap , favoir la patache sur l'Angleterre , & nous sur le Fort-Royal , où nous arrivâmes le 8 Juin. Nous mouillâmes dans la rade , nous descendîmes à terre , & montâmes au Fort , où nous trouvâmes M. le Marquis de Champigny , à qui nous rendîmes compte de nos opérations , dont il parut fort content. Il nous dit que nous pouvions nous reposer pendant huit jours , & que nous partirions ensuite pour le conduire à la Grenade , avec M. Panier d'Orgeville.

Je profitai de l'occasion d'une bar-

que qui alloit à Marie-Galante pour donner de mes nouvelles à Madame de Norfoÿ, dont je reçus réponse quatre jours après. Je fis un voyage au Fort S. Pierre avec M. de Prépont, pour quelques affaires que nous y avions, & nous revinmes le lendemain au Fort Royal avec M. l'Intendant. Deux jours après notre arrivée, nous nous embarquâmes tous dans notre brigantin; nous appareillâmes & fîmes voile pour la Grenade, où nous mouillâmes le 19 Juin 1730, à huit heures du soir.

Cette Isle est une des Antilles de l'Amérique Septentrionale, dans la mer du nord; elle est située par les douze degrés & quinze minutes de latitude nord. C'est celle qui de toutes les Antilles est la plus voisine du continent, dont elle n'est éloignée que de trente-deux lieues. Elle est à soixantedouze de la Martinique; sa longueur, nord & sud, est de dix lieues, sa largeur de quatre à cinq, & son circuit de vingt-deux. L'entrée du Port de cette Isle est située à l'ouest; il y a une grande baye où cul-de-sac qui le renferme, ainsi que le carénage. Elle est à la

bande de l'ouest, sa profondeur formée par deux autres bayes qui s'avancent de beaucoup en mer, donne à cette Isle la forme d'un croissant irrégulier, dont la pointe du côté du nord est plus épaisse que celle du sud. Le terrain de cette Isle est très-fertile, il y croit du café, du sucre, du coton, de l'indigo, du rocou, du cacao & du tabac; il y a de très-beaux arbres propres aux Ebénistes & aux teinturiers; des palétuviers, des orangers, des citronniers, des limoniers, des grenadiers, des figiers, des bananiers, des cocotiers, des abricotiers, des pommiers d'acajoux, des prunes de monbain, des ananas, & quantité d'autres fruits. La chasse y est abondante. On y voit surtout beaucoup de perdrix, de ramiers & de tourterelles; il n'y a point d'animaux venimeux & dangereux, si ce n'est le requin. Cette mer produit d'excellens poisson, entr'autres des tortues, des vieilles, des rougets & des chirurgiens.

Cette Isle étoit autrefois occupée par les Caraïbes seuls, mais depuis environ un siècle, elle n'est plus habitée que

que par des Européens. Sa longitude est de trois cens quinze degrés trente-cinq minutes , & sa latitude de onze degrés cinquante minutes.

Nous descendîmes le lendemain à terre , & nous allâmes dîner chez M. de Larnage , Gouverneur de cette Ile. Comme nous sortions de table , on vint nous avertir que les huit matelots qui nous avoient conduit à terre dans la chaloupe , étoient retournés à bord fort malades , & qu'on les avoit saignés. Deux heures après nous fûmes informés , que trois de ces matelots étoient morts , que cinq autres avoient été attaqués de la même maladie , & qu'ils avoient pareillement été saignés. Cela nous fit juger que l'air étoit empesté , & nous fit prendre la résolution de nous rembarquer dès le jour même , ce qui fut exécuté sur le champ , après que M. le Marquis de Champigny , & M. Panier d'Orgeville , eurent donné leurs ordres.

Aussitôt que nous fûmes à bord , nous appareillâmes & fîmes voile pour le Fort-Royal ; mais le mal étoit déjà fait , & il nous mourût , en trois

jours de tems , que dura notre trajet ,
ving-sept hommes , tant soldats que
matelots , que nous jettâmes à la mer.
M. l'Intendant & moi , ne fûmes pas
épargnés ; heureusement pour nous
que l'on ne suivit pas la même route
que l'on avoit fait prendre aux autres ,
sans quoi nous n'en serions pas ré-
chappés. Nous ne fûmes point saignés ;
les cordiaux & les sudorifiques nous
remîrent sur pied en trois semaines.
M. de Champigny & M. de Prépont
en furent quittes pour quelques petits
maux de tête qui n'eurent point de
suite. J'ignore qui eut l'imprudenc
d'instruire Madame de Norfoÿ de ma
maladie , mais je fus fort étonné de la
voir entrer dans ma chambre avec
son frere le huitieme jour d'après mon
arrivée. M. le Général leur donna des
lits chez lui , & ils ne me quitterent
point que je ne fusse parfaitement réta-
bli. Je reçus en cette occasion , de la part
de ma chere Victoire , des preuves
non équivoques de son attachement
pour moi , qui ne sortiront jamais de
ma mémoire. Enfin quand je me trou-
vai en état de supporter la mer , je
pris congé de M. le Marquis de Cham-

pigny, & m'embarquai avec M. de Chanzy & Madame de Norfoÿ pour aller rejoindre M. de Prépont au Fort S. Pierre, où il étoit depuis 15 jours occupé à fréter notre brigantin. Le surlendemain, M. de Chanzy & Madame de Norfoÿ profiterent du départ de la patache du Roi pour s'en retourner à Marie-Galante. Le jour suivant nous fûmes coucher à bord de notre brigantin, nous appareillâmes le lendemain, & nous fîmes voile pour Curaçao, le 26 Juillet 1730.

Après une traversée de quatorze jours, nous mouillâmes sous pavillon espagnol dans le Port de la ville de Curaçao, située dans la partie méridionale de l'Isle du même nom, nous y échangeâmes une partie de nos marchandises, qui consistoient en sucre, coton, indigo, bas de soie & vif argent, contre des cuirs qui sont à très-grand marché dans cette Isle, de la laine & des piastres de poids, & nous réservâmes le surplus, comme toiles, mouffelines, dentelles, chapeaux, galons d'or & d'argent, fouliers & quincailleries de toutes sortes pour Cayenne, où nous étions assu-

rés de nous en défaire beaucoup mieux qu'à Curaçao.

En moins de cinq semaines nous fîmes notre traite ; nous n'eûmes presque affaire qu'à des marchands Juifs qui résident dans cette ville , où ils ont une Sinagogue & qui sont fort riches. Ce furent eux qui se chargerent de notre vil argent qu'ils vinrent prendre à notre bord , & dont nous tirâmes un parti fort avantageux. Un jour que nous allâmes dîner chez l'un d'eux pour conclure un marché , nous y trouvâmes le sieur B ***. dans un état déplorable. Il nous dit qu'après avoir fait un profit considérable aux côtes d'Espagne sur la pacotille que lui avoit fait donner M. le Marquis de Champigny , il étoit venu dans cette Isle pour y continuer sa traite ; mais qu'il avoit eu le malheur de s'attacher à un jeune Hollandoise qui , avec les pertes qu'il avoit faites au jeu , l'avoit en moins de quinze mois , mis absolument à sec. Il ajouta qu'il étoit obligé de se défaire piece à piece de tout ce qui lui restoit pour pouvoir subsister , en attendant qu'il partît quelque vaisseau

Hollandois pour retourner en Europe ; qu'il n'osoit pas se présenter davantage devant M. le Marquis de Champagne , des bontés duquel il avoit trop abusé. M. de Prépont dont l'âme sensible ne lui permettoit pas de voir un malheureux sans le secourir efficacement , lui dit que s'il vouloit lui promettre de ne plus retomber dans ses égaremens , il lui feroit une avance de cent pistoles d'Espagne , dont il feroit l'emploi pour son compte , en marchandises qu'il prendroit à Curaçao , qu'il viendroit avec nous à Cayenne pour les échanger , & que de-là nous le reconduirions au Fort-Royal , où on feroit sa paix avec M. le Général. Cet armateur fit encore plus en sa faveur ; car il lui dégagea chez le même Marchand Juif chez qui nous étions , pour environ trente pistoles d'Espagne d'effets qu'il y avoit mis en pension , & lui en donna en outre dix , afin que pendant le tems que nous avions à rester à Curaçao , il ne fût pas sans un sol.

Deux jours après cette rencontre , le sieur B ***. vint à bord de notre brigantin avec tout son bagage , & il

pria M. de Prépont de trouver bon que , pendant les sept à huit jours que nous séjournerions encore dans le Port , il ne descendît pas à terre. Cet Armateur eut d'autant moins de peine à lui accorder sa demande , qu'il sentit que cet homme ne la lui faisoit que pour se soustraire aux criaileries de quelques créanciers affamés qui , le sachant à la veille de partir, auroient pû le faire arrêter.

Curaçao est une Isle de l'Amérique , dans la mer du nord au septentrion de la terre ferme & de la Province de Vénézuéla , dont elle est distante d'environ sept à huit lieues. C'est la seule Isle de conséquence que les Hollandois ayent dans l'Amérique. Elle a dix à onze lieues de long sur cinq à six de large. La pointe la plus septentrionale est à douze degrés quarante minutes de latitude. Au sud de la partie orientale de cette Isle , il y a un fort bon hâvre , que l'on appelle Sancta Barbara ; mais le principal est à trois lieues au sud-est de l'Isle , du côté de la partie méridionale , où est une très-jolie ville qui porte aussi le nom de Curaçao , vulgairement dite Corrofol. Les vaisseaux qui y entrent char-

gés doivent se tenir sur leurs gardes & être munis d'un cable tout prêt à jeter vers le Fort , car il n'est pas possible de mouiller du côté du Hâvre , où on court risque d'être emporté par les courans du côté de l'ouest. Il est vrai que lorsque l'on est une fois entré , il n'y a rien de plus sûr que ce Port , ni de plus commode pour carenner les vaisseaux. Il y a dans cette ville une citadelle très-bien fortifiée avec une bonne garnison & une nombreuse artillerie. Les maisons sont assez bien bâties , très-propres , fort ornées , & entretenues au mieux. Ils s'y trouve des Marchands fort riches , qui ont établi des sucreries dans des endroits qui autrefois , n'étoient que des pacages qui servoient de nourriture aux bestiaux , qui y sont en quantité. On voit à l'orient deux mornes , dont un est beaucoup plus haut que l'autre & plus escarpé , en tirant au nord. Le reste de l'Isle est assez uni ; elle est moins considérée pour ses productions , que parce qu'elle est convenablement située pour faire le commerce avec les Espagnols. Il y vient tous les ans de

Hollande de gros vaisseaux chargés de Marchandises d'Europe dont ils font des retours qui leur font fort avantageux. Les Hollandois possèdent encore deux Isles qui sont voisines de Curaçao, que l'on nomme Aruba & Bonaire. Cette dernière est située proche la côte septentrionale de terre ferme au sud-est de Curaçao & au nord-ouest de la Marguerite. Il y a un Gouverneur, & elle abonde en chevres, dont nous embarquâmes des petits qui nous furent d'une grande ressource pendant nos courses.

Après avoir fini toutes nos opérations à Curaçao, nous nous embarquâmes le 22 Août, nous appareillâmes le 23, & nous fîmes voile pour Cayenne, où nous mouillâmes le 18 Septembre 1730.

Le lendemain nous descendîmes à terre, & allâmes au Fort S. Louis, pour y rendre un visite à M. de Beauharnois qui étoit lors Gouverneur de cette Isle. Nous en fîmes très bien reçus, & il nous promit de nous rendre tous les services qui dépendroient de lui. Un Négociant Hollandois que nous rencontrâmes dans cette Isle, &

avec qui M. de Prépont renouvela connoissance , nous conseilla de nous adresser à des Juifs qui étoient établis au bourg d'Armire , comme plus en état que personne de nous faire tirer un bon parti de notre cargaison. Nous déférâmes à cet avis & en conséquence nous envoyâmes le sieur de Trainfort avec le sieur B***. à ce bourg pour s'aboucher avec un de ces Juifs qui se nommoit Isaac Caïn , qui nous avoit été indiqué par notre Hollandois , & nous leur remîmes à cet effet un état de toutes nos marchandises. Deux jours après ils revinrent avec ce Juif , qui nous dit que n'ayant pas encore retiré ses fonds, qui étoient à Surinam il ne pouvoit s'accommoder avec nous ; mais que si nous voulions lui procurer le passage jusques dans cette ville , le ramener ensuite à Cayenne , & lui donner un bénéfice honnête , il nous y feroit échanger nos marchandises beaucoup plus avantageusement que nous ne pourrions le faire ailleurs. Nous en conférâmes avec notre Négociant Hollandois , qui nous engagea à accepter la proposition , & nous pria de le con-

duire auffi à Surinam, où il comptoit, nous dit il, trouver plus d'une occasion de nous obliger; ce qu'il fit en effet si essentiellement, que fans lui notre brigantin & toute fa cargaison aurôient été confifqués, ainfi qu'on le verra en fon lieu. En conféquence de cete réfolution, après nous être défait, pendant trois femaines que nous refâmes à Cayenne, de toute la partie de nos fouliers, d'environ moitié de nos chapeaux, de plusieurs pieces de toile, de mouffelines, & de quelques quincailleries, & pris congé de M. le Gouverneur, nous nous rendîmes tous à bord de notre brigantin avec quatre matelots Hollandois, que nous engageâmes pour remplacer ceux qui nous étoient morts en mer; & le lendemain, 9 Octobre, nous appareillâmes & fîmes voile pour Surinam.

Cayenne eft une Ifle de l'Amérique méridionale, fituée au quatrieme degré, deux tiers de latitude de la ligne équinoxiale, & diftante d'environ cent lieues du fleuve des Amazones qui a donné lieu à tant de fables que l'on a débitées, Elle tire fon nom d'un

fleuve qui s'appelle *Cayenne*, dont le courant vient du côté du sud, fort avant dans les terres, & se sépare en deux branches, dont la principale porte le nom de *Cayenne*, & va se rendre dans la mer du côté de l'ouest, ayant un demi quart de lieue dans son embouchure : l'autre coule du côté de l'est, & on l'appelle la rivière de *Mahury* à cause d'une pointe de terre de ce nom, & elle vient se décharger dans la mer dont l'Isle est bordée depuis *Cayenne* jusqu'à *Mahury* ; de sorte qu'elle a la mer du côté du nord, & la terre ferme du côté du sud, favoir la pointe de *Mahury* à l'est & *Cayenne* à l'ouest.

A l'embouchure de *Cayenne*, l'Isle forme une pointe de terre qui fait la corne d'un croissant. Elle a une lieue de long, & se termine à la pointe de *Cépérou* qui fait l'autre corne du croissant. On a construit à cette dernière un Fort sur une petite coline, qui a sa racine dans la mer, & monte insensiblement deux à trois cens pas jusqu'à sa cime sur laquelle est ce Fort, qui seroit placé assez commodément, si on pouvoit y avoir de l'eau autrement.

que par des citernes. L'ancrage est très-bon au pied de ce Fort , qui est dans le canal de la riviere de Cayenne , lequel passe au travers d'une grande plage où il pourroit tenir plus de cent navires à l'ancre. Des deux côtés de la pointe où est le fort , les barques & les chaloupes peuvent aborder jusqu'à un pied de terre sans courir aucun danger. Ce petit Port a encore la figure d'un croissant , dont un petit rocher forme la pointe , & au côté duquel le rivage de la mer est d'un bon sable , dans l'étendue d'environ un quart de lieue , & va jusqu'à un ruisseau qui tarit en de certains tems. De l'autre côté de ce ruisseau est une coline qui avance dans la mer & fait une pointe , au pied de laquelle il se trouve une fontaine sous une roche. Cette coline se nomme Conobébo , elle est pareille à celle de Cépérou , & est à peu près de la même hauteur.

Au côté de cette coline qui regarde l'est , il y a un beau rivage , d'un quart de lieue , que l'on appelle l'ance de Conobébo. Le terrain est plat & uni , à l'exception de quelques petites colines. A l'extrémité de cette

ance est la coline de Romota , qui s'avance aussi en mer. Du côté qui regarde l'est , on voit un fort beau rivage , que l'on nomme la grande ance , au bout de laquelle est encore une pointe de terre qui s'avance en mer ; & ensuite est l'ance de Rémire. Ce rivage contient environ une demi-lieue. Ce pays est rempli de plusieurs belles savannes où il croit de très-bonnes herbes pour les bestiaux. Tout ce que nous possédons autour de la rivière de Cayenne , s'appelle communément la *France équinoxiale*.

Elle commence au Cap d'Orange & se jette dans la mer. Sur ce cap sont trois mornes au delà de la rivière d'Iapoco. Ce cap pousse un banc de vase , onze lieues en mer , de sorte qu'à six lieues de terre , on ne trouve que quatre brasses & demie d'eau de basse mer. Les terres qui sont de l'autre côté de cette rivière sont basses & noyées ; mais il y a de belles montagnes dans celles qui sont du côté du courant. Les Yaos y possèdent une très-belle habitation des mieux cultivée. A une lieue de cette rivière & le long de la côte , est la montagne de

Camaribo , où se trouve une source d'eau vive , avec une crique ou riviere d'eau salée. Cette côte , jusqu'au Cap d'Arouague , est distante de sept lieues de celle d'Apoco. A huit lieues en delà , est l'embouchure de la riviere de Wi & la pointe de l'Isle de Cayenne. Toutes les terres qui sont depuis Arouague jusqu'à la riviere de Wia sont basses & inondées ; mais en avançant dans le pays , on y trouve de belles montagnes & colines , où on peut faire des plantations. La côte qui est depuis l'embouchure de la riviere de Cayenne jusqu'à celle de Courrou , est de 13 lieues ; le terrain en est uni , sec & sablonneux. On est obligé de monter près de quatre lieues entre la terre ferme & l'Isle de Cayenne , pour trouver le vrai canal de la riviere que l'on rencontre à la bande du sud , courant sud sud-ouest & sud-ouest , qui a environ trois brasses de profondeur jusqu'à douze & quinze lieues avant dans les terres qui sont relevées de grands bois , d'une hauteur & d'une grosseur extraordinaires. Cet endroit (le long des bords de la riviere de Macourague , à sept lieues de Cayenne

& à six de Courrou) est plus peuplé de sauvages qu'aucun autre de cette côte. Les Aricarets y ont quatre habitations , & les Galibis six ou sept. Les terres n'y sont pas si grasses que celles des colines & des montagnes ; cependant le sol qui est cultivé par les Insulaires , leur produit des vivres en abondance , ainsi que des cannes & du tabac. La riviere de Courrou est très profonde , mais peu large ; on la remonte jusqu'à trente-cinq lieues dans les terres qui sont fort-bonnes.

Depuis la pointe jusqu'à la crique , ou riviere salée de Carouabo , qui en est éloignée de cinq lieues , il y a une anse de sable où il se trouve une quantité prodigieuse de tortues qui y terrissent dans la saison , & qui y déposent leurs œufs A trois lieues de Carouabo , est la riviere de Manamory , peu considérable , mais le long de laquelle sont de fort bonnes terres. A cinq lieues de-là est la riviere de Sinanary , dans laquelle peuvent entrer les petits navires. Les terres sont bonnes le long de ses bords , & la pêche y est abondante & fournit d'excellents poissons. A Conanama , qui

est à six lieues de distance de Sinary, est encore une petite riviere proche l'embouchure de laquelle les navires peuvent mouiller à cent pas de terre, & a cinq brasses d'eau, ce qui ne se rencontre dans aucun autre endroit. Ces deux rivieres sont habitées par des Galibis ; on y est fort incommodé des maringouins. A cinq lieues de-là est la riviere de-Jurague ; à six autres celle d'Amana, & ensuite celle de Marony. A trois lieues des rivages de la mer, depuis Conanama jusqu'à Marony, les terres sont basses, & on y aborde difficilement.

L'Isle de Cayenne a environ dix-huit lieues de circuit, elle est formée par les rivieres de Wia, de Varca & de Cayenne.

Le terroir est relevé de plusieurs petits mornes fort agréables & commodes, pour y établir des plantations. Une riviere d'eau salée qui coupe l'Isle, & qui en traverse les deux tiers, donne une grande commodité pour la communication de toutes les habitations & pour le transport des marchandises. Plusieurs ruisseaux qui l'arrosent lui fournissent de bonnes eaux, & lui pro-

curent les moyens d'y construire des moulins à eau pour la fabrique du sucre.

Depuis que les François sont en possession de cette Isle, ils y ont bâti un Fort à l'embouchure de la riviere de la Cayenne, sur une pointe qui se jette à la mer, & sur laquelle est une petite montagne, dont ce fort quel'on nomme le Fort St Louis, occupe le sommet. L'embouchure de cette riviere forme sous ce Fort un Port admirable, où les vaisseaux sont à l'abri des vents, & où la décharge des marchandises est si facile, qu'on peut échouer les vaisseaux & les amarrer sans aucun risque. Il y a quatre brasses d'eau à son entrée, & en dedans, depuis cinq jusqu'à dix. Le bourg qui est près de ce Fort, contient plus de trois cens maisons qui sont habitées par des artisans. Il y a des moulins à sucre que des bœufs font tourner, & plusieurs magasins. On y comptoit de mon tems six cens François, & près de deux cens Nègres. Il y a encore un autre bourg à Armire, dont le bas est occupé par environ quatre vingt Juifs & une centaine de Nègres. Dans le

haut est une chapelle avec un moulin à eau pour le sucre; cette partie est habitée par soixante à quatre vingt François & trente-cinq à quarante Nègres. Ce dernier bourg est éloigné de quatre lieues du Fort S. Louis, vers le nord est. A une lieue & demie du même côté sont les habitations de Mahury, qui contiennent cinquante à soixante François & autant de Nègres. A deux lieues au sud dudit Fort sont celles de Matoury, occupées par cent cinquante blancs & soixante Nègres. Il y en a en outre trente-cinq autres répandus en divers endroits de l'Isle qui appartiennent à différens particuliers, dont le nombre monte à plus de quatre-vingt blancs & de soixante Nègres. Les François occupent aussi le poste de Courrou, où il y a une redoute & quatre pieces de canon pour défendre l'entrée de la riviere, avec une garnison de trente hommes; à une lieue plus haut, est encore une autre habitation qui contient quarante personnes. De Courrou à Conanama, le pays est défendu par le Fort de Sinanary, où il y a une garnison de cent hommes, & une bonne artillerie.

On ne s'apperçoit pas qu'il y ait aucune différence dans cette Isle entre les saisons ; il y regne un été perpétuel , la chaleur est presque toujours égale pendant l'année ; les arbres ne cessent pas d'être verts , & conservent leurs feuilles ; on y cueille du fruit en tout tems , s'en trouvant de mûrs sur des arbres , tandis que d'autres sont en fleurs.

Les pluies y sont assez fréquentes pendant trois mois de l'année. Dans les équinoxes, le soleil donne à plomb ; aussi ses coups sont-ils dangereux , quand on s'y expose sans prendre des précautions.

On dit que les nuits sont égales aux jours , cependant le cours du soleil est de douze heures pleines , & comme il y a une demie heure de crépuscule le matin & autant le soir, il s'ensuit que les jours sont de treize heures , & les nuits de onze.

Les rosées sont abondantes , elles occasionnent tous les matins des fraîcheurs qui obligent de se couvrir , & cette rosée est si âcre , qu'elle rongeroit le fer en très-peu de tems.

Les Sauvages de cette contrée sont

basannés, d'une taille avantageuse, bienfaits, forts & robustes ; ils ne laissent pas croître leur barbe, excepté les vieillards qui la portent très-claire. leurs cheveux sont long & flottent sur leurs épaules ; ils en ont un soin infini & ils les teignent en noir. Leur peau est douce, & ils ont attention de l'entretenir en se frottant avec de la graisse, afin de la rendre plus luisante, ils la teignent aussi quelques fois en noir ; & pour se rendre encore plus agréables, ils y ajoutent du jus de génipa, qui est d'un bleu turc ; d'autres fois ils se servent de rocou. Ils se percent les oreilles & les levres, au travers desquels ils passent des caracolis ; ils portent aux bras & aux jambes des ovarolis, qui sont de petites chaînes d'anneaux qui se font avec des coquilles de limaçons de mer ; ils vont tous nus, hommes & femmes, si ce n'est qu'ils mettent les uns & les autres sur leurs parties naturelles un morceau de toile de différentes couleurs, & de la largeur d'une paulme de main, qu'ils appellent camisa. Les femmes ont un goût décidé pour les graines de cristal, dont elles se font des

coliers & des bracelets ; elles aiment aussi beaucoup les dez à coudre qu'elles pendent à leurs cheveux , ce qui produit un effet singulier. Les hommes portent des ceintures & des chapeaux de plumes de diverses couleurs. Ils ne sortent jamais sans leurs armes , qui sont des arcs & des fleches. Les Commandans ont toujours leurs boutons ; que plusieurs voyageurs nomment mal-à-propos bouton ; car ces sortes de noms , inconnus parmi nous doivent s'écrire comme les naturels les prononcent. Ceux qui ont des fusils & des épées les portent aussi. Leurs cazes sont ordinairement situées sur des collines , mais ils y en a d'autres qui les ont dans des pays plats , & toujours à la proximité des eaux ; ils sont si adroits à tirer de l'arc , qu'aussitôt qu'ils apperçoivent un poisson dans l'eau ; ils ne le manquent jamais.

On seroit fort embarrassé de dire qu'elle religion professent ces sauvages , & je pense qu'ils n'en ont aucune. Ils croient cependant à l'immortalité de l'ame , mais ils n'adorent rien ; & quand on leur parle d'un Dieu Tout-puissant , qui d'un seul acte de sa vo-

lonté a fait toutes les choses créés, & qui est infiniment bon, ils infèrent de-là que ce n'est pas la peine de le prier. Mais il n'en est pas ainsi du diable ; ils le regardent comme l'auteur de tous les maux qui arrivent aux hommes, voilà pourquoi ils le craignent, & qu'ils se servent de tous les moyens que leur superstition leur suggere pour se garantir de ses mauvaises intentions. Ils n'ont point de loix, ils sont égaux entr'eux ; leurs Chefs mêmes n'ont aucune autorité sur eux, que lorsqu'ils sont en guerre avec leurs voisins ; ils sont très-cruels envers leurs ennemis, ils tâchent de se surprendre les uns & les autres ; ils ne font de quartier qu'aux femmes & aux enfans. Quant aux hommes ils les engraisent, les rôtiſſent ensuite & les mangent.

Ils ne s'allient point avec leurs proches parens ; quand ils veulent se marier, ils font la demande de la fille à ses pere & mere, qui ordinairement ne la refusent point. On commence par mettre les deux futurs dos à dos, & dans cette attitude qui est assez gênante, ils se donnent réciproquement

à boire & à manger ; on les fait mettre ensuite dans un lit neuf ; & si le marié se trouve content de sa femme il la garde , autrement il la chasse , & ne donne d'autre raison de ce divorce , sinon qu'elle ne lui rend pas de bons services.

Lorsque la femme est grosse elle en avertit son mari , qui pendant tout le tems qu'elle est enceinte , s'abstient d'aller à la pêche , crainte de toucher quelques gros poissons , qui feroient , disent-ils , mourir l'enfant.

Quand l'enfant est né , le pere se met au lit , il y reste pendant six semaines , & il se fait traiter comme s'il étoit accouché lui-même , tandis que sa femme s'occupe de tout ce qui concerne son ménage. Quand ce tems est écoulé , le mari se leve , prend ses armes , & ne revient à la caze , qu'après avoir tué un certain oiseau que l'on nomme Cakifou ; il est à peu près semblable à nos gelinotes de bois , & il est considéré comme absolument nécessaire pour la cérémonie des relevailles.

La mere lave tous les jours cet enfant dans la riviere , elle le couche

tout nud sur un petit lit de coton sans l'emmailoter. On en voit beaucoup qui, dès l'âge de huit mois, marchent tout seuls.

Quand il en meurt quelqu'un parmi eux, on le laisse dans son lit autant qu'il y peut rester, on le revêt de tous ses ajustemens de chasse & de guerre. Pendant ce tems les femmes & les amis ne cessent de se lamenter de chanter & de danser. On le met ensuite sur un bucher où on le brûle avec ses instrumens & ses armes; ou bien on le descend dans une fosse, où il reste sur un siège avec tous ses caracolis; on lui porte tous les jours à boire & à manger jusqu'à ce qu'il n'ait plus de chair sur les os; on le brûle après avec ses ornemens, on passe les cendres au tamis, les parens s'en frottent les jambes, ils boivent ensuite & chacun se retire.

Les Sauvages qui habitent les côtes de la Guyanne, dans la partie françoise, sont les Aricarets orientaux & occidentaux, les Palicours, les Yaos, les Sapayes, les Galibis, les Marones, les Paragotes & les Arrouagues.

Ils n'ont aucuns Souverains, Caci-
ques

ques ni seigneurs , & ne reconnoissent entr'eux aucune supériorité.

Les anciens dans chaque famille , y sont respectés comme Chefs , & chacune de ces familles habite un canton particulier. Ces Sauvages n'obéissent qu'en tems de guerre aux Commandans qu'ils élisent. Leur pouvoir est limité & se borne seulement à fixer le tems & le lieu du rendez-vous , à donner l'ordre de la marche , celui de l'attaque & du combat , hors de là , ils sont sans autorité.

Cette partie de la Guyane qui appartient à la France , est sans contredit meilleure , plus fertile & plus abondante qu'aucune autre ; elle vaut mieux que celle de Surinam , appartenante aux Hollandois , qui peut à peine fournir assez de vivres pour nourrir ses habitans.

Après un traict de quatre jours , nous mouillâmes sous pavillon hollandois le 12 Octobre 1730 , dans cette partie de la Guyane qui appartient aux Hollandois , & que l'on nomme vulgairement Surinam.

Nous trouvâmes à l'ancre trois vaisseaux de cette Nation qui vinrent nous

reconnoître; ils s'emparèrent de nous en disant que notre bâtiment & notre équipage étant françois , il ne nous étoit pas permis de faire le commerce sur leurs côtes, & que conséquemment nous étions de bonne prise. Heureusement pour nous que le sieur Georges Schmit & Isaac Caïn , déclarèrent devant le Gouverneur de la Colonie, que nous étions leurs associés , que le brigantin que nous montions avoit été acheté à leurs frais à Cayenne , & que nous n'étions intéressés que pour une quatrieme partie dans la cargaison , dont le surplus leur appartenoit. Cette déclaration qui fut confirmée par les dépositions des Matelots Hollandois que nous avions à bord , & du reste de notre équipage, nous sauva entierement & nous fit relâcher. Mais comme la plus grande partie des hommes, sur-tout les Juifs, n'obligent gueres gratuitement, nous nous trouvâmes dans la nécessité, par forme de reconnoissance, qui à la vérité fut un peu mandrée, de leur abandonner un quart du profit que nous ferions sur nos marchandises, dont ils se chargerent de faire la traite.

Elle nous fut des plus avantageuses , & nous dédommagea bien amplement du bénéfice que nous leur avons accordé ; nous prîmes en échange d'une partie de nos marchandises des bois de marqueterie & de teinture , qui sont beaucoup plus beaux qu'en aucuns des autres endroits où j'en ai vus ; de la casse qui y est fort bonne , de la vanille , du café qui équivaut bien celui du Levant , du cacao , du baume aussi excellent que celui du Perou , pour toutes sortes de blessures & de plaies nouvelles , de la gomme & quelques pelleteries. Quant à l'autre partie , elle nous fut payée en argent ; ainsi , si nous fûmes contens de notre Négociant Hollandois & de notre Juif , ils eurent lieu de l'être aussi de nous.

Pendant le tems que se faisoit notre traite , nous visitâmes cette partie de la Guyane , où les Hollandois ont une puissante Colonie , qui commence à la riviere de Maroni , sur laquelle ils ont un fort ; elle s'étend jusqu'à la riviere d'Orenoque. Celle de Surinam , grande riviere de l'Amérique , dans la terre ferme appelée Guyane

a donné son nom à cette contrée. Elle coule du midi au nord , elle a son embouchure entre celles des rivières de Coupenam & de Soramine , qui sont situées sur les côtes de l'Amérique Méridionale , à sept degrés de latitude septentrionale. Elle a une lieue de large depuis son embouchure jusqu'au confluent de la Comméwine , qui se jette dans la rivière de Surinam. L'une descend de l'occident , l'autre de l'orient ; elles sont larges & peuvent porter de très-gros bâtimens , près de quarante lieues en remontant.

Les Hollandois ont construit un Fort en briques à deux lieues de l'embouchure de Surinam , que l'on appelle Zélandia. Il y a auprès un gros bourg nommé Paramaribo , que nous occupions autrefois , mais dont les Hollandois sont en possession depuis un siècle , & il contient plus de 400 maisons. Ils ont encore le Fort de Someldyk , qui , ainsi que celui de Zélandia , est pourvû d'une bonne garnison & d'une nombreuse artillerie. Cette Nation s'est étendue dans ce

pays à près de cinquante lieues au-dessus de l'embouchure de Surinam.

A peu de distance de Paramaribo , est une fort belle maison qui a été bâtie par M. de Somelidyk , Gouverneur de Surinam qui donna son nom au Fort dont je viens de parler. Il est au confluent de la Comméwine & de la Cottica , qui est un autre bras de la riviere de Surinam. Un peu plus haut est le village de Zuntpunt , où il y a environ cinquante maisons , avec un temple , & au dessus de ce village en est un autre habité par des Juifs.

On faisoit monter en 1730 le nombre des familles répandues dans cette Colonie , en y comprenant les François réfugiés , les Juifs & les esclaves , jusqu'à onze cens , & on comptoit le long des rivieres plus de cinq cens habitations.

Au confluent des rivieres de Surinam & de la Comméwine , est un endroit fort marécageux que l'on nomme le Krabbebofch , où on a tenté inutilement de construire un Fort pour les défendre.

On voit le long de la Cottica beaucoup de fort belles habitations , dans

l'étendue de plus de vingt lieues en remontant, de même que sur une autre petite rivière que l'on appelle *Piereka*, qui tombe de la *Cottica* dans la *Commévine*.

Toutes ces rivières produisent de fort bons poissons & en quantité; il s'y en trouve de très-rares, entr'autres un que l'on nomme *torpile*, qui cause un engourdissement à ceux qui le touchent, quand ce ne seroit qu'avec un bâton.

Ce pays est fort marécageux aux bords de la mer, & plein de bois; mais à trente lieues plus loin, il est rempli de montagnes coupées par de grandes plaines. Les arbres y sont verts toute l'année; il y en a qui portent des fruits & des fleurs en même tems, qui rendent une odeur fort agréable.

Depuis le mois de Juillet jusqu'en celui de Décembre, la chaleur y est modérée à cause des nuits qui tempèrent l'aideur du soleil, & des pluies fréquentes, qui tombant dans ce tems là, rafraîchissent l'air, ainsi qu'un vent de nord-est qui y règne continuellement. Le reste de l'année, la

chaleur est excessive & les jours & les nuits sont comme à Cayenne.

Les fièvres sont très communes dans ce climat. Il y régné en outre une maladie fort pernicieuse aux Européens, que l'on appelle le Jawe, c'est la même chose que la vérole, & on le gagne aisément avec les femmes sauvages qui l'ont naturellement.

Les Hollandois ont quatre temples dans cette Colonie; savoir un à Paramaribo, un à Comméwine, un à Cottica, & un autre à Zuntpunt.

Quoique cette partie de la Guyane ne soit pas aussi fertile que les autres, elle ne laisse pas cependant de produire du sucre, du coton, de la gomme, du tabac, des bois de marqueterie & de teinture, de la casse, du baume, du ris, du cacao, de la vanille & du café.

Il y croît beaucoup de racines qui servent à la nourriture des Indulaires, telles que le jame, espece de houblon qui bouilli ou rôti, & ensuite séché, se met en mie, & la Cassade ou Cassave, qui diffère très peu de notre manioc des Isles du vent. On en exprime le suc qui est un poison, on

le sèche après, on le rape ou on le pile; & on en fait des gâteaux qui se cuisent sur des pierres chaudes, ce qui forme un pain qui n'est bon qu'autant qu'il est mangé frais; on fait aussi de cette racine un breuvage qui a le goût de la bière rouge & qui se nomme périnoé. Il en y vient encore une autre que l'on appelle bananoé; elle ressemble assez à celle du planton, dont je ferai mention ci-après, mais elle a un meilleur goût.

Le planton est un fruit qui n'est mûr qu'au bout d'un an; il est gros comme une fève de marais, il s'en trouve cinquante à soixante à une touffe; mais l'arbre sur lequel il croît n'en porte jamais qu'une. On le fait bouillir ou rôtir, & on en fait du pain.

Le sémérims est un fruit qui croît sur un arbre assez haut, il ressemble presque aux pêches, il est cottoneux en dehors, il a le goût du cotignac; mais il faut qu'il soit pourri pour être bon à manger.

Le guaver, est de la grosseur de nos nesses, il est jaune & rempli de pepins. Ce fruit est délicat, son goût appro-

che assez de celui de nos groseilles , il croit dans les savannes.

L'ananas ou la pomme de pin est le meilleur de tous ; il a un pied de long & huit pouces de grosseur , il est verd en dehors & marqueté en dedans il renferme un jus exquis dans de petites cellules en forme de rayons de miel. Sa tige sort de la racine , de même que celle d'un artichaud , sa tête est ornée d'une couronne de feuilles qu'on coupe , qu'on replante & qui produit un nouveau fruit au bout de dix mois. On y voit beaucoup d'orangers , de citronniers , de limoniers , de grenadiers , d'abricotiers , de cocotiers & de bannaniers. Les melons d'eau sont excellens & presque tous musqués. La vigne y croît fort bien , & le raisin est tout aussi bon qu'ailleurs.

Les bestiaux ne sont pas aussi beaux qu'en Europe , & leur viande est bien moins bonne ; elle est molle & peu appétissante , ce qui est occasionné par la grande chaleur

La viande du porc est d'un très-bon goût , le poisson en général est excel-

lent , mais il n'est pas facile à pêcher, à cause des inondations.

Les tortues y font fort communes ; il y en a qui pésent jusqu'à quatre cent livres ; leur chair est pour le moins aussi délicate que celle du veau , & c'est sans contredit , la meilleure , la plus saine & la plus nourrissante des différens poissons que la mer produit. Le bouillon de tortue est un puissant spécifique pour toutes les maladies de poitrine , & ses œufs font excellens.

On y voit une quantité prodigieuse d'oiseaux , & le gibier y abonde ; canards , farcelles , pluviers , beccasses , perdrix , faisans , panneaux & perroquets. Ces derniers font aussi communs que les corneilles le sont en Europe ; ils sont très-déliçats & fort bons à manger.

Il y a aussi beaucoup de cerfs , de chevreuils qui , à peu de chose près , ressemblent à ceux d'Europe ; mais ces premiers ne sont gueres plus gros que nos daims. Les lièvres de ce pays ont la figure de nos cochons de lait , ils n'ont de nos lièvres que la geule ; leur poil est brun , taché de blanc ,

fort doux au toucher , & ils font bons à manger.

Les lapins ont le poil roux , ils font plus petits que nos lièvres , mais leur chair n'est pas fort bonne.

Les armadilles font des animaux qui ont les pattes fort courtes , avec trois griffes à chacune , une tête de cochon , la gueule petite & dégarnie de dents ; ils font armés d'écaillés , hors à la tête & au ventre ; il y en a qui pèsent cent livres , mais ils sentent si fort le musc , que l'on n'en mange point.

Il y a des cochons de trois especes ; les uns ressemblent à des loutres , ils vivent dans l'eau & font excellens.

Le pakhira n'est pas bon à manger ; sa couleur est grise , & il porte sur le dos un évent ou espece de nombril.

Le pinko est la troisième espece ; il n'est pas aussi gros que les nôtres , mais il est aussi bon.

Le mierenhéer est un animal gros comme un cochon ordinaire ; sa couleur est grise , il porte sa queue fort longue , elle est velue & ressemble à celle d'un renard ou d'un écureuil , dont il se couvre tout le corps en tems

de pluie ; sa tête est petite , son museau a un pied de long , il est sans dents , sa langue est longue & étroite , il peut l'étendre d'un pied , il s'en sert pour tirer les fourmis des fourmilieres , dont il se nourrit ; il a les griffes fortes , ses blessures sont dangereuses , sa marche est fort lente , ce qui fait qu'on peut l'éviter ; il n'est pas bon à manger.

On y voit aussi beaucoup de buffles , ils sont de la taille de nos bœufs de deux ans , & leur chair est parfaite.

Les tigres y sont fort communs , il y en a de trois sortes. Les noirs sont très-dangereux , mais ils ne viennent gueres dans les endroits habités.

Ceux qui sont marquetés tiennent plutôt du léopard que du tigre ; ils causent de grands dommages aux habitans , & ils sont si forts & si agiles qu'ils sautent par dessus une muraille de cinq à six pieds de hauteur avec leur proie , sans lâcher prise , quand elle seroit aussi grosse qu'un cochon.

Les tigres rouges ne sont ni si communs ni si dangereux , & je n'en ai jamais vû de cette espece.

Les bois sont remplis de singes & de

guenons de toutes fortes , & leurs cris font si aigres & si perçans , qu'on peut les entendre de plus de deux lieues.

Le marmazet est un joli animal beaucoup plus petit qu'un singe , mais aussi bien plus agile.

Le quotto est noir , il est plus grand qu'un singe , il a la queue fort longue & la face rouge , le poil lui couvre le front , & son cri est éclatant.

Le cuscari est noir , il est plus petit que le marmazet , & il a la figure d'un lion.

Le luyart est plus grand qu'un singe , & si lent à marcher qu'il lui faut plus de six à sept heures pour monter sur un arbre , d'où il ne descend qu'après s'être entièrement rassasié ; sa peau est de toutes fortes de couleurs , & il a un cri affreux.

Les serpens y sont monstrueux , j'en ai vu de trente-cinq pieds de long & gros à proportion ; ils ne font de mal que quand ils ont faim. Ceux de cette espece vivent ordinairement dans l'eau , quoiqu'ils viennent par fois paître dans les savannes.

Il y en a d'autres qui ont la peau

couverte d'écaillés de différentes couleurs très-vives. On en voit aussi dont la peau est bourgeonnée, ils portent des cornes à la queue & des défenses au haut de la gueule de la longueur & de la largeur de deux pouces : ceux-ci sont très-venimeux, & leur poison est mortel.

Les scorpions y sont fort communs, leur couleur est noire, ils ressemblent à l'écrevisse, ils portent leur aiguillon dans la queue, leur piquure est très-douloureuse, mais elle n'est pas mortelle.

Il y a beaucoup de chauve-souris, elles sont fort grosses, elles nuisent aux hommes & aux bêtes dont elles sucent le sang, & on ne s'en aperçoit souvent que lorsqu'il est trop tard.

Les grenouilles y sont en quantité, elles viennent jusques dans les maisons, & elles ont un cri fort désagréable.

Les fourmis causent beaucoup de dommages dans ce pays, & les terres en sont ravagées.

On y voit aussi un moucheron que l'on appelle muskita ; il est incom-

mode , & sa piquure cause de grosses pustules difficiles à guérir.

Les vers sont singuliers par leurs métamorphoses , elles sont aussi surprenantes que celles des vers à soie ; les uns se transforment en insectes volatiles , & d'autres en plantes.

Ce pays est rempli de toutes sortes de bois propres aux Ebénistes , aux Teinturiers , aux Menuisiers & aux Charpentiers.

Quant à la partie de la Guyane , occupée par les Sauvages , elle jouit de la même température d'air que les autres. Les pluies y sont cependant plus fréquentes qu'ailleurs , à cause de la vaste étendue des marais qui s'y trouvent. Il y regne aussi un printems perpétuel ; les jours , les nuits & la chaleur y sont de même. Le soleil y donne à plomb deux fois l'année , & pendant ce tems , il n'y a point d'ombre. On y essuie souvent des orages si furieux , qu'en moins d'une heure toute la surface de la terre est couverte d'un pied d'eau.

La Guyane est un grand & vaste pays , situé dans l'Amérique méridionale , entre la rivière d'Orenoque & celle des Amazones qui , avec la

mer du nord, lui servent de bornes; il est à l'orient du Pérou, sous la ligne équinoxiale & en de-çà. Il y a beaucoup de mines d'or. Les naturels professent la même religion & ont les mêmes loix, mœurs & coutumes que ceux du Pérou.

Ce pays est divisé en quatre parties; les François possèdent, sous la dénomination de Cayenne, tout ce qui est à l'orient, depuis le cap du nord jusqu'à la rivière de Marony. Les Hollandois sous les dénominations de la Berbice & de Surinam, tout ce qui est depuis la rivière de Marony jusqu'à celle d'orenoque

Les Portugais, tout ce qui est au midi du cap du nord, jusqu'à la source de la rivière d'Iapoco, qui est annexé au Brésil. Les Sauvages possèdent le surplus.

Les Européens n'occupent que les côtes de ce pays, dont l'intérieur est couvert de bois, & habité par une multitude innombrable de peuples, dont on en connoît très-peu.

On lui donne plus de deux cens lieues de longueur, de l'est à l'ouest, depuis le cap du nord jusqu'à l'embouchure de l'Orenoque. On ne peut gueres dé-

terminer sa largeur nord & sud ; qu'en remontant les rivières plus haut qu'on ne l'avoit encore fait dans ce tems.

Ce grand pays est en général très-fertile, il produit du sucre, du coton, du cacao, du rocou, du café, de la vanille, du mays, de la cassave, du tabac, toutes sortes de graines, légumes & herbages. Les paturages y sont admirables, la chasse est très-récréative, à cause de la quantité de gibier qu'il y a, sur-tout en cerfs, sangliers, pacs, tâtous & agoutis qui terrent comme nos lapins ; en canards, farcelles, beccasses, ramiers, tourterelles, aigrettes, flamans, spatules, alouettes de mer, beccassines, perdrix, faisans de quatre à cinq sortes, perroquets de plus de vingt espèces, & d'autres oiseaux aussi grands que les autruches, que l'on nomme toujours.

Le poisson y est aussi fort abondant, & il est très-bon ; ceux qui excellent sont les mulots, les vieilles, le turbot, la raye, l'apaticas & plusieurs autres qui ont des écailles ; des écrevisses, des crabes & des huîtres.

Les Sauvages mangent aussi des

des serpens que l'on assure être mer-
veilleux ; il y en a depuis huit pieds
jusqu'à vingt de long , & ils sont gros
comme la cuisse d'un homme.

La Guyane contient plus de qua-
tre-vingt nations différentes de Sau-
vages , soit par l'idiome , les mœurs,
les usages & la religion ; & plus de
soixante rivières , dont deux fleuves
considérables que l'on nomme Amazo-
nes & Orenoque ; ils valent bien la
peine qu'on en fasse la description,
dont je me flatte que le public ne me
faura pas mauvais gré.

Celui des Amazones borne le Bré-
sil au nord , il prend sa source dans les
montagnes du Pérou , & il est , dit-on,
formé par la jonction de deux rivie-
res , dont l'une commence au neuviè-
me degré de latitude méridionale , &
l'autre sous le quinzième degré. Son
lit depuis Junta de Los Rios , à soi-
xante degrés ou environ de sa source ,
jusqu'à l'endroit où il est joint par le
Maragnon , a environ deux lieues de
large ; il s'élargit à mesure qu'il appro-
che de l'Océan atlantique , où son em-
bouchure est de cinquante à soixante
lieues , entre le cap du nord , sur la

côte de la Guyane, & le cap Japarata sur celle du Brésil. Sa profondeur depuis Junta de Los Rios jusqu'au Maragnon, est depuis cinq jusqu'à dix brasses d'eau; de-là à Rio Negro, de douze à vingt brasses, & de ce dernier jusqu'à la mer, de trente à cinquante, & quelquefois de soixante. De sa source à son embouchure, il y a neuf cens lieues en ligne droite, & par les détours, environ douze cens, suivant l'opinion commune. Plusieurs assurent qu'il y en a quinze cens.

La source & l'embouchure de ce fleuve sont presque sous la ligne. Le fort de son courant est sous le quatrième & le cinquième degré de latitude méridionale. L'eau est toujours profonde le long de ses bords.

Les rivières qui se rendent dans ce fleuve, courent depuis cent jusqu'à six cens lieues de long; leurs bords sont habités par un nombre infini de gens de différentes nations, qui ne vivent que de poissons, de fruits, de mays & de racines. Ils sont tous idolâtres, mais ne sont pourtant religieux pour leurs Idoles, que lorsque la peur les tient,

Quoique ces pays soient sous la Zone Torride, l'air y est tempéré, à cause de la multitude des rivières dont ils sont arrosés, & des inondations annuelles qui rendent les terres très-fertiles. Les arbres sont toujours verts, & les campagnes riantes & enrichies de fleurs; l'air y est fort bon, ce qui fait qu'il y a peu d'animaux venimeux; les forêts sont remplies des plus beaux bois du monde, propres aux constructions & à toutes sortes d'autres ouvrages: on y en voit qui ont deux brasses de diamètre; il y a aussi beaucoup d'ébenes, de cocotiers, de palmiers, d'andirovas, arbres qui produisent une huile merveilleuse pour les blessures & les plaies récentes; des bois de fer, des bois rouges, de campêche & des cédres qui sont si gros qu'il y en a qui ont huit à neuf pieds de diamètre. Le sucre y vient très-bien, ainsi que le coton, le rocou, le mays & le tabac. Les abeilles qui sont en quantité dans les bois, y déposent un miel qui est exquis. On y trouve plusieurs mines d'or & d'argent. Le sable des rivières produit beaucoup de paillettes & de poudre d'or. Les fruits, les graines &

les racines sont excellens & en abondance. Les lacs & les rivieres sont très-poissonneux, les tortues fort délicates ; elles paissent sur les bords ainſi que les vaches marines.

On compte plus de deux cens nations Sauvages qui habitent les bords de ce fleuve, leurs villages ſont à une portée de fuſil les uns des autres.

Entre ces nations les homagues ont de très belles manufactures de coton, dont ils font des ouvrages fort eſtimés. Les Corosipares en ont une de porcelaine qui eſt très-recherchée. Les Surines & les Coripunes en ont une auſſi de toutes ſortes d'ouvrages en menuiserie & en ſculpture dont ils font un commerce conſidérable avec leurs voiſins. Ils habitent la Province de Surina, au pays des Amazones, à l'Orient de celui des Cuſignates, qui cultivent les plaines qui ſont ſur le bord méridional de ce fleuve.

Ceux qui de tous ces Sauvages paſſent pour les plus braves, les plus forts & les plus courageux, ſont les Topinamboux. Ils habitent une grande Ile ſur ce fleuve, ſous le quatrième degré de latitude & les trois cens-vingt

de longitude. Leurs armes consistent en dards, javelots, flèches & boucliers faits de cannes & couverts de peaux de poissons.

Entre les rivières qui se joignent au fleuve des Amazones du côté du nord, le Napo, l'Agatic, le Putomoye, le Janupape, le Corapatube, ont beaucoup d'or mêlé parmi leur sable. Il y a plusieurs mines dans les montagnes de cette dernière. Celles de Yagnara produisent de l'or, & celles de Picora de l'argent. On trouve aussi beaucoup de pierres précieuses sur les bords, & dans les sables de Paragoche, du soufre & autres minéraux dans d'autres. Les rivières de Putomoye & de Caketa sont fort grandes. Cette dernière se partage en deux branches, l'une qui est la plus grosse du côté du nord, tombe dans le fleuve des Amazones sous le nom de Rio-Négre. Les Portugais y ont un Fort qui favorise le grand commerce qu'ils font dans ce pays, & qu'ils ont eû l'industrie d'étendre jusqu'à Quitto & autres places du Pérou; l'autre se jette dans l'Orenoque, sous le nom de Rio-grande. Les principales rivières qu'il reçoit du

côté du midi font celles de Maragnon ; d'Amarumaye , de Tapi , de Cottica , & de Cufignate.

Les bois répandus dans les terres font pleins d'oiseaux de toute espece ; les perroquets font aussi communs que les pigeons en France , la chair en est plus délicate. Les lacs & les rivières abondent en poissons , mais la pêche est dangereuse , à cause de la quantité de crocodiles , de serpens d'eau & d'alligators qu'il y a ; les orages & les pluies y font fréquents , & ces dernières durent quelques fois pendant vingt-quatre heures de suite. On y est aussi infesté de moucheron qui font fort incommodés.

Le long des bords de ces rivières , il y a quantité de petits Rois sans domaines ; ils se font continuellement la guerre les uns aux autres , ils combattent dans leurs canots , & le vainqueur mange le vaincu ; ils vont tous nus , hommes & femmes , leurs cheveux sont fort longs , mais les hommes sont chauves sur le sommet de la tête , ils sont agiles & très adroits dans leurs exercices sur-tout à tirer de l'arc. Ils sont en général assez doux , civils &

hospitatiers , mais vindicatifs à l'ex-
cès.

On prétend que ce fleuve si renom-
mé , sort du lac de lauricocha , qu'il
court l'espace de dix-huit cens lieues ,
& qu'il se jette dans la mer du nord ,
par quatre-vingt quatre embouchures.

L'Orenoque est un fleuve de l'Amé-
rique Septentrionale , dans la terre
ferme , il est formé de deux rivieres ,
dont l'une a sa source au Popayan ,
dans des montagnes , au midi de San-
tafé de Bogota , qui court en serpen-
tant vers l'orient , se tourne ensuite
vers le nord-est , & reçoit l'autre ri-
viere , qui a sa source entre Pamplona
& Mérida dans la Castille d'or ; &
courant vers l'orient , elle se joint
avec l'Orenoque. Elles continuent
après leurs cours dans un même lit
jusqu'à S. Thomas. Ce fleuve se rend
à la mer par dix huit embouchures ,
dont dix courent au nord & huit au
sud. Ces différentes branches forment
des Isles parmi lesquelles , il y en a
de considérables. On compte plus de
cent lieues de la branche la plus sep-
tentrionale à la branche la plus méri-
dionale ; ainsi la distance d'une embou-
chure

chare de ce fleuve à l'autre est de cent cinquante lieues, & il égale presque en grandeur celui des Amazones. Les Isles de ce fleuve sont habitées par plusieurs nations sauvages que l'on nomme communément Tinitivas, Ciawaris & Warawaris ; elles sont partagées en deux classes, celles qui sont à droite s'appellent Horotomeka, & celles qui sont à gauche Palamos. Ces peuples ont chacun leur Cacique, & ils se font continuellement la guerre; ils sont grands, bienfaits & courageux. Ce qu'il y a de singulier parmi eux, c'est qu'en hyver ils se pratiquent des logemens sur les arbres, pour se mettre à l'abri des inondations qu'occasionne l'Orenoque qui, depuis la fin de Mai jusqu'au 15 Septembre, monte quelquefois jusqu'à vingt-cinq pieds au-dessus de leurs terres ; il y a dans ces Isles beaucoup de palmistes, de la moële desquels ils se servent pour faire du pain. Le gibier & le poisson y sont en abondance, & les arbres fruitiers fort communs. Les terres produisent les mêmes choses que celles qui sont sur les bords du fleuve des Amazones. Il y a aussi d'autres Sau-

vages qui habitent les bords de celui d'Orenoque ; ils se nomment Cuparis & Macuréos ; ils sont industrieux , robustes , vaillans & presque toujours en guerre avec leurs voisins , surtout avec les Antropophages , dont ces cantons sont remplis.

Quelques jours avant celui que nous devions retourner à Cayenne , nous allâmes dîner chez le sieur Georges Schmitt , nous y trouvâmes un Portugais qui se nommoit Dom Augustin-Joseph-François de Sacaros , qui étoit venu exprès de Rio-Négro , dans un navire qui lui appartenoit , pour se faire payer du montant de quelques lettres de change qui avoient été passées à son ordre sur notre Négociant Hollandois qui , après l'avoir satisfait , l'avoit engagé à dîner. Ce Portugais , pendant le repas , ayant entendu décliner le nom de M. de Prépont , demanda à cet Armateur , avec un air de surprise , s'il n'étoit pas Négociant au Fort S. Pierre de la Martinique , & frere de Madame de S. Ange , dont il avoit depuis trois ans épousé la fille dans un voyage qu'il avoit fait au Fort-Royal. Sur l'aveu

que lui en fit M. de Prépont, il se leva aussitôt de table, vint sauter au cou de son cher oncle & lui fit mille caresses, qui étoient d'autant plus démonstratives que M. de Prépont n'ayant point d'enfant, ni n'étant pas dans l'intention de se remarier, il pouvoit se flatter d'être son héritier au moins pour un tiers, puisque cet Armateur n'avoit qu'un neveu & deux nieces, dont sa femme étoit une. Le reste du dîner se passa en quantité de questions que se firent réciproquement l'oncle & le neveu. Ce dernier vint souper avec nous à bord de notre brigantin, après lequel il s'en retourna coucher dans son navire.

Lorsqu'il fut parti M. de Prépont m'emmena dans sa chambre, où il me demanda si je serois bien aise de voir le Portugal; & sans me laisser le tems de lui répondre, il continua ainsi :

„ Depuis la rencontre imprévue que
 „ j'ai faite de mon neveu, il m'est
 „ venu une idée que je n'ai point voulu
 „ lui communiquer, sans avoir auparavant
 „ sondé vos dispositions; il y
 „ a longtems que j'ai un voyage à faire
 „ à Lisbonne pour y recouvrer des

„ sommes qui me sont anciennement
 „ dues. J'ai toujours différé jusqu'à
 „ présent à y aller, faute d'occasion ;
 „ celle de mon neveu m'a paru si fa-
 „ vorable, que j'ai formé la résolu-
 „ tion d'en profiter, si vous consentez
 „ à venir avec moi, autrement je ne
 „ le ferai pas, tant à cause de l'amitié
 „ que j'ai pour vous, que parce que
 „ j'ai donné ma parole à M. le Marquis
 „ de Champigny de ne vous point
 „ quitter. Si vous êtes de mon avis,
 „ je m'en ouvrirai demain à Dom Sa-
 „ caros ; & comme je suis persuadé
 „ d'avance du plaisir que lui fera ma
 „ proposition, je l'engagerai à nous
 „ prendre l'un & l'autre sur son navire,
 „ & je vous avoue que je ne ferai pas
 „ fâché de voir ma niece, pour en
 „ donner moi-même des nouvelles à
 „ ma sœur, qui a pour elle une forte
 „ attache ; je sens bien que ce voyage
 „ pourra reculer de quelques mois
 „ votre mariage avec Madame de
 „ Norfoy ; mais je l'abrègerai le plus
 „ que je pourrai, & je sçaurai d'ail-
 „ leurs reconnoître en tems & lieu
 „ cette preuve de votre complaisan-
 „ ce ». Je n'hésitai pas un instant à lui

dire que mon attachement pour sa personne, joint à la reconnoissance que je lui devois, étoient des motifs trop puissans, pour ne me pas décider à lui faire ce léger sacrifice ; qu'ainsi il pouvoit compter sur moi, & agir en conséquence. Cela étant, me dit M. de Prépont, lorsque j'aurai fait part de mes intentions à mon neveu, je donnerai ordre à M. de Trainfort de retourner à Cayenne, pour y prendre ce que nous y avons laissé, d'y reconduire les sieurs Schmitt & Isaac Caïn, & de faire voile de-là pour le Fort S. Pierre, où il emmagasinera nos effets, & fera défarmer notre brigantin jusqu'à notre retour ; je le chargerai aussi de lettres pour M. le Général, Madame de Norfoÿ & ma sœur, & je vous conseille, de votre côté, d'écrire à ces deux premiers.

Le lendemain matin, nous allâmes à bord du navire de Dom Sacaros, nous le trouvâmes prêt à sortir du sien pour venir au nôtre. M. de Prépont tira son neveu à l'écart ; & après avoir causé ensemble l'espace d'un quart d'heure, ils revinrent tous deux me joindre, & m'annoncerent que nous

partirions dans quatre jours pour le Portugal, où on ne me laisseroit pas le tems de m'ennuyer. Nous dînâmes ensemble, nous retournâmes à notre bord, & nous employâmes le reste de la journée à faire nos dépêches. Le jour d'après, nous fîmes transporter nos équipages à bord du navire portugais, Dom Sacaros vint dîner avec nous, nous remîmes ensuite nos lettres à M. de Trainfort, nous le chargeâmes de nos commissions, M. de Prépont lui donna ses ordres & nous allâmes coucher à bord du navire portugais.

Le lendemain matin, 2 Novembre 1710, le sieur de Trainfort appareilla, fit voile pour Cayenne & emmena avec lui le sieur Schimtt, Isaac Caïn & B***. à qui M. de Prépont avoit donné en particulier une lettre pour M. le Marquis de Champigny, qui ne contribua pas peu à engager ce Général à lui continuer ses bontés.

Deux jours après le départ de notre brigantin, nous appareillâmes, & portâmes le cap sur Lisbonne, dans le Port duquel nous mouillâmes le 13 Décembre suivant, après trente-huit

jours de traversée. Nous descendîmes à terre, & nous nous rendîmes au logis de Dom Sacaros, situé sur le bord du Tage, qui est l'endroit le plus commerçable de la ville. Nous trouvâmes en entrant la femme de ce Portugais qui étoit bien prévenue de l'arrivée de son mari, mais qui fut très-surprise en voyant un oncle sur lequel elle ne comptoit pas; elle lui témoigna une joie très-vive, lui fit mille caresses, & à moi l'accueil du monde le plus flatteur. C'étoit dans toute l'étendue du terme une fort belle femme, d'environ vingt ans, dont l'esprit vif & enjoué, & les façons polies inspiroient l'allégresse à tous ceux qui la voyoient. On me donna une chambre plus commode que jolie, à côté de celle de M. de Prépont, où après un souper assez frugal, nous nous retirâmes pour nous reposer à notre aise des fatigues que nous avions effuyées depuis plus de six mois que nous tenions la mer.

Nous passâmes une très bonne nuit & nous nous levâmes fort tard. Dom Sacaros & sa femme vinrent nous rendre une visite, & nous firent apporter

du chocolat ; mais M. de Prépont qui favoit que je n'aimois pas à m'embarbouiller l'estomac, & dont le goût étoit pareil au mien, demanda du vin à sa niece, qui nous en envoya chercher une bouteille de Madere, que nous bûmes avec des rôties. Nous achevâmes ensuite notre toilette ; & quoiqu'il ne fût point fête, nous accompagnâmes Dom Sacaros à la messe, d'où nous revinmes au logis pour dîner. Nous trouvâmes en arrivant sept à huit amis de ce Portugais, qui, ayant été informés de son heureux retour, étoient venus pour l'en féliciter. On les invita à prendre leur part d'un repas à la portugaise, qui hors le macaroni & le vin (ce dernier uniquement destiné pour nous) étoit d'ailleurs détestable, sur-tout pour des François peu accoutumés à vivre de confitures & de sucreries, dont nos autres convives se farcirent au mieux les intestins. Aussi M. de Prépont prit-il le parti d'engager sa niece à nous traiter dorénavant à la françoise, sans pour cela se déranger de leur façon de vivre ordinaire, notre intention n'étant pas de les gêner en rien. Nous eû-

mes lieu d'être tous contens par la fuite.

Entre les différentes personnes qui composoient la société de nos aimables hôtes , il y avoit un jeune homme de 25 ans , qui à beaucoup d'esprit , joignoit la plus jolie figure & le meilleur caractère du monde. Un certain rapport de sentimens qui se trouva entre nous, & la langue françoise, qu'il parloit aussi bien que moi, nous lia en très-peu de tems de la plus intime amitié , de sorte que nous devinmes inséparables. Il étoit fils d'un homme fort considéré dans la robe , mort depuis environ un an ; son goût ne le portoit pas à suivre la profession de son pere , il en avoit au contraire un décidé pour les armes , qu'il avoit embrassé aussitôt qu'il s'en étoit vu le maître. Il vivoit avec une mere fort infirme & paralytique depuis dix ans , il n'avoit qu'une sœur qui, sitôt après la mort de son pere avoit pris le voile dans un couvent de Dominicaines où elle étoit en pension depuis quelques années. Elle n'avoit plus que deux mois à courir pour faire ses vœux , & Dom Gorgias (c'étoit le nom de mon ami)

se faisoit, ainsi que moi, une fête d'affister à cette cérémonie, dont nous attendîmes le moment, pour le moins avec autant d'impatience que celle qui devoit y jouer le principal rôle. Le compte favorable que l'on rendit à M. de Prépont de la conduite & des mœurs de ce jeune homme, engagea cet Armateur à me confier à ses soins pour me faire voir tout ce qu'il y avoit de curieux dans cette capitale du Portugal, ses affaires ne lui permettant pas de s'en charger lui-même. Notre première démarche fut une visite qu'il me fit faire à sa mere; cette dame m'accabla d'amitiés, de confitures séches & de bombons. Nous allâmes delà voir sa sœur au Couvent, qui me reçut aussi fort bien. Elle étoit à tous égards faite pour l'état qu'elle alloit prendre; il n'en étoit pas de même d'une jeune pensionnaire que nous vîmes à la grille avec sa mere, qui l'exhortoit fort à suivre les traces de la sœur de mon ami; mais soit les discours peu pathétiques de celle à qui elle devoit le jour, soit les distractions que la rencontre de nos yeux lui occasionnerent, soit en-

fin un éloignement marqué pour la clôture, elle ne me parut pas faire l'ombre d'une attention à tout ce qu'on lui disoit. O Dieux ! qu'elle étoit jolie ; non, je ne crois pas que dans le monde entier, il soit possible de trouver une mignature aussi accomplie que l'étoit celle-là ; toutes les graces ensemble se réunissoient en sa personne ; elle sembloit n'être formée que pour plaire & charmer, & cependant on en vouloit faire une victime de l'ambition ; cette idée me révolta, la pitié s'empara de mon ame, son sort me toucha, mon cœur né sensible fut de la partie ; & sans songer qu'il s'étoit donné à Madame de Norfoÿ, il brisa ses chaînes pour rentrer dans de nouveaux fers. Nous ne bougeâmes pas, Dom Gorgias & moi, tant que cet aimable objet y resta, nous primes ensuite congé de notte novice, & nous nous en allâmes.

A peine fûmes nous dehors que je demandai à mon ami s'il connoissoit cette demoiselle ; non, me répondit-il, c'est, ainsi que vous, la première fois que je la vois. Un soupir que je laissai échapper à l'instant, lui ayant

fait sentir l'intérêt que je prenois à cette jeune Portugaise ; il m'ajouta , si vous avez envie de savoir qui elle est , pour vous faire plaisir , je retournerai demain voir ma sœur , je l'interrogerai , & j'irai ensuite vous instruire de ce que j'aurai appris. Je me jetai au cou de mon ami pour le remercier , & les transports de joie que je fis paroître , lui annoncerent autant qu'un aveu auroit pu le faire , toute l'impression que cette inconnue avoit fait sur moi. Je lui demandai le secret , il me le promit , me le garda toujours , & me reconduisit chez Dom Sacaros , où malgré tous les efforts que je fis pour me contraindre , il se répandit un sombre sur ma physionomie qui inquiéta beaucoup M. de Prépont , & lui donna occasion de me faire cent questions auxquelles je ne répondis que par des monosyllabes qui le déconcertèrent ; ce qui lui fit prendre le parti d'attendre le moment où nous serions seuls , pour découvrir la cause de mon chagrin ; mais il n'en fut pas plus avancé ; car ayant eu le tems de me remettre & de préparer les réponses que je devois lui faire , je l'accom-

pagnai après souper jusques dans sa chambre, où l'ayant embrassé, je le priaï de n'être point surpris de mon trouble, qui n'étoit que l'effet d'un rêve de la nuit dernière, pendant lequel j'avois cru voir ma chere Victoire entre les mains d'un Forban qui venoit de l'enlever, & que c'étoit là la vraie cause du noir que j'avois eu toute la journée. Il se mit à rire, je le quittai & j'allai me coucher.

Je ne vis que le lendemain au soir, Dom Gorgias, qui m'aborda avec un air ouvert, & me proposa d'aller promener avec lui. Quand nous fûmes sans témoins, il me dit : la Pensionnaire que vous avez vue hier à la grille se nomme Dona Thérèse de Vocance ; elle a dix-neuf ans, & est fille d'un Corrégidor du Brésil, qui a été tué, il y a trois ans, dans une émeute populaire. Sa veuve jouit de gros biens que son mari lui a laissés, & qu'il avoit amassés dans sa charge. Cette jeune personne a un frere sans esprit & sans mœurs, il est l'idole de sa mere qui, pour lui procurer un établissement aussi avantageux qu'honorable, dans une honnête famille de ce pays, veut

la forcer à se faire religieuse. Cette aimable fille a toujours tenu bon jusqu'à présent, & il y a apparence qu'elle ne changera pas de sentiment, d'autant que toutes les menaces que l'on lui fait, ne l'effrayent point. Sa mere a voulu la retirer, il y a quatre mois, & la prendre avec elle; mais sa fille qui la connoît & qui s'en méfie, a imploré la protection de la veuve d'un Fildalgos, dont elle est aimée, & qui a choisi ce même Couvent pour sa retraite. Cette dame vient d'obtenir un ordre de la Cour, pour que l'on ne puisse la contraindre à en sortir; elle a en même tems fixé la pension que la mere doit lui donner, qui est des plus honnêtes & proportionnée aux richesses de la famille, jusqu'à ce que cette demoiselle ait atteint l'âge où elle pourra jouir de toute la portion qui lui appartient dans la succession de son pere; & elle a d'ailleurs la liberté de sortir quand elle le juge à propos. Voila, mon ami, me dit-il, ce que vous avez désiré favoir. Cela ne m'avance pas beaucoup, lui répondis je, j'en suis amoureux fou, & je voudrois à présent

trouver quelqu'un qui m'en fit faire la connoissance , afin de lui déclarer l'effet que ses charmes ont produit sur mon cœur. Rien de plus aisé , me répliqua-t-il ; on voit bien que vous ne connoissez pas les usages de ce pays , laissez-moi faire , je vous mettrai entre les mains d'une ancienne Duegne fort expérimentée dans ces sortes d'intrigues , & qui , ou je me trompe fort , vous fera faire plus de chemin en huit jours , que vous n'en feriez en huit mois dans votre pays. La difficulté de se voir & de se parler ici , où l'on n'a pas le tems de filer comme chez vous , est la vraie cause de la rapidité des progrès que l'on fait. On ne réussit pas toujours pour cela ; mais on fait au moins à quoi s'en tenir , & l'on prend son parti ; ainsi je vous conseille de tenter l'aventure ; en conséquence , d'écrire à votre maîtresse , & de lui faire une déclaration en règle ; je remettrai votre lettre à cette Duegne , qui la lui rendra le lendemain matin , & sur le soir , je vous porterai la réponse. Il m'emmena ensuite chez lui , me donna de l'encre & du papier , & j'écrivis ce qui suit.

» Que pensera l'adorable Dona

» Thereſe de Vocance , de la témérité
 » d'un François qui , pour l'avoir vue
 » une ſeule fois à la grille avanthier ,
 » oſe lui faire aujourd'hui l'aveu de
 » la flamme qu'elle lui a inspirée ? Il
 » eſt forti d'auprès d'elle percé de ſes
 » traits. Il en mourra infaillible-
 » ment , ſi elle a la cruauté de lui re-
 » fuſer d'aller chercher à ſes genoux ,
 » la guérifon des bleffures que ſes yeux
 » lui ont faites.

Le Chevalier D ***.

Je cachetai ce billet , je le donnai à mon ami , qui voulut bien ſ'en charger ; il me reconduiſit chez Dom Saccaros , & nous nous ſéparâmes.

Comme cette déclaration m'avoit fort allégé , je fus plus gai que la veille. M. de Prépont m'en félicita , & il m'informa qu'il avoit enfin retrouvé ſes anciens Corrépondans , mais que leur fortune étoit ſi délabrée qu'il ſ'eſtimeroit fort heureux ſ'il pouvoit retirer ſeulement un tiers des ſommes qu'ils lui devoient , & qu'à cet effet il avoit un rendez-vous dans huit jours , chez l'un deux , où tous ſe rendroient

pour prendre ensemble des arrangements.

Le lendemain , après , dîner Dom Gorgias m'apporta un petit papier fans signature qui contenoit ce peu de mots.

» La duegne ira vous prendre de-
 » main , sur les quatre heures , dans
 » l'endroit dont vous conviendrez en-
 » semble , suivez là où elle vous con-
 » duira , & vous recevrez de vive-voix
 » la réponse à votre billet.

Je remerciai Dom Gorgias de sa complaisance , & je le priai de me dire au vrai son sentiment sur cette aventure ; je n'y vois rien que d'avantageux pour vous , me répondit cet aimable ami ; on a reçu votre billet ; quand on a sçu de qui il venoit , on l'a lu , on l'a mis dans sa poche , & on vous a envoyé la réponse que vous venez de lire. Si on n'avoit pas été bien disposé à votre égard , on auroit déchiré votre lettre ; ainsi vous devez être tranquille de ce côté , & je suis même persuadé qu'à la tournure que la chose prend , vous aurez lieu d'être content. Il se chargea

d'indiquer à la Duegne le Rucio *, pour le lieu du rendez-vous , & il vint avec moi chez Dom Sacaros , qui l'arrêta à souper , après lequel nous nous séparâmes avec promesse de nous rejoindre le lendemain , au soir , sur la Place du Palais nommée , O Terreiro Dopoco **.

Je fus exact à me rendre le jour d'après au lieu marqué , & j'y trouvai la Duegne qui m'attendoit. Je la suivis jusqu'auprès de la porte Sainte Croix , dans une maison assez jolie , qui lui appartenoit ; elle me fit entrer dans un petit jardin , où elle me dit d'attendre un moment ; il ne fut pas long , car je vis presqu'aussitôt arriver Dona Theresé de Vocance : elle étoit sans voile. Je précipitai mes pas vers elle, je tombai à ses pieds , je baifai cent fois une main qu'elle me tendoit pour me relever ; je lui déclarai l'excès de l'amour dont j'étois enflammé depuis le premier instant que je l'avois vue ; je lui peignis

* Belle Place sur laquelle est le Palais de l'Inquisition.

** Grande & belle Place où est situé le Palais du Roi.

la sensibilité, & en même tems la fureur dont j'avois été transporté lorsque j'avois été témoin de la violence qu'on avoit voulu lui faire, pour la forcer à embrasser un état pour lequel elle avoit de la répugnance. Je lui protestai que si je n'avois pas été informé des ordres favorables de la Cour à son égard, j'étois prêt, aux risques de tout ce qui pourroit en arriver, d'éteindre dans le sang de son frere, les idées de cupidité dont on vouloit la rendre victime. Je la suppliai enfin d'avoir pitié de l'état où elle m'avoit réduit, & de répondre à la passion qu'elle m'avoit inspirée, sinon que je saurois me délivrer d'une vie, qui désormais me seroit d'autant plus en horreur, qu'elle me trouveroit indigne de l'employer à la servir. Je la fixai alors, je la vis s'attendrir, & j'apperçus couler des larmes de ses beaux yeux. Je m'empressai à les essuyer avec ma bouche; ses sanglots redoublèrent, je la serrai étroitement entre mes bras, nous étions auprès d'un banc de gazon, elle devina mon intention, elle se débarra de moi, me dit arrêtez Seigneur François & m'écoutez. Je ne vous

cacheraï pas que je vous aime, vous avez fait sur moi, quand je vous ai vu la première fois avec Dom Gorgias, une telle impression, que je craignois de ne vous plus voir, & je m'en allarmois. Quand j'ai reçu votre billet, j'ai ressenti des mouvemens de joie si vifs que, sans balancer, j'ai profité de la liberté que j'ai pour vous donner ce rendez-vous; mais avant de vous rien accorder, je veux que vous me juriez par S. Antoine, que vos vœux sont légitimes, que vous n'avez pas contracté d'autres engagements, & que vous ferez constant; car les gens de votre nation n'ont pas cette réputation. Faites vos réflexions, & après demain nous nous retrouverons ici à pareille heure qu'aujourd'hui. Elle appella la Duegne à l'instant, qui nous mena dans un fallon, où en conséquence des ordres que je lui avois donnés, nous trouvâmes une fort jolie colation dans le goût du pays; nous nous séparâmes ensuite, & plein d'amour & d'espérance, j'allai joindre sur l'O Terreiro Dopoco, Dom Gorgias qui m'attendoit depuis plus d'une heure.

Aussitôt qu'il m'aperçut, il vint au-devant de moi, je lui racontai les choses telles qu'elles s'étoient passées. Hé bien, me dit-il, ne suis-je pas un bon prophete, & ne vous avois-je pas prédit qu'on avançoit les affaires en bien moins de tems dans ce pays que dans le vôtre, à cause de la contrainte que l'on impose ici au sexe. Pour moi, ajouta-t-il, je vous assure que si jamais je me marie, ma femme & mes filles jouiront de la même liberté qu'en France, & que ma maison sera ouverte à tous mes amis; c'est, je crois, leur ôter un moyen de plus qu'elles auroient de me tromper, & je suis, en cela, bien éloigné de penser comme mes compatriotes, dont à la vérité, je n'ai pas la jalousie, J'approuvai fort sa façon de penser, & il me quitta après m'avoir fait promettre d'aller dîner le lendemain chez lui. Avant de sortir, je prévins M. de Préfont & Dom Sacaros de cette invitation, & je fus ensuite chez mon ami, qui me régala très-bien; mais dans le moment que nous allions sortir de table, un domestique des Dominiquaines ap-

porta un billet à Dom Gorgias. Il étoit conçu en ces termes.

» Venez cet après-midi avec votre
 » ami au Couvent, Dona Hortensia
 » (c'étoit le nom de sa sœur) vous inf-
 » traira de ce qu'il est nécessaire que
 » vous sachiez l'un & l'autre , n'y man-
 » quez pas. Adieu.

Que diable cela signifie-t-il, me dit Dom Gorgias , & que peut avoir ma sœur de commun avec vous , pour vouloir que vous m'accompagniez ? Allons , partons , & sachons au plus vite de quoi il est question ; nous irons ensuite à la Comédie , & de là souper chez Dom Sacaros.

Nous ne tardâmes pas à nous rendre aux Dominiquaines , nous montâmes au parloir , & aussitôt que Dona Hortensia nous apperçut , elle nous informa que Dona Thérèse de Vocance avoit été attaquée la veille d'un furieux mal de tête & d'une fièvre violente ; que depuis ce tems on l'avoit saignée deux fois du bras & une du pied ; que l'on comptoit encore réitérer cette dernière sur le soir , attendu que son mal empiroit , & que cette aimable fille l'avoit envoyée cher-

cher , le matin , pour la prier d'écrire à son frere le billet qu'elle lui avoit fait tenir pour l'informer de l'état où elle se trouvoit. Que l'on juge de ma consternation à ce récit ; je tombai dans un évanouissement léthargique qui dura plus de quatre heures , & dont je ne revins qu'après qu'on m'eût ouvert la veine dans le parloir même où j'étois. Dom Gorgias qui en favoit la cause, & sa sœur qui la pénétra , furent discrets l'un & l'autre. Ainsi cet accident ne fut attribué qu'au hasard. Quand on crut que je pouvois être transporté , on envoya chercher une chaise à porteurs , & Dom Gorgias m'accompagna jusques chez Dom Sacaros ; on me fit mettre au lit , la fièvre me prit , & il se fit une éruption générale sur tout mon corps. On manda le Médecin, qui m'ordonna une seconde saignée ; elle manqua me mettre au tombeau , dont je ne serois pas échappé , sans un Elixir que Dom Sacaros me donna , qui fit ressortir tous les boutons que la dernière saignée avoit fait rentrer. M. de Prépont & Dom Gorgias ne me quitterent pas pendant plus de quinze jours que dura ma ma-

ladie. Ce dernier, qui seul avoit mon secret, étoit continuellement occupé à aller & venir de chez moi chez sa sœur, & de chez sa sœur chez moi, tant pour m'apprendre des nouvelles de Dona Thérèse de Vocance, que pour lui en donner des miennès. Il se conduisit avec tant de prudence dans les rapports qu'il nous fit, qu'il ne nous occasionna aucunes révolutions. Lorsqu'il vit que je pouvois, sans danger, soutenir l'air, il me proposa d'aller avec lui au Couvent, & que j'y verrois Dona Thérèse de Vocance avec Dona Hortensia. Dès demain, lui dis-je, mon ami, en l'embrassant; allez dans ce moment les en prévenir, & dites à la première que cette faveur fera plus efficace pour l'entier rétablissement de ma santé, que tous les remèdes du monde. Il partit aussitôt, & revint une heure après m'avertir que l'on me verroit avec plaisir, & qu'on le désiroit avec autant d'empressement que moi.

Dom Gorgias vint me prendre le jour d'après, à l'issue du dîner, & nous allâmes aux Dominiquaines. Nous demandâmes Dona Hortensia, qui se rendit
 au

au parloir avec Dona Thérèse de Vo-
cance ; mon ami fut entretenir sa sœur
à un bout de la grille , & moi , ma mai-
tresse à l'autre. Notre conversation fut
d'abord muette , nos yeux seuls en
firent les frais : enfin Dona Thé-
rese rompit le silence , & me dit : La
preuve que vous venez de me donner
de votre amour , M. le Chevalier me
confirme bien la vérité de tout ce que
vous m'avez annoncé ; c'est à présent
à moi à prendre ma revanche , & je
n'attends que le moment où je pour-
rai m'acquitter envers vous. Soyez
assuré de toute ma tendresse , & qu'a-
vant qu'il soit peu vous aurez de mes
nouvelles par Dom Gorgias , qui les
recevra de sa sœur , parce que j'ai des
raisons pour que l'on ne voie pas da-
vantage ici cette duegne ni vous non
plus. Reposez-vous sur moi , achevez
de vous rétablir , ne vous étonnez
point des précautions que je prends ,
elles ne tendent qu'à vous conserver.
Adieu, on m'épie, & je suis obligée de
vous quitter ; elle me présenta en
même tems sa main , que je baisai , &
elle disparut. Je rejoignis à l'instant
Dom Gorgias & sa sœur ; celle-ci me

témoigna beaucoup de joie de mon rétablissement. Je la remerciai de l'intérêt qu'elle avoit bien voulu prendre à ma santé , je la suppliai de m'accorder la continuation de ses bontés ; elle me le promit, nous prîmes ensuite congé d'elle , & nous nous retirâmes.

Dom Gorgias ne manquoit pas d'aller régulièrement tous les deux jours voir sa sœur ; c'étoit par son canal qu'il faisoit remettre mes lettres à Dona Thérèse de Vocance , & que j'en recevois les réponses. Il y avoit déjà huit jours que duroit notre correspondance , lorsque Dom Gorgias vint nous annoncer que Dona Hortensia feroit le jour d'après sa profession. Il engagea toute la maison de Dom Sacaros à y venir. J'y fus en mon particulier avec d'autant plus de plaisir , que je me flattai d'y voir Dona Thérèse de Vocance ; je ne me trompois pas , car elle s'étoit placée de façon dans le chœur , que je me trouvai vis-à-vis d'elle , & nos yeux furent si bien occupés , qu'ils n'apperçurent presque rien de la cérémonie. Je scûs seulement de Dom Gorgias , qu'on n'avoit jamais vu personne faire ses vœux

avec autant de joie que sa sœur en témoigna en cette occasion. Nous assistâmes aussi au repas que la famille donna , après lequel nous allâmes faire une visite à notre jeune professe , dont nous prîmes ensuite congé , & nous nous en allâmes au logis , où Dom Gorgias soupa.

Le lendemain, en sortant de la messe, & en passant sur la place dite Ribeira, je fus abordé d'une femme couverte d'une mante qui me remit le billet suivant.

» Une personne qui vous a vu hier
 » aux Dominiquaines, desireroit avoir
 » un entretien avec vous. Si vous êtes
 » aussi galant que le sont ordinaire-
 » ment les gens de votre Nation, ren-
 » dez-vous ce soir au jour tombant à
 » la porte S. Vincent, vous y trou-
 » verrez la duegne qui vous remettra
 » ce billet, & elle vous conduira chez
 » moi, où vous aurez lieu d'être sa-
 » tisfait de votre complaisance.

Comme je n'en voulois pas faire usage, je n'eûs rien de plus pressé que de le faire voir à Dom Gorgias, à M. de Prépont, & à Dom Sacaros; ils rirent beaucoup de ma bonne fortune;

mais la crainte qu'ils eurent , que par curiosité , je ne donnasse dans ce piège , les engagea à faire la partie d'aller à la Comédie , & ils m'emmenèrent avec eux.

Deux jours après , comme j'allois me mettre à table pour souper , Dom Gorgias arriva , il sortoit de chez sa sœur , où il avoit vu Dona Thérèse de Vocance , qui lui avoit remis un billet cacheté qu'il me donna sans qu'on s'en apperçut. Je ne le lus que lorsque je fus dans ma chambre. Voici ce qu'il contenoit.

» Je ferai demain , à trois heures ,
 » dans la maison de la porte Sainte-
 » Croix , prévenez-en la duegne , &
 » ne tardez pas à venir recevoir le
 » prix de votre amour & de votre fi-
 » délité Adieu.

J'allai de grand matin chez Dom Gorgias , qui voulut bien se charger de ma commission , & qui vint m'en rendre réponse ; je dînai chez lui , je me rendis à l'heure indiquée , à la porte Sainte-Croix , & j'y arrivai en même tems que Dona Thérèse de Vocance. Je volai à l'instant dans ses bras , nous nous prodiguâmes mille

careffes ; cette aimable fille enfin ne me laiffa rien à défirer , je fus heureux ; nous convînmes enfemble que nous irions deux fois la femaine dans cet endroit , ne le pouvant davantage , de peur que des forties trop fréquentes ne fiflent naître des foupçons contre elle ; & après avoir fait notre collation , nous nous féparâmes.

Nous fûmes fort exacts à nous trouver à ces rendez-vous pendant quatre mois , & nous n'effuyâmes aucunes contradictions ; mais un événement auquel je donnai lieu , fufpendit nos plaifirs l'efpace de dix jours , & un autre y mit fin pour toujours.

Un jour que j'allai à la meffe avec Dom Gorgias & M. de Prépont , dans une Eglife dédiée à Saint-Antoine de Padoue , pour lequel les Portugais ont une telle vénération qu'elle dégénere fouvent en extravagance , je vis fur l'autel d'une collatérale , en jettant les yeux de-çà & de-là , trois figures , dont deux repréfentoient des Saints , & l'autre une Sainte ; elles étoient enluminées , richement habillées à la romaine , dans le goût que le font nos Auteurs dans une Tra-

gédie , & elles se tenoient toutes trois par la main. Ce ridicule me frappa ; & sans en sentir les conséquences , je m'avisai de dire à Dom Gorgias , qui me demandoit mon sentiment sur ce spectacle , qu'il n'y manquoit plus qu'un orchestre pour faire danser ces marionnettes. Il y a toute apparence que ce propos fut entendu par quelques-uns de ces fanatiques , qui furent me dénoncer au Tribunal de l'Inquisition ; car dès le soir même , Dom Gorgias , qui , je ne sais comment , avoit été informé des ordres que l'on avoit donnés pour m'arrêter , vint nous en avertir. Heureusement pour moi qu'il y avoit depuis trois jours , dans le Port un vaisseau du Roi de France , commandé par M. Duquesnel , qui avoit amené un Ambassadeur à cette Cour. Dom Sacaros proposa à M. de Prépont de m'y conduire comme dans un azile sacré , d'où toutes les forces de l'Inquisition ne pourroient me tirer. Nous nous y rendîmes à l'instant ; & le Capitaine , qui étoit le plus aimable homme du monde , & à qui l'on rendit compte de mon affaire , me reçut avec beaucoup de plaisir , & promit

que le lendemain il iroit chez M. l'Ambassadeur pour l'engager à s'intéresser en ma faveur , afin de faire cesser toutes les poursuites des Inquisiteurs , & assoupir entièrement cette affaire. Il tint parole. M. de Prépont , Dom Sacaros & Dom Gorgias de leur côté ne demeurèrent point oisifs ; au bout de dix jours j'eus la liberté de descendre à terre. Pendant ce petit exil, Dom Gorgias & M. de Prépont ne me quitterent presque point, ce premier ne manquoit pas de m'apporter d'un jour à l'autre des nouvelles de Dona Thérèse de Vocance , & de lui en donner des miennes. Aussitôt que je fus délivré , M. Duquesnel me mena chez M. l'Ambassadeur , que je remerciai des démarches qu'il avoit bien voulu faire pour moi. Il me recommanda d'être plus circonspect à l'avenir , & de ne jamais oublier que lorsque l'on étoit dans un pays étranger , il falloit s'habituer aux usages reçus , ou au moins garder le silence ; sinon que l'on courroit risque de s'attirer de fâcheuses affaires.

Il est à présumer que si cette considération m'étoit arrivée dans ce

tems-ci, j'aurois eu beaucoup moins de peine à me tirer d'embarras ; car grace à la Philosophie & à la solide instruction des Pasteurs qui travaillent depuis un siecle, en particulier depuis le commencement de celui-ci, à déchirer le voile dont se couvre le fanatisme que l'on peut appeller le finge de la vraie piété, le zele outré s'est bien ralanti, & on fait à présent distinguer de l'impiété les mauvais propos, à la vérité, toujours criminels, dès qu'ils ont la religion ou ses cérémonies pour objet. L'humanité, la douceur & la modération, qui s'accroît chaque jour en proportion des Sciences & des Belles-Lettres, se sont enfin introduites jusques dans ce Tribunal redoutable, teint si souvent du sang des innocens ; & on a vu avec tout l'applaudissement possible cette année, l'Auto-da-fé, se célébrer sans qu'il y ait eu aucunes victimes immolées à sa sévérité, ce qui étoit depuis longtems l'objet des vœux de toute l'Europe, qui a admiré les deux grands Princes qui ont eu assez de courage pour oser, l'un * se mettre à la tête

* Le Roi de Portugal.

de l'inquisition , pour en réformer les abus ; l'autre * faire passer ses sentimens de clémence & de compassion dans les Juges qui la composent.

Je ne négligeai pas d'instruire **Dona Thérèse de Vocance** de ma liberté ; elle m'écrivit qu'elle iroit dès le jour même au rendez-vous ordinaire , je n'eus garde d'y manquer ; ainsi notre commerce recommença , mais il ne fût pas de duré , car au bout de cinq semaines , elle m'annonça que c'étoit pour la dernière fois qu'elle me voyoit , attendu que la veuve du **Fildalgos** , qui la protégeoit , vouloit la marier à un **Officier** **Commensal** de la **Maison du Roi** ; que quoique ce fut un fort bon établissement , qui pouvoit la mettre à l'abri des persécutions de sa famille , qui recommanderoient indubitablement , si cette dame , qui étoit fort âgée , venoit à mourir , il y avoit plus d'un mois qu'elle le refusoit ; mais que la veille on lui avoit fait entendre que si elle ne se décidoit pas à épouser cet **Officier** dans deux jours , on l'abandonneroit entièrement. Je suis donc

* Le Roi d'Espagne.

forcée, ajouta-t'elle, de souscrire malgré moi aux volontés de cette dame, crainte de me retrouver dans un état pareil à celui où j'ai déjà été, & je vous avoue que la mort me seroit préférable. Elle versa en cet endroit un torrent de larmes; je confondis les miennes avec les siennes, nos caresses y succéderent, nous nous fîmes les adieux les plus tendres, & nous nous séparâmes pour ne nous plus revoir.

Je fus informé trois jours après, que Dona Thérèse de Vocance avoit effectivement donné sa main à cet Officier du Palais. Quoique prévenu, cette nouvelle m'affligea extrêmement, & Dom Gorgias, à qui je communiquai mon chagrin, me plaignit beaucoup, il fit ce qu'il put pour me consoler, en me procurant toutes sortes de divertissemens. M. de Prépont d'un autre côté, qui venoit de terminer ses affaires en faisant un fort mauvais arrangement avec ses débiteurs, me laissa entrevoir un prochain départ. Madame de Norfoÿ, dailleurs, qui pour la première fois depuis six mois, se présenta à mon imagination,

m'occasionna des remords si cuisans des infidélités dont je m'étois rendu coupable envers elle, que pour les faire taire, je m'accoutumai insensiblement à regarder comme un songe, tout ce qui m'étoit arrivé depuis que je ne l'avois vue; & les facultés de mon ame qui, jusqu'à ce moment, avoient été séduites par l'illusion, se développerent alors, & me firent connoître que mon cœur, qui n'avoit jamais cessé d'être à elle, avoit seulement été dupe de mon tempérament.

Environ quinze jours après cet événement, M. de Prépont m'annonça qu'il y avoit dans le Port un Navire Bordelais qui, à la suite d'une tempête furieuse, avoit été obligé de relâcher à Lisbonne, qu'il devoit faire route dans peu pour la Martinique, & qu'il s'étoit arrangé avec le Capitaine pour notre passage.

J'employai le peu de tems que je devois rester encore dans cette ville, à faire quelques emplettes, tant en en tabac du Brésil, qu'en piéces d'or de quatre mille rayes que j'échangeai contre des piastres, des pistoles d'Espagne & des guinées. J'eus un vrai

gret de quitter Dom Gorgias , auquel j'étois des plus attachés , & qui le méritoit d'autant mieux , qu'il m'avoit prouvé combien il étoit réellement mon ami.

Nous dînâmes ensemble le jour de notre départ , après lequel nous nous embarquâmes ; & le lendemain , 18 Août 1731 , nous appareillâmes & fîmes voile pour la Martinique.

Lisbonne , Capitale du Royaume de Portugal , est une des principales & des plus anciennes ville de l'Europe. Elle est située sur le Tage , à quatre lieues de l'Océan , soixante de Seville , & trente-cinq de Coimbre. Les vaisseaux mouillent entre la ville & le Château d'Almada , à 18 ou 20 brasses d'eau. Elle est grande , riche , belle & renommée par le commerce considérable qui s'y fait ; elle a un bon Château , & elle est bien fortifiée. Son Port est un des meilleurs & des plus célèbres de l'Europe , son étendue est d'environ cinq lieues , à prendre depuis San Bénito jusqu'à Cascaës ; les bancs de sable en rendent l'entrée fort difficile. On n'y est pas à l'abri des ouragans , dont on est très-souvent incom-

modé. Cette ville est située sur plusieurs montagnes, dont les principales se nomment S. Vincent, S. George, S. André, Sainte-Anne, Sainte-Catherine & Daschagas, ou plaies de notre Seigneur. De ces montagnes on découvre la campagne, la mer, le Tage & les Forts qui en défendent l'entrée; celui de Bélem est le plus considérable: il est à deux lieues au-dessus de la ville, & toutes les fois que l'on passe devant, les vaisseaux sont obligés de le saluer d'un coup de canon. Le paysage est charmant, & la ville forme un superbe amphithéâtre par la diversité de ses bâtimens, qui sont magnifiques; elle paroît fort longue, à cause des maisons que l'on a bâties sur le bord du fleuve, pour la facilité du commerce. Il y en a environ trente-quatre à trente-cinq mille, quatante Eglises Paroissiales, sans compter celles des Communautés Régulieres & Séculieres, tant d'hommes que de femmes qui sont nombreuses, parmi lesquelles il y en a de très-belles & de fort riches, & en outre plusieurs Hôpitaux, dont un très-grand, qui s'appelle de tous les Saints, où il

y a une très-belle infirmerie. Lorsque les malades en sortent, on leur donne une petite somme d'argent pour les aider jusqu'à leur parfait rétablissement. Il y a aussi cent quarante Confrairies, dont les Membres sont uniquement occupés à faire la quête pour le soulagement des pauvres, à visiter les prisonniers, & à assister les patients. La plus considérable de toutes se nomme *Irmendade da misericordia*, ou de la miséricorde. C'est celle des Grands. Le Roi, les Princes, les *Fidalgos* & les plus grands Seigneurs en font. Il y a une très-belle Eglise destinée aux Confreres, où l'on dit par an plus de douze mille messes, tant pour le repos des ames de ceux qui sont décédés, que pour celui des pauvres défunts, qui ont été assistés par elle durant leur vie. Cette Confrairie a à sa tête un Administrateur, qui s'appelle *Président*; & , chose extraordinaire, il ne sort de sa charge, qu'avec environ cinquante mille écus de moins qu'il n'avoit lorsqu'il y est entré; aussi ne le conserve-t'on qu'un an en place, pour lui éviter une ruine totale. Il seroit à souhaiter, pour la restauration

de quantité d'Hôpitaux qui font en France , dont les revenus ont été dissipés , que l'on ne mit à leur tête que de pareils Administrateurs. Ils ne seroient pas à la vérité bien faciles à trouver , à moins que ce ne fût parmi nos vieux Financiers , qui , abreuvés du sang des misérables , & pressés par les remords de leur conscience , seroient charmés qu'on leur présentât une occasion aussi favorable de faire une honête & utile restitution.

On voit dans cette ville plusieurs belles places publiques. Les plus considérables sont celles que l'on nomme O Terreiro do POCO , où est le Palais du Roi & celui de l'Afaudega ou Douane. Cette place est au milieu de la ville , sur le bord du Tage , d'où le Roi peut aisément voir tous les vaisseaux qui entrent & qui sortent du Port. Le Rucio , sur laquelle est le Palais de l'Inquisition & le Ribeira. Il y a en outre quantité d'Edifices & de Palais superbes un Parlement que l'on nomme Rélacao ; c'est toujours un grand Seigneur qui en est premier Président , il est homme d'épée , il ne la quitte pas quand il siege , & il est

vêtu de noir, avec un manteau & un rabat. Il y a aussi un Patriarche & un Archevêque, qui a pour Suffragants les Evêques de Leira, de la Guarda, d'Angola, de S. Thomas, de S. Jacques du Cap vert, de Funchal dans l'Isle de Madere, d'Angra dans celle de Tercere, & de Congo dans la Basse Guinée.

L'hôtel de ville est un des plus beaux morceaux que l'on puisse voir, & il est composé d'un nombre considérable d'Officiers. Il y a beaucoup d'Etrangers qui se sont établis dans cette ville, à cause du commerce; les promenades sont belles, les carrosses y sont à l'infini; mais plus communément attelés avec des mules qu'avec des chevaux. Les dehors sont riants; il y a dans tous ses environs de magnifiques maisons de campagne. Il n'y a gueres de rues aux coins desquelles il n'y ait quelques Madona ou Vierges. On les illumine tous les soirs; & le peuple de l'un & de l'autre sexe y va faire ses prieres; on en voit d'assez extravagans, pour s'y fustiger jusqu'au sang; & très-souvent, en sortant de ce pieux exercice, ils vont, ou se prostituer, ou assommer leurs

ennemis. Les meurtres n'y sont cependant plus si fréquens qu'ils étoient autrefois, surtout depuis que l'on a aboli de certains endroits privilégiés qui servoient d'aziles aux criminels, & les déroboient à la justice, qui ne pouvoit pas les en tirer.

Les Portugais en général sont superstitieux & même fanatiques ; il n'y a pas de Marchands ou d'Artisans qui n'aient un S. Antoine de Padoue, soit en pierre, plâtre ou bois ; ils ont pour ce Saint une grande vénération & une confiance aveugle. Ils l'invoquent tous les matins, & ne manquent jamais de l'intéresser, en lui promettant quelques beaux vêtemens, des coliers, des bagues, des chapelets &c. mais si le soir le Saint, par quelque caprice ou mauvaise humeur, a été sourd à leurs cris, & que leurs vœux n'ayent pas été exaucés en tout ou en partie, ils le prennent, le deshabilent, le mettent passer la nuit dans une cour, à l'injure du tems, & quelquefois ils ajoutent à cette pénitence des coups de bâton & des apostrophes horribles. Le lendemain ils vont le rechercher, ils le mettent à sa toilette, & ils lui adressent de nouvel-

les prieres. J'ai été témoin un jour dans le Navire Portugais qui m'emmena de Surinam à Lisbonne, que parce que nous avions effuyé un orage assez violent, quelques Matelots prirent leur S. Antoine, lui donnerent plus de cent coups de garcettes, l'attachèrent ensuite par le col avec du bitord, & le jetterent à la mer, d'où ils ne le retirerent que le lendemain matin au premier quart, qui est celui de la priere. Il commence à huit heures, finit à midi, & ainsi les autres successivement, de quatre heures en quatre heures.

Je ne m'étendrai pas davantage sur la description de cette ville. M. de la Martiniere n'ayant rien laissé à desirer à cet égard par le détail exact & circonstancié qu'il en a fait. Ainsi les Lecteurs curieux peuvent y avoir recours. Il seroit à souhaiter que ce Géographe eût été aussi bien servi dans quantité d'autres descriptions qu'il a données, & qu'il eût travaillé sur des mémoires plus fideles & plus récents que ceux du Pere Labat, & du Pere Dutertre, Dominiquains, qui se sont arrêtés à des choses plus minutieuses qu'essentielles; d'ailleurs il est bon

de faire observer par rapport aux descriptions que le premier a données des Isles du vent , que dès 1728, les choses étoient bien différentes de ce que ce Pere les avoient vues ou cru voir en 1702.

Le dix-septieme jour de notre départ de Lisbonne, nous rencontrâmes un Navire qui faisoit force de voile sur nous ; nous reconnûmes à sa manœuvre que c'étoit un Forban qui avoit envie d'en découdre : mais comme nous étions meilleur voilier que lui , que d'ailleurs notre intention n'étoit pas de nous battre , nous profitâmes de notre avantage , & nous le perdîmes de vue dès le jour même.

Enfin après une traversée de quarante & un jours , nous mouillâmes dans la rade du Fort S. Pierre , le 28 Septembre 1731 , seize mois & demi depuis que nous en étions partis pour aller à S. Vincent.

Nous y restâmes trois jours , pendant lesquels M. de Trainfort nous informa que sa traversée avoit été fort heureuse ; qu'à son arrivé au Fort S. Pierre , il avoit désarmé & fait emmagasiner toutes nos marchandises , dont il avoit eu le tems de se défaire pen-

dant notre absence, & qu'elles avoient produit un bénéfice considérable. Il nous dit aussi qu'il avoit remis nos lettres à leurs adresses, & que le sieur B***. ayant eu avis depuis deux mois que son frere étoit à la Louiziane, il avoit profité de l'occasion d'un bâtiment qui y alloit pour s'y rendre; mais qu'avant de partir, il lui avoit remis les 3600 liv. que M. de Prépont avoit eu la bonté de lui avancer à Curaçao, & qu'il comptoit être de retour vers le mois de Mars, assez à tems pour venir à la traite avec nous au mois de Mai.

Par le compte que nous rendit M. de Traintort, je vis que mon bénéfice particulier, depuis que j'allois en course, se montoit, déduction faite de tous frais, à 65780 livres, ce qui, joint à mes premiers fonds, formoit un total de 75000 liv. effectives dont je me trouvois possesseur.

Pendant notre séjour au Fort S. Pierre, nous allâmes pour rendre visite à M. l'Intendant, & à M. de Brach; mais nous apprîmes qu'ils étoient partis depuis quelques jours pour la tenue du Conseil Supérieur.

M. de Prépont chargea M. de Trainfort d'aller avec une de ses barques à la Guadeloupe & à Marie-Galante, afin d'y prendre les effets dont nous avions besoin pour la campagne prochaine ; je lui remis une lettre pour Madame de Norsoy, que j'instruisois de mon retour, & je lui promettois de l'aller joindre dans peu.

Le 2 Octobre, nous louâmes un canot de Nègres dans lequel nous nous embarquâmes pour le Fort Royal, où nous arrivâmes le même jour avant midi.

En arrivant au Fort, nous apprîmes que M. le Marquis de Champigny n'étoit point encore revenu du Conseil, nous entrâmes dans le salon, où nous trouvâmes Madame de Rupert & Madame d'Orson, qui nous félicitèrent de notre retour, & nous instruisirent que nous avions donné beaucoup d'inquiétude à M. le Général, jusqu'au moment où il avoit sçu notre arrivée au Fort S. Pierre ; elles me proposèrent une partie d'ombre, que j'acceptai en attendant M. le Gouverneur, qui parût un instant après, avec M. Panier d'Orgeville, M. de Brach, M.

traint de n'y aller que fort rarement ; car soit que son mari eût eu vent de quelque chose , soit jalouſie , je m'apperçus que je lui donnois de l'ombrage , ce qui m'engagea à ne la plus voir que chez Madame de Rupert ſa ſœur , lorsqu'elle y alloit. Un jour que j'y étois , M. de Prépont vint m'y joindre , pour me remettre une lettre de Madame de Norſoy qui m'invitoit avec inſtance d'aller paſſer quelque tems avec elle. Je la communiquai à M. le Marquis de Champigny , qui y conſentit , & il m'engagea de paſſer auparavant à la Guadeloupe , pour y remettre un paquet qu'il avoit reçu de la Cour pour M. de Poyet , Gouverneur de cette Iſle. M. de Prépont , à qui je fis part le lendemain de cette nouvelle , medit qu'il devanceroit avec plaifir , de quelques jours , un voyage qu'il devoit y faire , pour venir avec moi , & qu'il ne contribueroit pas peu à calmer les inquiétudes que pourroient donner à Madame de Norſoy les nouvelles que je lui apprendrois du retard de notre mariage ; qu'ainſi nous partirions le ſurlendemain pour le Fort S. Pierre , afin de

nous

embarquer dans un de ses bateaux ; qui nous conduiroit à la Guadeloupe, & de-là à Marie-Galante. Je le remerciai de sa complaisance , & je le priai de monter au Gouvernement avec moi , pour en instruire M. de Champigny , qui approuva fort cet arrangement , & en fît un très-bon gré à cet Armateur.

Le lendemain , M. de Prépont vint dîner au Fort ; c'étoit le dernier jour du Conseil Supérieur ; & comme M. de Poincy devoit s'en retourner à Marie-Galante , nous l'engageâmes à profiter de notre bateau pour s'y rendre , ce qu'il accepta avec plaisir.

Le jour d'après , M. le Fèvre , Secrétaire de M. le Marquis de Champigny , me remit les dépêches pour la Guadeloupe. J'allai prendre congé de ce Général , qui en m'embrassant , me dit que si , pendant mon absence , il recevoit quelques nouvelles favorables , il m'en feroit part ; & il me recommanda en même tems d'être de retour au mois de Janvier. Je me rendis à l'instant à la ville , chez Madame de Saint Ange , où M. de Prépont m'attendoit ; nous y déjeûnâmes &

allâmes ensuite prendre M. de Poincy, avec qui nous nous rendîmes au Fort S. Pierre; nous dînâmes chez M. l'Intendant, qui étoit arrivé dès la veille avec M. de Brach; nous soupâmes chez ce dernier; & le lendemain, 15 Octobre 1731; nous nous embarquâmes dans notre bateau, nous appareillâmes & fîmes voile pour la Guadeloupe, où nous mouillâmes le 16, sur les quatre heures après midi.

Nous descendîmes à terre, & nous allâmes au Gouvernement; je remis à M. de Poyet le paquet que j'avois pour lui. Il offrit un logement à M. de Poincy, qui l'accepta; & il nous invita à dîner pour le lendemain. Quand nous fûmes à notre bord, M. de Prépont me proposa de l'accompagner à la Désirade & à Mont Serrat, petites Isles voisines de celle où nous étions, pour quelques affaires qui exigeoient sa présence; j'y consentis, nous en fîmes part à M. de Poincy en dînant, qui promit de nous attendre pour aller ensemble à Marie-Galante.

Le 18 Octobre, nous appareillâmes & fîmes voile pour la Désirade, & non pas *Desidérade*, ainsi que la

nomme Vosgien; nous y mouillâmes le même jour, à midi. Nous descendîmes à terre, & nous fûmes chez M. de Marival, Gentilhomme Périgordin, qui étoit établi dans cette Isle depuis quarante ans; nous y dinâmes, & le reste de la journée fut employé à régler les affaires d'intérêts, que ce Gentilhomme & M. de Prépont avoient ensemble. Avant de nous séparer, M. de Marival nous fit promettre que nous irions le prendre chez lui le jour d'après, pour faire ensemble une partie de chasse, que de-là nous nous rabattrions pour faire halte chez un de ses amis, à qui il étoit arrivé depuis deux jours une bonne & aimable compagnie, que nous reviendrions tous souper chez lui; nous lui en donnâmes notre parole, & nous retournâmes coucher à bord.

Nous fûmes très-exacts à nous rendre le lendemain, à quatre heures du matin, chez M. de Marival, où nous commençâmes par déjeûner; nous partîmes ensuite pour notre chasse, qui fut des plus heureuses. Nous tuâmes deux cabrits, une vingtaine de pieces d'autre gibier, tant perdrix,

que tourterelles & ramiers, & un gros oiseau de proie assez semblable à nos hérons, mais aussi gros qu'une outarde. Comme nous étions fatigués, nous jugeâmes à propos de finir notre abbatis, & nous nous rendîmes chez l'ami de notre Gentilhomme, qui se nommoit M. d'Essingue. Que l'on juge de ma surprise, lorsqu'en entrant j'aperçus Mademoiselle de Langady, niece de Madame d'Essingue belle-sœur de notre hôte, qui étoit morte pendant notre absence. Cette Demoiselle étoit venue passer quelques mois à la Désirade, pour y achever le tems de son deuil. Nous nous fîmes de part & d'autre beaucoup de complimens, qui de son côté, furent malignement entrelacés de quelques reproches en partie mérités, sur ma négligence à l'aller voir, quand j'étois au Charbon, dont je m'excusai le mieux que je pus; nous allâmes ensuite nous mettre à table, où pendant le repas, cette Demoiselle fut extrêmement gaie; elle fit valoir les graces qui l'accompagnoient sans cesse, elle chanta, elle charma: en un mot, elle fit tous les plaisirs de la

Compagnie. Comme nous ne nous étions pas ennuyés pendant le dîner , & qu'il étoit déjà tard lorsque nous le finîmes , M. de Marival nous emmena chez lui pour souper. J'effuyai bien des agaceries de la part de Mademoiselle de Langady ; mais j'étois prévenu , je m'en défiois , j'étois d'ailleurs trop près du soleil ; ainsi je me tins sur mes gardes , & ne me laissai pas prendre au piège , qu'elle me tendoit. Il étoit près de trois heures du matin quand nous partîmes pour nous rendre à bord ; nous appareillâmes aussitôt . & nous fîmes voile pour Mont Serrat.

La Désirade est une des Isles Antilles du vent de l'Amérique Septentrionale ; elle a cinq lieues de long sur quatre de large ; elle est dans son milieu par les trois cens dix-sept degrés trente minutes de longitude , & par les seize degrés vingt-quatre minutes de latitude ; elle est distante de sept lieues de Marie Galante , & de quatre de la grande terre. Le terrain est noir & parsemé de veines rouges & blanches ; il est très-fertile ; il produit du sucre , du coton , de l'indigo , du café ,

du mays, du maniock, du rocou & toutes sorte de fruits communs aux Isles du vent. Il se trouve dans celle-ci beaucoup de gibier ; il y a une quantité de fort beaux arbres, propres à toutes sortes d'ouvrages. Le poisson y est excellent ; la mer dans cet endroit est pleine de basses, & elle se brise entre plusieurs rochers. Elle appartient aux François, & elle dépend du Gouvernement de la Guadeloupe.

Nous mouillâmes le même jour ; 20 Octobre à Mont Serrat, & non pas *Mont Ferrat*, comme le dit Vosgien en quelques endroits. Nous descendîmes à terre, & nous allâmes chez un François qui y avoit une habitation. Il se nommoit d'Anicant, il avoit été autrefois associé avec M. de Prépont, à qui il re devoit une somme considérable, dont il lui donnoit tous les ans des à comptes en coton, qui étoit un des plus beaux de ce pays. Il lui en fournit en cette occasion pour trois mille livres, que nous fîmes conduire le lendemain matin dans notre barque ; & comme rien ne nous arrêtoit plus dans cette Isle, nous employâmes le reste de la journée à en visiter

les environs , & le jour d'après , nous appareillâmes , & fîmes voile pour la Guadeloupe.

Mont Serrat , est auffi une des petites Isles Antilles du vent de l'Amérique Septentrionale ; elle est située tout auprès de la Guadeloupe , fa longitude est de trois cens quinze degrés vingt-cinq minutes , & fa latitude de feize degrés. Sa longueur est de trois lieues , & fa largeur de presque autant ; elle paroît ronde , elle appartient aux Anglois , cependant les habitans de cette Isle sont mêlés de François , d'Anglois & d'Irlandois ; mais ces derniers font le plus grand nombre ; le terrain est très-fertile , les valées & les plaines font agréables. Il y a quelques montagnes qui font remplies de très-beaux bois propres à toutes sortes d'ouvrages. On y voit de magnifiques cedres , tant par leur hauteur que par leur grosseur. L'Eglise est jolie , bien construite & fort ornée ; les bancs , les chaifes , la charpente & la menuiserie , font faits de bois odoriférans. La côte de cette Isle abonde en poissons qui font exquis ; on y voit beaucoup de lamentins , des espa-

bons , des diables , des licornes de mer & une quantité de crocodiles.

Nous mouillâmes dans le Port de la Guadeloupe , le 22 Octobre 1731 , vers deux heures après midi ; nous descendîmes à terre pour visiter Mrs. de Poyet & de Poincy , qui nous arrêterent à souper , & nous retournâmes ensuite coucher à bord. Nous restâmes encore huit jours à la Guadeloupe , pendant lesquels nous nous occupâmes à faire rentrer le montant des effets que nous y avons vendus , qui nous furent payés en argent , n'ayant point voulu recevoir de marchandises dont M. de Prépont avoit son magasin rempli , au Fort S. Pierre.

J'ajouterai à ce que j'ai déjà dit de la Guadeloupe dans ma première Partie , que cette Isle , qui appartient aujourd'hui aux François , étoit primitivement occupée par les Caraïbes , qui l'appelloient Carveveira ; elle est située au sud de la Dominique , Isle Caraïbe , & non pas *S. Dominique* , comme le dit la Martinière , qui confond sans doute cette Isle avec celle de *S. Domingue* , qui lors de la découverte

que l'on en fit fut d'abord nommée *S. Dominique*, & ensuite *S. Domingue* par les François, & *San Dominguo* par les Espagnols, au sud de *Marie-Galante*, & non pas *Marie-Galande*, & la *Marie-Galande*, ainsi que *Vofgien* la nomme alternativement, à l'est de la *Désirade*, & au nord de *Mont Serrat*. Une riviere qui se rend à la mer (& non pas un bras de mer, comme le dit la *Martiniere*) la partage en deux parties, dont l'une se nomme la *Guadeloupe*, qui est à l'occident, & l'autre la *Grand-Terre*, qui est à l'orient, & que l'on nomme ainsi, parce qu'elle a plus d'étendue que la première, quoiqu'elle soit moins habitée. La partie occidentale de cette Isle, qui s'appelle *Guadeloupe*, est divisée en deux parties, qui sont la *Cabesterre*, à la côte orientale, & la *Basse-terre* au nord & à l'ouest; elle est relevée dans son milieu de quantité de montagnes fort hautes, dont quelques-unes sont hérissées de rochers qui sortent des précipices affreux dont elles sont entourées, & que l'on nomme communément *falaises*; il s'y en trouve une entr'autres

où il y a une mine de souffre qui jette perpétuellement une épaisse & désagréable fumée qui incommode infiniment ceux qui sont à portée de la sentir. Il y a aussi d'autres mornes couverts d'arbres, qui fournissent une belle verdure. On voit au pied de ces effroyables montagnes, de fort grandes & belles plaines arrosées par quantité de rivières, dont les eaux sont très-bonnes; quelques fontaines ferrugineuses & bouillantes propres pour la guérison des écrouelles & de toutes sortes d'humeurs scrofuleuses.

Le terrain de cette partie est fort bon; il se laboure avec la charrue, ce qui n'est point usité dans les autres endroits, aussi rapporte-t'il bien davantage, ce sont les Jacobins qui en possèdent le meilleur.

Il y a encore dans cette partie à la Cabesterre, auprès de la rivière aux Herbes, un bourg très-considérable que l'on nomme Marigot, situé au sud-est de Goyaves. Il est défendu par une citadelle assez bien fortifiée. Le Marquisat de Sainte-Marie, où est une mine de fer, en dépend; il appartenoit à M. le Marquis de Champigny.

L'Eglise Paroissiale de ce bourg en est éloignée de trois cens pas , & est desservie par les Jacobins. Depuis les montagnes qui sont à quatre cens pas de ce bourg, le terrain est uni jusqu'à la mer. On y trouve beaucoup de pierres de taille & de fort beaux bois propres à la bâtisse. Il produit aussi du sucre, du coton, de l'indigo, du café & du rocou; le mays & le maniock y viennent très-bien, ainsi que tous les arbres fruitiers; le gibier y est bon & fort abondant; il y a aussi beaucoup de poissons, & toutes sortes de coquillages. Les écrevisses & les crabes rouges y sont excellentes.

Quant à la Grand-Terre, elle n'est pas, à beaucoup près, aussi peuplée; elle est défendue par un Fort que l'on appelle le Fort Louis, où l'ancrage est très-bon. Il y a dans cette partie trois étangs qui forment des salines. La grande est située à l'orient, la seconde à S. François, & la plus petite environ au milieu. Il est étonnant que le soleil par sa seule force puisse convertir l'eau en sel, sans qu'il soit besoin d'aucune opération chimique.

Il se trouve dans les bois de cette

Iste beaucoup d'abeilles, mais elles sont de près d'un tiers moins grosses que celles de France ; elles sont plus brunes & presque rondes. Leur aiguillon est si foible qu'il ne peut percer la peau. Elles construisent leurs ruches dans des arbres creux ; leur cire est d'un violet foncé qui n'a jamais pu changer de couleur quelque peine que l'on se soit donné pour y parvenir ; elle est d'ailleurs trop molle pour faire des bougies ; elle n'est d'usage que pour lutter des dames jeannes & des bouteilles. Elles ne font point de rayons comme les nôtres, leur miel est renfermé dans des especes de vessies de cire, il est aussi liquide que de l'huile d'olive, sa couleur est ambrée ; il est bon à manger, & il a les mêmes propriétés qu'en France. On commençoit de mon tems à en élever dans les habitations.

On y voit aussi des insectes volans que l'on nomme Cucujus, presque semblables à ceux de la Barbade. Ils sont la nuit aussi lumineux que nos vers luisans, & lorsqu'ils volent, on croit voir de ces étoiles qui, quelquefois paroissent filer à nos yeux. Les

Nègres Marons s'en servent pour s'éclairer, & avec deux de ses insectes, on peut facilement lire & écrire.

On trouve aussi de ces vers à la Martinique, mais il ne sont pas si communs.

Après que nous eûmes terminé toutes nos affaires, nous en fîmes part à M. de Poincy, qui fixa notre départ au jour suivant, veille de la Toussaint. Nous appareillâmes à quatre heures du matin, & nous fîmes voile pour Marie-Galante, où nous mouillâmes avant midi. Nous descendîmes tout de suite à terre, M. de Poincy, avant de nous quitter, nous invita à dîner pour le lendemain, s'en alla chez lui, & nous chez Madame de Chanzy qui, lorsque nous arrivâmes, alloit se mettre à table avec son aimable famille. Quand deux amans ont été séparés pendant dix-sept mois l'un de l'autre, il est aisé de se représenter leur joie & leurs caresses aussitôt qu'ils se rejoignent; c'est ce qui arriva à Madame de Norsoy & à moi; ces dernières ne cessèrent, que pour prendre notre part d'un repas dont la frugalité ma-

nifestoit bien que M. de Prépont & moi n'avions pas été attendus.

Vers les quatre heures après midi , comme nous nous amusions à faire un piquet , M. de Poincy envoya prier pour le lendemain à dîner , M. & Madame de Chanzy avec Madame de Norfoÿ , ce qui donna occasion au premier de nous apprendre la mort de M. de Pindr   , son Comp  titeur. Il nous cita    ce sujet un proverbe italien , *morta bestia , morta veleno* , & ajouta que depuis ce tems , il avoit   t   beaucoup plus accueilli qu'auparavant de ce Gouverneur qui l'accabloit de politesses toutes les fois qu'il le voyoit.

M. de Chanzy & ces Dames furent tr  s-constern  es du r  cit que je leur fis le soir , des nouvelles que m'avoit donn  es M. le Marquis de Champigny    notre retour de Lisbonne ,    cause du retard que cela apportoit    la conclusion de notre mariage ; elles laisserent m  me entrevoir une esp  ce de crainte , que ce ne f  t un pr  texte dont nous servions , M. le G  n  ral & moi , pour leur cacher un refus de la part de ma famille , d'envoyer le consentement que nous

avons demandé, & ce afin de tirer les choses en longueur. Malgré tout ce que nous pûmes faire, M. de Prépont & moi, pour les rassurer, elles restèrent toujours dans la même opinion, ce qui me fut confirmé par un froid que je remarquai dans la physionomie de Madame de Norsoy, qui ne lui étoit pas ordinaire. J'en fus réellement affecté, au point que j'écrivis sur le champ à M. le Marquis de Champigny, pour l'informer de ce qui se passoit; je le priai de ne pas tarder à écrire directement à Madame de Chanzzy, & à lui envoyer la lettre qu'il avoit reçue de M. de Lesseville, ainsi que celle qui étoit à mon adresse, que je lui avois laissée en partant; je lui fis envisager que c'étoit là l'unique moyen de calmer les allarmes de ces Dames; je le suppliai enfin de ne pas différer un instant à me rendre ce service, que je regarderois comme le plus signalé de tous ceux que j'avois reçus de lui jusqu'à ce moment. M. de Prépont joignit aussi une lettre à la mienne; nous en fîmes un paquet avant de souper. Nous le communiquâmes à ces Dames, afin de leur ôter toute idée de suspi-

tion, nous le cachetâmes ensuite, & nous le remîmes en leur présence au Patron d'une petite barque que nous avions envoyé chercher, à qui nous donnâmes ordre de partir le lendemain, à cinq heures du matin, pour le porter au Fort-Royal. Cette démarche, qui parut d'abord satisfaisante ces Dames, ne les tranquillisa cependant pas.

Il étoit plus d'onze heures quand nous nous mîmes à table pour souper, car les colations ne sont gueres en usage dans ces pays, que chez les personnes qui, par état, sont obligées de représenter, encore équivalent-elles le plus souvent les meilleurs soupers bourgeois. Quoi qu'il en soit, ce repas fut des plus tristes; nous y avions tous l'air de premiers pris, nous n'y parlâmes que par monosyllabes; en un mot on n'en vit jamais un plus ressemblant au Festin de Pierre, que le fut celui-là; il étoit digne enfin de la solemnité de la fête dont nous faisons les vigiles. Malgré cela il dura plus qu'il ne devoit, car une heure sonna comme M. de Prépont s'en retournoit à son bord, & il en étoit bien deux

quand je me retirai pour aller dévorer mon chagrin dans la chambre de M. de Chanzy qui, à force d'instances, m'avoit obligé de prendre son lit.

Mon sommeil fut court, mon réveil prompt, & mes réflexions si précipitées; qu'il n'étoit pas encore cinq heures que j'étois sur le bord de la mer, j'y pris un canot pour aller à notre barque; ma présence étonna M. de Prépont, il me vit agité, il m'en demanda la cause. Je lui fis entendre qu'il ne l'ignoroit pas, & j'ajoutai que je venois me consoler avec lui des tracasseries que l'on m'avoit mal-à-propos suscitées la veille. Il entra dans mes peines, me proposa à déjeuner, je l'acceptai, & tandis que nous y procédions; je vis arriver un canot qui portoit M. de Chanzy; il me fit de tendres reproches des inquiétudes que je lui avois données, ainsi qu'à sa mere & à sa sœur. Je vous suis obligé, lui dis-je, Monsieur; mais ces Dames ne doivent s'en prendre qu'à elles. Leurs soupçons me sont injurieux, & si elles me font l'injustice de douter de ma sincérité, & de mes démarches, dès-là je suis indigne

d'elles, elles doivent me bannir pour toujours, & c'est pour les prévenir que je suis venu ici ce matin, adieu. Que vous êtes vif, mon cher ami, me dit M. de Chanzy. Comment diable ! on diroit, à vous entendre, que vous auriez troqué votre raison contre celle d'un Suisse ; allons, buvons un coup ensemble & venez avec moi, je vais faire votre paix, & nous ne parlerons plus de rien jusqu'au retour de votre barque. Mon cœur, qui n'étoit pas trop d'accord avec le propos que je venois de tenir, se laissa persuader, & nous ne restâmes à bord qu'autant qu'il falloit pour donner le tems à M. de Prépont d'achever sa toilette. Nous descendîmes ensuite à terre, & nous nous rendîmes chez ces Dames, qui nous reçurent en riant comme des folles. Madame de Norfoÿ me tendit la main ; nous nous embrassâmes, nous allâmes à la messe, & de-là au Gouvernement, où nous trouvâmes une belle & nombreuse compagnie, avec laquelle nous dinâmes ; nous fîmes ensuite une partie d'ombre, & nous retournâmes au logis.

Le lendemain en déjeûnant, Mada-

me de Norfoÿ , propoſa d'aller paſſer quelques jours au Charbon. Très-volontiers , lui répondis-je , mais ce ne fera pas avant l'arrivée de notre barque , car il eſt inutile d'aller , ſous prétexte de ſe diſſiper , traîner après ſoi des inquiétudes à la campagne. Je ſuis de l'avis de M. le Chevalier , dit M. de Prépont , & moi , je n'en ſuis pas , repartirent l'un après l'autre , M. & Madame de Chanzy , & ma chere Victoire ; nous ne voulons pas imiter l'Apôtre incrédule , & nous ſommes bien aîſe de nous faire auprès de M. le Chevalier un mérite de notre foi. Nous donnerons des ordres en partant , afin que l'on nous envoie le Patron de la barque à ſon retour ; nous ſommes trois contre deux , la pluralité doit l'emporter , ainſi préparez-vous à faire ce petit voyage vers le ſoir , il nous tiendra lieu de promenade. Nous nous vîmes obligés , M. de Prépont & moi , de nous ranger du côté du plus fort ; & en conféquence , il alla à bord chercher ce qui lui étoit néceſſaire pour venir paſſer quelques jours avec nous. Il revint à l'heure du dîner , nous jouâmes juſqu'à ſix heures.

Madame de Chanzy monta le cheval de son fils, Madame de Norsoy le sien, & M. de Chanzy, M. de Prépont & moi, les accompagnâmes à pied jusqu'à leur habitation, où nous arrivâmes avant sept heures. Je vis bien que Madame de Norsoy, n'avoit témoigné tant d'empressement à aller à la campagne, que parce que nous y jouirions de plus de liberté qu'à la ville, & qu'elle étoit dans l'intention de me dédommager du petit chagrin qu'elle m'avoit causé ; aussi je puis dire que j'y fus extrêmement sensible. Je l'informai de la rencontre que j'avois faite, à la Désirade, de Mademoiselle de Langady, & de ses nouvelles agaceries, auxquelles je n'avois pas répondu ; je lui rendis également compte de ma fortune actuelle, & je lui laissai entrevoir qu'il étoit nécessaire que je fisse encore une couple de campagnes, pour nous mettre en état de vivre tranquillement & honorablement : elle y consentit volontiers, aux conditions, qu'avant de partir pour la première, nous terminerions entièrement nos affaires ; je lui promis de bonne foi, mais pouvois-je

prévoir alors le terrible & trop funeste coup que la Providence me réservait ? Le troisième jour de notre arrivée au Charbon, & comme nous sortions de table, le Patron de notre barque nous apporta les nouvelles que nous attendions avec tant d'impatience. Elles acheverent de persuader ces Dames, & elles en furent si flattées, qu'elles ne cessèrent d'en témoigner leur joie pendant tout le tems que nous restâmes à la campagne. Nous en partîmes le deux Décembre, pour nous rendre à Marie-Galante, où M. de Prépont avoit encore quelques affaires à terminer. Il y avoit d'ailleurs six semaines qu'il étoit absent du Fort S. Pierre & sa présence y étoit nécessaire; ainsi il fixa le jour de son départ au neuf du mois; il me promit d'envoyer sa barque me rechercher vers le quinze Janvier; mais tout cet arrangement n'eut pas lieu, car il reçut quatre jours avant celui où il devoit s'en retourner, des nouvelles de Madame de S. Ange, sa sœur, qui lui mandoit la mort de son fils, dont elle venoit d'être informée par une lettre qui lui étoit venue de S. Tho-

mas, & qu'elle lui envoyoit avec fa procuration. Elle le prioit de s'y transporter pour faire lever les scellés que l'on avoit apposés sur les effets qui appartenoient à ce jeune homme, & de les retirer. Cet Armateur étoit fort attaché à son neveu, qui étoit un excellent sujet; il fut très-sensible à sa perte, & ce ne fut pas sans peine que nous parvîmes à le consoler. Il se détermina enfin à se rendre dans cette Ile. Nous lui offrîmes, M. de Chanzy & moi, de l'accompagner, afin de le distraire de ses réflexions, toujours accablantes dans ces sortes de circonstances. Il s'y opposa d'abord, mais à la fin il se rendit à nos instances, & à celles que lui firent Mesdames de Chanzy & de Norfoÿ; il fut arrêté que nous partirions le lendemain de la Notre Dame, qui étoit le même jour qu'il avoit pris pour s'en aller au Fort S. Pierre.

Je profitai de l'occasion d'une barque, qui alloit au Fort Royal, pour instruire M. le Marquis de Champigny de cet événement, j'en fis part aussi à M. de Poincy, chez qui j'allai dîner; & le neuf Décembre, après

avoir pris congé de ces Dames , nous nous embarquâmes , nous appareillâmes & portâmes le cap sur S. Thomas , dans le Port duquel nous mouillâmes le treize sur le soir.

Le lendemain , quatorze , nous descendîms à terre , & nous accompagnâmes , M. de Chanzy & moi , M. de Prépont dans tous les endroits où il étoit nécessaire qu'il allât. Le troisieme jour de notre arrivée , on leva les scellées , on fit un inventaire des effets qui étoient dessous , on trouva en or cent guinées & 8000 liv. en piastres ; on procéda ensuite à la vente , des marchandises dont nous ne voulions pas nous charger , & nous fîmes embarquer celles qui nous convenoient. On paya tout ce qui pouvoit être dû , & en douze jours de tems , nos affaires furent terminées. Nous nous embarquâmes le vingt-six Décembre , nous appareillâmes & nous fîmes voile pour Marie Galante , où nous arrivâmes le dernier jour de l'année 1731 , avant midi.

S. Thomas est une des Isles antilles du vent de l'Amérique Septentrionale , & la dernière du côté de l'ouest , de

telles à qui on a donné le nom de Vierges ; elle appartient aux Danois , & cependant ce sont les Hollandois qui y font le principal commerce , sous la protection du Roi de Dannemarck qui l'a aussi accordée aux Brandebourgeois , aux François réfugiés , & à d'autres Etrangers. Cette Isle , qui est neutre , est située à l'est de Porto-Rico , & est par les dix-huit degrés vingt minutes de latitude nord , & par les trois cens douze degrés vingt-cinq minutes de longitude. Le Port est bon & fort commode ; il est dans un enfoncement formé par deux mor-nes très-hauts du côté du centre de l'Isle , qui s'abaissent insensiblement & forment en finissant deux mottes propres à placer deux batteries pour en défendre l'entrée. L'ancrage y est merveilleux pour toutes sortes de bâtimens , qui y sont en sûreté. Au milieu de ce Port , il y a un petit Fort assez mal fortifié ; il est à une portée de fusil du bourg qui contient plusieurs rues , entr'autres une très-grande , au bout de laquelle est le comptoir de la Compagnie de Dannemarck , qui est vaste & bien bâti. Les différens
logemens

logemens dont il est composé sont assez beaux & distribués au mieux, & il a dans son enceinte de grands magasins, tant pour les marchandises que pour loger les esclaves. Les autres rues sont remplies d'Hollandois, de François réfugiés, de Brandebourgeois, de Fleflinguois & d'autres Etrangers de différentes nations. Les maisons sont bâties en briques, elles ne sont que d'un ou deux étages au plus, à cause du peu de solidité du terrain, où on trouve l'eau à trois pieds, de sorte que les fondations en sont fort mauvaises. Les appartemens sont assez bien ornés & tous pavés de carreaux de fayance ou vernissés; mais les plus propres de tous, sont ceux que les Hollandois occupent.

Le commerce, qui est très-considérable dans cette Isle, contribue beaucoup à la richesse des habitans; son Port est ouvert à toutes les nations, il sert souvent de refuge en tems de guerre aux vaisseaux Marchands, contre les Corsaires qui, de leur côté, y viennent vendre les prises qu'ils ont faites en mer; le terrain est fertile, il produit du sucre, du coton, du ro-

cou, de l'indigo, du mays, du maniock, des arbres fruitiers, des patates, des ignames, du riz, quelque peu de gingembre, & toutes sortes d'herbages.

Il y a un Gouverneur, un Etat Major & une foible Garnison, avec plusieurs Magistrats, dont les uns s'occupent à régler les différens qui naissent entre les parties; les autres ont l'administration de la Police; & en outre il y vient tous les ans un membre du Conseil Suprême de Copenhague, à qui l'on rend compte de tout ce qui s'est passé, & qui donne des ordres en conséquence.

On voit aussi dans cette Isle un rocher fort élevé, qui a deux pointes; il ressemble à une caravelle dont il porte le nom: il est distant de trois lieues, au sud de S. Thomas.

Mesdames de Chanzy & de Norfoyl, qui ne nous attendoient pas sitôt, furent très-charmées de nous voir de retour de notre expédition; j'engageai M. de Prépont à rester avec nous jusqu'au quinze Janvier, que je m'en retournerois avec lui; il y consentit, au conditions que nous irions passer ce tems au Charbon; nous en fû-

mes tous d'accord. Le lendemain premier Janvier 1732, nous allâmes faire une visite à M. de Poincy, qui nous retint à dîner, après lequel nous partîmes pour la campagne, où nous nous procurâmes toutes sortes d'amusemens, jusqu'au quatorze que nous revînmes, sur le soir, à Marie Galante. Nous soupâmes ensemble; nous prîmes ensuite congé de ces Dames, & nous allâmes coucher à bord.

Marie-Galante est une des Isles antilles du vent de l'Amérique Septentrionale, qui dépendoit ci-devant du Gouvernement Général de la Martinique, & aujourd'hui de la Guadeloupe; elle est par les trois cens seize degrés de longitude, & les quinze degrés quarante minutes de latitude; c'est une des plus jolies des antilles, elle est plate, & l'air y est fort bon; il y a beaucoup d'arbres à fruit & d'autres, propres à toutes sortes d'ouvrages. Il y a aux environs un petit bois que l'on nomme le Charbon, & qui tire son nom d'une petite riviere, dont l'eau est très-bonne, & où les Chasseurs vont ordinairement faire leurs haltes; elle n'est pas éloignée d'une belle ha-

bitation que l'on nomme S. Louis , qui appartenoit à M. le Marquis de Champigny. Le gibier est fort commun dans ce canton , on y voit beaucoup de perdrix à croissans , tourterelles , ramiers , & quantité d'oiseaux de toutes especes , extrêmement délicats , & dont quelques-uns équivalent nos ortolans & rouges gorges. Il s'y trouve aussi plusieurs fontaines & étangs , ce qui n'empêche pas que l'eau , sur-tout la bonne , ne soit fort rare , & sans le secours des citernes , on seroit fort à plaindre , à cause des sécheresses qui y sont très-fréquentes. Le rerrain est fertile , & produit abondamment du sucre , du café , de l'indigo , du coton , du rocou , du tabac , du mays & du maniock. Il y a deux Paroisses , l'une à la Basseterre , & l'autre à la Cabesterre , qui sont desservies par des Carmes , une Jurisdiction Royale , qui ressortissoit ci-devant au Conseil Supérieur de la Martinique , & sans doute à présent , à celui de la Guadeloupe.

Les habitans sont grands , bienfaits , généreux & affables ; le sexe y est fort beau.

Le lendemain , quinze , nous appa-

reillâmes & fimes voile pour le Fort S. Pierre, où nous mouillâmes le feize à trois heures après midi. Nous descendîmes à terre, M. de Prépont chargea M. de Trainfort de faire débarquer les marchandises que nous avions dans notre barque, & de les emmagasiner. Nous allâmes souper à l'Intendance; le lendemain matin, dix-huit, nous partîmes pour le Fort Royal, où nous arrivâmes à onze heures. Avant de nous rendre au Fort, nous allâmes faire une visite à Madame de S. Ange; M. de Prépont lui rendit compte de son opération de S. Thomas, il lui remit un double de l'inventaire qui avoit été fait à la levée des scellés, l'état des marchandises qu'il avoit rapportées & emmagasinées au Fort S. Pierre, le bordereau du produit de celles qui avoient été vendues, qui montoit à 6200 livres, déduction faite des frais, avec les 8000 livrés en piastras & les cent guinées en or, ce qui formoit en tout une somme de 16400 livres, dont il tira un récépissé. Nous prîmes ensuite congé d'elle, & nous montâmes au Gouvernement. Nous y trouvâmes

une nombreuse compagnie en Dames de la ville & en Officiers, tant de la Garnison que d'un vaisseau du Roi, du Port de Brest, nommé le Griffon, arrivé de la veille, & commandé par M. de Rochambaud, que M. le Marquis de Champigny avoit invité à dîner. Je commençai une partie de cadricille avec Mesdames d'Orson & de Girardin, que nous fûmes obligés d'interrompre pour aller dîner. Il y avoit deux tables; nous nous plaçâmes, M. de Prépont & moi, à la dernière, où il arriva une scène qui déranger les plaisirs de toute la compagnie, ce qui m'engage à nommer ici quelques-unes des personnes qui se mirent avec nous: telles que M. Couët de Montbayeux, Enseigne dans la Compagnie de Nadau du Treil, parent du Grand Vicaire de ce nom, qui fut assassiné dans la Métropole de Paris, en sortant de dire sa messe, par un Chapelier, soi-disant fou, & qui fut rompu; cet Officier étoit ce jour-là de garde, & avoit son hausse col; M. le Comte de Ch^{***}. Lieutenant dans la Compagnie de Fontenay, ingrat & mauvais sujet, dont la langue pernicieuse & peu fi-

dele , jointe à une détestable conduite ; lui ont fait un tort irréparable, & l'ont entièrement perdu de réputation ; M. de Vaumorand , Aide-Major , & M. le Fèvre , Secrétaire au Gouvernement Général des Isles du vent. Vers le milieu du repas , ce dernier avança une proposition , que M. le Comte de Ch ***. nia par un démenti. M. le Fèvre , homme sage & prudent , donna pour garant de ce qu'il disoit M. le Général , de qui il la tenoit. le Comte de Ch ***. qui étoit auprès de lui , lui lâcha un coup de poing dans la poitrine. M. de Montbayeux voulut se servir de l'autorité dont il étoit revêtu ce jour-là , pour imposer silence au Comte , qui n'en fit aucun cas , & même l'insulta , de façon que M. de Vaumorand lui ordonna les arrêts ; & comme il ne voulut point obéir , on fut avertir M. Déclieux , Lieutenant de Roi , qui étoit à la première table , qui le fit à l'instant mettre en prison. Il étoit bien dans le cas de passer au Conseil de guerre , mais M. le Marquis de Champigny , qui confidéroit beaucoup sa famille , dans laquelle il se trouve des gens aussi distingués

par leur naissance que par le rang qu'ils tiennent , & leur mérite personnel, se contenta quelques jours après de le faire conduire dans un Navire Nantois , qui alloit appareiller , & de le renvoyer en France. Il en informa M. le Comte de Maurepas , Ministre de la Marine , & il le pria de ne plus lui renvoyer ce sujet , car c'étoit déjà pour la deuxième fois que ce Général avoit été forcé d'en agir ainsi vis-à-vis de lui ; j'ai appris depuis que cet Officier n'avoit pas été plus raisonnable en France , que sa famille l'avoit absolument abandonné , & qu'il avoit fait pour un homme de condition , le plus sot mariage du monde , en épousant une fille qui avoit été entretenue , & qui a eu plus d'une fois lieu de s'en repentir , par le chagrin qu'il lui a causé & les mauvais traitemens qu'il a exercés à son égard tant qu'il a vécu.

Comme il y avoit bal au Gouvernement , M. de Prépont qui n'avoit pas le cœur porté à la joie , & qui sentoient bien qu'il ne pourroit avoir de particulier ce jour-là , prit le parti de descendre à la ville ; il revint le len-

démain dîner avec nous, après quoi il eut un entretien de plus d'une heure avec M. le Marquis de Champigny. Il me rejoignit ensuite, & m'annonça qu'il s'en alloit au Fort S. Pierre, pour environ deux mois, afin d'arranger ses affaires & les miennes, & nous mettre dans le cas de partir au mois de Mai pour les côtes d'Espagne, d'où nous pourrions peut-être pousser plus loin; il m'ajouta que jusqu'à ce tems, il espéroit que mon mariage avec Madame de Norfoÿ seroit terminé. Nous nous embrassâmes, & il partit.

Il y avoit environ six semaines que j'étois de retour au Fort Royal où, malgré tous les amusemens & les plaisirs que j'étois à porté d'y avoir, je commençois fort à m'ennuyer de ne point recevoir des nouvelles de France. Je confiai mes peines à M. le Général, il m'exhorta à attendre encore jusqu'à Pâques, & il m'assura que si dans ce tems, il n'en étoit pas venu, il faudroit bien prendre son parti, & que je pouvois compter sur la parole qu'il m'en donnoit. J'en fis part aussitôt à Madame de Norfoÿ & à M. de Pré-

pont, dont les réponses me tranquilliserent beaucoup, & je me déterminai à la patience.

Quelques jours après cet entretien, M. le Marquis de Champigny me fit passer dans son cabinet, pour me charger d'une affaire qui le concernoit personnellement, & pour laquelle il avoit besoin d'un quelqu'un en qui il pût se confier; M. de Prépont étoit absent, c'est ce qui l'engagea à jeter les yeux sur moi, & à me faire partir pour la Trinité. Il me fit à cet effet donner un de ses chevaux, & un Nègre pour me conduire. Je me rendis le lendemain dans ce bourg, chez M. le Bailleul, Capitaine d'une Compagnie détachée de la Marine, qui commandoit alors dans cet endroit. En cinq jours de tems je m'acquittai de ma commission j'eus encore celui de visiter tous les environs, & de revenir au Fort Royal, où M. le Général me témoigna la satisfaction qu'il avoit de ma diligence, & de la façon dont je m'y étois pris pour exécuter ses ordres sans que rien transpirât.

La Trinité est un bourg de l'Isle de la Martinique, situé au fond du cul-de-

fac du même nom. Il est distant de deux lieues du Fond S. Jacques ; il y a un Etat Major , une Compagnie détachée de la Marine , une Jurisdiction Royale , ressortissante au Conseil Supérieur de la Martinique , & une Paroisse à la bande du nord , qui comprenoit autrefois tout le terrain qui va jusqu'à la pointe des salines ; mais à présent cette étendue , qui a plus de quinze lieues , est divisée en trois Paroisses qui sont celles du cul de sac Robert , du cul de sac François & du Ravelin , & elles sont desservies par des Jacobins. Le Port de ce bourg est fort bon , il se trouve dans un fond qui forme une pointe que l'on nomme Caravelle ; elle a près de trois lieues , & couvre ce Port du côté du sud est ; à l'autre côté , il y a un morne très-élevé qui le ferme ; il a quatre cens pas ; il tient à la terre ferme de l'Isle , par une isthme de quarante toises de large. Le côté de l'est opposé au fond du Golfe , est fermé par une chaîne de rochers qui paroissent à fleur d'eau quand la mer est basse. Ceux qui prétendent qu'il n'y a point de flux entre les deux tropiques , ne sont pas bien

instruits , car le flux ordinaire à la Martinique & à la Guadeloupe , va depuis quinze jusqu'à dix-huit pouces de hauteur , & dans les pleines lunes , il augmente de six à sept pouces. C'est un fait qu'il est aisé de vérifier , & qui , je crois , ne trouvera plus de contradicteurs. L'entrée de ce Port est entre les rochers ci-dessus , & la pointe du morne qui est plus basse que le reste , & sur laquelle est une batterie de canons qui en défend l'approche ; de sorte qu'il ne peut y entrer aucun vaisseau qui ne soit obligé de passer tout auprès.

Ce canton est très-fertile , il produit du sucre , du coton , du café , du rocou , du mays & du maniock. Il y a beaucoup d'arbres fruitiers , & de fort beaux bois , propres à toutes sortes d'ouvrages ; on y voit quelques cochons marons , des perdrix , des ramiers & des tourterelles ; le poisson , la tortue & les crabes y sont bons & très communs.

Il y a dans les environs de ce bourg de très-fortes habitations. Le fameux Dubucq , Colonel Général de toute la milice créole , y en avoit une très-

belle. C'est lui qui , à la tête des mécontens de cette Isle , s'empara de la personne de M. le Marquis de Varenne, Gouverneur Général, & de celle de l'Intendant , & qui les obligea de se rembarquer pour retourner en France. M. le Marquis de Pas-de-Feuquieres , qui succéda à ce Gouverneur , muni des ordres de la Cour , sçut remettre le calme dans les esprits; ils auroient cependant bien mérité tout autre chose que la clémence dont on usa envers eux , en considération des services que leur chef, ses freres & leurs ancêtres avoient autrefois rendus à la France. Il est vrai qu'il est constaté que les séditieux lui avoient fait violence , & qu'intimidé par leurs menaces , il s'étoit vu forcé de se prêter aux circonstances. Cet événement , bien loin de lui avoir fait perdre de sa considération , le rétablit dans toute la confiance de son maître , qui lui en donna plus d'une preuve dans sa vie , & qui la signale encore dans l'un de ses descendans , dont Sa Majesté , connoissant la capacité , les lumieres & la probité , lui a confié depuis plusieurs années la conduite des affaires de ce dé-

partement , dont il s'acquitte avec toute la sagesse possible , & à la grande satisfaction de tous les sujets du Roi.

S'il réulte quelques fois de mauvais effets de la clémence , combien , d'un autre côté , n'en opere-t'elle pas de bons ? & si cette vertu est celle qui a été le plus admirée dans les héros de l'antiquité , qui jamais la posséda dans un degré aussi éminent que notre incomparable Monarque Louis le bien aimé , qui par là s'est attiré toute l'affection de ses fideles sujets ?

Il se fait dans ce Port , qui est un des meilleurs de toute l'Isle , un très-grand commerce ; une bonne partie de nos Armateurs , surtout ceux de Bourdeaux & de Nantes y envoient leurs vaisseaux qui y sont en sûreté contre les ouragans que l'on éprouve ordinairement dans ce pays pendant les mois de Juillet , Août & Septembre. Ils sont d'ailleurs plus à portée de faire leur retour en France , en s'épargnant près de trois cens lieues de chemin qu'ils seroient contraints de faire , s'ils alloient chercher leur débouquement à Porto-Rico.

M. le Marquis de Champigny reçut

à peu près dans ce tems-là une lettre de M. Panier d'Orgeville , qui l'invitoit à aller passer les jours gras au Fort S. Pierre , où il étoit arrivé depuis quelques jours un vaisseau de la Compagnie des Indes , commandé par un Officier de Marine de sa connoissance , dont il lui céloit le nom , afin de lui laisser le plaisir de la surprise. Il lui mandoit que ce vaisseau avoit essuyé une furieuse tempête en revenant de Pondichéry pour retourner en France , que la maladie s'étoit mise dans son équipage , qu'il en avoit perdu un bon tiers , qu'une partie de ses vivres avoit été gâtée , que l'eau lui manquoit , & que tous ces motifs l'avoient mis dans le cas de relâcher , après en avoir obtenu la permission de M. de Brach ; Gouverneur de cette Isle. Cet Intendant ajoutoit qu'il avoit donné un appartement à ce Capitaine , qui se feroit fait un vrai plaisir d'aller au Fort Royal lui faire sa cour , si une contusion qu'il avoit à la jambe , ne l'en avoit empêché.

Quoique M. le Général n'aimât pas à se déplacer , il ne voulut cependant pas refuser M. d'Orgeville , & il fixa

son départ au samedi suivant. Ce jour arrivé, il fit équiper son canot; nous nous embarquâmes aussitôt après dîner, & nous partîmes pour le Fort S. Pierre. Nous y arrivâmes à sept heures, & nous nous rendîmes tout de suite à l'Intendance, où on nous donna des appartemens. M. d'Orgeville présenta à M. de Champigny M. le Chevalier de Gourdelet, Capitaine du vaisseau de la Compagnie; ils n'eurent aucune peine à se reconnoître, & se firent mille amitiés. Nous passâmes les trois jours gras dans toutes sortes de divertissemens, il y eut bal & grand jeu, tant à l'Intendance qu'au Gouvernement, où nous allâmes alternativement. M. le Chevalier de Gourdelet, qui vouloit avoir sa revanche, proposa à toute la Compagnie d'aller dîner à son bord le jour des Cendres, on y consentit, & M. de Prépont qui avoit été de toutes nos fêtes, y vint aussi. On n'a jamais vu un repas pareil, tout étoit en profusion, & on y but des vins exquis; mais que je payai bien cherement le plaisir que je pris! je passai après dîner dans la chambre du Conseil, où il y avoit deux croi-

fées avec un balcon qui régnoit dans toute la largeur de la poupe. Comme je m'amusois avec une lunette d'approche à regarder un gros vaisseau que j'avois apperçu à plus de deux lieues de distance, je me sentis tirer par la basque de mon habit; je me retournai, & je vis M. de Trainfort qui me remit une lettre qu'il venoit de recevoir de Marie-Galante, & qui m'étoit adressée chez M. de Prépont, qu'il alla tout de suite rejoindre sur le Gaillard. Il me prit en l'ouvrant une forte palpitation, mes yeux se couvrirent d'un espece de nuage, qui cependant ne fut pas encore assez épais, pour m'empêcher de voir la source de tous mes malheurs. Hélas! que devins-je? A peine avois-je achevé de lire la troisieme ligne, que mon sort fut décidé. La fureur s'empara de moi, mes sens se troublerent, le désespoir me faisit, & en m'avancant vers une des croisées que je venois de quitter. Juste ciel! m'écriai-je, c'en est fait, je ne te reverrai donc jamais, adorable Victoire. Quoi! tu n'est plus, & j'existe. Va, je ne tarderai pas à te suivre. Accepte, chere amante, le sacrifice que

Je te fais d'une vie que je ne conférois que pour toi. En proférant ces dernieres syllabes, je m'élançai par dessus le balcon, & me précipitai dans les flots. Que ne fus-je englouti, grand Dieu ! mes plaies ne se rouvroient pas en traçant ces caracteres. Mais non ! ta divine Providence s'y oppo-
 soit, & tu ne me réservoies sans doute, que pour me faire essuyer encore de nouveaux traits de ta fureur, que tu savois bien que je ne pourrois éviter. Une chaloupe de Pêcheurs qui passoit à babord du vaisseau en doubla la poupe. A l'instant même que je tombai, un des Nègres qui étoit dedans, se jetta à la mer, me prit par les cheveux, me retira & me reconduisit à bord ; les uns crûrent que c'étoit par accident que j'avois fait cette chute, il y en eut d'autres qui me firent la grace de l'attribuer à une cause bien différente, & on n'en fut éclairci qu'en trouvant la lettre que j'avois laissée dans la chambre du Conseil. On me fit rejeter l'eau que j'avois avalée, on me changea & on me mena à l'Intendance. Je ne tardai pas à commettre mille extravagances, qui annonce-

rent l'envie que j'avois de me défaire. On m'ôta généralement tout ce qui pouvoit y contribuer, & on me laissa deux Nègres pour m'é garder. Je restai huit jours dans cet état, je ne pris pendant ce tems que du bouillon qu'on me faisoit avaler malgré moi. M. de Prépont ne me quittoit presque point, & M. de Champigny venoit très-souvent me voir : enfin à force d'exhortations, on parvint à me faire revenir dans mon bon sens, & on me ramena au Fort Royal. C'est alors que je fus informé de toutes les circonstances de la mort de Madame de Norfoi. En sortant d'un bal que M. de Poincy avoit donné le Jeudi gras, elle se sentit attaquée d'un grand mal de tête accompagné d'une forte fièvre, elle se mit au lit en arrivant chez elle, on la saigna, la petite vérole parut aussitôt, elle rentra le lendemain, & il lui prit un violent transport qui ne la quitta qu'environ deux heures avant de rendre les derniers soursirs, le Dimanche gras à midi. L'imprudent M. de Chanzy, dont la douleur, sans doute, avoit troublé l'esprit, au lieu d'écrire à M. le Marquis de Champi-

gny ou à M. de Prépont, me donna cette cruelle préférence. Quelque tems après, cet Officier vint au Fort Royal, il offrit de me rendre Tiou Tiou & le cheval que j'avois donné à sa sœur, que je me gardai bien d'accepter; il ne voulut pas, de son côté, recevoir l'argent qu'elle m'avoit remis, ainsi que le bénéfice qu'il avoit produit, & il donna pour raison de ce refus, que Madame de Norfoÿ lui avoit, à ce sujet, déclaré ses intentions en mourant, & que les siennes étoient de s'y conformer. Quoique les premiers accidens que cette perte m'avoit occasionnés fussent entièrement dissipés, le chagrin, qui n'avoit pas cessé de me dévorer, m'avoit réduit dans un état de langueur qui affligeoit beaucoup mes amis. J'étois devenu jaune comme un coing, aussi sec qu'un coucou, & on désespéroit de mon rétablissement, c'est ce qui déterminâ M. le Marquis de Champigny à engager M. de Prépont de hâter la course que nous devons faire ensemble, il espéroit que le changement d'air, les nouveaux visages que je verrois, l'éloignement des lieux qui

m'avoient été si funestes , & les dissipations que j'aurois dans d'autres , contribueroient à me distraire de ma tristesse , & que peu à peu je prendrois le dessus. M. de Prépont entroit dans les vues de M. le Général , & son dessein étoit bien de les suivre , mais notre brigantin avoit besoin d'un radoub , le choix & l'assortiment des marchandises que nous devions emporter , de même que nos autres provisions n'étoient pas faits ; ainsi il n'y avoit pas d'apparence, que quelque diligence que nous y apportassions, nous pussions être en état de partir avant le commencement de Juin , & nous n'étions encore qu'au premier Avril. Cependant mon mal empirait , je n'avois ni goût ni appétit ; le Médecin du Roi , & le Chirurgien Major entretenus dans cette Isle, ne savoient plus que faire , quand le Pere Prudence , Supérieur de la Charité , entreprit de me guérir radicalement , si je voulois aller passer une quinzaine de jours dans sa maison , où il me dit que l'air étoit bon , & qu'il m'y donneroit une chambre , attendu qu'il étoit trop éloigné du Gouvernement pour me suivre

aussi exactement qu'il étoit nécessaire. Je le proposai à M. le Général qui y consentit, & j'y fus tout de suite. Cet habile & honnête Religieux me tint parole, & les remedes qu'il me fit prendre, opérèrent si efficacement, qu'en moins de tems qu'il ne m'avoit promis, je me trouvai tout autre. M. de Girardin, Conseiller au Conseil Supérieur de la Martinique, qui avoit une très-belle habitation à deux lieues du Fort Royal, où M. le Marquis de Champigny alloit régulièrement les deux derniers jours de chaque semaine, m'engagea à y passer un mois pour achever de me remettre, ce que j'acceptai avec beaucoup de plaisir. Un jour que M. de Champigny y étoit, & tandis que nous dînions, il survint un jeune homme d'environ trente ans, très-bien fait, & d'une figure fort intéressante, mais assez mal vêtu. Il nous dit qu'il y avoit trois mois qu'il étoit parti de Dunkerque, avec une pacotille d'environ cinq mille livres, pour venir trafiquer dans cette Isle, dans le dessein d'accroître sa fortune qui étoit des plus minces, puisqu'elle ne consistoit qu'en cela; mais que presqu'à la veille d'en-

trer dans le Port du Fort S. Pierré, le navire sur lequel il étoit, avoit été attaqué par un Forban qui, après un combat des plus opiniâtres, s'en étoit emparé, & qu'enfin, à force de prières, il avoit obtenu de ces scélérats qu'on le débarquât à l'Ance d'Arlet, d'où il venoit pour implorer l'assistance & la protection de M. le Marquis de Champigny, qui d'abord lui demanda son nom & sa qualité. Il répondit qu'il se nommoit de Tarcilly, qu'il étoit fils d'un Gentilhomme de Péronne, qui en mourant, ne lui avoit laissé qu'une petite maison de campagne de peu de rapport, qu'il avoit vendue, & dont il avoit employé le prix en marchandises qui venoient de lui être enlevées. M. de Girardin lui fit apporter un couvert, l'invita à demeurer chez lui jusqu'à ce que l'on eût vu ce que l'on pourroit faire pour l'obliger.

Pendant les trois semaines que je restai encore chez ce Conseiller, je m'entretins souvent avec M. de Tarcilly, & j'eus tout le tems de développer son caractère, qui me parut excellent; il ne manquoit pas d'esprit, il étoit intelligent, doux, complaisant

& des plus malheureux ; c'en fut assez pour m'y attacher fortement. Je parlai en sa faveur à M. le Général & à M. de Girardin, qui le firent habiller proprement, & se cottiferent pour lui fournir une pacotille de cinq cens piastres, dont M. de Prépont, à qui nous en parlâmes quelques jours après, voulut bien se charger de l'assortiment. J'y ajoutai aussi quelque chose de mon côté, & je déterminai cet Armateur ; qui avoit le meilleur cœur du monde, à lui faire faire la campagne avec nous.

Je pris enfin congé de M. de Girardin, & je retournai au Fort Royal, où j'emmenai avec moi mon nouveau compagnon, en conséquence de la permission que m'en avoit donné M. le Marquis de Champigny, qui fut d'autant plus charmé de l'amitié que j'avois pour M. de Tarcilly, qu'il se flattoit qu'elle pourroit faire diversion à mes chagrins.

Il y avoit déjà près de huit jours que j'étois de retour au Fort Royal, lorsque M. de Prépont y arriva ; il nous informa que pour n'avoir point dans ses courtes l'embarras de plusieurs

seurs bâtimens , il avoit profité d'une occasion qui s'étoit présentée de s'en défaire avantageusement , à l'exception d'une barque qu'il avoit conservée , & que du produit de ceux qu'il avoit vendus , il avoit acheté un navire monté de seize pièces de canons , qui contiendrait plus d'effets que le brigantin , & les deux barques que nous avions lors de notre premier voyage ; que les frais ne seroient point si considérables , en ce que nous n'aurions pas besoin d'autant de monde qu'il en auroit fallu sur nos autres bâtimens ; que d'ailleurs tous nos Matelots étant rassemblés dans un seul , nous serions bien mieux en état de nous défendre contre toutes sortes d'attaques. Il ajouta que sa cargaison étoit faite , & que nous pourrions partir sous quinzaine. Il nous dit aussi que le sieur B ***. étoit arrivé de la veille au Fort S. Pierre , que sa course avoit été plus heureuse que les précédentes ; qu'il comptoit faire celle-ci avec nous , & qu'il devoit se rendre le jour d'après au Fort Royal , pour faire sa cour à M. le Général.

Après que nous eûmes dîné , cet
Part. III. I

Armateur me tira à l'écart, & m'ouvrit ainsi son cœur.

« Je vous connois discret, mon
 » cher ami, & ma confiance en vous
 » est trop forte pour vous rien diffimu-
 » ler de mes intentions ; je ne l'aurois
 » peut-être jamais fait, sans le malheur
 » que vous venez d'éprouver ; mais
 » comme je fais à présent que rien ne
 » vous attache plus assez dans ce pays,
 » pour vous faire craindre les longues
 » absences:voici ce qu'en conséquence
 » d'une lettre que je viens de recevoir
 » de Dom Gulman de Tellaſcos, j'ai
 » réſolu de faire. Il me mande de me
 » trouver du vingt au vingt-cinq Juin ;
 » aux environs du Port de Paix, &
 » qu'il s'y rendra ſous pavillon fran-
 » çois. C'eſt dans cet endroit, que
 » d'après nos conventions, nous fe-
 » rons nos échanges, nous irons paſ-
 » ſer quelques jours à la Havanne ;
 » nous nous rendrons après au cap,
 » où j'ai donné ordre à M. de Train-
 » fort de nous joindre avec ma bar-
 » que, qui fera remplie de marchand-
 » ſes, de-là nous ferons un voyage au
 » Mexique, & enſuite à la Louiſiane ;
 » d'où nous nous rabattons au Ca-

» nâda , pour faire une partie de notre
 » charge en pelleteries , que nous con-
 » duirons à Nantes , où nous ne man-
 » querons pas de trouver des occasions
 » de nous en défaire avantageusement,
 » ainsi que du surplus de notre car-
 » guaison ; & selon les circonstances
 » nous pourrons peut-être pousser
 » jusqu'aux côtes de Guinée , pour
 » y faire la traite des Nègres dont nous
 » compoterons notre charge , & re-
 » viendrons à la Martinique. Cette
 » campagne qui durera au moins trois
 » ans , terminera nos courtes , & s'il
 » ne nous arrive aucune avarie , no-
 » tre fortune sera assez grande pour
 » n'en pas ambitionner une plus con-
 » sidérable. J'ai à cet effet employé
 » pour votre compte 60000 liv. des
 » 75000 liv. de fonds qui vous appar-
 » tiennent , & j'en ai mis 180000 liv.
 » pour le mien , conséquemment vous
 » serez toujours intéressé pour un
 » quart dans le bénéfice que nous fe-
 » rons. Voyez à présent si cet arran-
 » gement vous convient , & déclarez-
 » moi tout naturellement votre senti-
 » ment ». Il est conforme au vôtre ,
 lui répondis-je , Monsieur ; vous êtes

[196]

prudent , sage & entendu , mes intérêts vous font chers , vous m'en avez donné des preuves . Que puis-je donc faire de mieux que de m'en rapporter aveuglément à tout ce que vous jugerez à propos de faire ? Il m'embrassa , me quitta , & s'en fut chez Madame de S Ange , où je lui promis d'aller le lendemain déjeuner , & je remontai au Fort.

Ces projets étoient beaux & bien concertés , ils n'eurent cependant leur exécution qu'en partie , car il étoit absolument décidé qu'il falloit dorénavant qu'à chaque voyage que je ferois , j'essuyasse quelques nouveaux malheurs.

Deux jours après ma conférence avec M. de Prépont , cet Armateur vint au Fort , & pendant l'entretien qu'il eut avec M. le Marquis de Champigny , ce Général lui remit les cinq cens piastres qui étoient destinées pour faire une pacotille à M. de Tarcilly , dont je lui racontai l'accident en le lui présentant . Sa sensibilité ne lui permit pas de me rien refuser de ce que je lui demandai pour cet infortuné , qu'il me promit de prendre dans son bord , & de lui faire faire la campagne avec

nous, ce qui l'obligea à retourner au Fort S. Pierre, d'où il revint au bout de trois jours avec M. B ***. qui nous dit avoir très-bien fait ses affaires avec les Espagnols. M. de Champigny les retint l'un & l'autre à dîner ; & comme nous sortions de table, un Capitaine de navire Nantois qui venoit d'arriver, nous apporta un paquet qui contenoit le contentement que nous attendions depuis si longtems, & deux lettres de M. de Lesseville, dont l'une pour M. le Général & l'autre pour moi, qui ne servirent qu'à renouveler mon affliction ; & ce fut directement dans ce moment, que j'appris la mort d'un de mes meilleurs amis, nommé M. de Mézaliér. Il étoit Lieutenant d'une Compagnie détachée de la Marine, en garnison au Fort de la Trinité ; il fut tué par des déferteurs en allant à l'abordage d'une barque, dont ils s'étoient emparés dans le Port pour se sauver dans les pays étrangers.

Quelques jours après, M. de Prépont annonça à M. le Marquis de Champigny, que M. de Trainfort venoit de lui écrire que son vaisseau étoit

en état, & son équipage complet ; qu'ainfi, rien ne nous arrêtant plus, il falloit songer à commencer notre course, & qu'il venoit en conséquence prendre ses ordres. Je n'en ai point d'autres à vous donner, lui répondit ce Général, sinon d'avoir toujours bien soin de M. le Chevalier, & de le regarder comme votre fils. Il ajouta, je vous recommande aussi M. de Tarcilly, il me paroît un bon sujet, & je suis persuadé qu'il ne manquera pas de reconnoître les attentions que vous aurez pour lui. Je m'approchai dans le moment de ce Général, je le remerciai de ses bontés, je lui en demandai la continuation, je pris congé de lui, il me souhaita un bon voyage, & il m'embrassa.

Je me sentis le cœur si ferré, en le quittant, que je ne pûs retenir quelques larmes qui s'échappèrent de mes yeux. Cette situation, qui ne m'étoit pas ordinaire, devoit bien Hélas ! me faire pressentir que je ne reverrois pas de longtems cet admirable homme, & tout les chagrins dont j'allois dorénavant devenir la proie.

Nous partîmes enfin. M. de Pré-

Font, M. de Tarcilly, M. B ***. & moi dans un canot de Nègres, & nous nous rendîmes au Fort S. Pierre le 30 Mai 1732.

J'ajouterai ici à la description que j'ai déjà donnée de la Martinique, dans ma première Partie, qu'indépendamment des Forts Royal, de S. Pierre, de la Trinité, du Marigot, du Mouillage & de la rivière Salée, qui sont les principales places dont cette Isle est composée, il y a en outre vingt-deux, tant quartiers qu'ances, dans chacun desquels il réside un Capitaine de milice qui y commande, sçavoir :

Le Cul-de-sac Marin, Sainte-Marie, la Bassépointe, la Case Capot, le Cul-de-sac à vache, le Trou au Chat, le Lamentin, le Fond S. Jacques, distant de deux lieues du Fort de la Trinité, le Cul-de-sac Robert, le Cul-de-sac François, le Ravelin, le gros Morne, le Macoubat, le Carbet, le Prefcheur, où il y a une ance & une jolie rivière auprès, la Caze du Pilote, la grande Ance, l'Ance d'Ariet, l'Ance de Sainte-Luce, l'Ance Sainte-Anne & l'Ance du Diamant. Cette dernière tire son nom d'un rocher qui a la forme

d'un diamant , qui est une demilieu avant dans la mer , entre la Caze du Pilote & le Golfe que l'on appelle communément le Cul-de-fac des Salines. Le violent & terrible ouragan qui s'est fait sentir dans cette Isle en 1766, a porté la désolation dans presque toutes les habitations qui sont répandues dans ces différents quartiers , particulièrement au Fort de la Trinité , dont la couverture de l'Eglise & toute la charpente ont été renversées ; au Fort Marigot , à Sainte-Marie , à la grande Ance , à la Basse-pointe , au Macouba & au Prescheur, qui ne se releveront de longtems du dommage que leur a causé cet ouragan.

Il y a des Eglises Paroissiales dans tous ces quartiers , qui alors étoient desservies par des Jésuites , des Jacobins , des Carmes & des Capucins.

Presque toutes les maisons de cette Isle sont bâties en charpente ; elles n'ont qu'un ou deux étages au plus , mais d'ailleurs elles sont fort commodes ; il y en a quelques-unes au Fort Royal & au Fort S. Pierre qui sont en pierre de taille & plus élevées que

les autres. Il y a dix à douze rivières dans l'étendue de cette Isle, dont quelques-unes sont assez considérables; elles prennent leur source au pied des mornes ou montagnes, qui sont couvertes des plus beaux bois du monde, propres à toutes sortes d'ouvrages, soit pour la construction des vaisseaux, soit pour la charpente & la menuiserie, parmi lesquels il y a un gros & grand arbre que l'on nomme acomas; il s'en trouve beaucoup de cette espèce à Sainte-Lucie. Cet arbre a la feuille très-large, son fruit est mauvais & d'un goût amer. Il a la forme de l'olive & sa couleur est jaune. Ces rivières circulent dans les vallons, baignent les terres & se rendent à la mer. Elles ne tarissent jamais, & leurs débordemens sont très-dangereux, par les grands dommages qu'ils causent, tant aux terres qu'aux maisons.

Cette Isle est considérablement peuplée; les habitans sont grands, bienfaits, vaillans, doux, affables, généreux & hospitaliers, mais ils aiment un peu trop le jeu, la table & les femmes; & les excès qu'ils commettent en tout genre, nuisent très-souvent à

leur fanté, & abregent leur courſe; qui iroit à un ſiecle, dans un pays où l'air eſt auſſi bon que dans celui-là. Les femmes en général y ſont belles, très-blanches, grandes, bienfaites, mais un peu nonchalantes; elles aiment le plaſir, & c'eſt mal à propos qu'on leur fait un crime d'une complexion amoureuse, qui ſe trouve autorifée par le climat.

Il ne regne dans ce pays que trois maladies graves, qui ſont la dyſſenterie, le pian ou la vérole, & la maladie de Siam. La premiere prend ſa ſource dans l'intempérance, & elle eſt fort commune. La ſeconde dans la débauche crapuleuſe que l'on fait avec des Négreſſes originaiement gâtées, ce qui n'eſt pas rare, & la troiſieme eſt épidémique; elle a été communiquée aux Créoles par l'équipage d'un vaiſſeau du Roi, nommé l'Oriflame, qui (en revenant de Siam avec les triftes débris des établiſſemens que le Pere le Tellier, ſéduit par les fauſſes promeſſes du perfide Conſtant, principal Miniſtre de ce Royaume, avoit engagé Louis XIV à faire à Merguy & à Bancoek) relâcha au Bréſil, où

il prit cette cruelle maladie qu'il donna à la Martinique, & qui se répandit ensuite dans toutes les Isles du vent de l'Amérique. Ses symptômes sont un grand mal de tête & de reins, avec une forte fièvre ; il ne faut que trois à quatre jours pour décider de la mort ou de la guérison de ceux qui ont le malheur d'en être attaqués.

Nous passâmes quelques jours au Fort S. Pierre, pendant lesquels M. de Prépont me donna un double de la facture des marchandises qui composoient notre cargaison. Il reconnut au bas que j'y étois intéressé pour un quart, dont je lui avois fourni les fonds.

Nous allâmes ensuite prendre congé de M. Panier d'Orgeville & de M. de Brach ; & le 5 Juin 1732, nous nous embarquâmes avec les sieurs de Tarcilly & B***. Nous appareillâmes & fîmes voile pour le Port de Paix.

Fin de la troisième partie.

VOYAGES

ET

AVANTURES

DU CHEVALIER DE***

QUATRIEME PARTIE,

VOYAGES

E T

AVANTURES

DU CHEVALIER DE***.

*Au Port de Paix, à la Havanne, au Cap
François, à l'Ancien & au nouveau Mé-
xique, à la Louifiane, au Canada, &
fon retour en France.*

QUATRIEME PARTIE.



A L O N D R E S ,

Et se trouvent

A P A R I S ,

Chez DESSAIN Junior, Libraire, Quai des
Augustins, à la Bonne-Foi.

M. D C C. L X I X.

E R R A T A

De la quatrieme Partie.

- P**AGE 6, *lig.* 5, Espagnol, *lif.* François.
14, *lig.* 7, quelques heures, *lif.* passer quelques heures.
22, *lig.* 27, litude, *lif.* solitude.
76, *lig.* 18, le quinzieme, *lif.* le cinquieme.



VOYAGES

ET

AVANTURES

DU CHEVALIER D****.



QUATRIEME PARTIE.

 L ne nous arriva rien d'extraordinaire pendant cette traversée qui ne fut que de dix-sept jours, de sorte que le vingt-unieme Juin, nous découvri-
mes le Port de Paix, où nous jugeâmes à propos de mouiller, plutôt que de louvoyer, ainsi que nous en avions d'abord eu l'intention, à cause de l'incertitude où nous étions que Dom

Gusman de Tellaſcos ne tardât trop longtems à arriver , mais il fut exact ; car le lendemain , à quatre heures après midi , il vint mouiller auprès de nous ſous pavillon eſpagnol ; il mit auffitôt ſa chaloupe en mer , & vint à notre bord. Nous débutâmes par les complimens ordinaires ; nous nous donnâmes réciproquement tous les témoignages poſſibles d'amitié ; nous ſoupâmes enſemble ; & avant de nous ſéparer , nous nous remîmes de part & d'autre un double de nos factures. Nous ne trouvâmes pas dans celle de cet Eſpagnol beaucoup de choſes qui puſſent nous convenir. Il eſt vrai que depuis que nous étions partis de la Martinique , nous avions changé d'avis ſur la qualité des échanges dont nous étions convenus auparavant , & nous aurions bien deſiré qu'ils ſe fiſſent en poudre d'or , piſtoles d'Eſpagne , argent en barre , piaſtres de poids , tabac , vanille & cacao ; ainſi nous réſolûmes , M. de Prépont & moi , de nous en ouvrir à Dom Gusman , ce que nous exécutâmes le jour d'après en allant dîner a bord de ſon vaiſſeau. Il ne goûta point du tout nos raiſons ;

il n'avoit pas tort ; il vouloit s'en tenir aux premiers arrangemens , & il exigeoit que nous les suivissions , ce qui nous embarrassoit d'autant plus que nous ne pouvions , qu'avec bien de la peine , nous résoudre à démor- dre de nos dernieres idées qui , effective- ment , étoient meilleures que les premieres, eu égard aux vues que nous avions alors , & dans lesquelles Dom Gusman ne put s'empêcher d'entrer quand nous les lui eûmes communi- quées. Enfin nous trouvâmes un biais qui nous satisfit tous également ; il fut décidé que dès le lendemain nous fe- rions voile pour la Havane , que nous y mouillerions sous pavillon espagnol , que Dom Gusman ne changeroit rien à sa cargaison ; mais qu'il nous feroit échanger une partie de la nôtre , que nous pourrions remplacer par les mar- chandises que notre barque devoit nous apporter à S. Domingue ; que nous nous rendrions , sous pavillon françois, au Cap , d'où nous renvoye- rions notre barque au Fort S. Pierre ; que nous agirions à son égard comme il auroit fait au nôtre ; c'est-à-dire, que nous lui procurerions les facilités de

faire , avec quelques-uns des Corsaires François que nous trouverions dans ce Port, la conversion de ses effets contre d'autres de la nature de ceux que nous avons , & que nous partirions après pour le Mexique. Il nous ajouta aussi qu'avant de quitter la Havane , il auroit soin de se faire expédier un passeport pour nos deux vaisseaux , & qu'afin de mieux donner le change à ceux qui pourroient s'aviser de nous suspecter , nous n'apartirions nos équipages de François & d'Espagnols ; que pendant la traite que nous ferions , il n'y auroit que lui & le sieur B*** , qui parloit fort bien la langue espagnole , qui s'en mêleroient ; que M. de Prépont , M. de Tarcilly & moi , serions seulement réputés passagers. Après être convenus ensemble de tous ces points nous retournâmes à notre bord.

L'ancrage est très-bon dans ce Port ; il est défendu par un Fort qui est situé sur une hauteur qui peut avoir cinq cens pas de long sur deux cens de large. Le côté du nord est couvert par le Fort de la tortue , & regarde la mer qui bat au pied de son escarpe qui,

de ce côté , est inaccessible ; la pointe de l'est regarde le bourg , elle est couverte d'un bastion & d'un demi bastion , avec un fossé , & un chemin couvert , bien palissadé ; le côté du sud a des redans & des plattes formes , ainsi que le côté qui est à la pointe de l'ouest ; l'angle qui joint ces deux côtés est couvert d'un bastion. Ce Fort est élevé d'environ vingt toises au-dessus du terrain , où le bourg est bâti ; & tout le côté du sud & de l'ouest jusqu'à la mer , est environné d'une savanne spacieuse , d'environ six cens pas de large , qui se termine à une côte de la même hauteur , à peu près , comme celle où le Fort est situé du côté du bourg ; sur la pointe de l'est qui forme l'ance où est le Port , il y a une hauteur qui commande le Fort , mais qui en est éloignée d'environ mille pas.

Je n'ai rien à ajouter à cette description , qui est du Pere Labat ; elle est , sans contredit , fort exacte , & une de ses meilleures.

En conséquence des résolutions que nous avons prises avec Dom Gulman , nous appareillâmes le vingt-quatre

Juin , jour de S. Jean , & nous fîmes
 voile pour la Havane , où nous arri-
 vâmes le vingt-fix , à quatre heures
 après midi , & nos deux vaisseaux
 mouillèrent à côté l'un de l'autre.
 Don Gufman , M. de Prépont & moi ,
 descendîmes à terre & allâmes au Pa-
 lais du Gouverneur qui , ne voyant
 presque plus , eût bien de la peine à
 nous reconnoître ; mais qui , après
 nous avoir remis , nous accueillit fort
 gracieusement. Son neveu lui fit en-
 tendre que nous ayant rencontré au
 Port de Paix , nous lui avions fait part
 du dessein où nous étions de venir à
 la Havane pour faire rentrer le sur-
 plus des fonds qui nous étoient en-
 core dûs par quelques-uns de nos an-
 ciens Correspondans , & qu'après le
 service essentiel que nous lui avions
 rendu , il s'étoit fait un devoir de nous
 donner , en cette occasion , une mar-
 que de sa reconnoissance , en nous y
 accompagnant. Son Excellence le crut
 de bonne foi , elle nous fit donner les
 mêmes appartemens que nous avions
 déjà occupés , & Messieurs de Tar-
 cilly & B***. que nous avions laissés
 à bord , eurent soin pendant la nuit ,

de faire passer dans celui de Dom Gusman, les effets dont nous voulions nous défaire, & cet Espagnol les fit ensuite débarquer pour en faire la conversion.

Un soir que je me promenois seul avec lui, il me fit en badinant des reproches sur ce que depuis que nous étions ensemble, je ne lui avois pas encore demandé des nouvelles de Dona Elvire de Gusma, & il ajouta que je confirmois bien en cela la réputation qu'avoient les François d'être inconstans. Si vous aviez, Monsieur, lui répondis je, essuyé un malheur pareil à celui que je viens d'éprouver, vous ne songeriez gueres plus que moi à renouveler connoissance avec les passades que vous auriez eues. Je lui fis alors le récit de mes amours avec Madame de Norsoy, & de la triste fin de cette incomparable femme, arrivée au moment où j'allois, pour la vie, unir mon sort au sien. Je vous plains fort, me répliqua Dom Gusman, mais je n'approuve pas que vous vous laissiez vaincre par la douleur; elle doit avoir un terme, surtout lorsque sa cause est irréparable;

ainsi je vous conseille , pour vous distraire des idées noires , qui vous ôtent à vous - même & à vos amis , de faire part à cette aimable Espagnole de votre retour en ce pays ; c'est une attention qu'elle mérite de votre part , dont elle vous fera gré ; elle a de l'esprit , & je suis persuadé que les charmes de sa société & les plaisirs qu'elle vous procurera , ne contribueront pas peu à dissiper votre mélancolie ; vous lui devez d'ailleurs de la reconnoissance , & vous ne devez pas ignorer que les chagrins de quelque nature qu'ils soient , ne peuvent jamais excuser l'ingratitude , ni donner l'exclusion aux procédés. Si ce raisonnement ne me convainc pas entièrement , au moins opéra-t-il en moi un calme que je n'avois pas encore senti depuis longtems ; & lorsque je fus retiré dans ma chambre , je m'abandonnai aux réflexions , dont le résultat fut d'écrire à Donna Elvire de Cusma. J'allai porter ma lettre à la Dona Fabricia , qui me promit de la remettre dès le jour même ; elle me tint parole , car le lendemain matin , je reçus la réponse de Dona Elvire ,

qui me mandoit de me rendre chez elle à midi , que nous dînerions ensemble. Je n'y manquai pas , j'eus lieu d'être content de la réception qu'elle me fit & des témoignages qu'elle me donna de son amour ; mais elle m'embarrassa beaucoup quand elle me demanda si j'étois venu dans l'intention d'accepter la proposition qu'elle m'avoit ci-devant faite. Voilà , par exemple , de ces circonstances où un galant homme , quelque porté qu'il soit à ne pas trahir la vérité , se trouve cependant quelques fois obligé , par égards , de l'œconomiser un peu ; c'est ce que je fis en l'assurant que j'étois très-disposé aussitôt après mon retour du Mexique , que j'attendrois fort impatiemment , à lui offrir avec ma main une fortune honnête , un cœur fidele & constant. Elle fut si sensible à cette promesse & aux tendres démonstrations dont je l'accompagnai , qu'elle y répondit avec un transport de joie inexprimable , qui ne me laissa pas douter un instant de la sincérité de ses sentimens , dont je fus si pénétré , qu'ils se firent naître l'envie de réaliser ceux que je venois de lui faire pa-

soître. Nous passâmes la plus agréable journée du monde, & sur le soir nous nous séparâmes fort contents l'un de l'autre.

Pendant mon séjour dans cette ville, j'allai régulièrement tous les jours quelques heures avec cette aimable femme. L'examen que je fis de toutes ses belles qualités, m'affermir dans la résolution où j'étois de l'épouser au retour de mes courses; mais hélas! un destin jaloux, dont j'avois déjà commencé à essuyer les rigueurs, d'accord avec la fortune qui se préparoit de son côté à me faire éprouver ses plus cruels revers, s'unirent tous les deux, & firent échoier mes projets.

Le quatorzième jour de notre arrivée à la Havane, M. de Prépont m'annonça que Dom Gusman nous avoit défaits d'environ la cinquième partie de notre cargaison, en échange de laquelle, il avoit eu de l'argent en saumons, des piastras de poids, fort peu de poudre d'or, & quelques caisses de tabac; qu'ainsi n'ayant plus rien à faire à la Havane, nous en partirions le lendemain. J'allai en conséquence faire mes adieux à

Dona Elvire de Cusma, qui me fit présent d'une très-belle paire de bas de coton de Siam, qu'elle avoit eu la patience de tricoter elle-même.

Le soir après souper, nous prîmes congé de M. le Gouverneur; nous nous embarquâmes avec Dom Gusman de Tellaicos, nous appareillâmes & fîmes voile pour le Cap François, dans le Port duquel nous mouillâmes le 12 Juillet 1732, à dix heures du matin.

Nous descendîmes à terre, & nous allâmes au Gouvernement, où nous apprîmes que M. de la Roche-Allard étoit depuis quelques jours à la Houpeliere; nous résolûmes, M. de Prépont & moi, d'y aller le surprendre, & nous engageâmes Dom Gusman à nous accompagner. Nous louâmes en conséquence des chevaux, & le lendemain matin, nous partîmes pour nous y rendre. Quand nous fûmes parvenus environ au milieu d'une fort belle avenue qui conduisoit à cette habitation, nous rencontrâmes ce Général, & M. d'Orbigny qui se promenoient; nous mîmes pied à terre, & nous les joignîmes; ils nous reconnurent d'a-

bord, ils vinrent avec nous, & nous présenterent à Mesdames d'Artinvilliers & d'Orbigny, qui nous firent mille amitiés. M. d'Orbigny nous informa qu'à son arrivée dans son pays, il avoit trouvé toutes ses affaires en règle, par les soins que s'étoit donnés Mademoiselle Bonneuil. Il nous dit que cette fille l'avoit bien étonné en lui apprenant le retour de Duval, qui avoit été sauvé par une barque angloise, qui l'ayant apperçu sur une planche qui luttoit contre les flots, l'en avoit retiré au moment où il alloit en être englouti, que cette barque l'avoit conduit à S. Christophe, où il avoit trouvé une patache qui lui avoit donné le passage jusqu'en Angleterre, d'où il étoit venu en France; qu'en arrivant à Beaune, il avoit répandu le bruit du naufrage de son maître & de sa maîtresse dont il n'avoit pu être dissuadé que lorsqu'elle lui avoit montré une lettre qu'elle venoit tout récemment de recevoir de S. Dominique, & ce fidele garçon étoit sur le point de se rembarquer pour l'aller joindre au Cap. M. d'Orbigny nous ajouta, qu'après avoir entièrement

terminé tout ce qui concernoit la succession de sa tante, il avoit remis l'administration de ses biens de Bourgogne à un Ecclésiastique, cousin de Mademoiselle Bonneuil; qu'ensuite il avoit proposé à cette fille d'unir son sort à celui de Duval, & de le suivre tous les deux dans les Isles, où il auroit soin de leur fortune; qu'ils y avoient consenti, & qu'il les avoit emmenés avec lui.

Nous restâmes trois jours à la Houliere, & le quatrième, nous en partîmes avec M. de la Roche-Allard, que nous accompagnâmes jusqu'au Cap. Ce Général offrit un lit à Dom Gusman de Tellaicos, qui l'accepta; nous allâmes, M. de Prépont & moi, coucher à bord. Nous apprîmes que M. de Trainfort étoit arrivé de la veille avec sa barque; nous le fîmes avertir que nous étions revenus, & il vint souper avec nous.

Le lendemain & les jours suivans, nous nous occupâmes à faire transporter dans notre vaisseau, les marchandises qui étoient dans notre barque; nous chargeâmes ensuite M. de Trainfort & M. B ***, de s'aboucher

avec deux Corsaires nouvellement arrivés dans le Port, pour échanger les effets de Dom Gufman. Ils furent très-charmés de trouver une occasion aussi favorable de faire leur traite, sans coup férir; en moins de quinze jours, elle fut terminée à la satisfaction de toutes les parties.

Pendant le tems que nous restâmes au Cap, nous allâmes tous les jours dîner au Gouvernement, suivant l'ordre que nous en avoit donné M. de la Roche Alard. Nous lui présentâmes M. de Tarcilly qu'il invita pareillement à nous y accompagner toutes les fois que nous irions. Quand au sieur B***, M. de Prépont ne voulut pas prendre sur lui de l'y conduire, parce que ce Général avoit des raisons de s'en plaindre.

Un soir en rentrant à bord, M. de Trainfort me tira à l'écart, pour me prier d'engager M. de Prépont à l'em mener avec lui dans sa course, attendu que sa barque, qui n'étoit plus que léstée, pourroit bien s'en retourner sous la conduite d'un Patron au Fort S. Pierre, où sa présence devenoit inutile. J'en parlai à cet Armateur, de

qui j'eus bien de la peine à obtenir la demande que je lui fis en faveur de son Lieutenant.

Enfin rien ne nous retenant plus au Cap, nous en prévînmes Dom Gusman de Tellascos, nous prîmes congé de M. de la Roche-Allard, nous allâmes coucher à bord de nos vaisseaux ; le lendemain, nous appareillâmes & fîmes voile pour le Mexique, où nous arrivâmes le 8 Août 1732. Nous mouillâmes dans le Port d'Acapulco, que Dom Gusman jugea à propos de choisir par préférence à tout autre, quoique distant de soixante-quinze lieues de la Capitale. Il se rendit ensuite à Mexico avec le sieur B***, à qui il fit prendre alors le nom de Dom Juan de Carveyra, & ils allèrent faire une visite au Viceroi, qui se nommoit le Comte de Léganez, un des plus aimables & des plus affables Seigneurs que jaie jamais connu ; il les reçut très-bien, & ils en obtinrent la permission de faire la traite. Ils le supplièrent aussi de trouver bon qu'ils lui présentassent trois passagers François qui, depuis quelques années, étoient établis à la Havane, & à qui

Dame étoit couverte de sa mante quand elle descendit de son carosse , nous ne pûmes juger de sa beauté que sur le rapport du Biscayen & l'élégance de sa taille , qui étoit une des mieux prise que nous eussions encore vue. On lui donna le plus beau logement de la maison , à côté duquel M. de Tarcilly avoit une chambre qui n'étoit séparé d'un cabinet , que cette Espagnole avoit destiné à faire sa toilette , que par une boiserie fort bien sculptée , & à laquelle ce jeune homme , par curiosité , avoit fait dans une des raynures un trou à fourrer une balle de pistolet qu'il avoit soin de boucher , quand il ne vouloit pas en faire usage , avec une cheville de bois de la couleur de celui de la boiserie. C'étoit par-là que M. de Tarcilly , en contemplant les charmes de cette Dame , avaloit à longs traits le funeste poison de l'amour , qui manqua d'occasionner sa perte , & fit son bonheur. Un air triste & rêveur que je lui remarquai , & son affectation à chercher la litude , m'engagerent , un jour que nous étions seuls , à lui en demander le sujet. Il ne me répondit que par un

profond soupir , & comme j'insistois à vouloir connoître la cause de ses chagrins ; venez , me dit-il , demain à dix heures dans ma chambre , je vous en instruirai. Je m'y rendis effectivement ; tout en entrant , il me prit par la main , me conduisit auprès de la cloison , d'où il ôta la cheville , & il me dit d'une voix basse de regarder par le trou. Je vis l'épouse de Dom Fernand de Torillas , qui étoit assise devant sa toilette ; elle n'avoit qu'un simple jupon de mouffeline brodé , sa chemise qui n'étoit point attachée sur sa poitrine , laissoit voir la plus belle gorge du monde , ses cheveux aussi noirs que du Jajet , flottoient par grosses boucles sur ses épaules , sa peau égaloit en blancheur les plus beaux lys ; les roses jouoient sur son teint , & tous les traits de son visage étoient parfaitement réguliers. Tant d'attraits m'éblouirent au point , que si je n'avois pas réfléchi sur les difficultés insurmontables qu'il y auroit eu à essuyer avant de pouvoir se flatter de se procurer la jouissance d'un aussi charmant objet , sans cesse obsédé par d'incommodes surveillants , trop bien payés

pour se laisser corrompre ; je serois dès ce même instant devenu le rival de mon ami. Heureusement je n'aimois que le plaisir , & je n'étois pas d'humeur à l'acheter par tant de peines ; ainsi je me contentai de plaindre M. de Tarcilly , de faire tous mes efforts pour tâcher de le guérir d'une passion qui n'étoit encore que dans son commencement, dont les suites me faisoient trembler , par les chagrins que je prévoyois bien qu'elles lui attireroient ; mais ce fut en vain , son cœur étoit pris , & il me dit, lorsque je le quittai, qu'il savoit un moyen infallible d'informer sa maîtresse des sentimens qu'il avoit pour elle ; qu'il lui avoit souvent vu verser des larmes, qui ne manifestoient que trop , qu'elle étoit à plaindre ; que les personnes en proie à la douleur , étant ordinairement sensibles, elles se laissoient aisément attendrir par leurs consolateurs , & que c'étoit sur cette opinion qu'il fondeoit son espoir. Voyant que je ne pouvois rien gagner sur l'esprit de M. de Tarcilly , je le laissai chez lui , & j'allai rejoindre Dom Gusman de Telascos & M. de Prépont ; je leur fis

part de ma découverte & de l'inutilité de mes représentations. Il me promirent de se joindre à moi, pour détourner ce jeune homme de sa folle passion, qui ne pouvoit lui pronostiquer rien que de fâcheux ; ils le firent & ne réussirent pas mieux, car cinq à six jours après, M. de Tarcilly vint me trouver, & en m'abordant, il me dit, je me suis enfin déterminé, mon cher ami, à ne pas laisser ignorer davantage à Dona de Torillas, l'amour que j'ai pour elle, & voici la manière dont je m'y suis pris pour lui faire parvenir la déclaration que je lui ai faite, & qui est conçue en ces termes.

« Témoin de vos pleurs, adorable
 » Torillas, & instruit du motif qui
 » les fait couler, je n'ai pu qu'être ex-
 » trêmement touché de la rigueur de
 » votre sort ; & n'étant point en état
 » de vous affranchir tout-à-fait du
 » cruel esclavage sous lequel vous gé-
 » missez, j'ai résolu, si vous y consen-
 » tez, de l'adoucir, au moins en par-
 » tie, en m'entretenant tous les jours
 » avec vous, pendant le tems que
 » vous passez ordinairement à votre

» toilette. Que je serai heureux ! si le
 » consolations que je compte vous
 » donner vous sont agréables , & si je
 » trouve en vous un cœur aussi sensi-
 » ble que le mien , & aussi bien dis-
 » posé à répondre aux tendres senti-
 » mens que vous m'avez inspirés , que
 » je le suis à sacrifier mille vies , pour
 » vous donner des preuves d'un amour
 » qui sera éternel ».

Dans l'incertitude où j'étois que cette Dame scût le François , j'ai profité du séjour qu'a fait ici Dom Juan de Carveyra , pour le prier de me la traduire en Espagnol ; je l'ai ensuite roulée & attachée avec un lacet , au bout duquel j'ai mis un petit lingot de plomb. J'ai passé mon billet par le trou de la cloison , le bruit qu'il a fait en tombant lui a fait tourner la tête ; elle l'a apperçu , ramassé , délié & lu. Après avoir regardé de tous les côtés , elle s'est écriée dans notre langue , qu'elle fait parfaitement. Grand Dieu ! quel est le génie bienfaisant qui daigne me favoriser & compatir à mes peines ? car quelle apparence qu'un mortel puisse pénétrer dans un endroit où il n'y a aucune issue qui ne soit gardée

par les infâmes ministres de la jalousie de mon bourreau. Qui que tu sois enfin, j'accepte ton secours, délivre-moi promptement de l'oppression, & compte sur ma reconnoissance. Mais de quel vain espoir veux-je me flatter ? la chose n'est-elle pas impossible ? Non ! elle ne le fera pas, lui ai je répondu, divine Torillas, soyez assurée qu'il n'est point de dangers auxquels je ne m'expose avec plaisir, & que je n'affronte pour mettre fin à vos peines. Le Dieu, qui dans ce jour m'est si propice, ne manquera pas de protéger une aussi belle cause que la nôtre, & de nous faciliter l'exécution de nos projets ; mais en attendant que nous ayons avisé aux moyens dont nous nous servirons pour nous soustraire aux persécutions de votre indigne jaloux, approchez de la cloison, vous y verrez un jour par où je vais passer mon doigt ; c'est par là que nous pourrions nous parler, & afin que dorénavant, nous puissions nous voir sans tant de gêne je vais travailler aujourd'hui à l'agrandir. Il y avoit bien une heure que nous étions à causer ensemble, quand elle entendit le bruit

d'une ferrure ; elle m'avertit qu'il étoit tems de nous quitter , elle me présenta son doigt que je baifai ; je rebouchai mon trou , & je me retirai. Ne voilà-t-il pas , ajouta-t-il , un commencement assez heureux , pour me faire tout espérer des suites. Je doute qu'elles vous soient favorables , lui répondis-je ; après tout , cela dépendra de la prudence avec laquelle vous vous conduirez pour parvenir à vos fins , & je vous conseille de prendre garde de devenir , ainsi que votre maîtresse , la victime des jalousies de Dom Fernand de Torillas , car si jamais vous lui donnez l'un ou l'autre , le moindre soupçon de votre intelligence , vous ferez tous deux perdus sans ressource. A quelques jours de-là , il m'informa qu'il avoit trouvé le secret de disjoindre un des panneaux de la cloison , par où il alloit passer une heure tous les matins avec sa maîtresse ; il me dit qu'il en étoit éperdument aimé , qu'elle le sollicitoit sans cesse de chercher quelque vaisseau , dans lequel elle pût passer sûrement avec lui en France ; que sa fortune qui consistoit en quarante mille ducats , tant en pierreries

qu'en or monnoyé, étoit plus que suffisante pour leur assurer un revenu honnête en quelques endroits qu'ils allassent, & que la seule chose qui l'embarraçoit, étoit de trouver un bâtiment prêt à faire voile pour s'en retourner. Malgré l'amitié que j'avois pour lui, je ne pus m'empêcher de le blâmer hautement de l'entreprise hardie qu'il projettoit, capable de lui attirer toutes sortes de malheurs ; mais il ne fit pas grand cas de mes remontrances, & alla toujours son train.

Un soir en rentrant au logis, avec Dom Gusman de Tellaicos, nous trouvâmes M. de Prépont plongé dans la plus vive douleur. Il nous apprit qu'il y avoit environ deux heures, qu'en détournant le coin de la rue de la Plateria, où il étoit allé pour acheter quelques piéces d'Orfévrerie dont il avoit besoin, il avoit vu un groupe de plus de trente personnes, qui en entourroient une qui venoit d'être assassinée par deux hommes, dont un s'étoit fauvé, & l'autre avoit été pris par les Sbires ; que s'étant approché il avoit reconnu M. de Tarcilly, qui étoit baigné dans son sang, percé de cinq

coups de dague , tant à la poitrine qu'au ventre , qu'il l'avoit fait transporter dans notre hôtellerie , où on l'avoit saigné & pansé ; que le chirurgien avoit déclaré ne pouvoir rien décider sur l'état des blessures , qu'après avoir levé les premiers appareils. La connoissance , ajouta M. de Prépont, lui est revenue une heure après ; il m'a décliné le nom de ses deux assassins , qui sont Domestiques de Dom Fernand de Torillas , & il m'a dit de prier M. le Chevalier d'aller lui parler aussitôt qu'il seroit de retour. Je montai promptement dans sa chambre , qui avoit été changée , & d'abord qu'il m'aperçut : Ah ! mon cher ami , me dit-il , que ne vous ai-je cru , je ne serois pas dans l'état où vous me voyez ; mais hélas ! qu'êtes vous devenue , épouse infortunée du plus grand monstre qui soit dans l'univers ? Et que ne me laisse-t-on périr si elle n'est plus. Je tâchai de le calmer ; ce fut en vain , il se mit à sangloter & à vouloir arracher ses appareils ; je m'y opposai , j'envoyai chercher le chirurgien , qui remit les choses , comme elles étoient avant ,

& qui ayant trouvé un redoublement de fièvre, fit venir un Ecclésiastique pour le confesser. Il nous pria de ne le point faire parler, & nous nous retirâmes.

Le lendemain matin, Dom Gusman alla trouver le Comte de Leganez, à qui il fit le récit de cette cruelle aventure, dont il lui demanda justice. Je vous la ferai rendre bien certainement, lui dit ce Viceroi; il donna en même tems des ordres, pour qu'on resserrât étroitement le prisonnier, & défendit, que sous quelque prétexte que ce pût être, on le laissât parler à personne.

Pendant l'absence de Dom Gusman, j'appris de notre hôte que Dom Ferdinand de Torillas, avoit, dès la pointe du jour, envoyé son épouse, accompagnée de ses femmes, & de la plus grande partie de ses Domestiques, à un Château qu'il avoit à trois lieues de la Vera-Cruz, avec ordre de la tenir renfermée dans la tour, jusqu'à ce qu'il y fût arrivé.

On leva sur le soir les appareils de dessus les blessures de M. de Tarcilly; elles ne se trouverent point mortelles

la fièvre le quitta le quatrième jour ; & le septième, il fut absolument hors de danger. Ce fut alors que Dom Gusman réitéra ses sollicitations auprès du Comte de Leganez, en faveur de M. de Tarcilly. Elles eurent leur effet ; car Dom Fernand de Torillas fit demander un entretien particulier à Dom Gusman, qui le lui accorda. Il proposa, au cas que l'on voulût se désister de la poursuite de cette affaire, & consentir à l'élargissement du prisonnier, de payer tous les frais faits jusqu'alors, & de donner dix mille ducats. Dom Gusman le remit au jour d'après, pour lui rendre réponse. Il alla faire part au Viceroy de cette proposition, qu'il lui conseilla d'accepter, s'il n'en pouvoit pas tirer un meilleur parti. M. de Prépont étoit d'avis que l'on en exigeât quinze, ce qui occasionna bien des débats. On convint enfin à douze, qui furent payés comptant. On relâcha le lendemain l'Écuyer de Dom Fernand, que son maître fit partir tout de suite pour son château d'Avilla ; & pour prévenir tout accident, nous donnâmes des ordres, afin que qui que ce

fût, hors le Chirurgien & nos Domestiques n'entrât dans la chambre de M. de Tarcilly, à qui nous annonçâmes l'accommodement que nous venions de faire. Nous lui fûmes aussi convenir qu'il étoit d'heureux malheurs, puisque d'un côté, celui qui lui étoit arrivé par sa faute, en le rendant plus circonspect à l'avenir, lui en feroit éviter de pareils, & que de l'autre il lui procuroit une fortune au-delà de ses espérances. Il nous remercia beaucoup, mais ne nous témoigna aucune joie. Quand nous fûmes prêts de le quitter, il me pria, en me serrant la main, de venir seule le lendemain matin dans sa chambre, attendu qu'il avoit quelque chose à me confier. Je le lui promis & lui tins parole. Lorsqu'il me vit, il me fit approcher de son lit, & me dit : Comme il n'est pas possible, mon cher ami, que je survive à l'adorable Torillas, dont je me reproche la mort, chargez-vous de tout ce qui m'appartient, & disposez-en suivant mes intentions, que vous trouverez écrites dans ce paquet que je vous remets cacheté, & que je vous prie de n'ouvrir qu'après que

j'aurai fermé les yeux. Je l'assurai que sa maîtresse n'étoit pas morte, & que son mari l'avoit seulement renvoyée à la Vera-Cruz. Je l'exhortai à avoir des sentimens un peu plus chrétiens, & à ne se pas livrer sans fondement au désespoir, je parvins en un mot à le tranquilliser. Je l'engageai ensuite à me raconter ce qui avoit donné lieu à son assassinat. Il me dit que le jour même de cet événement, il étoit allé après midi, contre son ordinaire, dans le cabinet de Dona Torillas; que tandis qu'il étoit avec elle, une de ses femmes de Chambre étoit entrée sans qu'on l'eût entendue venir; qu'elle les avoient surpris ensemble; que cette apparition imprévue lui avoit tourné la tête; & que sans faire aucune réflexions, il s'étoit sauvé par l'ouverture de son panneau; qu'il étoit parti tout de suite pour me chercher, afin de me consulter sur ce qu'il devoit faire dans cette occurrence; mais que sans doute il avoit été suivi de bien près, puisqu'en entrant dans la rue de la Plateria, il s'étoit senti percé de plusieurs coups, qui l'avoient réduit dans l'état où M. de Prépont l'avoit trouvé.

Peu après le rétablissement de M. de Tarcilly, Dom Fernand de Torillas, outré de dépit, d'avoir payé si cher une demie vengeance, en conçut tant de chagrin, qu'il fut attaqué d'une fièvre violente, & d'un transport épouvantable, qui en trois jours, le mirent au tombeau, sans avoir eu le tems de tester, pour récompenser les fidels exécuteurs de ses criminelles volontés; aussi vomirent-ils contre lui mille imprécations. Après les formalités d'usage, tous ses Domestiques, à l'exception d'un seul qui fut établi gardien, s'en retournerent à la Vera-Cruz. M. de Tarcilly profita de cette occasion pour écrire à sa maîtresse; il lui manda tout ce qui lui étoit arrivé depuis le jour fatal où ils avoient été surpris, & il n'oublia pas de faire valoir sa constance & sa fidélité. Comme ils n'étoient éloignés l'un de l'autre que de soixante-quinze lieues, il ne tarda pas à recevoir sa réponse, par laquelle, entr'autres choses, elle lui marquoit que la mort de son mari la rendant maîtresse de ses actions, le premier usage qu'elle vouloit faire de sa liberté étoit de lui offrir sa fortune

& sa main ; que si cette proposition lui étoit agréable , il vint le plutôt qu'il lui seroit possible , la joindre à la Vera-Cruz , où elle ne faisoit qu'arriver ; & qu'aussitôt que la bienfiance le permettroit , ils s'uniroient pour toujours , aux conditions cependant qu'il l'emmeneroit en France. M. de Tarcilly , au comble de ses vœux , vint dans l'instant nous faire part de ces heureuses nouvelles ; nous l'en félicitâmes de bon cœur ; mais nous ne pûmes , en même tems , nous dispenser d'admirer en cela les décrets de la Providence , qui se sert quelques fois des moyens les plus opposés au cours ordinaire des choses , pour favoriser ceux qu'elle veut protéger , tandis que d'autres échouent souvent dans leurs entreprises , quoique conduites avec toute la prudence & la sagesse possibles.

M. de Tarcilly remit le lendemain à M. de Prépont toutes les avances qui lui avoient été faites depuis son arrivée au Fort Royal , afin qu'il les rendît à ceux à qui elles appartenoient ; & il me pria d'accepter sa pacotille , pour la faire valoir à mon profit ,

comme un gage de son amitié pour moi, & un témoignage de sa reconnaissance.

Aussitôt qu'il fut en état de sortir ; il alla faire part au Comte de Leganez des nouvelles qu'il avoit reçues ; il le remercia de la protection qu'il lui avoit accordée, & lui en demanda la continuation. Ce Viceroi ne tarda pas longtems à lui en donner des marques sensibles, car il lui envoya deux jours après plusieurs lettres de recommandation, tant pour le Gouverneur de la Vera-Cruz, que pour Dona Elisabeth de Cardonne, mere de sa maîtresse.

Il resta encore cinq à six jours à México, pendant lesquels il s'équipa convenablement, il fit emplette de deux Esclaves, & d'une chaise de poste, pour faire son voyage. Après avoir pris congé de nous, il partit pour la Vera-Cruz.

Quoique cette aventure nous eût donné beaucoup d'embarras, elle n'avoit cependant pas empêché Dom Gusman & Dom Juan de Carveyra, de songer à nos affaires, qui étoient fort avancées quand M. de Tarcilly partit ; ainsi, nous résolûmes, M. de

Prépont & moi, de laisser à Mexico Dom Juan de Carveyra, & M. de Trainfort à Acapulco, pour y achever notre traite, tandis que nous accompagnerions Dom Guzman de Telasco, à la Puebla de los Angelos, à San Jago de Guatimala, & autres villes du Mexique. Nous allâmes en conséquence demander au comte de Leganez les recommandations qu'il nous avoit promises; il nous les octroya de la meilleure grace du monde.

Nous prîmes une voiture, & nous partîmes le 25 Octobre 1732, pour la Puebla, distante de Mexico, d'environ vingt lieues, où nous arrivâmes le lendemain au soir, attendu qu'à cause de la grande chaleur, nous ne marchions pas pendant la force du soleil.

Nous commençâmes par remettre nos lettres au Gouverneur & aux Magistrats auxquels elles étoient adressées; nous en fûmes très-bien reçus, & ils nous procurèrent toutes les facilités que nous pouvions desirer pour accélérer nos affaires, qui furent terminées avantageusement, en quinze jours, dont nous employâmes

une bonne partie à visiter la ville & tous ses environs qui sont aussi charmans que curieux.

La Puebla , Capitale de la Province de los Angelos , dans la Nouvelle Espagne , Audience de México , Gouvernement de Flascala , est située dans l'Amérique Septentrionale , à l'orient de la ville de México. Cette ville est dans une fort belle vallée , nommée Atlisca , distante d'environ dix lieues d'une montagne fort haute , qui est presque toujours couverte de neige. Il y a dans cette ville deux fontaines , dont une fournit de bonne eau , & l'autre de très-mauvaise. L'air y est bon , les maisons sont de pierres & bien bâties ; les dedans en sont fort ornés , & les appartemens bien distribués ; les rues sont belles , propres , droites , alignées au mieux , & non pavées. Il y a de belles places , entr'autres une que l'on appelle la place publique ; elle est enfermée de trois côtés par de bons portiques uniformes , ornés de riches boutiques remplies de toutes sortes de marchandises La Cathédrale est en face de cette place ,

Le portail est un morceau achevé , & il est flanqué de deux tours fort élevées ; cette Eglise ressemble en petit à celle de México ; elle est toute dorée ainsi que sa coupole , elle a sept pilliers de chaque côté qui forment trois nefs. Le cœur est beau , il est orné de douze colonnes de marbre , & entouré de grilles de fer ; le Maître Autel est magnifique , il s'en trouve aussi vingt-quatre autres répartis dans cette Eglise , dont les Chapelles sont ornées de dorures & de peintures ; une grande Sacristie , pleine de superbes ornemens , & une chambre qui sert de Trésor , où l'on conserve les choses les plus précieuses. Il y a aussi dans cette Eglise une porte de communication qui conduit au Palais Episcopal , & au Séminaire. Auprès de cette Eglise , du côté de la place , il y a encore une autre chapelle , où sont trois Autels ; on y garde le S. Sacrement. Cet Evêché est considérable , on en évalue le revenu à près de 600000 livres , & celui des Dignitaires , Chanoines & autres Prébendés à plus d'un million.

Cette ville est très-peuplée , on y fabrique toutes sortes d'ouvrages en

laine, sur-tout en draps & en cha-
peaux, qui sont fort renommés. Il y
a une superbe verrerie & une Hôtel
des Monnoyes, où une grande partie
de l'argent que produisent les mines
de Sacatecas, se fabrique. Il y a plu-
sieurs Communautés Régulières, oc-
cupées par des Jésuites, des Domini-
quains, des Carmes, des Cordeliers,
des Augustins, des Peres de la Merci,
& quatre Couvens de filles.

Les dehors de la ville sont fort
beaux, il s'y trouve des eaux miné-
rales, dont celles qui sont à l'ouest
sont sulphureuses, & celles du nord
pleines d'alun. Quant à celles qui
sont à l'est & au sud, elles sont douces.
On y voit aussi de spacieux & beaux
jardins, qui fournissent les marchés de
la ville de toutes sortes de fruits, de
légumes & d'herbes.

Le terrain de cette contrée est très-
fertile, il abonde en froment, en can-
nes de sucre, en cacao, en vanille
& en coton; il produit quantité d'ar-
bres fruitiers, & toutes sortes de bois
propres aux Ebénistes, à la charpente
& à la menuiserie. Je n'ai jamais vu
en aucun endroit d'aussi belles sucre-

ries. Les Dominiquains en possèdent plusieurs; ils en ont une entr'autres, qui est si grande, qu'ils y avoient alors, pour la faire valoir, plus de trois cens cinquante têtes, tant Nègres que Nègresses & Négrillons, ce qui, non compris le terrain & les bâtimens, faisoit un fond de plus de quatre cens mille livres.

Quand Dom Gusman de Tellascos eut terminé ses affaires à la Puebla; car il est bon d'observer que M. de Prépont & moi, ne nous mêlions de rien, & que tout rouloit sur le compte de ce premier; nous partîmes pour San Jago de Guatimala. Nous n'allâmes qu'à très-petites journées, à cause des visites que Dom Gusman fit à plusieurs Gentilhommes de ses amis, qui avoient des habitations sur notre route.

Aussitôt que nous y fûmes arrivés, nous allâmes chez Dom Pédro de Quevejo, Gouverneur Général; nous lui remîmes la lettre de recommandation qui lui étoit adressée en notre faveur par le Comte de Leganez; il nous reçut très-bien, & nous offrit des logemens chez lui, que nous acceptâmes. C'est le seul Gouverneur dans

ce pays qui en ait usé ainsi à notre égard ; il est vrai qu'il étoit parent de Dom Gusman, & qu'il n'avoit ni femme ni enfans.

Comme M. de Prépont & moi, n'accompagnions Dom Gusman que pour confirmer ce que cet Espagnol avoit dit au Viceroi, à notre arrivée à México ; nous le laissâmes vaquer seul à nos affaires, & nous ne songeâmes, pendant les trois semaines que nous restâmes à San Jago, qu'à satisfaire notre curiosité.

Cette ville est située dans une belle vallée, large d'environ une lieue, qui est enfermée de montagnes ; elle contient un pays uni, qui s'élargit insensiblement jusqu'à la ville vieille, qui est distante d'une lieue de la nouvelle, où nous étions. Il y a auprès de cette ville vieille, deux montagnes que l'on nomme les Volcans ; elles sont vis-à-vis l'une de l'autre, à chaque côté de la vallée. On appelle celle qui donne sur la ville, du côté du sud, le Volcan d'eau, dont il sort plusieurs fontaines d'eau douce, qui forment une rivière, qui serpente dans la vallée, & fait tourner les moulins de Xoco-

tenango. L'autre Volcan est au côté opposé au premier. On ne peut rien voir de plus épouvantable ; il est tout couvert de cendres , de pierres & de cailloux calcinés. On y entend perpétuellement la foudre gronder ; elle fond les métaux dans la terre. L'on n'y voit que des flammes & des torrens de feu , qui brûlent incessamment , & qui infectent l'air par leur puanteur , ce qui occasionne de fréquentes maladies épidémiques , qui moissonnent tous les ans une nombre infini de personnes de tout âge & de tout sexe.

Cette ville est au deux cens quatre-vingt-six degrés de longitude , & au quatorzième de latitude ; elle est fort peuplée ; on y comptoit environ six mille familles , non compris les naturels , qui étoient au nombre de trois cens familles répandues dans le Fauxbourg S. Dominique. La rue qui porte le même nom , & qui joint à ce Fauxbourg , est le plus bel endroit de la ville. Les Dominiquains y ont un superbe Couvent. Les maisons sont belles & bien bâties ; les boutiques fort riches. On y tient tous les jours

un marché. Il y a une Cathédrale qui est magnifique ; elle sert en même tems de Paroisse , & c'est la seule qui soit dans la ville. Il y a encore plusieurs autres églises ; mais elles dépendent 1°. du Couvent des Dominiquains , qui par une grande allée , qui est devant leur Eglise , s'unit à l'Université de la ville. 2°. De celui des Cordeliers. 3°. De celui des Peres de la Mercy. Ces deux derniers Couvens sont fort beaux , & renferment au moins chacun cent Religieux , mais celui des Dominiquains surpasse les autres , tant par le nombre des Moines , que par la magnificence de leur Eglise & de leur bâtiment. On voit devant le Maître Autel une lampe d'argent , qui est si pesante , qu'il faut quatre hommes pour l'élever ; une statue de la Vierge , de même métal , de grandeur naturelle ; elle est dans une niche , sur l'Autel de la Chapelle du Rosaire , devant laquelle il y a douze lampes qui sont allumées jour & nuit. Il est bien entré dans la fabrique de cette statue , trois fois autant de matiere que dans celle que feu M. Languet de Gergy , Curé

de S. Sulpice, a fait faire. Mais sans vouloir attaquer la mémoire de ce pieux & respectable Pasteur, il est vrai de dire, qu'outre que l'argent est bien plus commun dans ce pays qu'à Paris, c'est que les Moines y sont encore plus fins, plus adroits, plus insinuans qu'il ne l'étoit, & que le peuple y est d'ailleurs fort superstitieux. Ils ont dans leur cloître un Jardin, dans lequel est un jet d'eau, d'où sort par douze tuyaux, celle qui est nécessaire pour remplir deux grands viviers pleins de poisson, dans lesquels il y a toujours des oiseaux aquatiques. Ils ont aussi un jardin fruitier & un potager, dans l'un desquels est un étang de quatre cens pas de long, qui est pavé au fond & revêtu d'un mur. Ils tiennent dans cet étang un bateau, dont ils se servent pour se promener & pour pêcher quand le poisson leur manque d'ailleurs. Ils sont fort riches, ils ont une grande quantité de fermes, des moulins à grains, à sucre, & une mine d'argent, dont ils tirent, disent-ils, fort peu d'avantages. On fait monter leur revenu à plus de quarante-cinq mille ducats. Il y a aussi un

Couvent d'Augustins , un de Jésuites ,
 & deux autres de Religieuses , dont
 l'un est sous l'invocation de la Con-
 ception , & l'autre de Sainte-Cathe-
 rine , dans lesquels on donne , pour y
 faire profession , jusqu'à douze mille
 livres de dot. Il se fait dans cette ville
 un commerce fort considérable , sur-
 tout avec les Péruviens , par le moyen
 de deux Ports de mer , dont un est à
 Realejo , & l'autre à la Trinité ; le
 premier n'est éloigné de la ville , que
 de quarante-cinq lieues , & l'autre de
 vingt cinq. Le commerce se fait aussi
 avec l'Espagne par la mer du nord ,
 dont le Golfe Doucé , n'est distant que
 de soixante lieues. Il y a dans cette
 ville un fort bel Evêché , le reve-
 nu en est immense , & il a beaucoup
 d'étendue ; une Audience comme à
 México , qui est composée d'un pre-
 mier Président , de deux autres , de
 six Conseillers & d'un Procureur Gé-
 néral.

Cette ville qui se nomme San Iago
 de Guatimala , est Capitale de la Pro-
 vince du même nom , qui est située
 dans l'Amérique Septentrionale , dite
 Nouvelle Espagne. Cette Province est

la plus considérable du Mexique, en ce qu'elle comprend douze autres Provinces, qui sont celles de Nicaragua, de San Salvador, de S. Miguel, de Chiapa, de Soconusco, de Suchilepaco, de la Verapaz, des Yzalcos, de Honduras, de Chulutoca, de Taguzgalpa & de Costo-Rica. Elle s'étend entre le sud-est & le nord-ouest, plus de trois cens lieues de long; mais en droite ligne, entre l'est & l'ouest, elle n'en a que deux cens quarante. Sa plus grande largeur est de cent quatre-vingt lieues; elle est très-fertile, & abonde en sucre, cacao, vanille, coton, froment & fruits de toutes especes. Il y a beaucoup de bois très-beaux, & propres à toutes fortes d'ouvrages. Les pâturages y sont excellens, aussi les troupeaux y sont-ils fort nombreux & à bon compte.

Les principales villes de ces Provinces, sont San Jago, San Salvador, Spiritu Sancto, San Miguel, la Trinidad & Xeres. Ce Gouvernement Général, toujours dépendant de la Viceroyauté de Mexico, a divers Ports, dont entr'autres la baye de Fonseca, proche

proche le Bourg S. Miguel. Il se trouve plusieurs petites Isles dans cette baye, qui sont habitées par des Sauvages & remplies de bois & de fel. Au côté occidental de la même baye, il y a une bourgade d'Insulaires, appelée Matal, où il y a beaucoup de bétail. Le Port le plus considérable de ce Gouvernement, est celui d'Acàtxutlà; il n'est pas éloigné de la baye de Fonséca. Il y a douze lieues vers l'ouest de ce Port, à la baye de Guatimala, & sept de cette baye à la riviere de Xicapala. Ce Gouvernement n'a point de Port sur la mer du nord, de façon que les marchandises qui viennent d'Europe, se transportent par le Golfe Dolce, du fond de la baye de Honduras, jusqu'à une place appelée, el Puerto de Golfo-dolce, qui est dans l'intérieur du pays; de-là, par terre, à la ville de San Jago de Guatimala, Capitale de ces Provinces, & aux autres villes du même Gouvernement.

Cette grande Province est maritime elle a dix-sept lieues de long, en suivant la côte de la mer du sud, & trente de large, entre le sud & le nord.

L'air n'y est point sain , tant à cause des chaleurs , que de la grande humidité , & des Volcans dont j'ai déjà parlé. Ce pays est raboteux & plein de montagnes ; il est coupé de plusieurs rivières très-poissonneuses ; & remplies de crocodilles ; on n'y voit gueres de pluies , que depuis le mois de Mai jusqu'à la fin de Septembre. Il y a beaucoup de serpens monstrueux , de viperes & de scorpions ; mais tous ces reptiles ne sont pas à beaucoup près si dangereux qu'une espece de vers fort gros & velu , dont on ne guérit pas de la morsure , qui cause la mort , même par le seul toucher. On y voit une quantité de mouches , de guêpes & d'abeilles. Le miel de ces dernières est excellent , & la cire très-bonne ; il y croît un arbre qui produit un baume merveilleux. On dit aussi qu'il y a une certaine montagne , d'où on assure qu'il coule une liqueur aromatique , semblable à de l'huile , dont l'effet est efficace pour toutes sortes de plaies. Le sel est rare , il ne se fait qu'à grands frais avec celui de la mer , que l'on cuit dans des fournaies à force de

feu. On trouve plusieurs veines de soufre dans des lacs qui sont dans le quartier de Nestupaca , & les pâturages qui les environnent , sont très-propres à engraisser en fort peu de tems les chevaux , quelques maigres qu'ils soient.

Cette Province est séparée de celle de Suchitepeco & de Guafacapan , par la riviere de Michaova , qui sort du lac Amitatan , à quatre lieues de la ville de San Jago , & qui se précipite du haut de rochers fort élevés dans une caverne où il y a un nombre infini de péroquets & de chauve-souris ; ces dernières sont dangereuses ; elles tuent les bestiaux en suçant leur sang. Elles n'épargnent pas non plus les hommes quand elles les trouvent endormis , & elles sont en si grande quantité , que les sauvages ont été contraints d'abandonner les habitations voisines , à cause du dommage que ces indignes animaux cauoient aux bestiaux.

Les Sauvages répandus dans tous les environs de ces Provinces , sont paresseux , grossiers , superstitieux & ivrognes ; mais depuis que les Espa-

gnols en font les maîtres , on les a contraints d'embrasser , au moins en apparence , la Religion Chrétienne ; il est cependant aisé de voir que la peur seule les retient dans leur devoir ; car aussitôt qu'ils ne sont point observés , il retournent à leur culte idolâtre. Ceux d'entre eux qui paroissent les moins mauvais Catholiques , ne laissent pas de mêler beaucoup de superstitions , comme le chant des oiseaux , & la rencontre de certaines bêtes de bonne ou mauvaise augure. Il y en a même qui adorent des Idoles de bois & de pierre , d'autres qui croient que leur vie dépend de celle de quelques bêtes qu'ils gardent avec eux , dont ils ont un grand soin , & qui s'imaginent , lorsqu'elles viennent à mourir , qu'ils les suivront de près. Quand les moines veulent les reprendre , ils leurs objectent qu'ils ont bien dans leurs Eglises des statues de bois , de pierre , de marbre & de différens métaux , auxquelles ils rendent aussi un culte ; que d'ailleurs la plupart de ceux qu'elles représentent , paroissent avoir été dans la même opinion qu'eux , puisqu'on y voit S. Jérôme

avec un Lion ; S. Antoine avec un cochon ; S. Roch & S. Dominique avec chacun un chien ; S. Marc avec un taureau, & S. Jean avec une aigle. Il arrive aussi que lorsqu'on leur demande ce qu'ils pensent touchant l'Incarnation, la Rédemption, la Résurrection, l'Eucharistie & la Sainte Trinité, Myfteres inéfablès, qui surpassent les sens des gens les plus éclairés, ils se contentent de répondre, que rien n'est si beau, si grand, si merveilleux, & qu'effectivement cela pourroit bien être, mais ils n'en croient rien ; & comment ces Sauvages, qui ne manquent pas de jugement, auroient-ils de la foi, tandis que d'un côté ils entendent les Ministres d'une si sainte Religion, leur prêcher le détachement des richesses, toujours périssables, l'humilité, la charité, le pardon des injures ; en un mot toute la morale Evangélique, & que de l'autre, ils voient dans ces Ministres une ambition démesurée, qui a porté des gens de cette même Religion à passer des mers immenses pour venir dans des terres étrangères, y envahir, au prix du sang de plusieurs millions d'infor-

tunés , des trésors que la nature avoit refusés à leurs climats , un orgueil insoutenable , une haine implacable qu'ils peuvent à peine assouvir par la mort de leurs ennemis ; un mépris insultant envers des malheureux , dont ils se disent freres , une avarice fordidè & une rigueur outrée à l'égard de ceux qui , révoltés de cet affreux contraste , ne peuvent se résoudre à se laisser persuaquer ? Aussi la seule crainte des tourmens les déterminent-ils à seindre , & leur cœur , toujours conduit par leur raison , ne se change jamais.

Le 26 Novembre 1732 , nous prîmes congé de Dom Pédro de Quevejo , & nous partîmes pour Antequera , ville Capitale de la Province de Guaxaca , située dans l'Amérique Septentrionale , & dépendante de la Nouvelle Espagne. Elle est distante d'environ quatre-vingt-six lieues de Mexico : les rues sont droites , bien percées , & les maisons bien bâties. Il s'y fait un grand commerce , sur-tout en soieries , & elle est fort peuplée. Il y a un Evêché qui est très considérable , il porte le nom de la Province , au lieu de celui de la ville. Il a une

grande étendue , il est entre celui de Tlascala & celui de Guatimalà ; on lui donne plus de cent lieues de long . en suivant la côte de la mer du sud , & cinquante en suivant celle du nord ; sa longueur entre les deux mers , en suivant les limites du Diocèse de Tlascala , est de cent dix lieues , & du côté du levant , le long de la Province de Chiapa , elle n'est que de cinquante quatre , dont la vallée de Guaxaca , qui a seize à dix-sept lieues de long , & qui commence au pied de la montagne de Cocola , fait partie . La Cathédrale est fort belle , & fait face à une grande place où se tient le marché . Il y a un fort beau Séminaire , deux Colléges de prêtres seculiers , deux Couvens de Dominiquains qui sont très-riches , & plusieurs autres Communautés Religieuses . On prétend qu'il y a dans ce Diocèse cent vingt Couvens de Dominiquains , indépendamment des autres Maisons Religieuses , & plus de sept cens bourgs & villages occupés par les naturels du pays , dont on fait monter le nombre à plus de deux cens mille qui payent tribut ; ils sont de différentes

nations , dont chacune a 'un langage qui lui est particulier , quoique l'idiome méxicain soit commun à toutes. Ces Sauvages ont embrassé la Religion Chrétienne.

Le terroir de la Province de Guaxaca est très-fertile ; il produit du froment , du cacao , de la casse , du mays , du coton , de la cochenille , une prodigieuse quantité de mûriers , qui servent à élever les vers à soie , & toutes sortes d'arbres fruitiers , de légumes & d'herbes ; les pâturages y sont fort bons , il y a plusieurs rivières & fontaines , dont l'eau est bonne ainsi que le poisson. Le gibier y abonde , on y voit fort peu de reptiles , & l'air y est salubré. Il y a des mines d'or , d'argent & de crystal ; les tremblemens de terre & les ouragans y sont assez fréquens.

Il a dans le département de cette Province une contrée que l'on appelle Misteca , qui est divisée en deux parties haute & basse. La première a les mêmes bornes que Guaxaca , du côté du nord & de l'ouest ; du côté de l'est , elle tient à la même Province ; & au midi , elle touche à la basse Misteca.

Cette dernière est bornée, au nord ; par la haute ; à l'est par la Province de Guaxaca ; au sud , elle s'étend vers la mer du nord , & à l'ouest , elle confine la Province de Tlascala.

Les torrens & les ruisseaux qui se rencontrent dans l'une & l'autre , portent de l'or. Les Sauvages vont aux fleuves & aux ruisseaux voisins , y chercher des paillettes d'or , & , tant que durent leurs provisions , ils n'en desamparent pas. Ils vont après les échanger aux marchés pour les choses nécessaires à la vie. Ils restent ensuite tranquilles chez eux , jusqu'à ce qu'elles viennent à leur manquer ; alors ils retournent à leur première occupation. On voit sur les limites de Cuertavaca & Stequice-Stépeque , une haute montagne , sous laquelle est une caverne qui conduit dans une plaine où on trouve des puits & une fontaine ; il y a encore dans les environs plusieurs autres montagnes , habitées par des Sauvages , qui demeurent dans des fentes de rochers & dans des puits , avec leurs femmes & leurs enfans , d'où il n'est pas possible de les tirer , quelques instances qu'on

leur fâsse; il seroit même dangereux de vouloir les y contraindre.

Entre ces montagnes, il y en a deux entr'autres qui sont si élevées & si proches l'une de l'autre, qu'en écartant un peu les jambes, on pourroit tenir un pied sur l'extrémité de chacune. On y remarque encore les vestiges d'anciens châteaux, que les Méxicains y avoient bâtis autrefois. On y voit aussi des rochers, auprès desquels il y a des mines d'or & de plomb.

Nous ne restâmes que peu de jours dans cette ville, dont le Gouverneur étoit absent, & nous partîmes, le 10 Décembre, pour Valladolid, Capitale de la Province de Méchoacan, une des principales de la Nouvelle Espagne. Cette ville est située par les deux cens soixante-quatorze degrés quinze minutes de longitude, & les vingt degrés de latitude, près d'un grand lac, à cinquante lieues de México. Nous allâmes aussitôt notre arrivée, faire une visite à Dom Joseph d'Acuenta, Gouverneur de cette Province, à qui nous remîmes la lettre du Comte de Léganez; il nous fit un

accueil des plus gracieux , & beaucoup d'offres de services , dont nous ne nous trouvâmes pas dans le cas de profiter. Cette ville est grande & riche , les maisons sont bien bâties & fort ornées , les rues sont pavées , larges , & bien percées ; les boutiques sont garnies de toutes sortes de marchandises , il s'y fait un grand commerce , sur-tout en soies , en cire , en miel , & en ambre noir. Le sucre , le cacao , le coton , la casse , la cochenille , le froment & le mays y viennent à merveille ; les pâturages y sont bons , les bestiaux beaux , la viande excellente & à grand marché. Cette Province abonde en poissons , en gibier , en arbres fruitiers , en légumes , en herbages , & généralement en tout ce qui est nécessaire à la vie. L'air y est sain & pur ; on y voit quelques crocodilles , mais fort peu d'animaux venimeux. Les péroquets sont communs & les chevaux fort beaux. Il y a deux bons Ports dans la ville de Valladolid , dont l'un se nomme S. Antoine , & l'autre San Jago , un bel Evêché dont le revenu est considérable. La cathédrale est bien bâtie. Il y

a un Couvent de Dominiquains, & plusieurs autres communautés religieuses, tant d'hommes que de filles.

Les Sauvages qui habitent cette Province sont grands, bienfaits, agiles, adroits, industrieux, forts, robustes & vaillans; ils ont de l'Esprit, l'imagination vive, leur langage est élégant; ils ont une belle prononciation, & font de superbes ouvrages avec des plumes de toutes couleurs, qui sont si estimés, qu'on en fait des présens au Roi & aux plus grands Seigneurs; ils ont tous embrassé la Religion Chrétienne, & ils sont assez bons Catholiques.

Rien ne nous retenant plus dans cette ville, nous en partîmes le 21 Décembre pour nous rendre à México, où nous arrivâmes la veille de Noël de l'année 1732. Nous y trouvâmes Dona Elifabeth de Cardonne, Dona de Torillas & M. de Tarcilly, qui depuis trois jours, attendoient notre retour; ce dernier nous apprit que le motif du voyage de Dona de Cardonne, étoit de s'informer de nous de sa naissance & de ses mœurs; nous lui en rendîmes un compte favorable, au

moins quant aux mœurs , car par rapport à son extraction , nous n'en faisons rien autre chose que ce qu'il nous en avoit dit , & il devoit en donner la confirmation par le contrat de mariage de son pere & son extrait baptistaire , qu'il avoit demandé dans son pays. Cette Dame fut charmée de notre témoignage , & ne fit aucune difficulté d'accorder son consentement à l'hymen projeté entre sa fille & M. de Tarcilly , aussitôt que les papiers de ce dernier seroient arrivés.

Nous allâmes tous le lendemain , chez le Comte de Léganez , qui nous fit paroître beaucoup de plaisir de nous voir ; & en s'adressant à Dom Gusman de Tellascos , il lui demanda si nous étions bientôt sur notre départ. Il lui répondit que nous ne tarderions pas à venir prendre congé de lui , & le remercia de la protection qu'il avoit bien voulu nous accorder. Il nous assura qu'il seroit enchanté de trouver encore d'autres occasions de nous obliger , & qu'il s'y porteroit volontiers : il fit aussi bien des amitiés à M. de Tarcilly , il en parla fort avantageusement à ces Dames , qui se reti-

rerent très-satisfaites de ses politesses ; nous nous rendîmes ensuite à notre hôtellerie , où pendant les fêtes seulement qu'elles passèrent à Mexico , nous ne nous quittâmes presque pas , & nous mangeâmes toujours ensemble.

Quand elles furent parties , nous songeâmes bien sérieusement à nous préparer à notre départ. Dom Juan de Carveyra & M. de Trainfort , nous rendirent compte de toutes leurs opérations. Nous fûmes très-contens de nos échanges , qui consistoient en or en barre & en poudre , en moetes ou pistolles d'Espagne , en saumons d'argent , en piaftres de poids , en pierres brutes , en soies , en vanille , en coton de Siam , en cochenille , en ambre noir , en cire & en tabac d'Espagne. Il nous restoit encore quelques unes de nos marchandises légères d'Europe & de la Martinique , sur-tout en quincailleries , que nous jugeâmes à propos de conserver , tant à cause que nous étions bien aise d'être assortis , que parce que nous savions que nous en tirerions un meilleur parti , dans les endroits où nous avions envie d'aller en traite.

Nous donnâmes des ordres pour qu'on renouvelât nos provisions d'eau, de bois, de bestiaux, de volailles & de légumes.

Quant au vin & à l'eau-de-vie, ils ne nous manquoient pas; nous en avions, sur-tout de cette dernière une bonne quantité qui, par la suite, nous fut très-nécessaire pour ménager les bonnes grâces des Sauvages avec qui nous eûmes à traiter.

México, ville Capitale de la Province de ce nom & du Mexique, tant ancien que nouveau, est située dans l'Amérique Septentrionale, par les deux cens soixante-quinze degrés de longitude, & les vingt de latitude, sous la Zone Torride. Elle est la plus considérable & la plus commerçante de toutes celles qui sont dans ce qu'on appelle le nouveau monde; elle est très-grande & fort riche, les maisons sont bâties en pierres ou en briques, elles sont peu élevées, à cause des fréquens tremblemens de terre, & les plus hautes n'ont que trois étages; elles sont bien construites, fort commodes & très-propres. Les dedans en sont bien ornés,

& les appartemens bien distribués. Les rues sont larges, deux carrosses peuvent passer de front dans les plus étroites, & laisser encore de la place des deux côtés pour les gens à pied; il y en a où il en passeroit au moins cinq. Elle est fort peuplée, & on y comptoit de mon tems, près de soixante mille habitans Espagnols, dont près de moitié entretenoit équipage. En général les carrosses y sont fort beaux, il y en a qui surpassent en richesses ceux qui servent en Europe à l'entrée des Ambassadeurs. J'en ai même vu plusieurs qui éblouissoient, par l'éclat de l'or & des pierreries dont ils étoient garnis. Les chevaux y sont bons, fins & à grand marché. Tout le monde s'y met superbement, & on peut assurer que le luxe n'a jamais été poussé si loin chez les Grecs & les Romains; ce qui doit d'autant moins surprendre, que ce pays abonde en mines d'or, d'argent, & en pierres précieuses. Les boutiques sont richement garnies, surtout celles des Orfèvres, des Lapidaires & des Bijoutiers qui sont dans la rue de la Plateria, qui avoisine le

Palais, & on a le plaisir de voir d'un seul coup d'œil plusieurs millions. Il y a aussi une rue fort renommée que l'on appelle S. Augustin ; elle est occupée par les marchands de soie. Celle de Tabuca , qui est la plus large , joint l'aqueduc qui conduit l'eau dans la ville ; mais la plus belle de toutes & la plus longue , est celle où nous logions. Elle tire son nom d'une Idole jadis adorée dans ce pays , qui étoit un aigle de pierre que l'on voyoit encore de mon tems au coin de cette rue. Il y a plusieurs belles places , entr'autres celle du marché , qui est fort spacieuse ; elle est entourée de portiques par où l'on peut aller à couvert quand il pleut. Ils sont remplis de boutiques de marchands de toutes sortes de riches étoffes , audevant desquelles il y en a d'autres pleines de fruits , de légumes & d'herbes.

Le Palais du Viceroi est bâti dans l'emplacement où étoit autrefois celui des Empereurs du Mexique , il fait face à cette place , & est sans contredit , un des plus magnifiques qu'il y ait au monde. Il contient , y compris les jardins , toute la longueur du mar-

ché. Au bout est la principale prison de la ville, qui est bâtie en bonne maçonnerie de Pierre.

La Métropole est, on peut le dire, un morceau achevé, & fort estimé par la beauté de son architecture. Elle a été commencée par Cortez, après qu'il eut fait la conquête de cet Empire, & a été achevée par les soins du Président Sébastien Ramires. Paul III, environ vingt-cinq ans après la découverte du Mexique, érigea cette Capitale en Archevêché, qui a douze suffragans, qui sont les Evêques de San Jago, de Guatimala, de Nicaragua, de la Puebla - de los Angelos, de Guadajajara, de Valladolid, d'Antéquera, de Tlascala, d'Yucatan, de la Vera-Paz, des Philippines, de Panuco & de Chiapa.

On y compte aussi soixante autres Eglises fort belles & très-riches, tant en Paroisses qu'en Couvens de Dominiquains, de Jésuites, de Carmes, d'Augustins, de Récolets, de Cordeliers, de Capucins, de Peres de la Merci, de Communautés de filles, & d'hôpitaux, qui sont au nombre de quatre. L'or éclate jusqu'aux toits &

aux poutres de ces Eglises ; le marbre, l'agate, le granite, les bois de Brésil & de fenteurs, servent aux moindres décorations ; les ornemens sont superbes, ainsi que les tapisséries. Les ostentoirs, calices, croix, lampes, chandeliers, encensoirs, bassins, burettes, châsses, & autres reliquaires sont d'or ou d'argent, enrichis de pierreries. On voit dans quelques-unes de ces Eglises, des tabernacles d'or massif, garnis de diamans, de rubis & autres pierres précieuses. On prétend que le moindre a coûté plus de trente mille ducats. L'Archevêque jouit d'un revenu immense ; les Dignitaires, Chanoines & autres Prébendés, en ont un à proportion.

L'Hôtel de Ville est beau & bien bâti. Il y a une Université célèbre, dans laquelle on enseigne les arts libéraux & autres sciences ; une Audience, Royale, d'où dépend la plus grande partie des Provinces & Gouvernemens de cette Viceroyauté, l'autre partie ressortissante aux Audiences de Guatimala & de Panama.

Les hommes y sont grands & bien faits ; les femmes blanches & belles ;

elles ont de l'esprit & l'imagination très-vive. Leur commerce seroit fort agréable, si les maris étoient plus lians & moins jaloux.

Cette ville est bâtie sur un lac qui porte le nom de Méxique; il est d'une assez grande étendue, une partie de son eau est douce, dormante & tranquille; elle est fort bonne à boire & très-poissonneuse; l'autre a flux & reflux; son eau est salée & amere, elle ne fournit point de poissons. La douce est plus haute que la salée, cette première a sept lieues de long sur autant de large, & vingt-sept lieues de tour. La dernière huit lieues de long sur sept de large, & vingt-huit de tour; de sorte que les deux parties ensemble peuvent avoir cinquante-cinq lieues de circuit. La partie du lac, qui est salée, produit beaucoup de sel, dont on fait un grand débit, tant par ce qui s'en consomme dans le Pays, que par les envois que l'on en fait tous les ans aux Isles Philippines.

On dit que ce lac étoit autrefois bordé d'un grand nombre de villes, qui contenoient plus de trois cens mille familles, tant en Espagnols qu'en

naturels du pays ; mais on n'y trouve à présent que quarante-cinq à cinquante bourgs & villages, dont le plus grand a tout au plus six cents maisons. La cause de cette diminution, vient, dit-on, des travaux que l'on fit faire il y a plus d'un siècle, pour détourner l'eau de ce lac, en pratiquant un chemin au travers des montagnes, pour garantir cette ville des inondations auxquelles elle étoit sujette, ce qui fit périr plus de huit cents milles naturels, qui dans tous les tems, ont toujours été les tristes victimes de la cupidité de la Nation Espagnole. L'air y est sain, & le climat fort tempéré, le froid & le chaud se font sentir chacun dans sa saison ; mais le premier, dans un degré très-moderé. Les vents & la force du soleil, servent de correctifs à la grande humidité qu'il y fait

La Province de México, qui est la principale & la première de toutes celles qui composent la Viceroyauté du México, est bornée au septentrion, par la Province de Guaxaca ; à l'orient, partie par la même Province, partie par celle de Tlascala ;

au midi par la mer du sud , & à l'ouest par la Province de Méchoacan. Elle contient quinze principales villes & lieux , qui sont : México , Guaxutla , Taculabo , Querete , Clanchinoltepeque , S. Louis de la Paz , Patiocque , S. Jean des Ylo , Mestitlan , Guacocinguo , Cultapeque , Suchimilco , Tlaluc , Coyxa & Acapulco ; bon Port, commode , dans la mer du sud , où il peut contenir plus de cent vaisseaux. Il s'y fait un commerce très considérable , & cette ville n'est distante que d'une lieue & demie du Port Marquis.

Les autres Provinces ou Gouvernemens qui dépendent de cette Vice-royauté , dans l'ancien Mexique , sont au nombre de vingt-quatre , savoir : Guatimala , los Angelos , Méchoacan , Guaxaca , la Nouvelle Bitcaye , Culliac , Cinaloan , le nouveau Royaume de Léon , Nicaragua , Province remarquable par sa teinture d'écarlate , par un petit poisson à écaille qui fournit la pourpre , & que l'on trouve entre les rochers de ses côtes , par son lin , son ouatte , sa poix-résine , son gaudron , son excellent cacao , & par la

quantité de beaux bois que l'on y voit , parmi lesquels il y a , dit-on , des arbres d'une grosseur si prodigieuse que douze hommes ensemble , se tenant par les mains , auroient bien de la peine à embrasser un ; Guasteca ou Panuco , Chiametlau , Guadalajara , Kalisco , Tlascala , Provinces remplies de hautes montagnes , très-dangereuses , à cause des tigres , des lions & des singes qui les habitent ; Tabasco , Chiapa , Sononusco ou Soconusco , Yucatan , Vera-Paz , Honduras , Costa-Rica , Veragua , Panama & Vera-Cruz.

Toutes ces Provinces composent l'ancien Mexique , proprement dit , ou la Nouvelle Espagne. Elle est bornée au nord par le nouveau Mexique ; à l'orient , partie par le golfe du Mexique , & partie par la mer du nord ; au midi , partie par l'Amérique méridionale , partie par la mer du sud ; & à l'occident , pareillement , par la mer du sud.

Sous cette dénomination de Mexique , on comprend non - seulement l'ancien & le nouveau , ainsi que tous les pays qui sont au nord de l'Amérique méridionale , mais encore la Vir-

ginie, le Norumbegue, la terre de Corte réal, l'Estotilande, la Floride & la Nouvelle France ou Louifiane, vulgairement nommée le Miffiffipi.

Les Provinces & Gouvernemens de cette Viceroyauté comprennent plus de cinq cens lieues de pays. On ne confie ordinairement cette place qu'à un très grand Seigneur, dont le pouvoir est fort étendu. Il fait des loix, des Edits, des Déclarations & des Ordonnances; il termine les procès & les différens qui arrivent entre les particuliers, à moins que les causes dont il s'agit ne foient dans le cas d'être renvoyées au Conseil d'Espagne. Il a cent mille ducats d'apointemens, à prendre sur les deniers de l'épargne; il reçoit en outre des présens considérables des Gouverneurs qu'il dépend de lui de conserver dans leurs places ou de les en destituer. Il a d'ailleurs des droits qui montent à de très fortes sommes, de façon qu'il jouit de plusieurs millions de revenu, aussi l'exercice de cette Viceroyauté ne dure-t-elle que cinq ans.

Outre le Viceroy, il y a encore deux Prélats, six Conseillers & un Procureur

curéur Général, qui ont des appointemens très-forts, & qui, conjointement avec le Viceroy, jugent toutes les affaires civiles & criminelles. Ces Officiers agissent ordinairement de concert avec le Viceroy, à moins que ce dernier ne veuille former des entreprises contraires aux Loix.

Cette grande contrée est à présent habitée par des Espagnols & des naturels du pays, de toutes couleurs. Ils sont séparés les uns des autres par une riviere; ils ont chacun un idiome particulier; mais le Méxicain leur est commun à tous.

Elle communique son nom à un grand espace de mer qui est sur la côte orientale de l'Amérique septentrionale, que l'on nomme le Golfe du Méxique, qui a son embouchure à l'Isle de Cuba. Au nord, est la côte de la Floride ou de la Louisiane; à l'est, la péninsule de la Floride, & l'Isle de Cuba. Au sud, le presque Isle d'Yucatan, & la Nouvelle Espagne; & à l'ouest, la côte du Méxique.

Il y a quatre bayes sur les côtes de ce Golfe, dont celles du S. Esprit & de Carlos, sont sur la côte de la pres-

qu'Isle de la Floride, celle de Campeche, sur la côte de la Nouvelle Espagne, & celle de S. Louis ou de S. Bernard, sur la côte de la Louisiane; où il se trouve encore trois lacs, qui sont celui de l'Ascension, celui de S. Joseph & celui de Pontchartrain. On compte pareillement treize villes, Ports & principaux lieux situés sur ce Golfe : sçavoir, sur la côte du Mexique, Torreblanco, la Vera-Cruz, Panuco, Médellin & les Salines de Tamaetla. Dans la baye de Campeche, Tabasco & Spiritu Sancto; sur la côte d'Yucatan, Quio & Sillal, & sur la côte de la Louisiane, le Fort de Bilochy, S. Joseph, Panfa Cola & Sainte-Marie d'Apalache.

Les principales rivieres qui se rendent dans ce Golfe, sont au nombre de vingt-sept; sçavoir, sur la côte de la pretqu'Isle de la Floride, appartenante aux Espagnols; celles de S. Pierre, de Rico Amajuns & de S. Martin. Sur la côte orientale du Mexique, celles de Rio Panuco, de Rio de Tuspa, de Rio de las Naffas, de Rio de Zenpoala, & de Rio del norta, dans le nouveau Mexique. Dans la

baye de Campeche , celles de Rio Tullia , de Rio Alvarado , & de Rio Guaxacoala. Sur la côte septentrionale d'Yucatan , celle de Rio de la Gartos ; & sur la côte de la Louisiane , le fleuve de Mississipi , les rivieres de la Maligne , de la Sablonniere , du S. Esprit , d'Apalache , de S. Roch , de la Mobile , de Rio Perdide , Boho , de Pascoboula , de Pinal , de Sivoras , des Cannes , des Bœufs & de Rio Flores.

Quelque soit aujourd'hui la ville de México , il s'en faut cependant bien qu'elle est son ancienne splendeur , & depuis le 13 Août 1521 , que Cortez en a fait la conquête , elle est , à tous égards , bien différente de ce qu'elle étoit lorsqu'elle avoit pour maîtres les naturels du pays. On peut en juger par la description exacte qui en a été faite dans l'Histoire de la conquête du México , Livre III. Chap. XIII. Sans que je m'amuse à en faire un détail circonstancié qui , outre qu'il me méneroit trop loin , ne feroit qu'une répétition ennuyeuse pour les Lecteurs instruits ; quant à ceux qui ne le sont pas , il est , je crois , suffisant de leur indiquer l'endroit où ils pourront

satisfaire leur curiosité. Ainsi je me contenterai simplement d'en donner ici un petit extrait, en disant que
 „ les anciens habitans de cette ville ,
 „ étoient partagés en sept Tributs ,
 „ dont le Gouvernement , qui étoit
 „ Aristocratique, subsista pendant quel-
 „ ques siècles : enfin une de ces Tri-
 „ buts appelée Navatalcas , & la plus
 „ puissante de toutes , se lassâ de cette
 „ forme de Gouvernement , & prit le
 „ parti d'élire pour Roi un d'entr'eux ,
 „ qui se nommoit Vitzilivitli , auquel
 succéda Acamopitzli ; le troisième fut
 Chimalpapocas, le quatrième Izchoalt,
 qui entreprit de subjuguier toutes les
 autres Tributs , & de se les assujettir
 ainsi qu'à ses successeurs ; le quinzième
 fut Montézuma I , le sixième Acacis ,
 le septième Xaiaca , le huitième Ant-
 zlol , le neuvième Montézuma II , qui
 régnoit lorsque Cortez y arriva , &
 qui perdit la vie ; le dixième enfin fut
 Quahuitlic , qui perdit la ville de
 México , & qui termina l'ancien Em-
 pire du Mexique. Il est aisé de juger de
 la grandeur & des richesses immenses
 de cette ville par la vaste étendue du
 Palais où le Roi faisoit sa résidence,

par la quantité de bâtimens qui en dépendoient, & qu'il faisoit servir à toutes sortes d'usages, par le prodigieux nombre de mines d'or, d'argent & de pierres précieuses, dont cet Empire étoit rempli, par plus de dix-huit cens Temples répandus dans la ville, dont huit entr'autres étoient des plus superbes, & bâtis de la même façon, dans lesquels il y avoit autant d'Idoles différentes, en nombre, en figure & en pouvoir, qui étoient journellement adorées par les naturels du pays. Il n'y avoit point de rues sans Temple, & il n'étoit point de mal attaché à l'infirmité humaine, qui n'eût son Autel & son Dieu tutélaire, auquel on sacrifioit pour en obtenir la guérison.

Le plus grand & le plus magnifique de ces Temples, étoit infiniment plus élevé que tous les autres édifices. Le Grand Prêtre, ou Chef des Sacrificateurs, y faisoit sa demeure, & c'étoit dans ce Temple qu'étoit l'Idole du Dieu Tlaloch le plus révééré du pays, après cependant celle du Dieu de la guerre, que l'on considéroit comme

le premier & le Souverain de tous, que l'on appelloit Vitzzilipuzli.

Cette ville étoit située au milieu d'une grande plaine, entourée de montagnes, dont les torrens & les ruisseaux formoient divers étangs dans la vallée, au centre de deux grands lacs, que la Nation Méxicaine occupoit par plu. de cinquante villes & autant de bourgades, dont une partie étoit d'eau douce, & l'autre salée. C'étoit au milieu de cette dernière que l'on avoit fondé cette ville; elle étoit si grande, qu'elle contenoit au moins soixante-quinze mille familles, qui étoient réparties en deux quartiers, dont l'un s'appelloit México, & étoit le séjour de la Cour & de la Noblesse; l'autre Tlaluco, qui étoit occupé par les Bourgeois, les Marchands & les Artistes.

Les rues étoient fort larges & tirées au cordeau; les unes étoient d'eau avec leurs ponts, pour la communication des habitans; les autres de terre faite à la main, & d'autres de terre & d'eau tout ensemble.

La terre étoit en terrasse des deux côtés pour les gens de pied, & le mi-

lieu étoit d'eau pour l'usage des canots & des barques.

Les édifices publics & les maisons des Nobles étoient de pierre & bien bâties, celles du peuple étoient basses & inégales. Il y avoit beaucoup de vastes places pour les foires & les marchés.

Il y avoit aussi un Hôtel de ville où se distribuoit la justice, & où on régloit les différens des Négocians.

Tout ce puissant Empire étoit soumis aux Rois du Mexique, & il étoit gouverné par ses Ministres ou par des Caciques, qui étoient leurs Tributaires. Son étendue du levant au couchant, étoit de près de six cens lieues; sa largeur du midi au septentrion de deux cens cinquante. Ce pays étoit alors beaucoup plus peuplé qu'il ne l'est à présent; la mer Atlantique, autrement la mer du nord, qui mouille ce long espace de côte, depuis Panuco jusqu'à Yucatan, le bornoit du côté du septentrion.

L'océan, que l'on nomme Asiatique ou mer du sud, le bornoit au couchant, depuis le Cap Mindosin jus-

qu'aux extrêmités de la Nouvelle Galice.

Le côté du sud occupoit toute la côte qui va le long de la mer du sud, depuis Acapulco jusqu'à Guatimala, & qui revient auprès de Nicaragua, vers l'isthme ou détroit qui divise l'Amérique en deux parties, attachées ensemble par cet isthme.

Le côté du nord s'étendoit jusqu'à Panuco, en y comprenant cette Province; mais comme les limites du Mexique étoient resserrés par les montagnes, dont les Chichimeques & les Otomies s'étoient emparés, ces Insulaires farouches & barbares, n'avoient aucune forme de Gouvernement; ils habitoient ou dans des trous, sous terre ou dans les carrières des rochers; ils vivoient de leur chasse & des fruits que produisoient leurs arbres. Ils étoient fort adroits à tirer de l'arc, & s'en servoient avantageusement contre les sujets de l'Empereur du Mexique. Il est vrai qu'ils ne cherchoient à vaincre que pour conserver leur liberté, que les Mexicains leur firent enfin perdre dans le laps d'un siècle, ainsi qu'à toutes les autres Na-

tions qui occupoient cette partie du nouveau monde , lesquels à leur tour , ont été subjugués par les Espagnols.

Après avoir fait examiner nos bâtimens , & qu'on les eut trouvé en état de tenir la mer , nous allâmes prendre congé du Viceroi , qui remit à Dom Gusman une lettre pour son oncle , & nous souhaita un heureux voyage.

Nous partîmes le lendemain pour Acapulco , & deux jours après notre arrivée , nous nous rendîmes de fort bonne heure à bord. Comme nous étions à la veille de nous séparer d'avec Dom Gusman de Tlascalos , nous reprîmes les gens de notre équipage , que nous lui avions donnés , & nous lui rendîmes les siens. Cet Espagnol soupa avec nous ; & avant de nous quitter , je le priai de se charger d'une lettre pour Dona Elvire de Cusma , qu'il me promit de lui rendre en main propre.

Le jour d'après , nous appareillâmes , & fîmes voile ; sçavoir Dom Gusman , pour la Havanne , & nous pour la Louisiane , toujours en cotoyant le nouveau Mexique , le 15 Janvier 1733.

Pendant le cours de cette traversée, nous fûmes abordés plusieurs fois par quelques pirogues de Sauvages de différentes Nations répandues dans le nouveau Mexique, sur-tout de ceux qui habitent le long des côtes de la riviere del Norte, avec qui nous échangeâmes quelques-unes de nos quincailleries contre des paillettes d'or, qu'ils nous apportèrent, ce qui nous arrêta dans notre voyage, beaucoup plus de tems que nous ne le comptions ; de sorte que nous n'arrivâmes à la Louifiane que le trente Janvier, & nous mouillâmes dans la baye du Fort Louis, où étoit alors notre principal établissement.

Nous allâmes d'abord visiter le Commandant, de qui nous obtînmes la permission de nous pourvoir d'un magasin, dans lequel nous fîmes transporter plusieurs tonneaux d'eau de vie, des pipes, du tabac, & tout ce qui nous restoit de marchandises en quincailleries dont nous étions bien aise de nous défaire. Comme cette traite ne devoit se faire que vis-à-vis des Sauvages, nous en laissâmes le

soin au sieur B^{***}. & au sieur de Trainfort.

Il n'y avoit pas longtêms que le premier étoit revenu de la Louisiane ; le dernier y avoit déjà fait plusieurs voyages , il en connoissoit le local , & entendoit parfaitement l'idiome des naturels ; ainsi nous ne pouvions rien faire de mieux , que de leur remettre nos intérêts entre les mains , dont nous n'eûmes pas lieu de nous repentir , par le profit considérable qu'ils Nous procurerent. Pour M. de Prépont & moi , nous ne songeâmes qu'à aller de villages en villages pour satisfaire notre curiosité ; & suivant cette résolution , nous partîmes du Fort Louis. nous allâmes d'abord parcourir les plaines qui sont entre le Mississipi & la riviere des Acauses ; elles sont belles , fertiles & habitées par plusieurs Nations de Sauvages , dont une entr'autres , qui se nomme Mitchigamy , est fort nombreuse. Elle est située le long d'une petite riviere qui se jette dans le fleuve S. Louis ou de Mississipi , presque vis-à-vis la riviere Margot , qui vient du pays des Chicachas , du côté de l'est ,

& va pareillement se rendre dans le dit fleuve , à environ quarante lieues au dessus des Akancéas , & à seize lieues au dessous du Fort Prudhomme , où nous avons un établissement. Les Mitchigamy sont nos alliés ; leur caractère est doux , ils sont de bonnetoi , braves , courageux & fort sociables ; mais vindicatifs à l'excès , & ennemis déclarés des Nations qui les avoient , sur-tout des Akancéas & des Kappas.

Nous nous déterminions à pousser plus loin nos courses , lorsque nous en fûmes empêchés par une maladie qui survint à M. de Prépont , qui nous obligea de retourner au Fort Louis. Aussitôt que nous y fûmes arrivés , j'envoyai chercher le Chirurgien Major , qui , après avoir questionné & examiné le malade , lui déclara que son foie étoit obstrué. Il lui prescrivit un régime & des remèdes en conséquence ; il lui ordonna de garder la chambre jusqu'à parfaite guérison. Cet Armateur eut bien de la peine à souscrire à cette ordonnance , & s'il le fit , ce ne fut que sur mes instances répétées , la parole que je lui donnai

de veiller de près , à tout ce qui se passeroit dans le dehors , de l'en informer exactement , & de lui tenir bonne & fidele compagnie.

Le Fort Louis est situé à la côte de l'ouest de la baye de la Mobile ; elle a plus de 30 lieues de profondeur , au fond de laquelle elle reçoit la riviere des Alibamons , qui vient de l'est , & celle des Chirachas , qui vient du septentrion. Il se trouve plusieurs Nations de Sauvages qui habitent la même côte , entr'autres les Tomez , les Apalaches & les Mobiliens. Ces derniers sont nos amis , ils font le commerce avec nous , ils tirent leur nom de la riviere de la mobile , qui est à neuf lieues , au nord de l'Isle Dauphine , où nous avons aussi un établissement. L'embouchure de cette riviere est éloignée du fleuve S. Louis , ou du Mississipi , de soixante-douze lieues ; elle prend sa source dans les montagnes qui bornent le pays des Illinois , à vingt-deux lieues , au nord des Chicachas ; & après un cours de deux cens lieues , elle va se rendre dans le golfe du Mexique. Elle traverse de grandes plaines & de fort belles prairies , qui sont ha-

bitées par les Chiachas , les Chattas & les Naniabas.

Ce Fort est assez bien fortifié. Le Gouverneur de la Colonie y fait sa résidence, ainsi que le Commissaire Ordonnateur de la Marine, qui y fait les fonctions d'Intendant, & tous les membres qui composent le Conseil Supérieur. Il y a un Etat Major, une bonne Artillerie, & une garnison de plusieurs Compagnies d'Infanterie, dont on envoie des détachemens pour garder les différens postes que nous occupons dans les terres. C'est-là où le Gouverneur reçoit les calumets qui lui sont présentés par les Ambassadeurs des Nations Sauvages qui habitent les bords de la riviere de la Mobile, ou de celles qui ont envie de faire alliance avec nous, & d'obtenir la permission de faire la traite. Nous sommes souvent obligés d'avoir bien des égards, & d'user de beaucoup plus de ménagemens envers ceux qui habitent le haut de cette riviere, attendu qu'ils sont voisins de la Caroline, appartenante aux Anglois, & que ceux-ci font tous leurs efforts, pour nous les rendre contraires, en quoi malheu-

reusement ils ne réussissent quelques fois que trop , ainsi que nous en avons fait , dans ces derniers tems , la triste expérience , tant de la part des Chicachas , que de celle des Alibamons.

Indépendamment de nos établissemens au Fort Louis , à l'Isle Dauphine & au Fort Prudhomme , nous en avons encore un autre à la Nouvelle Orléans , qui du tems de la Régence , avoit été érigée en Capitale de la Louisiane. Cette ville est située par les deux cens quatre-vingt cinq degrés quinze minutes de longitude , & les vingt-neuf degrés cinquante cinq minutes de latitude , entre le bord oriental du fleuve S. Louis ou du Mississipi , la riviere aux poissons & les lacs de Maurepas , & de Pontchartrain , au dessus de l'habitation des Oumas ; mais depuis la mort du Régent & les différens changemens arrivés dans le Ministère , cette ville a été absolument négligé , de même que tout le reste de la Colonie.

Nous avons aussi autrefois un établissement considérable à Panfa Cola , qui est situé à quatorze lieues , à l'est de l'Isle Dauphine , mais nous nous

le sommes laissé enlever par les Espagnols avec qui nous étions en contestation au sujet de la propriété de quelques mines situées chez les Affenis, qui habitent aux environs de ce Fort.

La Louisiane, qui sous cette dénomination, comprend la plus essentielle partie de la Floride, est une très grande contrée de l'Amérique septentrionale, au fond du golfe du Mexique. Elle est bornée à l'est par la Floride & la Caroline, appartenantes aux Anglois, & au nord-est, par la Virginie & le Canada. Quant aux autres bornes, elle ne sont pas bien connues, à cause des prétentions que nous avons, ainsi que les Espagnols & les Anglois sur tout ce vaste pays. Si ces trois Nations entendoient bien leurs intérêts, elles travailleroient de concert à régler ce qui pourroit appartenir à chacune d'elles, & à établir de juste limites, sur lesquelles on put compter, car autrement il n'est pas possible de rien statuer, sans courir les risques de donner dans l'erreur, & d'y faire tomber les autres, ainsi qu'ont fait jusqu'à présent plusieurs Géographes,

qui ont entrepris de déterminer quelque chose à ce sujet.

Cette Contrée est remplie d'une prodigieuse quantité de Nations Sauvages, autres que celles mentionnées ci devant, dont les principales sont les Ouannahin, qui habitent le long de la rivière des Ouarchites, près des Nabiti.

Les Ouatchitas, sur les bords de la rivière des Akancéas, vingt lieues au-dessus des Mentons, où se trouve une rivière de ce nom, qui prend sa source dans les montagnes des Osages, qui sont aussi habitées par les Chiakantefou, les Kaiona les Tancéas & les Nabiti.

Les Osages qui sont situés au couchant du Mississipi, où ils ont plusieurs mines.

Les Naansi, Nation très-nombreuse, située entre les Cénis & le Cododiquios.

Les Nabiri & les Nacaches, qui habitent les bords de la rivière Oro-noyste, vulgairement nommée rivière Rouge.

Les Nachitoches, situés à l'est de

Mississipy, sont fort unis avec les Ouatchitas & les Kapiochis.

Les Tinthoa, les Ouadebuthon, les Chongaskiton, lesquels forment, quand ils sont réunis plus de neuf à dix mille hommes de guerre, très-vailans & grands chasseurs.

Les Naches, Nation fort considérable, soumise à un chef, & qui peut mettre en tout tems cinq à six mille hommes sur pied. Elle occupe un grand terrain, très-fertile, qui produit du bled d'Inde & toutes sortes de fruits; la vigne y croît bien, les prairies sont belles, le bétail nombreux, la pêche & la chasse abondantes.

Les Ouafikouteton, situés au nord de la Louisiane, le long d'une riviere qui commence à plusieurs petits lacs qui traversent de fort belles prairies.

Les Nacanes, scis au bord oriental de la riviere des Cénis, vers le haut du fleuve de Mississipi.

Les Ouakovingouechiovek, qui habitent au nord de la Louisiane, au bord d'un petit lac, au milieu duquel il y a une île. C'est de toutes ces Nations, celle qui est la plus éloignée du fleuve de S. Louis.

Les Mitchigamy, dont j'ai déjà parlé, & les Missourites, qui habitent les bords de la riviere des Missouris dant ils tirent leur nom.

Ce pays est arrosé par plusieurs belles & grandes rivieres; les plus remarquables sont celles de la Mobile & de Némisco. Cette dernière part du lac de Mitassin, qui est à cent lieues, au nord de Québec. Elle traverse le lac de Némisco, & se rend dans la baie d'Hudson, au bas de la côte orientale, après un cours de soixante & quelques lieues à travers des montagnes. On communique de cette riviere par celle de Kokigaou, au fleuve de S. Laurent. Il s'y trouve aussi plusieurs autres rivieres, telle que celle de México, qui se jette dans le golfe du México, à trente-cinq lieues à l'ouest de Mississipi, à travers de grandes prairies marécageuses; celle de May, qui a sa source fort avant dans les terres, & dont l'embouchure est vis-à-vis l'Isle de Sainte-Marie, sur la côte de la mer du nord; ses bords sont habités par les Cacouitas, dont elle prend aussi le nom; celle de Ramos qui se jette dans le fleuve de Rio Bravo, à

quarante lieues de l'embouchure de ce fleuve ; celle de Rabeck , dont les bords sont habités par quantité de Sauvages qui parlent du gosier , & qui sont fort ennemis des Espagnols : enfin celle de Ouatebaménibouffé , au pays des Sioux. Elle grossit la riviere Sainte-Croix , qui se rend dans le fleuve de Mississipi.

La Louisiane est traversée du nord au sud , par le fleuve S. Louis ou du Mississipi , dans un canal navigable pendant près de cinq cens lieues. Il en court près de sept cens , c'est un des plus grands de toute l'Amérique ; il prend sa source au haut d'une coline , qui borde une très-belle prairie , dans le pays des Issatis , vers le deux cens quatre-vingt degrés de longitude , & le cinquante de latitude , à quatre ou cinq lieues de laquelle il se trouve extrêmement accru , par les rivieres qui s'y déchargent. Son embouchure est entre le vingt-deux & le vingt-troisième degré de latitude ; il se jette dans le golfe du Mexique , par un gros canal qui a deux lieues de large , profond & praticable. Il y a une multitude de lacs & de rivieres qui s'y ren-

dent, dont les principales sont le lac Pepin, la riviere Margot, qui vient du pays des Chicachas, du côté de l'est, à quarante lieues audeffus de la riviere des Akancéas, & à seize lieues audeffous du Fort Prudhomme; celles de la Barbue, des Bœufs, du Parisien, des Maçons, de la Mine de Plomb, des Canaux, de Quicapoux, de la Fachée, des Ailes, de la Noire, des Raisins, de Paquitanet, des Roches Plattes, de Bon secours, de Tancéas, des Citonouys, de la Saline, des Missoures, la plus rapide de toutes celles que l'on connoisse dans ce pays; des Illinois, des Mohingonas, de la Roche d'Oviconsinq, de Sainte-Croix, de S. Pierre, de S. Remi, la Bleue, d'Ouiscoensin, qui a sa source à l'ouest des Illinois, & celle d'Ouatbeaménifoute, qui est située au nord de la Louisiane; elle sort du lac des Tinthons, & après un cours de cent lieues, elle entre dans le fleuve de Mississipi, audeffous du Saut de S. Antoine. Elle a dans ses environs beaucoup de mines de cuivre & de charbon.

Ce fleuve, ainsi que les lacs & les rivières qui s'y rendent, sont remplies

de toutes fortes d'excellens poiffons , dont entr'autres des faumons , des alofes , des rayes , des maqueraux , des gafparots , des éperlans , des Turbots , des carpes , des brochets , des rougets , des merlans , des lamproyes , des éturgeons , des truites , des anguilles & des mulets. On y trouve différentes especes de poiffons blancs , qui ont un goût exquis , quantité de coquillages , telles que des congres , des houmards , des écreviffes & des moules ; beaucoup de loutres & des crocodilles , dont on se passeroit fort bien ; ils font très-dangereux & ressemblent assez à ceux du Nil.

Les bords de ce fleuve font habités par les Illinois , les meilleurs & les plus constans de nos amis ; les Outaouacs , les Iffatis , les Hanetons , les Oua , les Tintonhas , les Ouacpetons , près des sources de ce fleuve , entre le lac des Assenipoils & celui de Buade ; les Natches , les Coroas , les Quinipiffas , les Paniaffas , les Nadoueffans , les Chongaskabes , les Ouabachi , les Akancéas , les Kappas , les Tancéas , les Assenipoils , qui tirent leur nom d'un lac qui a plus de trente lieues de

tour, ce font les plus farouches des Sauvages de cette Contrée Les Alibamons & les Chicachas. Ces deux dernières nations, font les plus cruelles de nos ennemies ; elles font fort unies ensemble : la première est fort nombreuse, elle peut mettre trois mille hommes sur pied, ce qui la rend très-redoutable à ses voisins. Elle habite vers les sources de la Mobile, à l'orient du fleuve de Mississipi.

Il s'en faut bien que toutes les rives de ce fleuve soient habitées ; elles ne le font que dans les endroits où ses bords forment des écors un peu élevés, ce qui ne se trouve que de loin en loin. On peut, au surplus, considérer ce fleuve, non-seulement comme la clef de la Louisiane, de la Floride, de la Caroline & de la Virginie, mais encore comme celle du Canada, & des pays qui en dépendent, par la communication qu'il donne à tous les lacs & rivières qui y conduisent.

En général, les pays qui font sous la dénomination de la Louisiane, sont inhabités & incultes sur les bords de la mer ; mais en avançant dans les terres, c'est le plus beau séjour que l'on

puisse imaginer ; on y trouve les plus grandes & les plus belles prairies du monde ; les plaines y sont superbes , on y voit de vastes & immenses forêts , remplies de mûriers , de noyers , de châteigniers , & des plus beaux bois du monde , propres aux constructions & autres ouvrages en charpente , menuiserie &c. On y rencontre des ours , des bœufs Sauvages , des cerfs , des chevreuils , des lievres , des lapins , des renards , des écureuils , & plusieurs autres animaux quadrupedes & amphibies. La chasse est fort amusante , par la grande quantité de gibier qu'il y a , comme faisans , perdrix de deux sortes , cailles , beccaffes , beccaffines , pluviers , outardes , gelinotes , oies , canards , farcelles , plongeurs , poules d'eau , ramiers , tourterelles , grives &c. On y trouveaussi des cañors & des orignaux. Les campagnes sont couvertes de toutes sortes d'arbres fruitiers , tels qu'orangers , citronniers , grenadiers , figuiers &c. Les côteaux sont chargés de vignes. Le terrain est très-fertile , il rapporte deux fois l'année du bled d'Inde , & produit abondamment des poids , des fèves ,

fèves, des melons d'un gout exquis, beaucoup de légumes & d'herbages. Les pâturages y sont parfaits, aussi le bétail s'engraisse-t-il facilement, de même que la volaille, qui est fort bonne, & dont il y a autant d'espèces qu'en Europe.

Pendant le tems que je passai au Fort Louis, le sieur B***, que j'allois souvent voir dans notre magasin, me procura la connoissance d'un Anglois qui étoit établi à Albermale, ville capitale de la Province du même nom, dans la partie septentrionale de la Caroline. C'étoit un fort aimable homme, qui se nommoit Darlech; le dérangement de ses affaires l'avoit obligé de s'expatrier, pour tâcher de rattraper, par le commerce, avec les débris de son ancienne fortune, ce que le jeu, & trop de générosité, lui avoient fait perdre & il y avoit réussi. Il étoit âgé d'environ quarante ans, il y en avoit douze qu'il étoit dans ce pays, & quatre qu'il avoit épousé la fille d'un garde magasin du Fort Louis, qui étoit mort depuis peu. ce qui l'avoit engagé de passer à la Louisiane, pour recueillir cette succession. Je

l'engageois assez fréquemment à venir manger chez M. de Prépont avec les sieurs B***. & de Trainfort, qui depuis la maladie de cet Armateur, n'avoient pas d'autre table que la nôtre. Je me liai très-étroitement avec cet Etranger, dont la société étoit fort agréable, ce qui ne contribua pas peu à me distraire de l'ennui & du chagrin, que me caufoient l'état fâcheux de mon ami, dont le mal augmentoit plutôt que de diminuer; mais je n'eûs pas le bonheur de jouir longtems de cette consolation, car le sieur Darlech ne tarda pas à nous annoncer que ses affaires étoient terminées; qu'il comptoit partir sous peu de jours pour la Caroline, où il me proposa d'aller passer quelques semaines avec lui & le sieur B***. L'amitié que j'avois vouée à M. de Prépont & la reconnoissance que je lui devois, furent les motifs qui m'empêcherent d'accepter l'offre que l'on me faisoit, à quoi il fut si sensible, qu'à ma priere, il permit au sieur B***. de faire ce voyage, quoiqu'il n'ignorât pas le préjudice que cette absence pouvoit apporter à notre traite; mais elle ne fut pas longue,

car nous le vîmes , avec surprise , arriver , qu'à peine avoit il eu le tems d'aller & de venir. Il nous apprit que le sieur Darlech avoit trouvé sa femme à l'extrémité , d'une suite de couche ; qu'elle étoit morte au bout de deux jours , ce qui avoit abrégé le séjour qu'il comptoit y faire. Je me scus bon gré alors de n'avoir pas accompagné cet Anglois qui , malgré son chagrin , me donna une preuve de son souvenir , en m'envoyant six bouteilles d'un baume parfait pour les maladies de poitrine , & un pot de miel de cinquante livres , bien supérieur en qualité & en beauté , à tous ceux que j'ai mangé depuis en différens lieux.

La Caroline , quoique d'une médiocre étendue , est ce que les Anglois possèdent de mieux dans ce pays. Elle est bornée au nord par la Virginie , au sud par la Nouvelle Georgie , à l'est par la mer du nord , & à l'ouest par la Louisiane. Elle est divisée en deux parties septentrionale & méridionale , à prendre depuis le trente-unieme degré , jusqu'au trente-sixieme. La premiere contient les Pro-

vinces d'Albermale & de Clarendon ; la seconde , celles de Barklai , de Carerret , de Craven & de Colleton. Le terroir y est meilleur & plus fertile qu'à la Floride & à la Louisiane ; il produit du ris , du coton ; toutes sortes de graines , légumes & herbages. Le bled y vient très-bien , ainsi que la vigne , dont le vin est fort potable. Il y a une quantité d'arbres fruitiers de différentes especes. Les fruits d'Europe y sont communs ; les pêches , les abricots , les prunes , les poires & les pommes y ont un goût exquis , & sont bien audeffus des nôtres. On y trouve de très-beaux bois , propres aux constructions , à la charpente & à la tonnellerie , parmi lesquels il y a beaucoup de mûriers , des arbres dont on tire une huile propre à guérir des plaies invétérées , & d'autres qui produisent un baume qui est autant estimé que celui de la Mecque. Ces bois sont remplis d'abeilles qui fournissent un miel excellent , & il n'y a gueres de particuliers qui n'en aient. Cette Contrée rapporte de la poix & du gaudron. On y élève des vers à soie. Les soieries , ainsi que les pelleteries , quoi-

que ces dernières soient moins bonnes que celles qui viennent du nord, sont les deux plus essentielles parties du commerce des habitans de la Caroline, avec ceux de la Jamaïque & des Barbades.

Cette Contrée est arrosée par une infinité de rivières, dont les bords ne sont pas habités, par la crainte que l'on a des déprédations que pourroient faire les Forbans en remontant. Elles contiennent de très-beaux & bons poissons. Les pâturages sont merveilleux, les bestiaux gras, fort communs & le gibier abondant, de sorte que les vivres s'y donnent plutôt qu'ils ne s'y vendent.

L'air est pur & sain dans ce pays, il est assez bien peuplé; on faisoit alors monter le nombre de ses habitans à quinze à seize mille, non compris les Naturels & les Esclaves. Ces derniers portent au dos la marque de leurs Maîtres; quant aux premiers, ils sont fort stupides, incapables de recevoir aucunes instructions; ils n'adorent rien que le diable, parce qu'ils le craignent, & ils lui font assez ordinaire-

ment des sacrifices de leurs bestiaux, dont ils se régalaient ensuite.

Voilà l'idée que me donna de la Caroline, le sieur Darlech, dans les différentes conversations que nous eûmes ensemble au sujet de cette Contrée, & j'ai regretté plus d'une fois, que les circonstances de la maladie de M. de Prépont, m'aient empêché d'y aller, pour juger par moi-même de la vérité des faits qui m'ont été rapportés.

Quelques jours après le retour du sieur B***, on nous apporta un poisson extraordinaire, que l'on nous donna sous le nom d'un renard marin. Je n'en ai jamais vu aucun qui fût conformé de même; il étoit raz & sans écailles, sa couleur ressembloit à celle d'une tanche, il avoit onze pieds de long, sa plus grande largeur étoit de vingt pouces, vers le ventre; elle se retrécissoit ensuite jusqu'à l'endroit où se termine ordinairement la queue des autres poissons, & c'étoit-là que commençoit la sienne, sous laquelle on voyoit une nageoire, sur une élévation de l'épaisseur d'une amande verte,

dont elle avoit la figure. Cette queue portoit cinq pieds de long, sa forme étoit pareille à celle d'une faux, qui se recourboit vers le ventre. Il avoit sur le dos deux especes d'excroissances, & une autre à la queue; trois nageoires à chaque côté, dont la premiere vers la tête, étoit longue de dix-neuf pouces & large de six; celle d'ensuite, qui se trouvoit auprès du nombril, avoit un bon tiers de moins, tant en longueur qu'en largeur, & la troisieme, en tirant vers la queue, étoit beaucoup plus petite que les deux autres; sa tête étoit fort épaisse, ses yeux aussi gros que ceux d'un buffle; son museau un peu allongé & aplati à son extrémité; sa gueule large de huit pouces & garnie de deux fortes de dents, les unes dures & pointues, tenoient à la mâchoire droite d'en haut, dont le tout ensemble, ne formoit qu'un seul os, qui avoit l'air d'une scie. Il avoit en outre six rangs d'autres dents, fort tranchantes, qui bordoient le surplus de cette mâchoire à gauche, & toute celle d'en bas. Ce poisson étoit d'ailleurs fort gras, sa chair étoit aussi compacte que celle du thon. Nous le fîmes

cuire au bleu , & nous le trouvâmes bon. J'ignore la raison qui a fait donner à ce poisson le nom de renard marin , car il ne ressembloit en rien à un renard , dont il n'avoit ni la forme , ni la figure , ni l'odeur , ni le gout. Si jamais j'ai regretté de n'être pas anatomiste , ça été dans cette occasion où je me ferois fait un vrai plaisir de disséquer cet animal , qui me parut aussi extraordinaire dans l'intérieur qu'à l'extérieur.

A quelques jours de là , le sieur B ***. me fit faire conjointement avec lui , l'emplette de deux cens livres de tabac de la Virginie ; il étoit vieux & bon , nous ne le payâmes que sur le pied de vingt sols de notre monnoie , & j'aurois bien voulu , en mon particulier , en trouver davantage , je ne l'aurois pas laissé échapper.

Il y avoit déjà plus de trois mois que nous étions au Fort Louis , & près de deux que M. de Prépont étoit dans les remedes , sans qu'ils eussent encore rien opéré ; une petite fièvre lente , qui subsistoit toujours , le minoit insensiblement , & me faisoit appréhender que les suites ne lui devinssent funestes.

Le Chirurgien, qui de son côté, commençoit à désespérer de l'état de cet Armateur, lui conseilla de partir le plutôt possible de la Louisiane; il lui fit accroire que cet air ne lui convenoit pas, & il lui persuada que le changement de climat lui seroit plus efficace que tout ce qu'il pourroit faire; d'ailleurs, pour se procurer une guérison radicale; conformément à cet avis, M. de Prépont décida que nous ferions route pour Québec, dans les premiers jours de Juin, que nous y demeurerions pendant la belle saison, qui seroit plus que suffisante pour terminer nos affaires; que de-là nous passerions en France, où il resteroit jusqu'à l'entier rétablissement de sa santé. Il donna en conséquence des ordres à M. de Trainfort, dont la traite, qui nous avoit été assez avantageuse, étoit sur sa fin, de se tenir prêt pour le tems fixé, afin que rien ne retardât ce voyage qu'il avoit fort à cœur.

Quelques jours après, ce Lieutenant nous amena un jeune homme d'environ vingt-cinq ans, qui ayant été informé que nous devions partir incessamment pour le Canada, ensuite

pour Nantes, s'étoit adressé à lui pour l'engager à le présenter à M. de Prépont, à l'effet d'obtenir gratuitement, de cet Armateur, le passage dans son vaisseau jusqu'en France, attendu qu'il n'étoit pas en état de déboursfer seulement une obole, depuis la cruelle aventure qui lui étoit arrivée, dont nous lui demandâmes le récit, & que je vais rendre, mot pour mot, tel qu'il nous le fit.

Je suis né, nous d'it-il, à Montauban, d'une très-honnête famille bourgeoise, & je me nomme Cahuzet. La cause de mon infortune, provient d'un refus que je fis il y a cinq ans, de consentir à un mariage que mon pere me proposa, qui, à tous égards, étoit fort fortable. Malgré le mécontentement que cela lui donna, il ne se rebuta cependant pas d'abord, il m'en fit parler par quelques uns de mes parens & de mes amis, auxquels j'étois extrêmement attaché & qui ne pûrent rien gagner sur moi; voyant enfin que mon entêtement duroit, il s'avisa de me faire épier. Il découvrit que j'avois de l'inclination pour la fille d'un Perrier qui, quoique jeune & jolie,

ne me convenoit en aucune façon. Il défendit à son pere de me recevoir chez lui , il m'ordonna de n'y jamais mettre le pied ; & aux reproches qu'il me fit de ma défobéissance , il ajouta de terribles menaces , si je continuois à y persister , il les auroit effectués , si je n'avois pris des précautions pour m'en garantir. Mais je feignis d'être ébranlé & de me rendre à ses desirs ; j'obtins le délai d'un mois , pour me décider entierement , aux conditions que pendant ce tems , j'irois tous les jours visiter la Demoiselle qu'il me destinoit , & que je ne verrois point ma maîtresse. Il espéroit d'un côté , me faire naître peu à peu du gout pour la premiere , qui certainement en valoit bien la peine , de l'autre , il se flattoit qu'en m'interdisant la vue de celle qui me captivoit , je l'oublierois bientôt ; mais il se trompa , car ayant sçu que l'on faisoit un armement à la Rochelle pour la Louisiane , je formai la résolution d'y aller , & d'engager ma maîtresse à me suivre. Je lui en fis la proposition dans la maison d'un de mes amis , que j'avois choisi pour nos rendez-vous ; elle l'accepta

avec joie , & nous arrê tâmes que nous partirions le Dimanche suivant , jour qui me parut d'autant mieux convenir à notre fuite & au coup que je méditois , que dans l'été , mon pere ne manquoit jamais d'aller souper toutes les Fêtes , dans un jardin qu'il avoit à une lieue de la ville. Mon trop complaisant ami se chargea d'acheter deux malles , pour y mettre les effets que nous y ferions transporter , peu à peu , jusqu'au moment de notre évasion. Ce jour arrivé , tandis que mon pere étoit à la campagne , j'enlevai le dessus d'une commode où il mettoit son argent , je lui pris deux cens louis , & j'allai rejoindre ma maîtresse qui m'attendoit. Nous montâmes dans une voiture que mon ami nous avoit louée , & nous partîmes pour la Rochelle. Le lendemain de notre arrivée , nous allâmes nous présenter au bureau des classes. Le Commissaire de la marine nous y enregistra , il nous remit un ordre pour le Capitaine d'un de ces vaisseaux , afin qu'il nous reçût à son bord , & trois jours après , nous fîmes voile pour la Louisiane.

Je ne fus pas longtems à me repen-

tir de la sottise que j'avois faite , pour une créature qui ne méritoit rien moins que mon attachement. Je la surpris un jour , à l'éperon du vaisseau , avec le Commis qui avoit le soin des vivres , dans un état qui ne me laissa pas douter un instant du présent qu'elle me destinoit pour le jour de nos noces ; je pris la liberté de lui en faire des reproches qui furent un peu vifs , & fort mal reçus de sa part. Outré de dépit , j'essayai de les rendre pathétiques , elle s'en formalisa , appella à son secours le Commis , qui prit son fait & cause , alla porter des plaintes contre moi , qui ne furent malheureusement que trop bien écoutées ; car , sans vouloir entendre ma justification , on me condamna à être amarré à la culasse d'un canon , où l'on me donna plus de trente coups de garcettes sur les reins & sur les épaules , qui furent suivis des huées de tout l'équipage. Indigné de ce traitement , je résolus de m'en vanger lorsque je serois à terre , mais la Providence me prévint ; environ quinze jours avant d'arriver , cette perfide tomba dangereusement malade , & mourut dans des douleurs affreuses.

Il y avoit près d'un an que j'étois dans ce pays, sans avoir encore pu trouver l'occasion de repasser en France, lorsque quatre François avec qui j'avois fait connoissance, me proposerent de les accompagner à la chasse aux bêtes fauves, dont ils me dirent qu'ils se trouvoient très-bien. Comme je n'avois rien de mieux à faire, & que j'étois bien aise de me distraire de mes chagrins, j'y consentis. Le sixieme jour de notre chasse, qui jusques-là, avoit été assez bonne, nous rencontrâmes quinze Chicachas, qui chassoient aussi. Il s'éleva entre eux & nous une dispute au sujet de la propriété d'un bœuf sauvage qui venoit d'être tué, & dont chacun des deux partis, vouloit se rendre maître. Si nous avions été plus prudens & moins pétulens, nous aurions cédé à la force; mais nous étions animés, nous comptions un peu trop sur notre valeur & notre adresse; sans faire aucune réflexion, nous en vinmes aux mains; nous tuâmes sept sauvages, & trois de cinq que nous étions, mordirent la poussière. Nous ne restions plus que deux contre huit, de sorte que, pour

éviter une mort certaine , nous fûmes contraints de nous rendre à ces barbares, qui contens des peaux des bêtes que nous avions tuées , & de celles qu'ils avoient de leur côté , abandonnerent leur chasse , & nous conduisirent dans leur village. J'échus en partage à un vieillard de plus de soixante-dix ans , & à ses trois fils , qui m'emmenèrent dans leur caze , & mon camarade s'en fut avec les autres. Je fus très-bien nourri pendant près de six mois. Au bout de ce tems , toute la famille de mon hôte s'affembla chez lui , où après avoir préludé par mille postures , aussi ridicules qu'indécentes , on me dépouilla de mes vêtemens , à la place desquels , on me passa en sautoir plusieurs banderolles de différentes couleurs , & on me mit sur la tête un bonnet de plumes. En cet état , ces sauvages me conduisirent au son de leurs pitoyables instrumens à l'entrée d'un bois qui faisoit face à une très-belle prairie , il m'y attachèrent à un pieu , autour duquel étoit dressé un bucher , dans l'intention sans doute de me faire rôtir & de me manger ensuite , ainsi qu'ils avoient fait de mon camarade quelques jours auparavant ;

mais au moment où ils se préparoient à me porter un coup de massue qui devoit terminer mes malheurs, la petite-fille de mon hôte, qui se nommoit Aoua, âgée d'environ seize ans, entra dans le cercle de ces sauvages, en faisant des hurlemens affreux; elle se jeta aux pieds de son grand pere, & lui demanda ma grace, qui selon l'usage des Chicachas, me fut accordée, aux conditions que je consentirois à épouser ma libératrice. Elle vint aussitôt auprès de moi, pour m'en faire la proposition. Il falloit opter; & dans les circonstances où je me trouvois, je ne crus pas devoir hésiter un instant à donner mon consentement à cette union, d'autant plus qu'étant forcée, elle ne m'engageoit à rien devant Dieu; la fille d'ailleurs étoit assez jolie, je ne voyois pas d'autre moyen de conserver ma vie & de faire cesser ma captivité. Aoua ôta elle-même mes liens, m'arracha mes banderolles, leur en substitua une autre qu'elle portoit en écharpe, dont elle me ceignit les reins, & au lieu d'un bonnet de plumes, elle m'en donna un fait avec des petites branches d'arbres entre-

lacées de fleurs. Nous retournâmes après , au son des mêmes instrumens , à la caze de mon hôte , où on fit le festin de nos noces , qui furent célébrées trois jours de suite , par les réjouissances usitées parmi les gens de cette Nation. Je demurai avec eux près de trois ans ; j'eus deux enfans mâles de ma femme , que je baptisai , & qui vivent encore. J'étois si bien observé , que malgré l'envie que j'avois de me sauver , je ne pus jamais en trouver l'occasion. Deux des oncles de ma femme , m'engagerent un jour d'aller avec eux à la chasse , j'acceptai d'autant plus volontiers cette partie , qu'elle me fit naître l'idée d'en profiter pour m'évader. Je me munis à cet effet d'un fort bon couteau à gaine , que l'on m'avoit rendu depuis mon mariage , d'unealebasse d'eau de vie , qui en contenoit bien quatre pintes , & nous nous mêmes en marche. Le troisieme jour , sur le soir , nous nous trouvâmes extrêmement fatigués ; je proposai à mes compagnons de nous reposer , je les invitai à boire de l'eau de vie , que je sçavois qu'ils aimoient beaucoup , & je leur

en versai tant, que je les enivrai. Quand je les vis plongés dans un profond sommeil, je leur enfonçai, à l'un & à l'autre, mon couteau dans le cœur, dont ils moururent sur le champ. Je m'acheminai ensuite sans tenir de route certaine : enfin, grace à la Providence, au bout de cinq jours & de quatre nuits, je suis heureusement arrivé ici, d'où je compte, nous dit-il, en s'adressant à M. de Prépont, m'en retourner en France, si vous avez la bonté de m'octroyer le passage que je viens de vous demander.

M. de Prépont fit dîner avec nous ce pauvre malheureux, qui étoit presque nud ; la punition qu'il venoit de subir de ses incartades, & le regret dont il en parut pénétré, furent plus que suffisans pour exciter la compassion de cet Armateur, qui ordonna au sieur de Trainfort de le faire habiller, & d'en prendre soin jusqu'au moment de notre départ.

Les Sauvages, qui habitent cette grande contrée, sont en général assez bienfaits, grands, forts, robustes, adroits, bons chasseurs & grands coureurs. Leur couleur est olivâtre,

& leur figure ne seroit point difforme, si, lorsqu'ils naissent, on ne la rendoit telle; mais comme c'est un trait de beauté parmi eux de n'avoir pas la face plus relevée qu'une affiète, ils ont grand soin d'applatir le visage de leurs enfans, ils se servent pour cela de planches qu'ils appliquent sur leur front, & qu'ils serrent fortement avec des bandes; ils leurs percent aussi les oreilles, le nez & les levres; hors les Chicachas, les Alibamons & les Assénipoils, gens durs & féroces, les autres sont assez doux & traitables. Quant à leur Religion, on seroit fort embarrassé de dire celle qu'ils professent; ils ne sont même pas idolâtres, ils n'adorent rien & ne craignent que le diable, ainsi que je l'ai déjà dit de ceux de la Caroline. Il en faut cependant excepter quelques-uns, que nos Missionnaires, répandus dans ce pays, ont convertis à la vraie foi.

Toutes nos affaires étant terminées, nous nous embarquâmes le cinq Juin, nous appareillâmes & fîmes voile pour le Canada. Après vingt & un jours de traversée, pendant laquelle il ne nous survint aucun accident,

nous allâmes mouiller dans le Port de Tadouffac, ville capitale d'une Province du même nom, située par les trois cens neuf degrés de longitude, & les quarante-huit degrés trente minutes de latitude, sur le fleuve de S. Laurent, à environ quatre-vingt lieues de son embouchure, où il reçoit la rivière de Saguenay, qui communique son nom à une des Provinces du Canada. Comme nous ne pûmes aborder dans aucune des anes, & que ce fleuve a la réputation d'être extrêmement dangereux, nous prîmes le parti d'amarer notre vaisseau aux arbres qui bordent ce Port, que nous choisîmes par préférence à tout autre, comme étant le plus convenable & le plus à portée pour traiter avec les Sauvages. Nous y laissâmes les sieurs B***, de Trainfort & Cahuzet pour y faire la traite; nous nous rendîmes, M. de Prépont & moi, à Québec. Notre premier soin fut d'aller faire une visite à M. le Marquis de Beauharnois, qui étoit alors Gouverneur Général de la Nouvelle France. Nous en fûmes très-bien reçus; il nous promit avec la meilleure grace du monde de nous fa-

voriser en tout ce qui dépendroit de lui, & il commença par nous en donner une preuve, en nous faisant expédier une permission pour faire la traite avec les sauvages, sans laquelle nous aurions été fort inquiétés.

Nous nous logeâmes chez la veuve d'un Négociant, qui se nommoit Madame Véron; elle demouroit dans la basse ville, que nous choisîmes par préférence, à cause que l'air étant moins vif que dans la haute, elle convenoit davantage à l'état où se trouvoit M. de Prépont; d'ailleurs elle nous étoit plus commode pour le commerce. Cette veuve nous accommoda d'un magasin, où nous fîmes transporter de notre vaisseau les marchandises dont nous pouvions nous procurer une défaite avantageuse dans ce pays, comme sucre, café, indigo, coton, cacao, vanille, casse, canelle & tabac d'Espagne, que notre intention étoit d'échanger contre toutes sortes de pelleteries, attendu que les sieurs B***. & de Trainfort avoient une traite particulière à faire avec les Sauvages, ainsi que je l'ai dit plus haut; qu'à cet effet ils étoient obligés

de rester à Tadoussac. J'engageai M. de Prépont à faire venir auprès de nous le sieur Cahuzet pour la garde de notre magasin. Cet Armateur qui en vit la nécessité, chargea M. de Trainfort, lorsqu'il nous apporta les marchandises que nous lui avions demandées, de nous envoyer ce jeune homme aussitôt qu'il seroit de retour à Tadoussac.

Un jour que nous avions invité notre hôtesse à dîner, on vint sur la fin du repas, lui annoncer la visite de deux Jésuites. Comme elle vouloit sortir pour les aller recevoir, nous l'en empêchâmes, & nous l'engageâmes de les faire entrer. Mais qu'elle fut ma surprise, en jettant les yeux sur ces deux Peres, d'en reconnoître un qui m'avoit régenté en cinquieme, avant que je vinsse à Paris continuer mes études au Collège de Beauvais. Ce Pere me dit qu'il y avoit deux ans que ses Supérieurs l'avoient envoyé dans la Nouvelle France pour faire la Mission; que je ne le voyois à Québec, que parce qu'il y avoit été député par le Préfet des Missions, pour quelques affaires; qu'il ne comptoit y rester qu'une semaine, & partir ensuite pour

Miffilimakinac , où il faisoit ordinairement sa résidence. Ce Pere , qui se nommoit Fournier , parut charmé de cette rencontre ; il me fit mille amitiés , me pressa fort de l'aller voir , & de passer quelque tems dans la maison que sa Compagnie avoit dans cet endroit. Ses instances furent si vives, que M. de Prépont , qui se sentoit un peu mieux , jugea à propos d'y joindre les siennes , ce qui m'obligea de donner ma parole à ce Jésuite , en conséquence de laquelle il promit de me venir prendre quand il s'en retourneroit , & de m'accompagner lorsque je reviendrois.

Nous montâmes dès le lendemain dans la ville haute , pour y rendre une visite au Pere Fournier , & à celui avec qui il étoit venu la veille chez Madame Véron , dont il étoit fort ami. Ils nous firent voir leur maison. Elle est belle , bâtie en pierres , exposée au mieux. Leur Eglise , quoique petite , est extrêmement jolie. Le plafond est orné de plusieurs figures , qui produisent un très-bel effet. Leur jardin est spacieux & très-bien entretenu ; il y a en outre un bois de haute futaye,

dans lequel on a pratiqué une superbe avenue , où nous nous promenâmes pendant plus d'une heure. Ils ont aussi un Collège , où ils enseignent les Humanités , la Philosophie & la Théologie. En prenant congé du P. Fournier , il me rappella la promesse que je lui avoit faite. Je la lui réitérai , & nous nous séparâmes.

En rentrant au logis , nous y trouvâmes le sieur Cahuzet , qui y étoit arrivé pendant notre absence ; nous l'instruisîmes du motif qui nous avoit porté à le mander , & nous l'installâmes dans le magasin , où nous avons fait pratiquer un retranchement , dans lequel nous lui plaçâmes un lit , n'ayant pas assez de logement pour lui donner une chambre ailleurs.

Quelques jours après , le Pere Fournier m'envoya dire qu'il partiroit le lendemain , que je me tinse prêt , & qu'il viendrait me prendre à neuf heures du matin. Je m'arrangeai en conséquence , nous déjeunâmes , je pris congé de M. de Prépont , & nous fîmes route pour Missilimakinac , où nous arrivâmes après un court trajet.

Le 20 Juillet 1733 , nous nous rendîmes

mes à la maison de la Compagnie , où nous ne trouvâmes que deux Jésuites , sçavoir le Pere d'Assigny , Préfet , & le Pere Certier ; les autres étant allés en mission , depuis l'absence du Pere Fournier. L'accueil gracieux que ces Religieux me firent , ne me donna pas occasion de me repentir d'avoir entrepris ce voyage ; car , pendant le tems que je demurai avec eux , ils me fêterent beaucoup , & me régalerent le mieux qu'ils purent ; il est vrai que j'avois eu soin d'emporter avec moi six bouteilles de vin de Madere , quatre de Syracuse , deux bouteilles d'eau des Barbades , & autant de fine orange , dont je leur fis présent , ce qui , je crois , ne contribua pas peu à la bonne reception qu'ils me firent ; quoi qu'il en soit , j'eus lieu d'être flatté des égards qu'ils eurent pour moi. Ces bons Peres m'ouvrirent leur cœur sur la dureté de leur état & l'inutilité des peines & des soins qu'ils se donnoient pour amener à la foi des Sauvages dont les trois quarts étoient brutes & incapables d'instruction , le surplus plein de préjugés très-difficiles à vain-

ere , & qu'à l'exception d'un très-petit nombre de conversions , tout le fruit de leurs travaux se réduisoit à quelques Baptêmes , qui par la suite n'opéroient pas grand chose : en un mot , ils me parlerent vrai. Que leur auroit-il servi , après-tout , de vouloir dissimuler ; j'étois sur les lieux , & conséquemment à portée d'en juger par moi-même ?

Missilimakinac est un Isthme de l'Amérique septentrionale dans la Nouvelle France ; il a environ cent trente lieues de long , & vingt-deux de large. C'est une pointe de terre qui est au nord d'un détroit par où le lac des Illinois va se rendre dans celui des Hurons. Ce détroit a plus de trois lieues de long , & environ une de large. Nous avons dans cet endroit un établissement que l'on considère comme un poste très-important. Il est situé par les deux cens quatre-vingt douze degrés de longitude , & les quarante-cinq degrés trente-cinq minutes de latitude. Il n'est éloigné que d'une demi - lieue de l'embouchure du lac des Illinois. Les Outaouas & les Hurons y ont aussi chacun un village ,

ils sont séparés l'un de l'autre par des palissades. Ces premiers ont construit un Fort sur un coteau qui est à environ mille pas de Missilimakinac. C'est dans le poste que nous occupions que les Jésuites avoient leur maison, de laquelle dépendoient toutes les Missions dispersées parmi les différentes Nations de Sauvages; elle étoit bâtie auprès d'une Eglise, dans un enclos de palissades qui la séparoit de l'habitation des Hurons. Nos Chasseurs ont pareillement un établissement qui sert d'entrepôt aux marchandises destinées à être échangées avec les Sauvages contre toutes sortes de pelleteries. Il faut nécessairement passer par là, pour aller chez les Illinois, les Ouamis, à la baye des Puants, & sur le fleuve de Mississipi. Les pelleteries qui nous viennent de ces différens endroits, séjournent à Missilimakinac, avant d'être transférées dans les autres places que nous avons à la Louisiane. La situation de cette Isthme, est d'autant plus avantageuse que les Iroquois ne peuvent traverser dans leurs foibles canots, le canal des Illinois, qui a plus de deux lieues de large.

d'ailleurs la navigation du lac des Hurons, est trop pénible pour eux, & les chemins par terre sont impraticables, à cause des rivières & de la quantité d'étangs qui s'y trouvent. Le lac des Illinois est très-poissonneux, il fournit d'excellens poissons blancs; ils sont supérieurs, par leur bonté, à tous ceux de cette espèce que fournissent les autres rivières. On y voit aussi des truites aussi belles que celles du lac de Geneve. Cette abondance est d'une grande utilité pour la subsistance de ceux qui vont à la chasse des cerfs, des castors & des orignaux, qui sans cette ressource, se trouveroient souvent dans le cas de faire fort maigre chère. Les campagnes sont fertiles & agréables, elles produisent toutes sortes de légumes & d'herbages, des poids, des fèves, des citrouilles, des melons & du bled d'Inde, que les Sauvages vendent quelques fois très-cher, sur-tout quand la chasse ne leur a pas bien réussi, ce qui les dédommage en quelque sorte du prix excessif dont nous leur faisons payer les marchandises que nous leur vendons.

Il y avoit déjà douze jours que j'étois avec ces bons Peres ; mais comme les amusemens qu'ils me procuroient ne m'ôtoient pas les inquiétudes que me donnoit la fanté de M. de Prépont , je leur en fis part ; je les priai de trouver bon que je prisse congé d'eux , & que je profitasse d'une occasion qui se présentoit pour m'en retourner à Québec, d'autant que j'éviterois par-là au Pere Fournier l'embarras d'un voyage auquel il s'étoit engagé par pure complaisance pour moi. Ils y consentirent , ils me chargerent d'un paquet pour leur Evêque , qu'ils me prièrent de remettre en mains propres à ce Prélat , & je partis le lendemain.

A mon arrivée à Québec , je trouvai M. de Prépont , qui commençoit fort à s'ennuyer de ne me point voir. Il m'informa que pendant mon absence il avoit échangé une bonne partie de nos marchandises contre de magnifiques pelleteries , dont il espéroit que nous nous déferions très-avantageusement en France. Il me dit aussi qu'il étoit bien content du sieur Cahuzet , qui lui avoit été d'un grand secours ,

lui ayant donné dans cette occasion des preuves de son zele & de son intelligence, qu'il comptoit reconnoître aussitôt qu'il seroit à Nantes.

Quelques jours après mon retour, j'allai rendre à M. l'Evêque, le paquet que le Pere d'Assigny m'avoit remis. Ce digne & pieux Prélat me fit mille amitiés, il m'engagea de l'aller voir quelques fois, pendant le séjour que je ferois à Québec, & de vouloir bien me charger de ses dépêches, lorsque je partirois pour la France. En sortant de son Palais, je me rendis à la maison des Jésuites, pour m'acquitter de quelques commissions que le Pere Fournier m'avoit données, & en rentrant au logis, j'y trouvai le sieur B***. qui ne faisoit qu'arriver de Tadoussac. Il nous instruisit qu'il ne nous restoit plus aucune quincaillerie, & fort peu d'eau de vie, qui seroit à peine suffisante pour notre traversée jusqu'en France; que la traite que lui & le sieur de Trainfort avoient faite avec les Sauvages, étoit entierement finie, & que nous avions un fort bel assortiment de pelleteries. Le sieur B***, dont les soins nous avoient

été fort utiles , travaillant pour notre compte , ne s'étoit point oublié ; car depuis notre départ du Fort Royal , il avoit au moins quadruplé ses fonds. Sa présence n'étant plus nécessaire à Tadouffac , nous l'engageâmes à rester avec nous ; & attendu que nous étions logés fort étroitement , nous lui proposâmes de lui faire mettre un lit dans le Magasin , à côté du sieur Cahuzet , ce qu'il accepta avec d'autant plus de plaisir , qu'il auroit eu beaucoup de peine à trouver une chambre , dont le loyer lui auroit coûté très-cher.

M. de Prépont écrivit alors à M. de Trainfort de mettre notre vaisseau en état de tenir la mer pour le commencement d'Octobre , tems auquel il avoit fixé notre départ pour la France , & de faire les provisions d'eau , de bois , & de toutes les autres choses dont nous pourrions avoir besoin pour cette traversée.

Nous employâmes les quinze jours qui suivirent l'arrivée du sieur B*** , à nous défaire du surplus des marchandises que nous avions dans notre Magasin , qui furent échangées contre des pelleteries , & nous renvoyâmes

ensuite le sieur Cahuzet à Tadoussac, pour y aider le sieur de Trainfort. Comme il ne nous restoit plus rien à faire, & qu'avant que notre vaisseau fût prêt, nous avions encore près d'un mois d'attente, nous résolûmes, M. de Prépont & moi, de remplir ce vuide en faisant un voyage à Mont-Réal, ville dont on nous avoit parlé plusieurs fois très-avantageusement, à cause de la salubrité de son air. Nous laissâmes le sieur B***. maître de notre magasin, nous le chargeâmes de nos affaires, & nous partîmes le neuf Septembre 1733, pour cette ville, où nous arrivâmes le douze.

Nous allâmes loger chez un Négociant qui se nommoit M. du Fresne, frere de Madame Véron, notre hôteesse, qui nous avoit donné une lettre pour lui. Il nous reçut à bras ouverts, nous fêta beaucoup, pendant le séjour que nous y fîmes, & nous accompagna dans toutes nos promenades.

Mont-Réal, ville Capitale de l'Isle du même nom, qui a environ onze lieues de long sur cinq de large, est située par les trois cens quatre degrés cinquante-cinq minutes de longitude,

& les quarante-cinq degrés trente minutes de latitude, sur le fleuve de S. Laurent, à soixante lieues au dessus de Québec. Elle est très-commerçante, belle & bien fortifiée. Le climat en est sain, & d'une grande fertilité, son principal commerce consiste en peaux de castors, d'ours, d'originaux, de martres, de renards, de loutres, d'élans, de cerfs, de peckans, de loups marins, de chats sauvages, de fouteraux, de fouines, de belettes, de rats musqués, de caribous, & de chevreuils. Il y a un Gouverneur, un Etat Major & une bonne garnison. On y voit un fort beau canal qui va se rendre à Québec, & qui forme un des bras du fleuve S. Laurent. Le Séminaire de S. Sulpice de Paris, est Seigneur de cette ville. Il n'y avoit pas huit jours que nous y étions, quand tous les symptômes de la maladie de M. de Prépont reparurent, ce qui nous obligea d'en partir, pour retourner à Québec, où nous arrivâmes le vingt-cinq Septembre. Nous apprîmes que notre vaisseau étoit de la veille dans le Port de Québec, où M. de Trainfort l'avoit amené de Ta-

douffaç. Nous y fîmes conduire les pelleteries qui nous avoient été données en échange de nos marchandises, ainsi qu'un petit baril d'environ soixante pintes de sirop d'Erable, & un quintal de thérébentine du Canada, dont j'avois fait emplette pour mon compte particulier.

Comme rien ne nous retenoit plus au Canada, nous allâmes prendre congé de M. de Beauharnois, de M. l'Evêque & des Peres Jésuites, qui nous renûrent leurs dépêches pour la France, & nous revinmes au logis, où pendant deux ou trois jours que nous y restâmes encore, nous arrangeâmes nos affaires; nous nous embarquâmes ensuite, nous appareillâmes & fîmes voile pour Nantes, le dix Octobre 1733.

Québec, ville Capitale de la Nouvelle France, située dans l'Amérique septentrionale, par les trois cens sept degrés cinquante minutes de longitude, & les quarante-six degrés quarante-cinq minutes de latitude, est sur la rive gauche du fleuve S. Laurent. Sa position est une des plus avantageuses pour le commerce, & sa vue une des

plus belles qu'il y ait au monde. Il y a un canal qui va depuis la côte de Beauport jusqu'à la pointe de Lévy, qui dépend de Lauſon, dont il y a eu un Gouverneur Général de ce nom dans la Nouvelle France. Le Port & la Rade en font bons. Ce fleuve forme quatre bras, vis-à-vis de la ville, le premier va au ſud de l'Île d'Orléans, il a près d'une lieue de large; le ſecond eſt au nord de cette Île, & deſcend au Cap Tourmente; le troiſieme ſe nomme la riviere S. Charles, & le quatrieme vient de la ville de Mont-Réal, à ſoixante lieues au-deſſus de Québec.

Cette ville eſt diviſée en deux parties, dites haute & baſſe. La premiere comprend le Fort, le château, qui eſt ſur le bord d'une côte eſcarpée, & qui, quoiqu'irrégulier, eſt très-bien fortifié. C'eſt dans cette ville que réſide le Gouverneur Général, qui jouit d'une grande autorité, de forts appointemens & d'émolumens conſidérables; ſon pouvoir eſt très-étendu, il conſiſte à ſuſpendre l'exécution des Sentences de mort, juſqu'à ce qu'il ait obtenu la grace des Criminels; à

disposer, ainsi qu'il le juge à propos, des emplois militaires, autres que les Gouvernemens, les Lieutenances de Roi & les Majorités; à accorder un certain nombre de permissions chaque année, à ceux qu'il veut bien favoriser, pour aller en traite chez les Nations Sauvages, & à concéder, conjointement avec l'Intendant, des terres à défricher, & autres établissemens. Il y a un Etat Major, une bonne Garnison & une nombreuse Artillerie. L'Intendant y a aussi son logement; ses appointemens & émolumens sont à peu-pres semblables à ceux du Gouverneur Général; il a seul le pouvoir de disposer des deniers qui se trouvent dans les coffres du Roi, tous les vins & autres provisions qu'ils sont venir de France, ne payent point de fret, ni aucuns autres droits. Il y a aussi dans cette ville un Grand Prevôt & un Grand Maître des Eaux & Forêts.

Le Conseil Supérieur s'y assemble tous les deux mois pour juger définitivement les appels des Sentences rendues par les Juges des Jurisdictions subalternes, qui ressortissent à ce

Tribunal. Il est composé du Gouverneur Général, de l'Intendant, de l'Evêque, de sept Conseillers, d'un Procureur Général & d'un Greffier. Chaque partie plaide elle-même sa cause, de sorte que les affaires ne sont point embrouillées par les Avocats & les Procureurs; il n'y en a même aucun; elles sont par conséquent bien plus faciles à juger. Tous ces Officiers siègent l'épée au côté.

Le Palais du Gouverneur a près de cent trente pieds de long; au-devant est une terrasse de plus de quatre-vingt pieds, qui a vue sur la basse ville & le canal. Ce Palais est superbe, il est bâti en pierres de taille & est très-bien construit. Il est flanqué de plusieurs pavillons, qui forment des avants & des arrières corps de logis. Il y a deux batteries de canon, dont l'une est dans l'enceinte du Palais, & l'autre en dehors; celle-ci commande la basse ville & le fleuve. A trois cens cinquante pas ou environ de ce Palais, est une côte de près de cent toises de hauteur, que l'on appelle le Cap Diamant, sur lequel est une redoute qui domine sur le Fort, la haute ville & toute la

campagne. On prétend que ce Cap est rempli de diamans dans ses rochers. Ils seroient, dit-on, assez beaux, s'ils avoient la dureté du vrai diamant; & à moins de s'y bien connoître, on pourroit s'y méprendre. A l'extrémité de la haute ville, & au nord-ouest du Cap, est un cavalier sur lequel est un moulin. Ce cavalier est garni de plusieurs pieces de canon, qui sont en état de battre la campagne.

Le Palais Episcopal est aussi dans la haute ville. C'est un grand bâtiment de pierres de taille, dont le principal corps de logis avec la chapelle, ont vue sur le canal. Il y a une aîle de ce bâtiment, qui a environ quatre-vingt pieds de long; au bout est un pavillon formant un avant-corps à l'orient, & dans l'angle qui forme avec l'aîle ce corps de logis, est un autre pavillon couvert en impériale, dans lequel est pratiqué le grand escalier. Le rez-de-chauffée de la principale cour, n'est pas plus élevé que les autres cours & jardins; le réfectoir les cuisines & les offices sont sous terre, voûtés en briques. La Chapelle a soixante pieds de long; elle est bâtie en pierres de

taille, fort ornée en dedans, & son autel est d'autant plus remarquable, qu'il est à l'instar de celui du Val-de-Grace, à Paris. Ce Palais est rempli de quantité de chambres, qui servent à loger tous les Ecclésiastiques de ce Diocèse, lorsqu'ils se trouvent attirés à la ville pour leurs affaires; ils mangent avec l'Evêque, qui est toujours à la tête du réfectoire. Ce Prélat relève immédiatement du Pape; son revenu est très-mince, & sans les bénéfices qu'il a en France, il auroit bien de la peine à subsister.

Tels étoient les usages des tems heureux de l'Eglise, qui nous sont encore rappelés par cette mémorable définition de la maison de l'Evêque *Domus Episcopi, Domus Presbiterorum*. Mais si la vie commune de l'Evêque avec son Clergé, se trouve aujourd'hui abolie, du moins doit il toujours considérer que ce n'est que par la liaison intime & la sainte familiarité qu'il entretiendra avec ses co-opérateurs, qu'il pourra leur inspirer le zèle, dont il doit être lui-même animé, pour l'exercice du sacré ministère, connoître les talens des

Ecclésiastiques qui lui sont subordonnés, les appliquer aux emplois qui peuvent leur convenir, les soutenir dans leurs travaux maintenir parmi eux la décence & la piété; c'est l'un de ses premiers devoirs. Ce ne sera qu'en les honorant lui même, & en leur procurant, par des secours judicieusement distribués, l'affranchissement des bassesses que les besoins nécessitent, qu'il parviendra à les faire respecter par les séculiers, & à procurer à tout l'ordre Ecclésiastique, l'obéissance & la vénération qui lui sont dues; mais je m'apperçois que je moralise aux dépens de ceux, qui par état, sont obligés de le faire; n'usurpons point leurs droits, & reprenons le fil de notre histoire.

La Cathédrale est un grand & magnifique vaisseau. Le Chapitre est composé de dix Chanoines, y compris le Doyen. Il y a en outre quatre dignitaires, qui sont le Grand Chantre, le Théologal, le Grand Pénitencier & le Grand Archidiacre. Le Séminaire est auprès de cette Eglise; il a été fondé par feu M. de Laval, Evêque de Québec. Il est sur la grande plate forme,

& il a vue sur le canal. La Chapelle de ce Séminaire a trente-huit pieds de long, en y comprenant la Sacrificie : elle est enfermée dans l'aîle gauche du bâtiment, qui a plus de deux cens pieds de long & trente de large. Sa sculpture est fort belle & très estimée. Le Maître-Autel est superbe. Son architecture est corinthienne ; les murailles sont toutes lambriffées, & ornées de fort beaux tableaux.

Les Jésuites, ainsi que je l'ai dit ci-devant, y avoient une belle maison avec un Collége.

Les Récolts ont un Couvent vis-à-vis le Château. Leur Eglise est belle, & on y voit sur leur Maître-Autel un magnifique tableau, qui représente une descente de Croix ; c'est un ouvrage achevé. Leur cloître est fort beau, & c'est à ces Religieux que l'on doit, dans ce pays, l'établissement de la foi.

Les Hospitalières ont une fort jolie maison dans cette ville, & elle est ornée de deux fort beaux pavillons.

Les Ursulines en ont pareillement une, qui est très-commode pour y

prendre des Pensionnaires , & y procurer l'instruction aux jeunes filles.

La seconde , dite la basse ville , est située sur le bord du fleuve , au pied d'une montagne de quatre-vingt toises de haut , & une falaise de vingt-huit , nommée le Saut du Matelot ; les maisons y sont bien bâties toutes en pierres de taille , aussi dures que le marbre ; elle est défendue par une platte-forme qui est à fleur d'eau , de façon qu'il seroit difficile aux vaisseaux d'en approcher forcément , sans courir le risque d'être coulés à fond. C'est dans cette ville qu'a été construite la Chapelle de Notre-Dame des Victoires , en action de grâces de la levée du siège que firent les Anglois en 1690.

Il y a un chemin qui communique de la basse ville à la haute ; il va en tournant , & les voitures ont bien de la peine à y monter.

Le commerce est très considérable dans cette ville , les marchands s'y sont tous établis , tant à cause de la commodité du Port , le long duquel il y a de fort belles maisons , que par la facilité qu'ils ont de faire transpor-

ter en bateau , jusqu'au devant de leurs maisons le bled, le bois , toutes les autres marchandises & provisions qui leur sont nécessaires. Cette ville est bien peuplée. Le froid s'y fait beaucoup moins ressentir que dans la ville haute ; mais celle-ci a l'avantage de jouir pendant l'été d'un vent frais , dont l'autre est privée. L'eau y est fort bonne & limpide ; il s'en trouve plusieurs sources.

Les voitures dont on se sert pendant l'hyver , tant à la ville qu'à la campagne , sont des traîneaux tirés par des chevaux qui sont insensibles au froid & infatigables.

Le Canada est un grand & vaste pays , situé dans l'Amérique septentrionale ; les Géographes , jusqu'à présent , n'ont pas été absolument d'accord sur ses bornes. Celles qui , selon mes connoissances , paroissent les plus justes , se trouvent dans *la Méthode pour étudier la Géographie , Tom. III. pag. 269.* dans lequel l'Auteur lui donne pour bornes , au nord le pays de Labrador , à l'est , la Nouvelle Angleterre & la mer du nord , & à l'ouest , le Nouveau Mexique , de

forte que cette partie de l'Amérique se trouve entre les deux cens soixante-sept & trois cens trente degrés de longitude , & entre les vingt-cinq & cinquante-trois degrés de latitude septentrionale. Sa plus grande étendue se prend du sud-ouest au nord-est , depuis la Province de Panuco , dans la Nouvelle Espagne , jusqu'au Cap Charles , près du Golfe S. Laurent , ce qui renferme une distance de près de mille lieues.

Ce pays est à peu de chose près aussi grand que l'Europe , il est entrecoupé de bois , de lacs & de rivières , qui rendent le froid extrêmement rude pendant six mois de l'année au moins. Les terres qui ont été défrichées sont très-fertiles , elles produisent de fort bon froment , qui se sème en Mai , & se recueille à la fin d'Août. Les légumes y viennent au mieux , les pois sont excellens ; il y a beaucoup d'arbres fruitiers de toute espèce ; la vigne & le tabac y croissent très-bien ; les bois sont remplis de toutes sortes d'animaux rares , dont les peaux sont le principal commerce des habitans de cette contrée , parmi lesquels le

castor est le plus singulier, tant par son adresse, que par son intelligence à se garantir des pièges que l'on lui tend sans cesse. On y voit aussi un gibier immense; les fleuves, lacs, rivières & étangs, fournissent du poisson en abondance, & d'un goût exquis. Il y a une prodigieuse quantité d'arbres, propres aux constructions des vaisseaux & autres ouvrages en charpente & menuiserie. L'Érable entr'autres, donne une liqueur admirable & fort estimée. L'Épinette blanche fournit ce baume merveilleux, par les bons effets qu'il procure, & que nous connoissons sous le nom de Baume ou de Thérébentine du Canada. Les bestiaux & la volaille y sont fort communs, & à bon compte.

Quoique nous soyons les premiers possesseurs de cette Contrée, cela n'a pas empêché les Anglois de nous en usurper de tems en tems quelques parties. Par le traité d'Utrecht, nous leur cédâmes la ville de Plaisance, & les autres, situées dans les mers d'alentour, la ville de Port Royal & toute l'Acadie, la baye & le détroit d'Hudson, le Fort de Nelson, & toutes

il en est un que l'on nomme érable , & qui ne tient en rien des nôtres. Sa sève est agréable & saine, son goût est supérieur à celui de toutes nos eaux de citrons , de cerises & de groseilles. Elle porte son sucre avec elle ; & pour la conserver , on la fait cuire en consistance de Sirop. C'est un des plus puissans spécifiques que nous ayons dans les maladies de poitrine.

Je m'étonne que les Médecins qui, sans doute , n'en ignorent pas les propriétés , aient négligé de faire usage d'un remede aussi bon que celui-là ; j'en ai fait en mon particulier quantité d'expériences , qui toutes m'ont réussi. Les bois ainsi que les habitations , sont pleins de ces arbres précieus , dont il est très-facile d'avoir la sève , par le moyen d'une saignée que l'on fait dans l'arbre. Il n'y en a aucun qui ne puisse rendre chaque jour un broc de sept à huit pintes , & il n'est point d'habitant qui n'en ait plusieurs chez lui , & qui ne soit à portée d'en tirer tous les jours quelques dames jaunes. La vigne croit naturellement au pied des arbres & monte jusqu'au sommet , de sorte que les grappes paroissent

roïssent tenir aux branches. On en fait du vin, mais il est aussi épais, & d'un rouge aussi noir que celui du Gâtinois; il n'en a pas, à la vérité, la fadeur que les grains d'hiéble, qu'on y met à foison, lui communique, mais il ressemble, par sa douceur, au vin des Canaries. Il croît aussi dans ces bois une espèce de plante, haute d'environ quatre pieds; chacune porte quatre ou cinq fruits, que l'on appelle citrons, quoiqu'ils n'en aient, ni la forme, ni l'odeur, ni la couleur, ni le goût. J'ignore la raison qui l'a fait nommer ainsi. Quoi qu'il en soit, ce fruit est sain & fort agréable, le suc de sa racine au contraire est corrosif, & est un subtil & mortel poison. On y voit aussi des melons d'eau, fort bons & bien sucrés, des poids, des citrouilles, des groseilles, des pignons de pin & du tabac, qui n'a besoin d'aucune culture.

Il y a dans toute cette partie méridionale, toutes sortes de bêtes fauves, & un gibier immense, comme cerfs, chevreuils, bœufs sauvages, lièvres, lapins, oïssas; ces derniers sont tout-à-fait singuliers; ils ressemblent

assez à nos lievres, hors par les oreilles & les pieds de derriere ; leurs femelles portent sous le ventre une poche , dans laquelle leurs petits entrent lorsqu'ils veulent se sauver avec leur mere de la poursuite des chasseurs ; des écureuils d'un gris cendré , des renards rouges & noirs , des belettes , des tairsons , des furets , des ours de deux especes ; les uns sont noirs , très-peureux , & s'enfuient au moindre bruit ; les autres sont rouges , cruels , & attaquent les chasseurs ; des loups ordinaires & cerviers , des michibibis ; ce sont des especes de tigres , plus petits que les véritables , & bien moins marqués. Ils craignent fort les hommes , mais il n'en est pas de même des autres animaux , qu'ils domptent aisément. Ce qu'il y a de particulier dans ceux-là , c'est que lorsque les Sauvages sont aux prises avec quelques bêtes fauves , ils vont au secours des premiers , s'élancent avec fureur sur les derniers , & aident les Chasseurs à les vaincre. Des castors , on y en rencontre par fois des blancs , mais il sont extrêmement rares & sans prix , de même que ceux qui sont entierement noirs &

sans mélange d'aucunes autres couleurs. Les crocodilles y sont aussi fort communs, très-dangereux, & ne différent en rien de ceux du Nil.

On y voit beaucoup de vautours, ils sont carnivores, les plus grands destructeurs de gibier qu'il y ait, & leur force est telle, que les aigles même ne peuvent leur résister; des cocqs d'Inde sauvages, des faisans de deux fortes, les uns sont comme les nôtres, les autres sont blancs & tachetés de noir, des perdrix rouffes; elles sont petites, & ne ressemblent point à celles d'Europe; des aigles qui ont la tête & la queue blanches, des cignes, des oies, des canards de différentes couleurs, dont il a une espèce qui est absolument noire, & qui surpasse les autres par sa bonté; des plongeurs, des poules d'eau, des sarcelles, des vanneaux, des pluviers, des ruales, des grues, des merles, des grives, des pigeons, des ramiers, qui sont hupés comme de certaines poules que nous avons en France, des péroquets, des corbeaux, des hyrondelles, des rossignols extrêmement jolis, leur couleur tire sur le bleu, & leur chant est plus

mélodieux & plus diversifié que celui des nôtres. Il y a en outre une prodigieuse quantité d'autres oiseaux de toute espèce, qui nous sont inconnus, parmi lesquels il en est un que l'on nomme oiseau mouche; il n'est gueres plus gros qu'un pouce, son plumage est d'une beauté ravissante, & d'une couleur si changeante, qu'il n'est pas possible de lui en fixer aucune, si ce n'est que quand il est vu au soleil il paroît or & ponceau; ses autres nuances sont vertes & bleues.

Les pays qui sont situés au nord, abondent aussi en bois; ils produisent des bouleaux tout-à-fait différens des nôtres, soit par leur grosseur, soit par leur propriété; leur écorce, qui est de deux sortes, rouge & blanche, sert aux sauvages à faire des canots qui sont d'autant plus commodes, qu'ils sont fort légers; des paniers & des corbeilles qui sont très-recherchées par les Européens: on pourroit même en faire du papier, sur lequel on écrirait aussi facilement que sur le nôtre; des chênes rouges & blancs, des aulnes, des trembles, des pins & des sapins de plusieurs espèces, des pé-

russes, des cédres blancs & rouges ; toutes sortes de bois blancs , dont on fait des canots qui servent à la pêche & au passage des rivieres; des Espinettes ; ce sont des especes de pins , qui ont la feuille plus pointue & plus grosse. Il découle de cet arbre une résine qui a l'odeur de l'oliban , elle est connue sous les différens noms de baume blanc, de thérébentine, ou de baume du Canada , dont les vertus sont admirables. Il y croît pareillement une plante de la grosseur de nos framboisiers , elle est un peu plus élevée , ses feuilles sont plus pointues & moins larges ; ses fruits sont à-peu-près de la grosseur de nos merises, ronds & noirs on les nomme bluets ; on les fait sécher pour les garder : on en fait des confitures , des tartres , des conserves & on en met à l'eau-de-vie. On y trouve aussi de ce capilaire dont on fait tant de cas , par la supériorité que l'on lui donne sur tous ceux que les autres pays produisent.

Il y a dans toute cette partie septentrionale une prodigieuse quantité de bêtes fauves , telles que des martres , des élans , des caribous , des re-

ards argentés, très-rares & hors de prix, des ours noirs & blancs, ceux de cette dernière espèce ont une tête effroyable, ils sont beaucoup plus longs que les autres, & très-féroces; ils nagent plusieurs lieues sans se reposer; & lorsqu'ils rencontrent quelques canots, ils se jettent avec fureur sur les hommes qui sont dedans, & les mettent en pièces; ces animaux vivent de poissons, de coquillages, & sont presque toujours sur les bords de la mer, où ils trouvent leur nourriture, des castors, des loutres, des rats musqués, des carcajoux, des foute-reaux, des fouines, des porcs-épics, des loups marins; ils sont à peu-près de la grosseur de ces gros danois que l'on voit quelques fois en France précéder les carottes. Il sont sans cesse dans l'eau, sur le rivage de la mer, dont ils ne s'éloignent gueres. Leur tête ressemble à celle d'une loutre; leurs pieds, qui tiennent au ventre, leur servent de nageoires, & ont la forme de nos pattes d'oies; des écureuils de la taille de gros rats, ils n'ont pas la même vivacité des nôtres, ils sont toujours endormis; & au moyen d'une peau qu'ils étendent comme des ailes,

ils peuvent aisément voler d'un arbre à un autre, encore faut-il que la distance ne soit pas bien considérable; c'est sans doute ce qui leur a fait donner le nom d'écureuils volans. Il y en a d'autres qui sont rayés de noir & de blanc, des orignaux, des enfans du diable, nom que l'on donne à une espece de chats sauvages, & des lievres qui changent de couleur suivant les saisons, ils sont blancs en hyver, & gris le reste de l'année.

Il se trouve d'ailleurs un gibier infini, consistant en outardes, oies, sterlets, mauves, grelans, péroquets de mer; ceux-ci sont noirs & gros comme des poules; enmoyaques, dont les œufs sont beaucoup plus gros que ceux des cignes, ils ont le cou très-court & les pieds fort larges; en canards de huit à dix especes, en farcelles, en perdrix de trois fortes de couleurs, blanches, noires & rouffes; les premières sont de la grosseur de nos perdrix rouges, elles ont les pieds couverts d'un duvet si épais, qu'on diroit voir les pattes d'un lapereau; les secondes sont grosses, & leur plumage est d'un noir aussi lustré que le

jaiet; le bec , le tour des yeux & les pieds rouges ; les troisiemes ont la vivacité & la grosseur de nos cailles ; en beccasses , beccassines , cormorans , plongeurs , pluviers , vanneaux , courbejoux , chevaliers , hérons , batteurs de faux , gelinottes de bois , tourterelles , étourneaux , corbeaux , vautours , épreviens , émerillons , hyrondelles , becs de scie ; ceux-ci sont des especes de canards , & des ortolans blancs ; mais comme on ne voit ces derniers qu'en hyver au Canada , il est à préfumer qu'il en est de même à leur égard , qu'à celui des lievres blancs , qui dans les autres saisons , reprennent leur couleur naturelle.

On voit très-peu de reptiles dans tous ces pays , ils se bornent à quelques serpens à sonnetes , que l'on nomme ainsi , parce qu'ils ont à la queue un espece d'étui qui contient des osselets qui font un bruit que l'on entend d'environ quarante pas , lorsqu'ils rampent ; c'est un avertissement pour s'en garantir s'ils étoient à craindre ; mais ils s'en faut bien qu'ils soient aussi mauvais que dans les pays chauds , ceux-ci au contraire fuient

à l'approche des hommes , & ils ne mordent point , à moins qu'on ne marche dessus. Il y a un assez grand nombre de couleuvres , qui ne font point venimeuses. La seule piquure des aspics est dangereuse.

Les grenouilles du Canada sont quatre fois aussi grosses que celles d'Europe, leur cris est affreux, il est semblable au meuglement d'un bœuf. Les maringouins y sont insoutenables, de même qu'une forte de mouche que l'on nomme Taona ; elle est plus grosse qu'une abeille , elle ne pique que pendant la grande force du soleil , avec tant de violence , qu'elle fait sortir le sang. On est aussi tourmenté par un petit insecte qui est à peine aussi gros qu'un ciron , & que l'on appelle brulot , parce que sa piquure produit sur la peau un effet pareil à celui que pourroit faire une étincelle de feu. Il y a une quantité prodigieuse de ces insectes que l'on peut d'autant moins éviter , qu'ils sont imperceptibles.

Outre les deux fleuves de S. Laurent & du Mississipi , dont l'étendue est immense , il y a encore dans les pays , compris dans la partie orien-

rale du Canada , plusieurs lacs qui les arrosent , dont six principaux : sçavoir celui de Traci ou supérieur qui a six cens lieues de tour , celui des Illinois qui en a cinq cens , celui d'Orléans ou des Hurons qui en a trois cens , celui d'Errié qui a cent quarante lieues de long , celui de Frontenac , ou de S. Louis qui en a quatre-vingt-dix , & celui de Mitassin , qui est situé à cinquante degrés trente minutes de latitude nord ; à cent lieues de Québec ; il a quarante lieues de long , d'Orient en occident , & quinze à dix-huit de large. Il communique à la baye d'Hudson , par la riviere de Némisco , & à la riviere de Saguenay ; par le moyen de celle de Kakigaoufipy , à la décharge de laquelle nous avons un magasin d'entrepôt à la bande du sud.

Il y a aussi quantité de rivières , dont les plus considérables sont celle de Niagara , dans le pays des Iroquois ; elle sort du lac Errié ; & après un cours de quinze lieues , elle va se jeter dans le lac de Frontenac ; cette riviere est remarquable , en ce qu'à quatre lieues de son embouchure , elle fait un saut qui n'a pas d'exemple dans le monde entier ; elle

est d'une si grande rapidité au-dessus de ce saut, qu'elle entraîne avec violence les bêtes fauves, qui essayent de la traverser, pour aller pâture au-delà. Rien ne lui résiste, & tout ce qu'elle emporte est précipité de plus de six cens pieds de haut. Le bruit que ces eaux font en tombant est effrayant, il surpasse celui des plus affreux tonnerres, & il se fait entendre à près de 18 lieues au loin. Il y a un village du nom de cette riviere, habité par les Iroquois Stonontouans, il est auprès de ce saut & du Fort de Dénonville, qui est le même que celui de Conti, dont j'ai déjà fait mention ci-devant. Ce Fort est situé à l'est du lac de Frontenac; la riviere de Ouabmache, qui se décharge dans le fleuve S. Laurent, à trois lieues audessus des trois rivieres; celle d'Ouel, qui va se rendre dans le même fleuve, à quinze lieues au dessous de Québec, où est un bourg de ce nom, avec une Eglise Paroissiale; celle des François qui a sa source dans le lac de Népi'ling, elle est fort large, & court en serpentant du nord oriental, au midi occidental, une espace de quarante lieues, & va

se perdre dans le lac des Hurons , sur la côte duquel elle a son embouchure , & celle d'Ouramani , ou aux pommes , qui est aux pays des Illinois , elle se jette dans la grande riviere de ces Sauvages , à quatre lieues au-dessous du lac de Pimitou , auprès duquel est une mine de cuivre.

On trouve dans le fleuve S. Laurent , plusieurs Isles , dont eutr'autres celle des Oyes , située vis-à-vis le Cap Tourmente ; on l'a nommée ainsi à cause qu'elle est en quelque sorte le rendez-vous de ces oiseaux , pendant les mois d'Avril & de Septembre ; celle de Natiscotec ou de l'Ascension , qui est précisément dans l'embouchure de ce grand fleuve , qu'elle divise en deux

Ce grand fleuve est fort poissonneux. Il fournit des marsouins blancs , aussi gros que des bœufs , des vaches marines , à-peu-près de la même grosseur. Elles ont la tête faite comme celle d'une loutre , les pattes comme celles d'une oye , & les dents de la longueur de huit à neuf pouces , & de deux d'épaisseur ; elles sont blanches

& très-recherchées, à cause de leur ivoire, qui est plus beau & plus estimé que celui des éléphans; des baleinots, plus petits, plus charnus; & rendant bien moins d'huile que les baleines, des souffleurs aussi gros que les baleinots; mais plus courts & plus noirs. Ils ont les uns & les autres un trou derrière la tête, par lequel ils jettent l'eau, ainsi que les baleines, lorsqu'après avoir plongé, ils veulent reprendre haleine; des faumons, des alotes, des maqueraux, des harangs, des gasparots, des barres, des anguilles, des lamproyes, des morues, des turbots, des plis, des rougers, des éperlans, des rayes, des merlans, des brochets, & quantité d'autres que l'on nomme poissons dorés, à cause que leur écaille est jaune; ils ont depuis quinze jusqu'à vingt cinq pouces de long, & ils sont excellens. On y trouve aussi des congres, des pétoncles, des écrevisses, des homards & des moules; ces dernières sont fort grosses, mais elles sont si remplies de perles, qu'on ne peut en manger sans courir le risque.

de se casser les dents, mais elles sont de peu de valeur.

Les lacs & les rivières qui se déchargent dans ce fleuve, sont aussi fort poissonneux, ils donnent des esturgeons, des truites, des poissons blancs, des anguilles, des mullets, des barbues, des chabots, des goujons, des carpes, des brochets & des poissons armés. Ces derniers ont 4 à 5 pieds de long, leurs écailles sont si fortes & si dures qu'on ne peut les enfoncer; leur bec a un pied de long, il est pointu & fort dur, ils s'en servent pour se défendre des attaques des brochets qui sont leurs plus cruels ennemis.

On estime meilleur les poissons des lacs, que ceux de la mer & des rivières. Les Sauvages en font beaucoup de cas, & ils en préfèrent le bouillon à celui de la viande, sur-tout lorsqu'ils sont incommodés.

L'intérieur de tout ce pays, ainsi que les bords des fleuves, lacs & rivières sont habités par plus de soixante-dix Nations de Sauvages, dont je vais donner par ordre alphabétique,

La liste de celle qui sont les plus connues : sçavoir,

LES Almonchicois.

Agniés, qui forment deux Nations, dont l'une dite du Saut-Saint-Louis, habite le long du fleuve S. Laurent ; & l'autre est plus avant dans les terres.

Abénakis. Ils forment aussi deux Nations, l'une habite l'Acadie, & l'autre les environs de Siléry.

Algonkins, le long du fleuve S. Laurent.

Amikouest, ils sont amis & voisins des Népissiens & habitent le lac de Népissing.

Affinpouals, ils habitent les bords du Mississipi, ils sont braves & grands Chasseurs.

Atintons, qui habitent les environs du lac de Traci ou Supérieur.

Attimospiquaies. Ils sont fort courageux, industrieux & grands chasseurs.

Abitibis, ils habitent le Fort de ce nom, qui est situé au sud de

LES

la source de la riviere Outabibis.

Attikamek Ils habitent autour du lac des Hurons.

Canibas, dans l'Acadie, ils sont vaillans & cruels.

Christinous. Ils habitent aux environs de la baye d'Hudson, ils sont bons guerriers, braves & généreux

Etchemins, braves, alertes & cruels; ils habitent dans l'Acadie.

Eskimaux. Ils habitent la Grand-Terre de Labrador, qui est remplie de bayes, ports & havres; leurs pays s'étend depuis la côte qui est vis-à-vis des Isles de Mingan, jusqu'au détroit d'Hudson. Ils sont cruels, féroces, lâches poltrons & perfides; quand on fait le commerce avec eux, il faut bien prendre garde à se laisser investir par un trop grand nombre de leurs canots, parce qu'on en feroit très-mauvais marchand. Il y a apparence qu'ils ont donné occasion à ce

LES

proverbe, *faire le commerce au bout d'un bâton*, car c'est de cette façon qu'ils délivrent leurs marchandises, & qu'ils reçoivent celles qu'on leur donne en échange. Cette Nation est fort nombreuse, elle est en état de mettre trente mille hommes sur pied, qui, à la vérité, feroient aisément vaincus par trois mille Caraïbes ou Christinoux.

Gaspéfiens. Ils habitent le long du fleuve de Mississipi.

Goyogans. Ils habitent les bords du lac de Frontenac.

Hurons. Ils forment deux Nations, l'une est surnommée de Lorefo; elle habite le long du fleuve de S. Laurent; l'autre habite le lac des Hurons: ces Sauvages sont braves.

Iroquois. Ils forment deux Nations, les uns sont nommés les Iroquois de la montagne de Montréal, & ils habitent cette Contrée; les autres s'appellent les Iroquois Tsonontouans, & ils habitent le village de Niagara.

LES

Il font braves, bons guerriers
& fort cruels.

Illinois de Chégakou. Ils habitent
les environs du lac de leur nom ;
ils font braves , généreux , bons
guerriers , constans & fidels
amis , ils ont toujours été nos
alliés.

Kikapous. Ils habitent les environs
du lac des Illinois , & font très-
braves.

Michinipicpoets. Ils font coura-
geux , grands chasseurs & fort
industrieux.

Micmacs. } Ils habitent l'Acadie ;
Mahingans. } ils font bons guer-
riers , braves , alertes
& grands coureurs.

Montagonois. Ils habitent le long
du fleuve de S. Laurent.

Missifaghes. Ils habitent le bord
septentrional du lac des Hu-
rons , le long d'une riviere qui
se décharge dans ce lac par plu-
sieurs bras , & dans laquelle il
se trouve de fort belles truites ,
des esturgeons & des poissons
blancs d'un goût exquis. La

LES

chasse est abondante dans leur pays, qui d'ailleurs est très-fertile. Ils sont fiers, arrogans, méprifans & peu fociables, ils font nos alliés.

Maskoutens. } Ils habitent les en-
 Malomimis. } virons du lac des
 Illinois, ils font
 bons guerriers.

Monfonis. } Ils habitent les
 Machakandibi. } bords de la riviere
 des Outaouacs, ils
 font lâches & pol-
 trons.

Nockes. Ils habitent autour du lac
 des Hurons, ils font braves &
 fiers.

Nopemene d'Achérini. Ils habitent
 les bords de la riviere des Ou-
 taouacs, ils font poltrons.

Népiffiriens. Ils habitent le lac de
 Népiffing, à vingt-quatre lieues
 des lacs feptentrionaux & du lac
 des Hurons, par les quarante-
 cinq à quarante fix degrés de
 latitude. Ce lac a trente lieues
 de long, & quatre de large, il
 reçoit plusieurs rivieres du nord.

LES

& du nord-ouest, il fournit beaucoup de brochets, d'esturgeons, & d'autres poissons. Il sont fort poltrons,

Nétaouatfémpoets. Ils sont braves & grands chasseurs, ils vont tous les ans faire la traite au Fort de Nelson, dont ils sont éloignés de près de quatre cens lieues.

Ouchestigoueks. Ils habitent le milieu de la terre de Labrador, vers les sources d'une riviere qui se rend dans le lac de Manikouagan, ils sont voisins des Eskimaux fort sédentaires, stupides, & incapables d'instruction.

Ouénebégons. Ils habitent au nord de la baye des Puants; ils sont en très petit nombre, bons soldats, laborieux & infatigables, mais ils sont cruels & antropophages.

Outabitibis. Ils habitent le long d'une riviere de ce nom, qui a sa source au nord du Fort des Abitibis; vers le quarante neuvieme degré de longitude, elle

LES

se jette vers le cinquante-unième degré, dans la rivière de Monsoni, qui tombe dans la baie d'Hudson, vis-à-vis l'Isle de Charleston.

Outaouacs. Ils habitent autour du lac des Hurons, c'est une des plus grandes Nations de la Nouvelle France; elle a les Christinons au nord, & les Hurons au midi.

Ouenbigonhélinis. Ils sont braves & grands chasseurs.

Oskuifaquamaïs. Ils sont grands coureurs, braves; mais pervers.

Opénangos. Ils habitent l'Acadie, ils sont bons guerriers, fort alertes, grands coureurs; mais cruels.

Outéhipoues. Ils habitent autour du lac des Hurons, on les surnomme les sauteurs; ils sont bons guerriers.

Oumamis. } Ils habitent les envi-
Outagamis. } rons du lac des Illi-
Ojattinons. } nois; ils sont fort bra-
 ves.

Onnotagues. Ils habitent le lac de

LES

Frontenac, ils sont grands chasseurs.

Onnoyoutes. Ils habitent fort avant dans les terres, ils sont guerriers & chasseurs.

Ouadbatons. Ils habitent les environs du lac Supérieur, ils sont fort alertes & bons guerriers.

Papinachois. Ils habitent le long du fleuve S. Laurent, ils sont grands coureurs.

Poutéouatamis. Ils habitent les environs du lac des Illinois, ils sont fort alertes & bons guerriers.

Soccokis, dans l'Acadie, ils sont bons guerriers, fort alertes; mais cruels.

Sakis, aux environs du lac des Illinois, ils sont alertes & bons guerriers.

Sonkaskitons. Ils habitent les bords du lac Supérieur, ou de Traci; ils sont alertes & bons guerriers.

Savanois. Ils sont braves & grands chasseurs.

Témiskamink. Ils habitent les

LES

bords de la riviere des Outaouacs ; ils sont très-poltrons. Tabitibi. Ce sont les plus lâches de tous ces Sauvages , ils habitent les bords de la riviere des Outaouacs.

Tous ces Sauvages en général , sont fort adonnés à la chasse ; c'est le seul exercice qui puisse leur convenir , & l'unique moyen qu'ils ayent pour subsister. Il en est cependant , & c'est le plus grand nombre , qui , moins avides & plus paresseux , n'en font pas usage ; ils restent tranquillement chez eux , à attendre qu'il se présente des occasions de se défaire de leurs pelleteries , tandis que les autres font jusqu'à deux , trois & quatre cent lieues , pour aller faire la traite des peaux des bêtes qu'ils ont tuées pendant l'année , afin d'en tirer un plus grand avantage. Parmi ces derniers , les plus actifs & les plus laborieux , sont les Assénipouals , les Attimospicpoets , les Christinous , les Michinipicpoets , les Monsonis , les Nétaouatfémipoets , les Ouenbigonhélinis , les Osquifaqua-

mais, les Savanois & quelques autres, qui voyent arriver avec beaucoup d'impatience le mois de Mai, qu'ils choisissent pour se rendre au Fort de Nelson, à cause que c'est le tems où les lacs & les rivieres charrient. Ils s'assemblent quelques fois jusqu'à deux mille, & ils s'embarquent dans leurs canots, qui sont faits d'écorces de bouleau, forts légers, avec lesquels ils filent jusqu'à trente lieues par jour sur les rivieres; ils s'en servent également en mer, ils peuvent les transporter aisément sur leurs épaules d'un endroit à un autre, ils rament debout & à genoux, car ils n'ont point de sièges dans ces freles bâtimens, qu'on voit communément arriver à ce Fort au nombre de quatre à cinq cens. Alors ils députent un Chef, accompagné de deux d'entre eux, au Commandant du Fort, à qui ils commencent par faire présent de quelques peaux, pour se concilier ses bonnes graces, & en obtenir la permission qu'ils demandent. On leur donne en échange de l'eau de vie, des pipes & du tabac. Quand la traite est achevée, on présente le calumet au
 Chef,

Chez, on les régale tous, presque toujours on les enivre, on les fait bien danser & ensuite ils s'en retournent. C'étoit-là l'usage que pratiquoient ordinairement à leur égard les François, lorsqu'ils possédoient ce Fort ; mais depuis le Traité d'Utrecht ce sont les Anglois qui en sont les maîtres, ainsi que de tous les pays compris dans la partie orientale du Canada depuis la dernière paix.

Nelson, place considérable dans l'Amérique septentrionale, à cause du grand commerce qui s'y fait en pelleteries, & la dernière de ce côté-là, est située par les cinquante-sept degrés de latitude nord. Le port est bon & l'ancrage assuré ; il y a un Fort sur la côte méridionale de la baie d'Hudson, à qui nous avons donné autrefois le nom de Fort Bourbon, il a la figure d'un Trapeze, il est flanqué de trois bastions & demi, un au nord, un autre à l'est sud-est, & le troisième au sud sud-ouest. Celui du nord, ainsi que le demi-bastion, sont revêtus d'un chemin couvert. Ce pays est rempli de bois, il est marécageux,

& peu fertile. La chaleur y est insupportable , & le froid excessif , il n'y a point de milieu entre l'un & l'autre ; il arrive très-souvent qu'on y sue le matin ; & qu'on y tremble le soir. Les pluies n'y sont pas fréquentes , & pendant l'hyver , lorsqu'il neige , la terre n'en est jamais plus couverte que de sept à huit pieds. Les rivieres y sont très-poissonneuses , & la chasse abondante. Les perdrix y sont blanches & de la grosseur de nos gelinottes , elles ont les pieds patus , & pendant le mois d'Août leurs ailes sont grises & marquées de taches rouges ; il y en a une prodigieuse quantité , ainsi que des oyes , dont pendant l'hyver & l'automne , les bords de la riviere de Sainte Thérèse sont tous couverts. On y voit aussi beaucoup d'outardes , & un grand nombre de caribous , espece de cerfs , dont la viande est cependant meilleure & plus délicate ; c'est dans cet endroit que l'on trouve les plus beaux castors du Canada , ainsi que les martres & les renards noirs.

Les Sauvages de cette vaste Contrée , possèdent quatre idiomes différens , qui sont l'Algonkin , le

Sioux, l'Iroquois & l'Eskimaux. Les Chefs, dans les Nations Huronnes, sont héréditaires par les femmes, & électifs dans les autres ; ils sont en général droits, bien pris, & proportionnés dans leur taille, qui est des plus avantageuses. Leur couleur est olivâtre, ils sont beaux de visage, on ne remarque aucune difformité parmi eux ; leurs yeux & leurs cheveux sont noirs, ils ont les dents très-blanches, l'haleine fort saine, ils sont infatigables, ils supportent avec une patience vraiment héroïque, toutes les infirmités auxquelles la nature humaine est sujette, de même que le froid excessif, & la trop grande chaleur, sans que jamais on les entende proférer aucune plainte. Ils ne sont pas aussi forts du corps que la plupart de nos Européens, & il leur seroit bien impossible de porter, comme eux, des charges pesantes & de lourds fardeaux. Leurs femmes, surtout les Illinoises, ont une taille au-dessus de la médiocre ; elles sont belles, & les traits de leurs visages sont parfaitement réguliers. Il est fâcheux que leur trop grand embonpoint les

rendent si pesantes , & les empêchent de paroître aussi bien faites que les hommes. Elles sont naturellement assez propres , elles ont un soin tout particulier de leurs cheveux , qui sont longs & fort beaux ; elles les roulent , les attachent derrière leur dos avec un ruban , & en cet état ils leurs pendent encore jusqu'aux reins ; elles les laissent croître pendant toute leur vie sans y toucher , au lieu que les hommes ne manquent pas de se les couper tous les mois.

Ceux qui sont avancés en âge , ainsi que les gens mariés couvrent ordinairement leur nudité avec un morceau d'étoffe qui leur descend jusqu'à la moitié des cuisses , mais lorsqu'ils sortent , ils y substituent des couvertures ou des capotes de peaux , d'écarlate , dont ils aiment beaucoup la couleur , ou d'autres étoffes , suivant que la saison l'exige. Les jeunes gens des deux sexes n'y regardent pas de si près , ils vont nus comme la main , à moins qu'ils ne soient obligés de faire des visites , ou que le trop grand froid ne les contraignent d'en user autrement ; ils ont des bonnets qui ressem-

blent à nos formes de chapeaux, & ils portent à leurs pieds des especes de botines, faites de peaux de cerfs ou d'élans, qu'ils font monter jusqu'aux dessous des mollets.

Les bourgs ou villages qu'ils occupent sont entourés de fortes palissades de 18 à 20 pouces de circonférence, elles sont d'un bois fort dur, & hautes de 17 à 18 pieds. Leurs cabanes ou cases sont très-grandes; elles ont communément depuis soixante jusqu'à cent pieds de long, depuis vingt jusqu'à trente-cinq de large, & environ vingt à vingt-cinq de hauteur; elles sont couvertes d'écorces de différens arbres. Il est ordinaire de voir trois, quatre & cinq familles habiter une même case, à chaque côté de laquelle est une estrade, élevée de terre de douze à quatorze pouces, & large de dix pieds, sur lesquelles sont pratiqués de petits retranchemens où couchent séparément les gens mariés, les filles & les garçons, sur des petits lits qui n'ont pas plus de dix à douze pouces de haut. Ils font leurs feux au milieu de ces deux estrades, dont la fumée sort par des

trous faits au sommet de ces cazes-

Ces Sauvages en général ont le jugement sain, l'esprit vif & beaucoup d'intelligence, ils seroient susceptibles d'instruction, si nos Missionnaires étoient plus zélés, & qu'ils leur présentassent plutôt des exemples à suivre, que des conseils dont ils ne font pas grands cas, quand les uns & les autres ne concourent pas ensemble; il seroit cependant d'autant moins difficile de les amener à la vraie foi, qu'ils sont naturellement vertueux, j'ose même assurer que dans l'univers entier, il n'est pas de Chrétiens qui pratiquent aussi bien qu'eux le précepte le plus recommandé dans les livres saints, la charité dans toute son étendue. Ils sont sages, braves, prudents, obligeans, d'un caractère pacifique; ils n'ont pas d'ambition, ils ne s'outragent point, ils ne médissent jamais, le larcin leur est en horreur, ils se secourent & s'assistent mutuellement; lorsqu'ils s'apperçoivent que quelqu'un de leurs semblables sont dans le besoin, ils vont audevant, les préviennent, & leur ôtent jusqu'à la mortification de demander; ils ont

un respect infini , une soumission aveugle envers leurs parens , une telle vénération & une si grande déférence pour la vieillesse , qu'ils la feroient même volontiers desirer. Ils détestent l'or & l'argent , ils les considèrent l'un & l'autre comme la source de tous les vices qui sont dans le monde , & des maux qui en résultent ; ils les appellent les viperes des Européens ; ils sont persuadés que les médifances , les calomnies , les haines , les trahisons , les perfidies , les vols , les meurtres : en un mot les forfaits & les crimes les plus noirs cessent de nous répugner quand il s'agit de nous assurer la possession de ces métaux ; aussi n'en veulent-ils pas seulement entendre parler , ni recevoir , en échange de leurs pelleteries , autre chose que des marchandises à leur usage , ou des denrées utiles à leur subsistance : ils ne conçoivent pas non plus , comment parmi des gens qui suivent une religion qui leur prescrit de se regarder & de se traiter comme freres , il y en ait qui regorgent de richesses , dont ils ne sont jamais assouvis , & qui souffrent aussi tranquillement qu'impri-

royablement la misere de leurs freres , dont le plus grand nombre gémit, sans secours , sous le poids de la plus affreuse indigence. Voilà ce qui leur donne souvent occasion de dire que le titre de Sauvages que nous leur prodiguons avec tant d'injustice , nous conviendrait à tous égards beaucoup mieux qu'à eux , tant à cause de notre inhumanité envers nos semblables , que parce qu'il n'y a rien de l'homme sage & vertueux dans toutes nos actions. Ont-ils tort ? Je ne m'aviserai pas de prononcer , on pourroit peut-être bien aussi m'appeller Sauvage , comme on a fait tant d'autres ; & je ne veux pas me donner la peine d'implorer le secours de la raison , pour prouver la fausseté de l'application que l'on me feroit de cette épithete. D'après cette façon de penser sur notre compte , quelle idée veut-on que ces Sauvages , qui n'ont d'autres connoissances que celles que la nature leur a inspiré , ayent de notre Religion ? Et quel fruit nos Missionnaires peuvent-ils se promettre des soins qu'ils se donnent ?

Ce que je viens de dire des Sau-

vages en général ne doit pas s'entendre des Iroquois qui sont durs & cruels ; des Eskimaux féroces , cruels & perfides ; des Oucnébégons de mauvaise foi , cruels & antropophages & des Nations qui habitent l'Acadie , qui toutes sont cruelles & perfides. J'en excepte pareillement ceux qui demeurent dans le voisinage des villes , qui se font policés , & d'autres qui ayant embrassé le Christianisme , se sont laissés éclairer , & non pas corrompre comme le disent leurs compatriotes. Au surplus , les uns & les autres se conforment à présent à nos usages , & ils se font si bien apprivoisés avec l'argent , qu'ils l'aiment pour le moins autant qu'aucun Européen.

Ils ne professent pas tous la même Religion ; les uns sont Idolâtres , d'autres adorent le soleil ; mais le plus grand nombre reconnoît un premier esprit , moteur de toutes choses & des génies bienfaisans auxquels ils sacrifient journellement.

Le six Novembre , nous fûmes pris d'un calme de plusieurs jours auquel succéda une tempête épouvantable , mêlée de pluies , d'éclairs & de ton-

neres affreux. Nous restâmes environ quarante heures dans les ténèbres pendant lesquelles nous perdîmes la carte. Nous effuyâmes de si terribles secouffes que nous vîmes vingt fois prêts à être engloutis par les flots, dont nous fûmes le jouet l'espace de soixante heures; notre dunette fut emportée, notre mâst de misaine brisé, & au moment où il ne nous restoit plus aucun espoir de salut, le vent cessa, les vagues s'appaisèrent, l'air devint serain, & grâces à la Providence, qui daigna avoir égard à nos vœux & à la ferveur de nos prières, nous en fûmes quittes pour la peur & pour cinq voies d'eau à la calle de notre vaisseau, qui nous réduisirent à la triste nécessité de pomper jour & nuit sans aucun relâche, ni exception de personne; nous réparâmes le mieux que nous pûmes, le désordre que cette bourasque nous avoit occasionné, & nous continuâmes nos observations jusqu'au trente Novembre, jour de S. André, que nous aperçûmes, entre onze heures & minuit, deux Brigantins Flessinguois; nous leur demandâmes avec le porte-

voix, d'où ils venoient, ils nous répondirent de Belle Isle, & ils ajoutèrent qu'ils en étoient partis ce même jour à huit heures. Nous ne pûmes voir sans effroi le nouveau péril que nous venions d'échapper; car sans la rencontre de ces deux bâtimens, nous aurions infailliblement été nous briser contre les rochers des côtes de Bretagne, qui sont fort dangereuses, d'autant que selon nos estimations; nous comptions encore en être éloignés de cent cinquante lieues. En conséquence de cet avis, nous jettâmes la sonde, nous trouvâmes fond à soixante brasses, & nous mîmes en panne en attendant le jour. Aussitôt qu'il parut, nous continuâmes notre route, & vers les dix heures du matin un Matelot qui étoit en vedette sur la hune du grand mâst, cria terre. La joie se répandit alors dans tout l'équipage, les maux passés furent tout-à-coup oubliés, on redoubla de courage à la pompe, les ris & l'espérance, remplacèrent les pleurs & les allarmes. Nous tirâmes de demi-heure en demi-heure un coup de canon, pour avertir les Pilotes de terre; il

[180]

en vint un à midi, qui s'empara de notre Navire, & qui nous fit arriver à bon port, à Belle Isle, où nous mouillâmes sur les cinq heures du soir, le premier Décembre 1733. Nous ne tardâmes pas à être abordés par quantité de canots, qui, selon l'usage, nous apportèrent du pain frais, toutes sortes de poissons & de coquillages, avec une bonne provision d'eau qui nous fit plus de plaisir que le reste, attendu que la notre étoit gâtée. M. de Prépont régala son équipage, nous ne nous oubliâmes pas, & nous mangeâmes tant que nous manquâmes crever des indigestions que nous eûmes. Le deux Décembre, nous appareillâmes & fîmes voile pour Painbœuf, où nous mouillâmes vers les trois heures après midi, le cinquante-deuxième jour depuis notre départ de Québec.

Il n'y avoit pas une heure que nous étions dans le Port, que nous eûmes la visite des Parfumeurs; ce sont des gens préposés pour aller voir dans les bâtimens qui arrivent, s'il n'y regne pas quelques maladies épidémiques ou contagieuses, parce que dans

ce cas, on est obligé de faire la quarantaine, sans laisser descendre personne à terre, ni sortir aucunes marchandises; mais comme nous fûmes jugés sains, on nous laissa la liberté de faire ce que nous jugerions à propos, & nous en profitâmes pour mettre notre chaloupe à l'eau, que nous fîmes équiper & charger de nos effets les plus précieux, des choses qui nous étoient le plus utiles, & de celles que nous avions de bonnes raisons de ne vouloir confier à personne autre qu'à nous. Après que M. de Prépont eut donné ordre à M. de Trainfort de louer un Magasin à Painbœuf, pour y faire transporter toute notre cargaison, afin de mettre notre vaisseau en état d'être réparé; nous nous embarquâmes avec les sieurs B***. & Cahuzet, & nous partîmes pour Nantes. A environ moitié chemin, nous esfuâmes la plus rigoureuse visite de la part des gens de la Patache, des Fermiers, qui, malgré l'exacritude de leur recherche, ne nous trouverent rien. Cela nous fit perdre plus d'une heure de tems, de sorte que nous n'arrivâmes à Nantes qu'à onze heures

du soir. Nous fûmes descendre à la Fosse , chez un nommé Boron , fameux Aubergiste , à l'Enseigne de la galere , où nous fîmes conduire tous nos équipages , & nous renvoyâmes notre chaloupe à M. de Trainfort , à qui elle étoit nécessaire pour le débarquement de nos marchandises.

Le lendemain , notre premier soin fut d'aller à Notre-Dame de bon secours , pour y remercier Dieu des grâces qu'il nous avoit accordées par son intercession ; nous allâmes ensuite , M. de Prépont & moi , faire une visite à M. le Comte de Menou , Gouverneur du Château de Nantes , que cet Armateur avoit l'honneur de connoître très-particulièrement. Nous eûmes lieu d'être fort contents de l'accueil qu'il nous fit , dont nous fûmes , en bonne portie , redevable à M. le Marquis de Champigny , de qui il étoit proche parent , & dont j'eus attention de me reclamer ; nous allâmes après au Bureau des Claïsses , où nous avions affaire , & de-là chez M. Dionis , Commissaire Ordonnateur de la Marine , avec qui j'avois mangé plusieurs fois à Paris , chez M. de Lesse-

ville. Il eut la bonté de me faire mille offres de services qui m'ont par la suite été fort utiles. Nous n'oublîâmes pas non plus d'aller visiter le Correspondant de M. de Prépont, qui l'étoit aussi de M. le Marquis de Champigny, il demouroit sur la fosse, à peu de distance de notre Auberge, & il se nommoit M. Fontenay Prud'homme; nous lui remîmes un état de notre cargaison, afin qu'il nous facilitât les moyens d'en accélérer la vente. Ce Négociant étoit bien un des plus honnêtes hommes que j'ai connu, & il ne tarda pas, après la mort de M. de Prépont, à me confirmer dans l'idée que j'avois conçue de lui, en me donnant des preuves, non-seulement d'une probité peu commune, mais encore du vif intérêt qu'il prenoit en moi.

Quelques jours après, je mandai à M. de Lesseville mon retour en France, & je le priai d'écrire en ma faveur à M. le Comte de Menou & à M. Dionis. Il falloit sans doute que j'eusse des pressentimens des malheurs qui devoient m'arriver, pour m'engager à prendre ces précautions, & à

me ménager d'avance des protections ; qui , dans les tems , me furent effectivement bien nécessaires , pour me tirer de tous les embarras où me jetta une jeuneſſe inconfidérée , trop tôt livrée à elle même.

Un jour que nous allâmes dîner chez M. Fontenay Prud'homme , nous eûmes avec lui une grande conférence au ſujet de nos ſpéculations , il les approuva , y joignit des inſtructions auſſi ſages qu'eſſentielles , dont nous nous ferions certainement bien trouvés , ſi la Providence n'avoit pas jugé à propos de déranger tous nos projets. Cet habile Négociant nous fit obſerver que n'y ayant pas d'apparence que nous puſſions , de plus de ſix mois , nous remettre en mer , il ſeroit de la prudence , auſſitôt que notre vaiſſeau ſeroit radoubé & leſté , de congédier les gens de notre équipage , à l'exception de ceux que nous commettrions pour la garde de ce bâtiment. Il nous dit auſſi que pourvu que nous nous adreſſaſſions , quinze jours avant de partir , au Bureau des Claſſes , nous trouverions plus de monde que nous n'en aurions beſoin ; mais qu'avant de

prendre ce parti, il nous conseilloit, afin d'éviter les frais, de faire venir à Nantes les marchandises que nous avions à Painbœuf; il nous proposa de les déposer dans son magasin où il y avoit de la place de reste, jusqu'à ce que nous eussions trouvé des occasions de nous en défaire avantageusement, ce qui nous seroit beaucoup plus facile à Nantes qu'ailleurs, eu égard à leur nature & à leur qualité. Nous goûtâmes fort ces raisons, M. de Prépont & moi, nous résolûmes de les suivre & de déférer en tout point aux avis que voudroit bien nous donner M. Fontenai. De retour au logis, nous fîmes part au sieur B***. de nos intentions, il les trouva bonnes, il se chargea d'aller à Painbœuf, & d'accompagner chaque jour les effets que M. de Traintort nous enverroit. M. de Prépont écrivit en conséquence une lettre à ce Lieutenant, & il l'a remis au sieur B***., qui pour ne pas perdre de tems, partit dès le soir même.

Le sieur Cahuzet, qui depuis quinze jours que nous étions à Nantes, avoit eu tout le tems de se remettre des fa-

figures de notre traversée, témoigna à M. de Prépont le desir qu'il avoit de retourner à Montauban, pour faire sa paix avec sa famille. Ce généreux Armateur, en approuvant sa résolution, lui remit par forme de gratification, pour l'utilité dont il nous avoit été à Québec, vingt-cinq louis pour lui servir, tant à se faire habiller, qu'aux frais de son voyage; huit jours après, il prit congé de nous & partit.

Je reçus dans ce tems une réponse de M. de Lesseville, qui contenoit les deux lettres que je lui avois demandées pour M. le Comte de Menou, & M. Dionis. Ce Magistrat me félicitoit de mon retour en France, & il me conseilloit de profiter du séjour que j'y ferois pour faire un voyage à Paris, où ma présence étoit nécessaire, attendu les affaires que j'avois au sujet de la succession qui m'étoit échue pendant mon absence. J'allai tout de suite remettre ces deux lettres à leurs addresses, & je priai chacun de ces Messieurs, qui me réitérèrent leurs offres de services, de vouloir bien agréer une bouteille de

baume de la Floride , une du Canada & une autre de sirop d'Erable ; ils les accepterent avec plaisir , & je n'en fis pas moins à M. Fontenai Prud'homme , à qui j'en donnai autant.

Au bout de quinze jours , toutes nos marchandises furent enmagasinées chez notre Correspondant par les soins que se donna M. B*** , qui remit à M. de Prépont l'état des droits & frais qu'il avoit avancés pendant ce transport , que cet Armateur lui rembourfa ; il fit en même tems le compte des gens de notre équipage , les paya , les congédia à la réserve de quelques-uns qui furent destinés à la garde de notre vaisseau , & il manda au sieur de Trainfort , dont la présence étoit inutile à Painbœuf , de venir nous joindre à Nantes , où il arriva le lendemain.

Tandis que M. de Prépont s'occupoit uniquement de nos affaires , je ne songeois de mon côté qu'à me procurer de l'amusement. Nous touchions de près au Carnaval , tems consacré à des plaisirs que les jeunes gens attendent ordinairement avec une si grande impatience. Un jour que

je soupois chez M. Dionis , j'y fis la connoissance d'un jeune homme fort aimable & très-bien faulcé ; il se nommoit M. de M *** , & étoit fils d'un des plus riches Armateurs de cette ville. Il me proposa de me mener le lendemain après souper dans un endroit où il y auroit bal ; j'acceptai avec joie la proposition , & j'eus lieu d'être content de la compagnie que je trouvai dans cette maison , dont le Maître étoit un fort honnête bourgeois , que l'on appelloit M. D ***. Il étoit veuf depuis huit ans d'une femme adorée , qui , en mourant , ne lui avoit laissé d'autres fruits de leurs amours , qu'une fille de dix-huit , dont la beauté effaçoit toutes celles qui composoient cette assemblée , quoiqu'il y en eût d'extrêmement jolies , capables même d'inspirer des passions à des gens qui n'auroient pas été prévenus en faveur de Mademoiselle D ***. Il s'y en trouvoit une entr'autres , âgée d'environ vingt-trois ans , nommée Mademoiselle de T *** , cousine germaine de cette première , & reine du bal , qu'elle venoit d'ouvrir lorsque nous entrâmes. Quand

elle eut fini son premier menuet ; elle vint me prendre pour le second ; je ne manquai pas , à mon tour , d'aller inviter Mademoiselle D ***. Ce fut alors que je fis paroître les talens que j'avois pour la danse , & que je me surpassai pour confirmer ce proverbe : *On ne danse jamais si bien qu'avec celle que l'on aime.* Hélas ! j'étois dans ce cas , & comment auroit-il été possible , qu'un jeune homme qui n'avoit pas encore vingt-cinq ans , dont le cœur étoit tendre , la complexion amoureuse , & qui n'avoit jamais été malheureux , eut pû être insensible à tant d'attraits ? On me donna beaucoup d'applaudissemens ; mais je ne fus flatté que de ceux que je reçus de ma divinité , dont les grâces & la modestie , en augmentant ses charmes , donnoient un nouveau lustre à sa beauté , & un prix inestimable à son éloge.

Quand on fut prêt à se séparer , Mademoiselle de T ***. me fit l'honneur de me présenter le bouquet pour le bal prochain , fixé à la huitaine ; j'allai dans l'instant l'offrir un genouil à terre à Mademoiselle D ***. , qui parut le recevoir de mes mains avec plaisir.

Avant de sortir, je lui demandai la permission de lui faire ma cour, elle me l'accorda sous le bon plaisir de son pere, qui étoit présent. C'étoit bien, en vérité, la meilleure pâte d'homme qui fut au monde, il étoit généralement aimé & estimé ; il m'accabla de politesses, il m'engagea à regarder sa maison comme la mienne, & à y venir quand je voudrois manger sa soupe, sans façon. Je ne différâi que jusqu'au soir de ce même jour à lui faire ma premiere visite, je le trouvai seul avec Mademoiselle D***., il me reçut comme s'il y avoit déjà eu dix ans que nous nous connoissions ; je me plaçai à côté de lui, tout vis-à-vis sa fille, que je ne cessai de regarder & d'admirer, tant que je restai avec elle. Ce n'étoit pas assez pour moi, je l'adorois, & j'aurois bien voulu lui déclarer ma passion ; mais la présence de son pere me gênoit, & tenoit ma langue captive. Comment donc faire ? j'eus recours à mes yeux, ils parlerent, & le firent si bien qu'ils furent entendus. Les siens, pour le moins aussi babillards, leur répondirent sur le même ton, & sans profes-

rer une seule parole ; nous nous fîmes réciproquement un aveu muet , des sentimens que l'amour nous inspiroient l'un pour l'autre , en attendant l'occasion de nous en donner de vive-voix la ratification.

En sortant de chez M. de D*** , j'allai joindre M. de M***. à l'Académie , où il m'attendoit , je lui fis part de l'inclination que je sentoiss pour Mademoiselle D***. , il m'en dit beaucoup de bien ; mais en même tems , il m'avertit que j'avois la mine de jeter ma poudre aux moineaux , attendu que Mademoiselle D***. étoit semblable aux oiseaux de passage , qu'elle ne restoit ordinairement à Nantes , que depuis le Carnaval , jusqu'après la quinzaine de Pâques , & qu'elle passoit le reste de l'année dans une maison de campagne à six lieues de la ville , chez une de ses tantes , mere de Mademoiselle de T***. , que cette dernière étoit extrêmement coquette , jalouse , d'un caractère dangereux , & que je serois très-heureux d'échapper aux traits de sa malignité , si jamais elle s'appercevoit de mon intelligence avec sa cou-

fine. Ce propos ne me fit pas beaucoup d'impression, je résolus cependant d'agir avec circonspection, afin de ne point donner prise sur moi.

Comme je témoignois à M. de M^{***}, l'embarras où je me trouvois sur le choix d'un endroit convenable pour le bal que je devois donner sous peu de jours, & l'envie que j'avois de le faire précéder d'un souper auquel j'inviterois les principales personnes qui devoient composer l'assemblée, il lui vint à ce sujet une idée de jeune homme, c'est à-dire folle, qui par cette raison me plut beaucoup. Il étoit riche & fort connu, la figure que je faisois, annonçoit l'opulence, c'en fut assez; il partit de-là, & voici ce qu'avec mon consentement il exécuta. Il loua un jeu de paulme pour deux jours, il fit faire une cloison dans le milieu; la partie destinée pour la salle du bal fut tapissée, ornée de glaces, de lustres, de bras garnis de bougies pour l'éclairer, avec des sièges tout au tour, & un orchestre pour la symphonie. L'autre partie, dans laquelle on pratiqua un petit retranchement pour les Dames, ser-
vit

vit de salle à manger, où il fit placer un Poêle ; ses soins s'étendirent jusqu'à faire arranger des planches dans toute la longueur du passage de ce jeu de paulme , de crainte que les Dames ne se blessassent en allant & venant , il ordonna chez un fameux Traiteur , un souper pour trente personnes, & il chargea un Limonadier de fournir les glaces & autres rafraichissemens qui sont d'usage en pareil cas. Nous tinmes ces préparatifs secrets jusqu'au Dimanche, que M. de M^{***}. m'envoya par son laquais le plus superbe bouquet de fleurs naturelles, que j'aie vu dans cette saison ; j'allai le porter à Mademoiselle D^{***}. , chez qui je n'avois pas manqué un seul jour d'aller faire la partie , sans qu'il m'eût été possible de trouver le moment de l'entretenir en particulier ; car elle étoit toujours avec sa cousine , à qui je m'apperçus que j'avois le malheur de plaire, par toutes les avances qu'elle me faisoit ; qui m'impatientoient d'autant plus , que je ne fortois pas une fois du jeu , que je n'eusse mes bas salis & mes jambes

froissées par l'impression de ses pieds ; ce qui me faisoit faire par fois de telles grimaces, que ceux qui les voyoient, & en ignoroient la cause, les prenoient pour des tics.

M. de Prépont, qui, depuis quelques jours, ressentoit plus vivement que jamais sa douleur de côté, à laquelle s'étoit joint une toux opiniâtre, qui lui faisoit rendre des matieres purulentes & sanguinolentes, ne se trouva pas en état d'être des nôtres ; j'engageai M. de Trainfort à lui tenir compagnie, & j'emmenai avec moi M. B***. chez M. D***, où nous fîmes une partie ; M. de M***. vint nous prendre sur les sept heures, je donnai le bras à ma reine, & M. B***., que j'avois instruit & mis dans ma confiance, présenta le sien à Mademoiselle de T***. Nous nous rendîmes au lieu de l'assemblée, à la porte duquel M. de M***., pour éviter le désordre, avoit fait mettre une garde, qu'il avoit obtenue du Gouvernement. Nous nous mîmes à table à huit heures précises, & nous y restâmes jusqu'à onze que le bal commença.

Les attentions qu'eut M. B***.,

de prendre souvent Mademoiselle de T*** pour danser, me fournirent les moyens de faire ma déclaration à Mademoiselle D***. Cette adorable fille la reçut très-bien, & me dit : » Il seroit inutile, à présent, Monsieur, que mes yeux m'ont trahie, de vouloir vous dissimuler toute la tendresse que j'ai pour vous ; je suis trop sincère pour les défavouer ; & s'il est vrai que votre amour pour moi soit tel que vous me l'assurez, déclarez-vous à mon père, dites-lui que vous agissez de concert avec moi ; il m'aime, il ne contraindra pas mon inclination, & vous obtiendrez son agrément. Je pourrai alors vous voir, vous entendre, & vous donner tous les jours, sans rougir, des preuves certaines de mon sincère retour ; il est cependant nécessaire de vous prévenir que jusqu'à ce que nous soyons unis, il faudra bien nous observer. Je sais, & vous ne devez pas l'ignorer, que ma cousine vous aime ; avant de me l'avouer, elle a voulu sonder mes dispositions à votre égard, je l'ai deviné, & ne lui ai témoigné que de l'indifférence pour vous. Aussitôt que vous aurez parlé

à mon pere , il faudra lui recommander le secret , je le connois , il le gardera inviolablement ; c'est pourquoy ; Monsieur , ajouta-t elle , je vous exhorte , lorsque nous serons devant ma cousine , à ne marquer aucun empressement pour moi , & à ne me faire que de ces politesses ordinaires , qu'un galant homme ne peut refuser au sexe. J'exige même plus , c'est que vous feigniez de l'amitié pour elle , que dans toutes les occasions vous lui donniez la préférence , je vous en saurai gré. Cette façon d'agir est indispensable , si nous voulons vivre paisiblement , jusqu'à l'instant qui mettra le sceau à notre bonheur , & j'aurai soin qu'elle n'en soit informée , que lorsqu'elle ne pourra plus nous nuire. J'ai de fortes raisons pour vous parler ainsi , c'est à elles & à la crainte de vous perdre , que vous êtes redevable de l'aveu précipité que je viens de vous faire de mes sentimens ; car il est bon que vous sachiez que Mademoiselle de T^{***} , joint à un très-mauvais génie une jalousie outrée , un emportement furieux , & un amour propre déordonné ; de sorte que si jamais elle

s'appercevoit qu'on la jouât, il n'est point d'excès auxquels elle ne se portât pour s'en venger, en nous suscitant des tracasseries sans nombre, qui nous donneroient beaucoup de chagrins que nous pouvons éviter, si, pour notre commune tranquillité, vous voulez vous conformer exactement à ce que je vous prescris. Je le lui promis, nous nous serrâmes la main, & vers les cinq heures nous terminâmes le bal comme nous l'avions ouvert, je fis donner le bouquet à M. de M***., qui le présenta à une très-charmante Demoiselle, qu'il a épousée depuis, & il fixa pour le Jeudi, suivant, au même endroit, le lieu de l'assemblée.

Malgré la quantité de masques que nous eûmes, il n'y eut aucune confusion, & par les sages précautions que l'on prit, le bon ordre régna depuis le commencement jusqu'à la fin. Rien ne manqua, tout fut servi avec autant de délicatesse que de profusion; les choses enfin se passèrent de façon que chacun se retira content, & que si j'avois eu cent mille livres de rente, je n'aurois pu en faire davantage;

[198]

aussi me promis-je bien de ne point charger dorénavant quelqu'un plus riche que moi de faire ma dépense, & je me ressouviendrai toujours du mauvais quart d'heure que je passai en remboursant à mon ami le mémoire des avances qu'il avoit faites, que je ne m'imaginois pas devoir monter aussi haut. Je me rendis le lendemain sur les onze heures, chez M. D^{***}, je le trouvai seul & déjà prévenu, je n'eus pas grand peine à lui faire mon compliment, il le reçut très-bien, agréa la recherche que je faisois de sa fille, & me permit de lui faire ma cour quand je voudrois. Elle arriva dans le moment, se joignit à moi, pour le prier de ne parler à personne de la demande que je venois de lui faire, jusqu'au moment où nous serions prêts à terminer; il nous le promit, & fut exact à sa parole. En prenant congé de Mademoiselle D^{***}, je voulus lui baiser la main, elle s'y opposa, me présenta ses joues, & nous nous embrassâmes. J'allai la prendre deux jours après, avec M. B^{***}, nous nous rendîmes au bal de M. M^{***}, & j'eus la satisfaction de voir

qu'il ne lui avoit pas été possible de renchérir sur ce qu'il avoit fait pour moi le Dimanche précédent, ce qui me consola un peu de mes frais.

Un jour que je dînois chez M. Fontenay Prud'homme, M. de Trainfort vint nous avertir que M. de Prépont se sentoît beaucoup plus mal qu'à l'ordinaire. Nous y allâmes tout de suite, & nous le trouvâmes avec M. Mongin, Commissaire ordinaire des Classes, son Chirurgien & deux Médecins que l'on avoit fait appeller pour consulter sur l'état de sa maladie, & sur les remèdes qu'il convenoit d'y apporter. J'allai conduire ces deux derniers, lorsqu'ils sortirent, pour savoir ce qu'ils pensoient. Ils me déclarèrent tout naturellement qu'il ne falloit pas se flatter de réchapper cet Armateur, qui n'avoit pas encore quinze jours à vivre. Cette triste nouvelle m'alarma au point, que lorsque je rentrai dans sa chambre, les sanglots me suffoquerent tellement, qu'il me fut impossible de les retenir. Ils ne lui annoncerent que trop, qu'il ne devoit plus songer qu'à arranger ses affaires, & à se préparer à aller recevoir dans

le Ciel la récompense due aux bonnes actions qu'il avoit faites pendant sa vie. En conséquence de cette résolution, il pria M. Mongin, & M. Fontenay Prud'homme, de vouloir bien venir chez lui le lendemain matin avec un Notaire, il chargea M. B***. & M. de Trainfort de quelques commissions ; quand ils furent partis, il me fit approcher de son lit, & me parla ainsi :

» Ce n'est pas d'aujourd'hui, mon cher ami, que je me vois toucher à la fin de ma carrière ; vous seul, j'ose l'affirmer, me faites regretter la vie, parce que vous êtes encore bien jeune, pour être livré à vous-même ; ie vous connois, vous êtes entier. Lorsque vous ne m'aurez plus, & que les larmes que vous donnerez à mes cendres seront essuyées, je crains fort que vous ne vous laissiez aller au torrent de vos passions, qui sont trop vives, pour qu'il ne s'en suive pas de terribles effets. Croyez moi, soyez en garde contre vous-même, vous n'avez pas de plus cruel ennemi à combattre. Si vous voulez le vaincre, ne mettez jamais à exécution aucun de vos

projets , qu'après avoir employé quelques jours à les digérer , rappelez-vous alors les conseils que je vous ai donnés en différentes occasions , ce fera un moyen sûr de parer à bien des sottises. Je vous exhorte , aussitôt que les fonds que vous avez dans notre cargaison vous seront rentrés , avec le bénéfice qui en résultera , de retourner dans votre famille , ne portez pas votre ambition plus loin , vous avez suffisamment de bien , pour trouver un établissement sortable , & vivre honorablement , ainsi je vous recommande de ne plus penser à courir les mers ; la dissipation & l'amour des plaisirs , sont incompatibles avec ce métier , qui exige des soins & des attentions dont vous êtes incapable , attendu qu'il faut , pour y réussir , agir par soi-même , être uniquement occupé de ses intérêts , & ne pas mettre , mal-à-propos , sa confiance dans des gens , qui presque toujours en abusent ; car ne vous flattez pas de jamais rencontrer un aussi bon ami que moi. Ils ont toujours été rares , & ils le sont encore davantage à présent. Prenez cette bague , me dit-il , je vous la

donne parce qu'elle ne peut convenir à aucune femme , portez-là toujours à votre doigt, ne vous en défaites jamais que dans un besoin absolument pressant , qui n'arrivera pas si vous êtes sage. Faites-moi à l'instant une copie du double de la facture que je vous ai remise en partant de la Martinique, je veux y changer quelque chose ». J'allai dans le moment exécuter ce qu'il demandoit : quand il l'eut entre les mains , il reconnut au bas que les fonds de notre première cargaison , étoient de 240000 livres , dans lesquelles j'étois intéressé pour un tiers , dont je lui avois payé le montant. Ensuite de cette reconnoissance , il ajouta une quittance de ma cote part de tous les frais que nous avions faits depuis notre départ du Fort S. Pierre , jusqu'à notre arrivée à Nantes. En me rendant le tout , & en me tendant les bras pour m'embrasser. » Voilà , me dit ce généreux Armateur , ce que j'avois intention de faire pour vous. Je rends grâce à la Providence , de ce qu'elle a bien voulu m'accorder assez de tems , pour vous donner avant de mourir , ce dernier témoi-

gnage de mon amitié. Faites-en votre profit, ressouvenez - vous quelques fois de moi , je mourrai content. Je vais , continua-t-il encore , engager M. Fontenay Prud'homme à prendre vos intérêts aussi à cœur que les miens ; & pour lui en faciliter les moyens , je le prierai de se charger de l'exécution de mes dernières volontés , tant pour ce qui vous regarde , que pour ce qui concernera M. de Trainfort , à qui je suis bien aise de donner aussi une marque de la satisfaction que j'ai des services qu'il m'a rendus depuis vingt ans , avec autant de zèle que de fidélité. » M. B^{***}. arriva dans ce moment , M. de Prépont le chargea de lui envoyer chercher un Confesseur , il me pria de lui laisser le tems de se recueillir , & je me retirai dans ma chambre , où je donnai un libre cours à mes larmes , qui ne tarirent que lorsqu'elles furent épuisées ; elles me changerent de façon que j'en devins méconnoissable , & M. de Prépont , cet incomparable ami , se vit obligé de faire , lui-même , auprès de moi , l'office de consolateur. Il reçut le lendemain sels Sacre-

mens, avec une piété exemplaire, & une résignation dont je n'ai pas vu de pareilles ; il fit ensuite son testament, & onze jours après il rendit les derniers sours entre mes bras, dans la cinquante-deuxième année de son âge. Il est plus aisé de sentir quel fut l'excès de ma douleur, dans ce cruel moment, qu'il ne m'est possible de le décrire ; il fallut m'arracher de dessus le corps de ce tendre ami, on m'emballa dans une chaise à porteurs, on me conduisit chez M. Dionis, qui me donna un lit, & qui ne voulut pas permettre que je sortisse, jusqu'à ce que le calme eût remplacé le désespoir que me causoit la perte que je venois de faire. Messieurs Mongin, Fontenay Prud'homme, B***. & de Trainfort, lui firent faire ses obsèques, auxquelles on ne voulut pas que j'assistasse. Ce premier vint me voir au bout de huit jours, il me fit la lecture du testament de M. de Prépont, qui entr'autres dispositions, me donnoit un de ses Negres, nommé Layr, pour lequel il avoit remarqué que j'avois beaucoup d'amitié, il y faisoit mention de la bague, dont il

m'avoit fait présent avant de mourir. Il y rappelloit l'intérêt que j'avois dans la cargaison de son Navire, qu'il léguoit à M. de Trainfort; son épée, sa montre & cent louis une fois payés à M. B***. Il instituoit pour Légataire Universel, Madame de S. Ange, sa sœur, & nommoit M. Prud'homme son Exécuteur Testamentaire. Ce Négociant me conseilla de me mettre en règle, en formant opposition aux scellés qui avoient été apposés sur les effets de M. de Prépont, parce qu'il alloit les faire lever, & procéder tout de suite à l'Inventaire; mais que l'on ne passeroit pas outre, jusqu'à ce qu'il eût reçu des nouvelles de Madame de S. Ange, à qui il venoit d'écrire par un vaisseau qui partoit sous deux jours pour la Martinique. Il m'ajouta qu'il avoit envoyé à cette Dame une expédition en forme de testament de son frere, avec un modele de procuration, dont il lui conseilloit de charger M. de Trainfort; & que si jusqu'à-ce, j'avois besoin d'argent, il ne m'en laisseroit pas manquer; mais je n'étois pas dans le cas de l'importuner à ce sujet, car j'avois quinze à seize mille livres,

& près de trois à quatre mille , tant en poudre qu'en pieces d'or étrangères. De retour chez M. Dionis , j'écrivis à M. le Marquis de Champigny & à M. de Lesseville le malheur qui venoit de m'arriver ; j'en fis autant à Madame de S. Ange. Je crus aussi qu'il étoit de la bienfiance que j'allasse rendre une visite à M. D***. , qui non-seulement étoit venu me voir plusieurs fois depuis la mort de M. de Prépont , mais encore n'avoit pas manqué un seul jour sans envoyer , ainsi que Mademoiselle D***. & sa cousine , favoir de mes nouvelles. Je ne le trouvai pas , non plus que Mademoiselle sa fille ; ils étoient sortis ensemble , je ne vis que Mademoiselle de T***. , qui me reçut avec les démonstrations de la joie la plus vive ; j'affectai d'y paroître sensible , & de lui faire toutes les politesses que la position où je me trouvois alors , pouvoit le permettre. M. & Mademoiselle D***. arriverent comme j'étois prêt à partir. Ils me témoignèrent combien ils étoient touchés de mon affliction , & ils me proposerent , pour y faire diversion , d'aller passer le Ca-

rême avec eux à la campagne , Mademoiselle de T ***. joignit ses instances aux leurs , de façon que je me vis contraint d'y consentir. On fixa notre départ au Jeudi d'après les cendres. Je retournai ensuite chez M. Dionis , à qui je fis part de cette invitation ; j'en usai de même à l'égard de M. Fontenay , & tous deux approuverent fort ma résolution. Messieurs B ***. & de Trainfort , qui furent informés de mon prochain départ , vinrent me faire offre de leurs services , pendant que je serois absent , & ils m'apprirent que leur intention étoit de rester à Nantes jusqu'à ce que toutes les affaires de M. de Prépont fussent arrangées. Je reçus le jour des Cendres la réponse de M. de Lessville , qui me pressoit vivement d'aller à Paris , ce qui me détermina à lui mander que je ne manquerois pas de m'y rendre dans la quinzaine de Pâques , & à le prier de me faire louer dans son quartier un appartement garni. J'allai chercher le lendemain M. D ***. , sa fille & sa niece ; nous nous rendîmes sur le Port , où nous prîmes une cha-

loupe, qui nous conduisit en quatre heures de tems à la maison de campagne de Madame de T^{***}, qui est sur les bords de la Loire, dans une situation des plus avantageuses. On y jouit d'un air pur, sain, & d'un voisinage agréable. Nous y avons toujours bonne compagnie, & graces aux soins de Mademoiselle de T^{***}. j'y étois extrêmement fêté. Il nous vint quelques jours après mon arrivée un jeune Gentilhomme des environs, qui me parut avoir des vues sur Mademoiselle de T^{***}. ; j'en fus d'autant plus charmé, que je crus que cette Demoiselle, se voyant prévenue par un aimable Cavalier, se laisseroit de me faire des avances auxquelles je ne pouvois me résoudre à répondre ; que toutes ses attentions changeroient d'objet, & qu'enfin je serois libre de pouvoir, sans aucune gêne, suivre les mouvemens de mon cœur ; mais je me trompois fort, car Mademoiselle de T^{***}. ne m'en obséda pas moins. Elle mit tant d'acharnement dans ses poursuites, que je me vis cent fois prêt à perdre patience,

& il est certain que sans l'amour que j'avois pour sa cousine, j'aurois pris le parti de la fuite ; mais j'adorois M^{lle}. D^{***}., j'avois le plaisir de la voir tous les jours chez son pere, nous nous y entretenions ensemble, & les épanchemens mutuels de nos cœurs, nous dédomageoient amplement de la cruelle contrainte dans laquelle nous étions forcés de passer le reste de la journée. M. M^{***}., qui m'avoit procuré la connoissance de M. D^{***}., vint faire la mi Carême avec nous ; il amena des violons, & nous dansâmes jusqu'au lendemain. Mademoiselle de T^{***}. se menagea si peu, qu'elle se trouva prise d'un gros rhume, qui la mit dans la nécessité de garder le lit. J'allai lui faire une visite, je ne comptois pas m'y trouver en tête-à-tête. Elle me fit approcher d'elle, me passa ses bras autour du cou, me prodigua mille caresses, & me dit : Ou vous êtes bien ingrat, Monsieur, ou les charmes de quelqu'autre vous ont touché plus que les miens, puisque vous ne vous êtes pas encore apperçu de la tendresse

que vous m'avez inspirée. Il y avoit déjà longtems qu'elle cherchoit l'occasion d'avoir cette explication avec moi, j'avois toujours eu l'adresse de l'éviter; mais je venois de la lui fournir moi-même; il falloit me tirer de ce mauvais pas, il étoit glissant, comment faire? Enfin, après avoir rêvé quelques minutes, je me déterminai à lui répondre, que j'étois extrêmement flatté de l'honneur qu'elle me faisoit, que la justice que je me rendois, m'avoit, jusqu'à ce moment, fait regarder comme de simples politesses, sans conséquence, toutes les attentions qu'elle avoit eu la bonté de me témoigner, & que j'étois d'autant plus éloigné de songer à aucun engagement sérieux, que la perte récente & irréparable que je venois de faire dans la personne de mon meilleur ami, interdisoit encore pour longtems l'entrée de mon cœur à tout autre sentiment qu'à celui de la douleur; que cependant... J'en étois-là quand la porte de sa chambre s'ouvrit; c'étoit M. de M***, qui vint fort à propos pour me tirer du plus terrible embarras, où je me fois jamais trouvé;

je lui cédai ma place , & j'allai informer de ma chance M. & Mademoiselle D***.

Mademoiselle de T***. ne fut pas plutôt quitte de son indisposition , qu'elle revint à la charge. Depuis l'explication que nous avons eu ensemble , je ne pouvois plus feindre d'ignorer sa façon de penser à mon égard , & je me voyois en quelque sorte contraint de répondre à ses agaceries qui me déplaisoient , non-seulement à cause que je ne l'aimois pas , mais encore parce que je les trouvois déplacées de la part d'une Demoiselle bien née , qui , pour peu qu'elle eut été jalouse de sa réputation , auroit du être plus modeste dans ses actions & plus réservée dans ses propos. Tous ces badinages à la fin m'excédèrent , de façon que je me décidai à retourner à la ville , & une lettre que je reçus de M. Fontenay Prud'homme , me servit de prétexte.

Je communiquai mes idées à M. & à Mademoiselle D***. , ils les approuverent , & me dirent qu'ils profiteroient volontiers de cette occasion pour revenir avec moi , d'autant que

Mademoiselle de T^{***}. seroit nécessairement obligée de tenir compagnie à sa mere , qui étoit retenue au lit par la goutte. Le soir avant de me retirer dans ma chambre , je pris congé de la compagnie , au grand regret de Mademoiselle de T^{***}. , qui me fit toutes les instances possibles , afin de m'engager à remettre mon départ ; mais je tins bon , & me contentai de lui faire entendre , pour me débarrasser de ses importunités , qu'à mon retour de Paris , je ne manquerois pas de lui donner des preuves de mon empressement à lui faire ma cour , & à mériter ses bontés. Je partis le lendemain matin pour Nantes , où en arrivant , M. & Mademoiselle D^{***}. m'emmenèrent dîner chez-eux ; nous convînmes ensemble que lorsque je serois à Paris , je leur écrirois sous l'enveloppe de M. B^{***}. , qui se feroit un vrai plaisir de leur rendre mes lettres , & qu'ils m'en feroient tenir les réponses à l'adresse que je leur indiquerois. J'allai ensuite chez M. Dionis ; & pendant les douze jours que je restai encore à Nantes , je n'en laissai passer aucun sans aller voir Mademoiselle

D***., à qui je découvrais à chaque instant de nouveaux charmes qui me faisoient désirer avec une vive impatience, le moment fortuné qui m'en rendroit possesseur.

Après les Fêtes de Pâques, je fis mes adieux à M. le Comte de Menou, & à tous mes amis, je partis ensuite pour Paris, dans une chaise de poste, que me prêta M. Fontenai Prud'homme; j'y arrivai le Samedi suivant, veille de la Quasimodo, & je descendis rue du Battoir, chez M. de Lesseville, qui m'indiqua un Hôtel garni, rue Haute-Feuille, où il m'avoit fait louer un appartement.

J'allai dîner le lendemain chez ce Magistrat; nous eûmes ensemble une longue conférence, au sujet de la succession qui m'étoit échue; je lui rendis un compte exact & circonstancié de tout ce qui m'étoit arrivé dans mes courses, & je finis par l'instruire de l'envie que j'avois d'épouser Mademoiselle D***., dont je lui fis, selon l'usage ordinaire des amoureux, le portrait du monde le plus flatteur; il me félicita sur mon choix, & il m'assura que, pendant le séjour que

je ferois à Viviers, où il me conseil-
loit d'aller incessamment, pour termi-
ner mes affaires, il écriroit à M. le
Comte de Menou, le prieroit de vou-
loir bien se faire informer de la fa-
mille & des facultés de ma maî-
tresse; & que si le rapport de ce
Gouverneur étoit conforme au mien,
il donneroit avec plaisir les mains à
ce mariage, qui seroit un moyen sûr
de fixer mon inconstance.

Revenu à mon Hôtel, j'écrivis à
Mademoiselle D***, je lui mandai
la conversation que je venois d'avoir
avec M. de Lesséville à son sujet, je
lui donnai avis du voyage que j'allois
faire dans le Vivarais, ainsi que des
motifs qui l'occasionnoient, & je lui
promis qu'aussitôt mon retour à Pa-
ris, je ne tarderois pas à l'aller join-
dre. Je reçus sa réponse la veille de
mon départ.

J'envoyai mon Nègre le lendemain
matin chercher des chevaux à la poste,
& je partis pour Viviers, où en arri-
vant je trouvai, en conséquence des
ordres qu'avoit donnés M. de Lessé-
ville, mes affaires en très-bon état.
Je n'essuyai aucunes des longueurs, ni

des tracasseries ordinaires dans les redditions de compte , & en moins de trois semaines , tout fut arrangé à mon souhait.

Les plaisirs que l'on me procura pendant le séjour que je fis dans cette ville , ne furent pas capables de m'y arrêter plus longtems qu'il n'étoit nécessaire , & j'en repartis pour Paris , où j'arrivai la veille de la S. Jean. Mon premier soin fut d'en informer Mademoiselle D***. ; j'allai ensuite chez M. de Lesseville , pour lui faire mes remerciemens. Ce Magistrat m'annonça , d'un air riant , que sur ce que lui avoit écrit M. le Comte de Menou , il consentoit de bon cœur à mon union avec Mademoiselle D***. ; mais hélas ! il étoit décidé que la plus grande partie de ma vie se passeroit à ébaucher des mariages , & que je n'en conclurois aucun ; cependant celui que je projettois avec Mademoiselle D***. , me tenoit fort à cœur , & comme avant de partir de Nantes , j'avois eu attention de me munir d'un consentement en bonne forme de M. D***. , de l'extrait mortuaire de sa femme , & de celui de baptême de sa

elle, je crus qu'il convenoit, à telles fins que de raison, tant pour accélérer, que pour prévenir les difficultés, je fisse publier un ban à S. André-des-Arts, ma Paroisse, j'obtins dispense des autres, je joignis à ces pieces les papiers qui me concernoient, & j'envoyai le tout à Mademoiselle D***. ; je la priai d'engager son pere à agir de son côté comme j'avois fait du mien, afin que lorsque je serois à Nantes, il ne restât plus que le contrat à passer, & la célébration à faire ; je m'en rapportai au surplus à sa prudence pour empêcher que rien ne transpirât. Une absence de M. B***. fut cause que je ne reçus qu'au bout de trois semaines sa réponse, par laquelle elle me mandoit que son pere se conformeroit à ce que je desirois, & elle finissoit, en me sollicitant de me rendre auprès d'elle incessamment.

En sortant un jour de chez la Frenaye, où j'étois allé pour acheter quelques bijoux, je fus abordé par un Officier de Marine, nommé M. la T***., je l'avois connu pendant qu'il étoit en garnison au Fort S. Pierre de la Martinique ; nous allâmes dîner ensemble

ensemble chez Monginot, & de-là nous nous rendîmes à l'Hôtel de Soissons. La fortune, sans doute, commençoit à se lasser de répandre sur moi ses faveurs, car elle me fit éprouver un de ses revers, qui me fut d'autant plus sensible, que je n'y étois pas accoutumé; je perdîs cent soixante louis, & mon compagnon ne fut pas plus heureux. Nous nous séparâmes avec promesse de nous rejoindre le lendemain pour aller prendre notre revanche; mais les réflexions que la nuit me procura, me parurent une seconde sottise que mon cher caramade n'eut pas le courage d'éviter; il courut après son argent, & se mit à l'éc. Il vint le jour d'après me trouver à mon Hôtel, il me conta son malheur, me pria de lui prêter cinquante louis, à la place desquels, il me remit une lettre de change de pareille somme, sur M. de Montaudouin, Armateur à Nantes, dont je fus très-bien payé un mois après mon retour dans cette ville.

En dix jours de tems, j'achevai de faire mes emplettes, je pris congé de M. de Lesseville, je partis pour

Nantes, & j'y arrivai le huit Août. J'allai loger chez M. Dionis, qui m'en avoit fait donner parole; je crus que ma reconnoissance exigeoit que je l'informasse de mon futur mariage avec Mademoiselle D***, j'en fis également part à M. Fontenai Prud'homme, chez qui je me rendis ensuite. Je le trouvai à souper avec Messieurs B*** & de Trainfort, ils m'apprirent qu'ils étoient toujours dans l'attente des nouvelles de la Martinique, dont ils étoient fort inquiets, surtout depuis que le Commandant d'un Navire, venu tout récemment de ce pays, leur avoit dit n'en être parti que plus d'un mois après l'arrivée de celui qui avoit porté nos dépêches à Madame de Saint-Ange. Ils m'ajoutèrent qu'ils venoient de faire à cette Dame un second envoi par duplicata, dont ils avoient chargé le Capitaine d'un vaisseau prêt à faire voile pour le Fort Royal.

Je me rendis le lendemain matin chez M. & Mademoiselle D***, la joie qu'ils témoignèrent en me voyant, ne m'empêcha pas de remarquer sur leur physionomie une altération qui

ne me présageoit rien de gracieux ; je leur en demandai le sujet ; ils s'obstinèrent quelques tems à me le céler ; mais à la fin , M. D***. cédant à mes instances , m'informa que quatre à cinq jours après la réception de mes papiers , Mademoiselle de T***. en étoit venue passer huit ou dix chez lui , pendant lesquels la lettre que j'avois écrite à Mademoiselle sa fille , s'étoit perdue ; qu'il avoit aussi-tôt soupçonné sa niece de s'en être emparé , ce qu'elle avoit pris soin , elle-même , de confirmer en s'en retournant à la campagne la surveillance de mon arrivée à Nantes ; mais qu'affin de s'éclaircir encore davantage , il étoit allé le jour d'après , pour retirer nos bans , & qu'il avoit appris que Mademoiselle de T***. y avoit formé opposition. Voilà , continua M. D***. , la vraie cause des allarmes où vous m'avez vue ; la connoissance que j'ai du caractère de cette indigne fille les rendent bien fondées , & me fait tout appréhender de sa part. Je fis assez inutilement mes efforts pour calmer ses inquiétudes & celles de sa fille , en leur représentant que ce pe-

tit incident n'avoit rien qui dût les effrayer, & qu'il n'aboutiroit au plus qu'à reculer de peu de jours notre commune félicité; que d'ailleurs il feroit facile de faire lever une opposition auffi peu réfléchie que celle-là, & qui, felon toute apparence, n'avoit été occasionnée que par un dépit mal-à-propos conçu, par Mademoiselle de T***. fur la préférence que je donnois à fa cousine. Pouvois-je alors deviner que dès avant mon départ pour Paris, cette misérable créature, voyant que j'avois évité de donner dans le piège qu'elle m'avoit tant de fois tendu, & craignant de ne pouvoir plus m'y prendre, s'étoit préparée de longue main à faire jouer contre moi tous les ressorts de la plus infigne calomnie, pour me sacrifier à fa jalousie, ou m'obliger à réparer l'honneur, qu'un autre lui avoit enlevé? C'est cependant ce qu'elle ne tarda pas à me faire éprouver, ainfi qu'on va le voir.

En sortant de chez M. D***, j'allai trouver M. Fontenay Prud'homme, pour lui confier mes chagrins, & le consulter; il me conduisit chez

son Procureur , qui me dit que pour le moment il n'y avoit autre chose à faire , sinon de sommer M^{lle}. de T^{***}. de déduire les causes & moyens de son opposition , & qu'après cela , on s'aviferoit sur le parti qu'il y auroit à prendre. Mon impatience ne me permit pas d'attendre longtems sans y retourner ; il me remit un acte , que venoit de lui faire signifier Mademoiselle de T^{***}. Ses griefs étoient que je l'avois subornée pendant mon séjour chez sa mere ; que sur la promesse verbale que je lui avois faite de l'épouser , elle avoit eu la foiblesse de se laisser aller à moi ; que lors de mon absence elle s'étoit apperçue de sa grossesse , & qu'elle en avoit été faire la déclaration chez le Juge. Il est facile de se représenter qu'elle fut ma situation , après la lecture de cet acte. J'eus beau jurer & protester de mon innocence , mon Procureur se contenta de me plaindre , & de trouver infâme le procédé de cette fille ; mais il m'assura en même tems que je n'en ferois pas cru sur ma parole , que de simples allégations n'étoient pas

suffisantes pour détruire une accusation de cette nature , en ce qu'il y avoit un délit, dont on me faisoit auteur , que les apparences étoient contre moi , qu'il ne me conseilloit pas de poursuivre cette affaire , que j'y échouerois d'autant plus infailliblement , que ma partie , ayant eu l'impudence de faire un éclat qui la déshonoroit publiquement , ne manqueroit pas d'effronterie , pour soutenir la gageure ; qu'enfin l'avis le plus sage qu'il eut à me donner dans une pareille circonstance , étoit d'employer le crédit de mes amis , pour faire avec Mademoiselle de T***. un accommodement le moins défavantageux qu'il seroit possible. J'allai en conséquence chez M. le Comte de Menou & chez M. Dionis , je les instruis de cette aventure , ils en parurent très-touchés , & me promirent leur médiation. Ils se donnèrent effectivement tant de mouvemens , & firent agir leurs amis avec tant de chaleur , qu'après six semaines de peines & de soins , ils parvinrent enfin à obtenir le désistement & la main-levée de Mademoi-

selle de T***, moyennant une somme de 24000 livres, qui lui furent comptées par M. Fontenai Prudhomme, & qui lui servirent de dot, à ce que j'appris depuis, pour épouser le véritable pere de l'enfant, dont elle avoit bien voulu me faire honneur de la façon.

Quoique cette affaire n'eut pas été suivie juridiquement, elle ne laissa pas de transpirer, de façon qu'elle devint le sujet de toutes les conversations de la ville & des environs. Mademoiselle D***. en fut tellement affectée, qu'elle tomba dans une maladie de langueur, qui la mit au tombeau en moins de deux mois, & si je ne succombai pas à la douleur que me causa cette perte, c'est sans doute parce que le courroux de la Providence n'étoit point épuisé contre moi, & qu'elle se réservoir encore à me porter de nouveaux coups, qui devoient mettre le comble à mon infortune.

A peine cette malheureuse affaire fut-elle terminée, que nous reçûmes les réponses que nous attendions de la Martinique, telles que nous pou-

vions les desirer. M. de Fontenay Prud'homme , après les formalités ordinaires , fit procéder à la vente de notre cargaison , dont déduction faite des frais , le produit se trouva monter à 578423 livres , en cela bien inférieur à ce qu'il auroit été , si nos marchandises , sur-tout les pelleteries , avoient été vendues avant l'arrivée de trois Navires , venus depuis deux mois du Canada. Quoi qu'il en soit , M Fontenay me remit , tant en argent qu'en lettres de change sur Paris , la part qui me revenoit dans cette somme , après s'être remboursé de ce qu'il avoit donné pour moi à Mademoiselle de T*** , & il paya les autres legs fait à Messieurs de Trainfort & B***. Le premier se prépara à retourner à la Martinique dans son vaisseau , dont M. Fontenay lui fit la charge de compte à moitié ; l'autre se décida à faire un voyage à Paris , avant de continuer ses courses. Quant à moi , les traverses que j'essuyois depuis deux ans , mirent des bornes à mon ambition , m'ôtèrent l'envie de m'exposer davantage aux hazards , & me déterminèrent à suivre les sages con-

feils que M. de Prépont m'avoit donnés avant de mourir. Heureux , mille fois heureux , si , ferme & inébranlable , j'avois toujours persisté dans cette résolution ; mais mon inconstance ordinaire m'en empêcha , ou plutôt je fus obligé d'obéir à une destinée , à laquelle toutes les forces humaines n'ont jamais pu résister.

Rien ne me retenant donc plus à Nantes , je pris congé de tous mes amis , & le 18 Décembre 1734 , je partis pour Paris , dans l'intention d'y fixer ma résidence , & d'y former un établissement convenable , si l'occasion s'en présentoit.

F I N.